

---

# ROUBAIX HORIZON 2030 « ville fertile »

---



Désordre et cohésion<sup>1</sup>

---

## Note de synthèse

---

<sup>1</sup> Cette photographie récupérée quelque part sur le réseau me semble emblématique de la Ville de Roubaix : un désordre apparent qui pourtant fait cohésion. Nous sommes loin des ordres classiques, faits de symétrie et de hiérarchie. Le désordre s'autorégule pour mener la nuée vers son but.

Ce rapport a été commandé début 2013 par la Ville de Roubaix. Son objectif est d'actualiser le diagnostic, de tracer un chemin vers 2030 et d'ébaucher des pistes pour un plan d'actions.

2013 ? Parce que nous sommes à la veille d'un nouveau Contrat de Ville 2015/2020 qui va redessiner les territoires de la Politique de la Ville, et qu'au même moment les nouveaux programmes européens 2014/2020 entrent en action. Parce que chacun ressent le besoin de faire un bilan et de construire un nouveau cycle.

2030 ? Parce que les projets prennent du temps, parce que c'est le temps du SRADDT de la Région ou du SCOT de Lille Métropole, parce qu'il faut une vision du but à atteindre pour agir.

Il appartiendra à ceux qui dirigeront cette ville en 2014 d'engager s'ils le veulent un débat collaboratif pour discuter, partager et améliorer ces propositions.

La Ville de Roubaix est un paradoxe. Marquée par son histoire industrielle, massacrée par une crise de désindustrialisation sans fin, les inquiétudes sur les difficultés de la Redoute en sont la tragique illustration la plus actuelle, elle est connue partout pour l'action publique volontariste qui la modère et atténue les effets de la crise : christianisme social, socialisme municipal, politique de la ville, renouvellement urbain.

Mais malgré ces efforts considérables accompagnés par l'Etat et les collectivités, menés par les services publics et les associations, Roubaix est marquée par une situation sociale hors-normes : 2 ménages sur 3 sont exonérés d'impôts, plus de 30 % de la population active est au chômage, plus de 30% de la population bénéficie du RSA. Pour faire simple, 1/3 des roubaisiens connaît la pauvreté ou le chômage chronique et 1/3 est menacé par la précarité.

La ville de Roubaix est devenue la ville spécialisée au sein de la Métropole dans l'accueil des populations fragilisées. C'est de fait sa vocation : ses quartiers sont un sas entre le Sud et le Nord ou un hébergement pour les victimes de la crise ou les accidentés de la vie. Les politiques de développement et de solidarité de Lille Métropole ont accentué l'action sur le territoire mais n'ont pas corrigé les inégalités territoriales ; au contraire, celles-ci se creusent.

Roubaix au sein de la Métropole est un territoire extrêmement fragilisé ; il subit une quadruple peine : sur-chômage, poursuite de la destruction des emplois, solde naturel qui maintient la pression sur le marché de l'emploi et faible niveau de formation de la population qui rend difficile son accès aux emplois nouveaux.

Mais la particularité de ce bassin d'emploi est d'être dans une métropole qui va plutôt moins mal que l'ensemble. Ainsi Lille apparaît comme un îlot isolé, entouré d'une région qui continue à souffrir, affaibli par le décrochage de son versant nord.

Si Lille veut être une métropole, elle doit tirer la région et rééquilibrer son territoire. Si le déséquilibre frappant entre Lille et Roubaix est un problème pour Roubaix, il l'est aussi pour

Lille. Et Roubaix ne peut s'en sortir que dans le cadre d'une politique métropolitaine de réduction des inégalités particulièrement volontariste. La métropole est le problème, la métropole est la solution !!!

Comment expliquer ce paradoxe ? Le point de départ est la décroissance qui a divisé par 2 le poids économique de Roubaix dans la Métropole. Cette chute a pénalisé les ouvriers qui ont été jeté au chômage, affaibli par la précarité ou conduit à aller chercher loin le travail. Dans le même temps, le tertiaire a compensé partiellement cette hémorragie avec des emplois plus qualifiés occupés le plus souvent par des non-roubaisiens. Dans un marché métropolitain, Roubaix est traversée par des mobilités habitat/travail importantes sans être exceptionnelles.

Ainsi la ville est modelée par cette histoire et la reproduction sociale des situations d'exclusion, mais aussi par l'ampleur des évolutions démographiques et des mobilités résidentielles. L'excédent naturel dissimule le solde négatif des mobilités résidentielles. La poursuite de l'immigration extra-européenne va faire de la ville une « major-minority city », une ville où les minorités deviennent la majorité. La ville accueille des classes moyennes mais peine à la garder ; elle réussit à sortir des citoyens de la difficulté mais ceux-ci rêvent de déménager. Au final, Roubaix est à la fois une ville-cyclotron ( les roubaisiens déménagent beaucoup intra-muros, peu d'enfants font leur CM2 dans une école où ils ont fait leur CP), une turbine d'insertion et une ville porte-à-tambour.

Les roubaisiens sont inquiets. Ils sont interrogatifs sur la justesse des programmes menés depuis 20 ans, exaspérés par des dysfonctionnements urbains comme l'insuffisante propreté des rues, inquiets des risques qui pèsent sur la cohésion sociale, angoissés de voir cette ville qui s'était redressée risquer de retomber dans le déclin si le commerce recule encore et si le chômage continue de monter.

Est-il trop tard ? Cette ville qui était dans les années 80 dans l'unité de soins palliatifs, que la politique de ville renouvelée a réussi à faire monter dans le service de réanimation, que la crise de 2007 a frappé alors qu'elle engageait sa convalescence, va-t-elle s'enfoncer dans le chaos ?

Notre point de vue est net : si l'heure est grave, le pire est évitable si on engage avec fermeté un nouveau cycle.

Que sera Roubaix en 2030 ? 3 scenarii sont possibles. Scenario 1 : un cauchemar : pas de croissance, recul des aides de l'Etat, la ville est proche de la faillite et la charge sociale accélère le départ des ménages solvables. « garbage city » dans la Métropole, elle devient un ghetto social travaillé par les populismes et le séparatisme culturel. Scenario 2 : la banlieue grise : grâce son insertion dans la grande métropole, la ville continue d'accueillir des habitants grâce à son offre immobilière et de nombreux salariés le midi, l'action

publique limite les dégâts, Roubaix est une ville-dortoir, on s'y ennuie, la vie est ailleurs. Scenario 3 : Roubaix s'unit à Tourcoing et Wattrelos pour créer le cluster de la « ville connectée ». Ce cluster participe activement à la 3<sup>e</sup> révolution industrielle (Images, Nouveaux matériaux, e-commerce, 3D, Cloud Computing) et Roubaix devient un grand laboratoire de l'innovation sociale. Ainsi la métropole est équilibrée entre 3 pôles : Euratechnologies-Eurasanté, Fives-Villeneuve d'Ascq, Roubaix-Tourcoing.

Nous proposons évidemment de travailler ce dernier scénario. Mais ce n'est pas gagné. Il va falloir changer beaucoup de choses car nous changeons de monde et notre façon de mener des politiques publiques va être bouleversée.

Avant tout, il est nécessaire de sortir de l'ambiguïté sur la route que nous prenons. Quatre débats doivent être tranchés.

Premier débat : quelle place Roubaix dans la Métropole ? Nous proposons de sortir de la posture de « Roubaix qui tend la sébille » comme du risque d'effacement dans une métropole plus lillo-lilloise que métropolitaine. Nous pouvons être les acteurs d'un nouveau pacte métropolitain : soutien à la « ville connectée », lancement du laboratoire d'innovation sociale, prise de compétence sur les musées de la métropole.

Second débat : quelle est la vocation de Roubaix ? Nous devons être fiers de notre vocation à accueillir et insérer les populations fragilisées, fier des roubaisiens courageux et solidaires, à la condition que les conditions soient réunies pour la réussite de cette entreprise immense. Pour cela, nous devons réduire les trappes à pauvreté qui continuent à attirer les pauvres dans des pièges à pauvreté, nous devons accueillir et surtout retenir les classes moyennes, retenir les habitants des rares quartiers résidentiels, attirer les créatifs pour qui Roubaix sera le plus souvent une étape d'un parcours résidentiel, retenir les « professions intermédiaires », bi-actifs, ou personnes en cours de stabilisation, pour qui l'accession à la propriété est devenue difficile avec le recul des capacités d'épargne. Ce qui retient, c'est d'abord l'accessibilité, si possible l'emploi à proximité, enfin et au quotidien la qualité urbaine : services publics de qualité, propreté, sécurité et tranquillité. Ces catégories populaires et intermédiaires sont notre cible principale.

Troisième débat : capitale ou ville Moyenne. Notre place dans une métropole dynamique nous permet d'être une capitale économique, culturelle, innovante. Mais nous sommes aussi une ville moyenne de moins de 100 000 habitants et les citoyens attendent légitimement de profiter des standards urbains d'une ville normale : transports, services éducatifs, sportifs et culturels, gestion des espaces publics, espaces verts. C'est notre challenge : capitale ET ville moyenne, ville différente ET ville normale.

Quatrième débat : amélioration ou changement de cycle ? Nous parions sur la grande transformation. Mettre les citoyens au cœur des actions et des services, c'est passer de l'ère

de la pseudo-participation à celle du pouvoir d'agir des citoyens, il faut sortir de l'empilement improductif de la « démocratie participative ». S'appuyer sur le monde associatif, 1<sup>er</sup> employeur de la ville, réserve d'énergies volontaires, c'est l'engager dans une mutation pour adapter son modèle économique aux contraintes actuelles. Accueillir les citoyens, c'est sortir du dogme de l'hyper-proximité qui s'adresse à ceux qui bougent peu de leur quartier pour répondre aux attentes d'une population diverse et mobile.

Quand ces quatre débats seront menés, nous pourrons alors nous engager dans notre tâche centrale : recréer les conditions de la cohésion sociale.

Il est temps de cesser de bavarder sur la ville-monde et sur le « vivre-ensemble ». Ville-monde certes, fière de sa diversité certes mais aussi travaillée par le séparatisme culturel et social, Roubaix a besoin de tenir ensemble diversité et cohésion.

D'abord, cesser le regard compassionnel et misérabiliste sur les populations en difficultés, parier sur leur courage, leur ingéniosité, leur « résilience » et leur capacité d'initiative.

Ensuite, reconnaître nos diversités. Avoir 100 nationalités, c'est un atout dans la mondialisation. C'est aussi l'opportunité de devenir une capitale des cultures vivantes, par exemple de mieux reconnaître la vitalité des cultures telles que le hip-hop, l'art urbain ou les nouveaux sports.

Mais c'est aussi restaurer l'autorité, à tous les niveaux, dans la rue, à l'école et dans les familles. Il est temps que chacun prenne soin de lui-même et de ses proches et donc respecte le bien commun. Pour restaurer l'autorité, il faut redonner confiance à l'action publique en ouvrant de nouveau le chantier de la lutte contre les discriminations et en garantissant l'égalité de traitement par les services.

Enfin, c'est préserver la laïcité et combattre le séparatisme culturel qui prend en otage la religion pour saper l'unité de notre société.

On voit donc un chemin se dessiner. Mener les grands débats pour partager la vision, proposer un nouveau pacte métropolitain, garantir l'aide de l'Etat et des collectivités et mobiliser les budgets européens. Améliorer la gouvernance en créant un conseil de développement, en sortant de la vieille démocratie participative et en renforçant les partenariats avec le monde économique, engager la ville dans la Troisième Révolution industrielle et construire un pôle solidaire Roubaix-Tourcoing-Wattrelos, créer un laboratoire de l'innovation sociale.

---

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	15
Concevoir un projet de ville, une entreprise nouvelle.....	15
Pourquoi le projet de ville ? .....	18
Le moment 2013.....	18
Un horizon 2030.....	19

Une suite ? .....	19
Méthodologie pour une démarche itérative .....	19
La ville industrielle inscrite dans une métropole .....	21
Un développement humain en retrait dans de nombreux espaces régionaux.....	21
Roubaix, colonie pénitentiaire ou laboratoire social ? .....	22
La crise de la ville industrielle.....	24
Une métropolisation défavorable .....	25
L'émergence de la politique de renouvellement urbain .....	26
Un effort global de renouvellement urbain exceptionnel.....	31
Une politique de l'habitat multi-cibles : réhabilitation, construction neuve, habitat insalubre .....	32
Le centre- ville.....	36
Le renouvellement des quartiers.....	39
Le cas paradigmatique de l'Alma .....	39
Les programmes de rénovation urbaine de Roubaix.....	41
La nouvelle frontière : Canal et Union .....	50
<b>Des politiques publiques volontaristes.....</b>	<b>53</b>
Le développement économique et l'accès à l'emploi .....	54
__La Zone Franche Urbaine en perte d'impact.....	54
Les pôles de compétitivité encore peu ancrés au territoire.....	55
La MIE et la Mission Locale : un dispositif en danger .....	57
Le développement par la culture .....	59
Le paradigme de la proximité .....	63
Un projet social affirmé dans ses thématiques, peu lisible dans sa globalité .....	65
Le projet éducatif global .....	66
Le projet social de santé.....	70
Le soutien à la société civile et aux associations .....	70
Une gouvernance complexe : politique de la ville et parties prenantes.....	72
<b>Les indicateurs sociaux symptômes d'une grande difficulté malgré ces efforts hors-norme .....</b>	<b>75</b>
L'évolution démographique .....	76
Taux de chômage et taux d'activité : une situation dramatique .....	78
Pauvreté et Précarité .....	83

<b>Comprendre les facteurs de difficulté</b> .....	86
Le poids de l'histoire du développement non-durable et l'impact de la crise de 2007 .....	87
La première cause des difficultés de Roubaix : son déclin économique.....	87
Une population mouvante : penser en flux 3 dynamiques.....	88
La dynamique migratoire .....	88
Les migrations habitat/travail dans un contexte de perte du poids métropolitain .	93
Les mobilités résidentielles, moteur de la ville .....	95
Les inégalités territoriales confirmées.....	99
L'observation des territoires à l'échelle de la métropole .....	100
Les quartiers de Roubaix : une identité complexe .....	107
Chapitre 2 .....	113
De la ville renouvelée à la régénération urbaine intégrée .....	113
L'émergence de la politique de ville renouvelée communautaire.....	113
La ville renouvelée 2 .....	116
Le développement par la culture .....	118
Les thèses de Richard Florida et leurs limites.....	120
La théorie du « 4° pilier ».....	122
Les droits culturels.....	123
La culture comme ressource stratégique.....	123
La régénération urbaine intégrée pour changer la politique de la ville .....	124
Une forte tension entre développement et solidarité. ....	125
Le social n'est pas un « volet » .....	125
La mixité sociale .....	127
La participation des habitants .....	128
Changer de modèle.....	132
Nous changeons de monde : la grande transformation .....	132
L'État-providence .....	133
La crise de l'Etat-providence .....	134
L'Etat social investisseur.....	136
Un nouveau modèle des politiques publiques .....	137
Pour un choc d'innovation sociale .....	139

Chapitre 3 : Horizon 2030, un nouveau projet pour Roubaix .....	144
Comment les acteurs jugent-ils le chemin accompli et quels sont les scénarii d'avenir ? .....	147
L'image de la ville .....	147
Optimisme mesuré, inquiétude marquée, angoisse de l'échec sur fond de désenchantement .....	149
Des résultats signalés mais aux effets souvent décevants .....	150
<b>Le temps de l'espérance. 1995/2001-2004.</b> .....	151
<b>Un temps d'incertitudes malgré les réalisations de la rénovation urbaine.</b> .....	151
Des éléments forts d'exaspération partagée .....	154
Les enjeux .....	160
Le contexte de renouvellement de l'action publique .....	161
La Région .....	165
<i>Les politiques du département</i> .....	166
Les enjeux par domaines .....	169
Trois scénarii .....	177
Scénario 1 : la cité de la pauvreté .....	177
Scénario 2 : la banlieue grise .....	178
Scénario 3 : la ville connectée .....	179
Les carrefours stratégiques .....	181
Débat numéro 1 : Roubaix et la métropole, de nouveau .....	181
Débat numéro 2 : Turbine d'insertion ou mixité .....	186
Débat numéro 3 : Capitale ou ville moyenne ? .....	188
Débat numéro 4 : Changer de cycle .....	188
La condition de la réussite, une composition sociale qui crée les conditions de l'insertion et de la cohésion .....	189
Insérer, attirer, retenir .....	190
Penser les nouvelles conditions de la mixité sociale et culturelle .....	190
Un nouveau récit roubaisien .....	191
La ville-bouclier : Protéger la population de la mondialisation néo-libérale par des politiques d'inclusion active et une forte cohésion sociale .....	191
La ville énergie : l'énergie de la ville, ce sont ses habitants .....	192
La ville des échanges et la nouvelle économie .....	193

La ville innovante : innover et organiser la transition .....	194
Chapitre 4 : vers un plan d'actions .....	196
Une nouvelle gouvernance .....	196
Créer un « Conseil de développement » avec les entrepreneurs et les citoyens de la ville .....	196
Le cluster de la Ville connectée .....	197
Faire de la communication du territoire un grand enjeu.....	198
Donner du pouvoir d'agir aux habitants et simplifier l'architecture de la démocratie participative.....	198
La pédagogie de l'excellence .....	200
Oser les labels, reprendre pied dans les réseaux .....	200
Faire de la motivation des agents une ressource .....	200
Construire une nouvelle organisation des services mutualisée, coopérative et numérique.....	201
Organiser l'ingénierie en team projet et la centrer sur les nouveaux programmes européens .....	201
Attirer et retenir, la bataille de la qualité .....	203
Faire de la propreté une bataille de mobilisation générale .....	203
Etendre la convention GUP des trois-ponts aux pôles d'appui de la rénovation urbaine et aux quartiers .....	203
Identifier 500 volontaires référents jeunes.....	204
Réduire l'attractivité négative tout en apportant aux roubaisiens une vraie amélioration de leur logement .....	204
Adapter le service public à l'hétérogénéité des publics.....	205
Le renouvellement urbain et l'habitat .....	205
Le centre-ville.....	205
Le campus gare et la gare.....	206
Les quartiers en bordure de l'Union : les « franges de l'Union et les boucles du canal » .....	206
Le PNRQAD .....	207
Le PRU 2 .....	208
Négocier un avenant du PLH 2.....	208
Favoriser l'accession très sociale à la propriété .....	210
Accueillir les nouveaux roubaisiens .....	210
Renforcer la place des étudiants dans la ville.....	210
Un projet économique réorienté vers l'emploi des roubaisiens.....	211

Engager le territoire dans la 3° révolution industrielle .....	211
Créer un leader roubaisien de l'insertion .....	211
Réorienter la coopération internationale et renforcer la mobilité internationale..	211
Anticiper les évolutions du modèle « maison de l'Emploi ».....	212
Gérer le dernier kilomètre dans les liaisons habitat/travail .....	212
Relancer une politique de non-discrimination .....	212
Une grande politique des cultures vivantes .....	213
Elaborer un agenda 21 de la Culture .....	213
Créer un évènement populaire du type « festival des habitants » autour de résidences et de pratiques amateurs .....	214
Roubaix, place publique de l'art urbain .....	214
Refonder le Projet de la Condition Publique et affirmer la vocation roubaisienne de leadership sur la danse.....	215
Soutenir les initiatives autour de la mémoire du travail et de l'immigration .....	215
Renforcer la capacité collective à affirmer la laïcité et gérer le fait religieux. ....	216
Des politiques sociales coordonnées et inclusives.....	218
Un projet social du territoire, une grande politique d'éducation et de jeunesse, cœur du contrat unique .....	218
S'engager progressivement dans le développement social local et l'auto-organisation accompagnée.....	218
Mettre en œuvre la priorité éducative à l'école et dans le sport.....	218
Roubaix, la « ville humaine ».....	219
Le pôle d'excellence de l'innovation sociale .....	219
Porter un grand projet d'évènement autour de la ville humaine et de l'innovation sociale.....	220
Annexes.....	222
Les guides d'entretien .....	222
Les entretiens et contributions écrites (72 dont 68 entretiens) .....	227

### **Remerciements**

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réflexion. Particulièrement Pierre Dubois, maire de Roubaix, pour sa confiance, Sarah Bennaceur, directrice de cabinet pour sa disponibilité, Ludovic Fonck, DGS, pour sa coopération.

Merci aux services pour le professionnalisme, à tous pour leur inventivité.

---

# Roubaix, ville fertile, un projet 2030

---

# Introduction

## Concevoir un projet de ville, une entreprise nouvelle

Si une ville a suscité rapports et études, c'est bien Roubaix. Qu'il s'agisse de ses réalisations ou des enjeux qu'elle illustre avec une acuité particulière, la ville de Roubaix est observée. Et pourtant la ville ne s'est jamais dotée d'un projet global qui serait le cadre de référence, le plan-guide de son action, en quelque sorte son masterplan.

### Le rapport Sordet dans les années 70

Le rapport Sordet dans les années 70 avait posé les bases d'une réflexion sur la stratégie de réponse au déclin du textile.

En effet, à partir de 1973, un sentiment dominant s'installe, celui de l'inquiétude devant le déclin de l'agglomération roubaisienne. Un certain nombre de rapports, de commissions vont proposer des éléments de stratégie. Ainsi le rapport de la COFROR en décembre 1973 réalisé par la Compagnie Française d'Organisation à la demande de la Commission des Communautés Européennes avec le concours du Syndicat Patronal Textile proposait de briser le cercle vicieux de Roubaix-Tourcoing : *« L'amélioration des infrastructures de communication diminuant les distances et le coût des transports en monnaie aussi bien qu'en inconfort, la mise en œuvre d'un effort spécifique d'urbanisme dans trois directions : accélération du programme de démolitions des courées, développement d'une politique foncière pour traiter des friches industrielles, construction de logements et d'équipements pour les immigrants, promotion et réhabilitation de l'industrie textile et diversification de l'emploi ».*

Mais c'est le rapport SORDET<sup>2</sup> réalisé par le CERES qui va être à l'origine du débat qui va préparer la mise en place d'une stratégie municipale de redéveloppement de la ville.

Tout en reprenant les axes décrits ci-dessus, le rapport aborde notamment la question de la présence d'une importante population immigrée. *« Nous pensons qu'il est nécessaire **que les problèmes posés par la présence des populations immigrées soient abordés de front** et qu'une volonté politique soit affirmée en la matière qui respecterait leur droit à la différence tout en cherchant à améliorer leurs conditions de vie en tenant en compte des capacités d'accueil de la commune et de l'agglomération. »*

---

<sup>2</sup> « Etude sur le devenir économique et social de Roubaix » publié le 2 février 1976

Le rapport SORDET ira même jusqu'à proposer « une cité internationale des travailleurs « sur le site de l'Union qui aurait le statut extra-territorial de la Cité Internationale de Paris et pourrait accueillir les étudiants étrangers, héberger les travailleurs immigrés afin de contribuer à améliorer les conditions de logement, à développer la formation des immigrés, à accueillir des étudiants étrangers et des activités universitaires, à renforcer les relations avec les pays d'origine. »

### **Le projet de territoire en 2000**

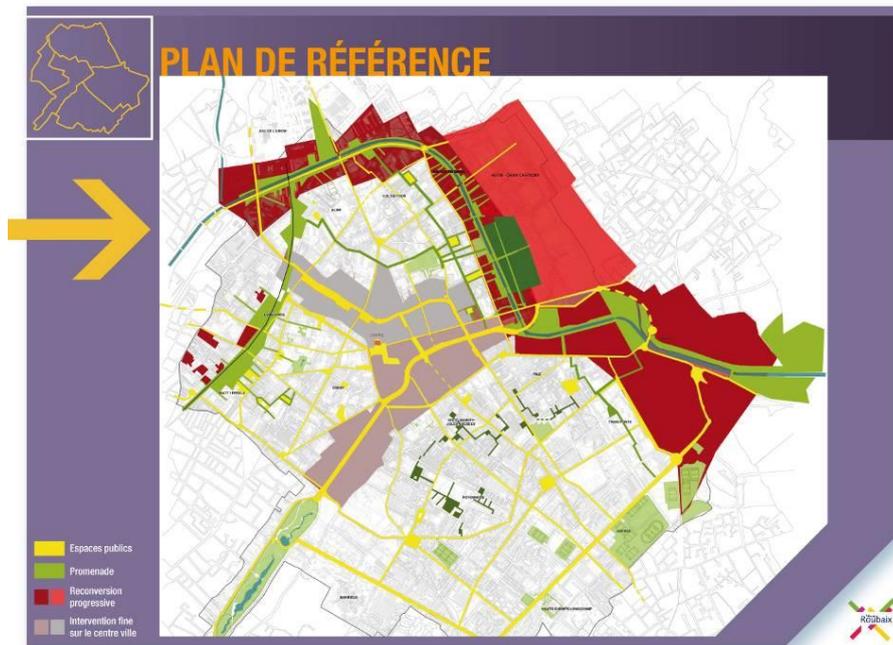
Les grandes politiques contractuelles, Politique de la ville, GPU, GPV, Zone Franche, ANRU..., ont fait l'objet de dossiers de synthèse précisant le diagnostic et les orientations stratégiques. Mais il s'agit de documents répondant au cahier des charges du programme, à vocation démonstrative, et qui ne s'appuient pas sur un document préalable.

C'est pourquoi, en 2000, un « projet de territoire » fut construit et délibéré pour inscrire les actions de la politique de la ville à l'échelle des quartiers dans une perspective plus large, celle du renouvellement urbain engagé dans les années 90. Cette première tentative a été diversement appropriée.

### **Le plan de référence en 2007**

C'est sous l'impulsion de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) que la ville s'est engagée dans l'élaboration d'un plan de référence. Ce document précieux a pour vocation d'être un plan guide du projet urbain de la ville. Il a l'intérêt de réunir dans une perspective d'ensemble des programmes et des opérations lancés en fonction des opportunités de financement, où la cohérence est présente mais insuffisamment explicitée et mise en perspective

Ce plan de référence a été confié à l'équipe Panerai-Petermüller, mandataire avec Empreinte, BL associés, GRECAM et finalisé en juillet 2008. Schématiquement, le Plan de référence propose un territoire organisé en 3 ensembles : le centre-ville qui va du Parc de Barbieux jusqu'au canal et la gare, les « quartiers » qui poursuivent leur rénovation et un axe Canal-Union, nouvelle frontière de la ville, perspective de la nouvelle économie et d'espaces publics durables.



Cette approche prolonge la brillante intuition de Christian Devillers qui, en 1994, dans une étude sur les « boucles du Canal » proposait un plan de référence aux projets des quartiers Nord et de l'Epeule prévus dans le cadre du GPU. Ce plan proposait de retourner les quartiers qui tournent le dos au canal, à l'époque friche industrielle à ciel ouvert, pour faire du canal l'axe de centralité du renouvellement urbain.



Le plan de référence de 2007 posait avec acuité une question émergente dans le projet de C. Devillers : comment tenir la cohérence entre la production d'une centralité de ville et l'émergence de l'Union-Canal, centralité de type nouveau ? Si on retourne les quartiers vers le Canal, de quoi le Centre est-il le centre ?

C'est pourquoi le plan 2007 tentait de résoudre cette contradiction en pensant un territoire multi-échelles dans ses temporalités.

Le plan de référence a fait l'objet d'une actualisation en 2011 qui sera présentée plus loin.

## **Pourquoi le projet de ville ?**

Si le plan de référence présente une stratégie (place de la ville dans l'agglomération, renouvellement urbain, espaces publics, habitat...) traduite sur le plan urbain, ce n'est pas son objet de

- décrire les conditions sociales et économiques de ce plan
- inscrire ce plan dans une vision à la fois culturelle et politique de la ville

Enfin, le plan de référence doit être actualisé, prenant en compte les premiers résultats de PRU (Projet de Rénovation Urbaine) et le nouveau contexte dramatique de la crise commencée en 2007 et qui a frappé vite et fort Roubaix.

## **Le moment 2013**

C'est le bon moment. D'abord parce que chacun le sent, et le but de ce rapport est aussi d'explicitier cette intuition, nous changeons de période.

C'est vrai à l'échelle de la ville : la fin du 3<sup>e</sup> mandat inauguré par René Vandierendonck et terminé avec Pierre Dubois indique un changement de cycle politique local. René Vandierendonck s'inscrit dans la lignée des « grands maires » qui marquent leur ville : Jean Lebas, Victor Provo, André Diligent ; son retrait n'est pas un évènement anodin, d'autant que les politiques qu'il a conduites, rénovation urbaine et Politique de la Ville sont dans leur phase de bilan d'étape et de projection.

En termes de politiques publiques, nous sommes aussi à une étape.

L'élaboration par l'agglomération du SCOT et de son PADD, à horizon 2030, et du SRADDT par la Région, est un moment de reconfiguration forte de l'action publique.

Les nouveaux programmes européens 2014/2020 prennent le relais de la programmation précédente, en même temps que le nouveau contrat de ville, contrat unique sera le cadre de la nouvelle politique de la ville de 2015 à 2020.

Mais encore plus largement, l'ampleur des changements qui affectent la société et l'économie, l'impact de ces mutations sur la capacité de l'état social de mener des politiques, tout indique que nous changeons de monde, que nous sommes dans une grande transformation plutôt que dans une crise, que nous devons anticiper un nouveau modèle de l'action publique.

Il y a bien un moment 2013

## **Un horizon 2030**

Pourquoi 2030 et pas 2020 ?

Ce rapport s'inscrit dans une perspective plus large, celle d'un changement de cycle de la vie du territoire roubaisien, qui implique de reprendre l'acquis pour le projeter dans une nouvelle séquence ; la DATAR avait engagé une prospective « territoires 2040 » et Lille Métropole mène une consultation internationale « Lille 2030 ». C'est cette vision que nous voulons produire pour Roubaix, dans un temps d'incertitudes qui nous engage à la prudence dans la projection. Aussi les propositions d'action de la 3<sup>e</sup> partie seront-elles à l'horizon 2020.

Il a une seule ambition : proposer une vision et un chemin et pour tout dire quelques motifs d'enthousiasme en ces temps de souffrance sociale, de fatigue et de désenchantement. Il se veut stratégique et dans un temps de bouleversement (et notre hypothèse est que « nous n'avons rien vu » !) il appellera des actualisations régulières

## **Une suite ?**

Ce rapport est une mise de départ. Il ne prétend pas avoir raison en tout. Il peut, doit être discuté, critiqué et amélioré.

Il appartiendra à ceux qui gouverneront de mettre ce rapport en débat : débat sur pour un diagnostic partagé afin de se mettre d'accord sur les enjeux, appel à contribution des citoyens, adoption d'un masterplan collectif.

C'est l'enjeu de 2014 en même temps que se mèneront les négociations essentielles au sein de la Communauté Urbaine pour actualiser et refonder le projet métropolitain.

## **Méthodologie pour une démarche itérative**

.

Pour rédiger ce rapport, j'ai réalisé près de 70 entretiens longs. On trouvera en annexe la liste des personnes interrogées et les guides d'entretien.

J'ai toujours reçu un accueil favorable et pu apprécier la grande compétence de mes interlocuteurs. Seuls Slimane Tir, qui a engagé le groupe des Verts sur sa position, Max-André Pick et Guillaume Delbar, René Vandierendonck n'ont pas souhaité s'entretenir avec moi.

Ces entretiens ont été complétés par la lecture de la littérature grise roubaisienne, une montagne !

Ce rapport ne vaut que s'il engage un débat collectif. L'heure est grave, la situation sociale et économique très préoccupante risque de mettre gravement en danger la cohésion sociale et le « vivre ensemble ».

Les acteurs interrogés, élus, cadres territoriaux, chefs d'entreprise, leaders de la société civile, expriment le besoin de redonner un sens à leur action ; face à la difficulté de la tâche, ils comprennent que « le monde change », que la crise n'est pas que conjoncturelle, que la ville est à un carrefour ; ils veulent un horizon, ni un pensum gestionnaire, (« il n' y a pas 2 solutions, 2 et 2 font 4 ») ni la poursuite mécanique de l'existant, ( nous sommes au milieu du chemin, poursuivons l'effort ») ni la fièvre messianique ( « nous sommes le laboratoire passionnant de la ville-monde ») mais un horizon crédible et qui cependant fasse sens, profondément.

C'est dans cette tension entre le besoin d'utopie et l'exigence du possible que tente de se tenir ce rapport.

# Chapitre 1 : diagnostic

---

Actualiser le diagnostic de la ville oblige à traiter une documentation inflationniste. J'ai tenté d'aller à l'essentiel. Je me suis démarqué d'une tendance, inscrite dans la tradition, à asséner des faits sans aller jusqu'à proposer un schéma explicatif ; pourtant que vaut un taux de chômage en soi ? Comment expliquer un taux de pauvreté sans observer les mobilités résidentielles qui modifient la composition de la population : une population qui s'appauvrit ou un territoire qui attire les populations pauvres ?

Enfin, il a fallu se démarquer d'une tendance forte au misérabilisme : voir la part sombre de la ville sans identifier ses forces et ses potentiels.

## **La ville industrielle inscrite dans une métropole**

On ne peut comprendre la ville sans l'inscrire dans un espace et prendre en compte une histoire qui est à la source des caractéristiques actuelles

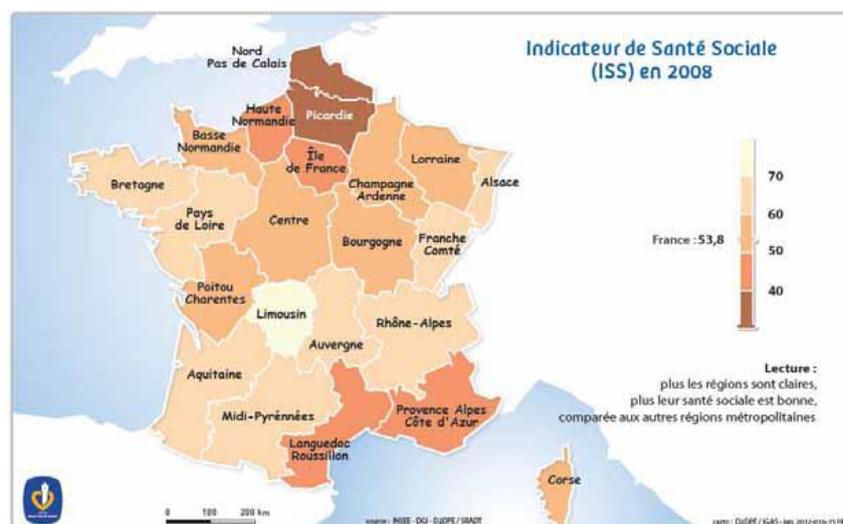
L'espace, c'est le fait d'être partie prenante d'une région, bastion historique de l'industrie, disloquée par la crise de désindustrialisation dès les années 70, engagée dans une reconversion qui n'a pas encore réduit le différentiel d'attractivité de la Région : accueil de jeunes diplômés, charge sociale, niveau de formation. De nombreux indicateurs sociaux de la ville reflètent avec un effet de loupe ceux de la Région, et Roubaix partage avec de nombreuses communes un profil social accentué ( Maubeuge, Denain, le bassin Minier)

## **Un développement humain en retrait dans de nombreux espaces régionaux**

## Le Nord-Pas de Calais 22ème région française au regard du développement



## Le Nord-Pas de Calais 22ème région française selon l'Indicateur de Santé Sociale



Roubaix est aussi une ville de moins de 100 000 habitants dans une métropole lilloise de plus d'un million. Cette métropole présente un profil atypique : alors que la plupart des métropoles s'organisent selon une logique centre (capitale)/périphérie (banlieue), la métropole lilloise a une capitale sous-dimensionnée, en comparaison des normes européennes, et plusieurs villes de capacité moyenne, dont Roubaix, qui lui donnent un caractère polycentrique. Sa situation transfrontalière est une autre originalité.

## Roubaix, colonie pénitentiaire ou laboratoire social ?

Roubaix a acquis ses traits caractéristiques au 19<sup>e</sup> siècle : une croissance industrielle à un rythme qu'ignore en général la France, autour de la mono-industrie

<sup>3</sup> Projet d'actualisation du SRADDT, « objectif 2030 », dossier de consultation, Janvier 2013

textile, a construit un paysage caractéristique.<sup>4</sup> La révolution industrielle a enroulé les quartiers autour des usines, sans plan d'urbanisme préalable. L'urbanité produite impose des centralités de quartiers, qui enserrant un centre-ville qui s'affirme difficilement. Le Canal qui contourne les quartiers Nord aligne les usines, l'habitat est dominé par un parc privé populaire de mauvaise qualité, maisons sur rue étroites et courées. La densité est exceptionnelle, les conditions de vie déplorables.<sup>5</sup>

Un tel développement ne pouvait se faire sur la seule base de l'accroissement naturel de la population. Il a fallu faire appel à la main-d'œuvre du plat-pays dès la période proto-industrielle. Les besoins exponentiels ont conduit à élargir l'aire de recrutement en sautant la frontière vers la Flandre et la Wallonie, puis plus loin, polonais, italiens, portugais, espagnols, et enfin maghrébins dès les années 50.

La ville industrielle est ce territoire dédié à l'usine, d'une densité exceptionnelle, où les conditions de vie sont dramatiques, où l'industrie organise l'entrée rapide des jeunes à l'usine et donc leur faible scolarisation, où les salaires assurent au mieux la stricte reproduction de la force de travail, où tout accident de la vie fait basculer une famille dans l'indigence.

Il faut le dire : Roubaix fut d'abord une colonie pénitentiaire.

La gravité exceptionnelle de la question sociale a conduit, d'une part, à un affrontement de classe marqué par des grèves d'une longueur exceptionnelle (1880, 1930-31...) et à la constitution d'un fort mouvement ouvrier qui s'est traduit tôt dans l'histoire sur le plan politique, d'autre part par l'expérimentation continue de réponses à la crise sociale, du paternalisme patronal au socialisme municipal en

---

<sup>4</sup> Giblin-Delvallet évoque l'image d'une « cité-usine » : En 1800, elle compte 8000 habitants dont 3 000 ouvriers ; vingt-cinq ans plus tard, la population est estimée à 20000 habitants, puis 35000 en 1851, 50000 en 1861, plus de 75000 en 1872, et 125000 environ à la veille de 1914. La croissance de cette « ville-usine » est sans égale en France.

<sup>5</sup>Bâties à la hâte, aux moindres frais, les courées ont conservé les tares imputables à leurs origines. Comme le terrain en « front à rue » était le plus coûteux, les bâtisseurs ont acheté des terrains de deuxième zone et ne les ont fait communiquer avec la voie publique que par un étroit passage, un simple couloir, véritable boyau plongé, la nuit, dans une obscurité totale. Les courées sont construites sur des terrains enclavés, dans le cœur même des villes, à proximité des usines, ce qui n'était pas un mince avantage à l'époque où les journées de travail étaient particulièrement longues - quinze heures environ - et où aucun moyen de transport individuel ou collectif n'existait. Les courées sont donc souvent enchevêtrées, accolées aux ateliers des usines, communiquant parfois les unes avec les autres.

Le terrain exigü réservé à chacune des maisons - 30 m<sup>2</sup> en moyenne - ne permet la construction que de petites pièces. Au rez-de-chaussée, elles sont le plus généralement au nombre de deux ; l'une, en façade, tient lieu de salle à manger et de chambre, l'autre, à la suite, ouverte sur une minuscule arrière-cour, tient lieu de cuisine et de salle de bains, l'évier de la cuisine servant de lavabo. Parfois, un baraquement sert de latrines, vidangées quand la fosse est pleine - ce type de latrines sert d'ailleurs à une rangée de maisons. L'étage se réduit le plus souvent à un grenier mansardé sous la toiture, où l'on a tant bien que mal cloisonné deux petites pièces, mal aérées par une étroite lucarne, mal protégées du froid et de la pluie par des tuiles disjointes. L'eau courante est encore l'exception dans les maisons ; en général, il existe un ou deux points d'eau par courée, pour les eaux usées, une rigole est creusée face aux maisons, au milieu du terre-plein central, espace de jeu des enfants, où les femmes font la lessive, où les hommes réparent leur vélomoteur ou bricolent. Dans ces logements sans cave ni vide sanitaire, l'humidité règne en permanence. Le soleil ne parvient jamais à l'assécher : dans 35 % des courées il ne pénètre jamais, dans d'autres deux à trois heures par jour, car les rangées de maisons font quelquefois face à un mur d'usine, haut de douze à quinze mètres, dont elles ne sont séparées que par un passage de deux ou trois mètres de largeur. »

passant par le mouvement des coopératives. Cette forte action sociale s'est concentrée sur le problème numéro 1 de la ville : le logement dégradé. Mais Roubaix porte encore aujourd'hui les stigmates de cette question sociale : la reproduction sociale de la pauvreté (des travailleurs pauvres aux exclus de l'économie contemporaine) se traduit encore maintenant dans le domaine de la santé et celui de la formation.

Cette formation historique est entrée en crise dans les années 50.

## La crise de la ville industrielle

Ce fut d'abord une **crise économique**, hémorragie lente dont le rythme cache l'ampleur, à la différence des crises sidérurgiques. Dès le milieu des années 50, suite à la guerre de Corée, les productions traditionnelles déclinent, d'autres producteurs mondiaux apparaissent. Le marché commun oblige l'industrie à transformer ses formes organisationnelles : de grands groupes apparaissent, comme Prouvost - Masurel, tandis qu'un secteur de PME perdure; ce secteur retarde la nécessaire modernisation technologique en faisant appel à une main-d'œuvre peu qualifiée, issue de l'immigration : les bas salaires et l'intensification des mauvaises conditions de travail compensent le retard technologique.

D'autres industriels réorientent leurs capitaux vers des secteurs tertiaires plus prometteurs : la Vente par correspondance, avec la Redoute et d'autres, la grande distribution avec Auchan, concept nouveau d'hypermarché en périphérie. La Redoute naît à proximité de l'Alma-gare. Le premier Auchan tire son nom du quartier où il s'implante : les Hauts-champs.

A la crise industrielle s'ajoute **la crise urbaine** :

Le plan d'ensemble de la ville rend difficile son adaptation : la ville est mal desservie par la route, le centre est incertain, les quartiers tendent à rester repliés sur eux-mêmes, la densité rend rares jardins et stationnements, les espaces publics se dégradent.

L'habitat ancien traditionnel devient au bout de cent ans globalement obsolète. L'habitat insalubre progresse; les besoins sont immenses.

Crise industrielle et urbaine créent les conditions d'une **crise sociale** d'ampleur inégalée : la période industrielle a produit durablement 2 caractéristiques : une pauvreté endémique et « quasi-héréditaire », un niveau éducatif et culturel médiocre. L'industrie appelait des bras et le patronat encourageait les mises au travail précoces. La scolarisation et la formation étaient donc peu valorisées, voire découragées.

Les années 80 vont sensiblement aggraver la situation : maintien de la pauvreté, montée du chômage de longue durée. A un taux de chômage de 30%, il faut ajouter la masse de ceux qui sont sortis des statistiques, n'étant plus considérés à la recherche d'un emploi, ainsi que la masse des contrats aidés et publics en formation.

Cette crise touche deux catégories de couches populaires :

Les éléments en voie de désagrégation de la classe ouvrière traditionnelle voient s'écrouler leur univers de référence. Leur vie quotidienne est marquée par l'anomie : isolement social et dégradation sanitaire, pour les plus faibles d'entre eux.

Les nouvelles populations issues de l'immigration, essentiellement maghrébine, arrivées massivement dans les années 60 et le début des années 70 se retrouvent saisies dans une dépression historique. Venues pour le travail et du fait des capacités d'accueil en matière de logement accessible, elles se retrouvent exclues économiquement : les parents vivent les licenciements de masse, les enfants qui accèdent aux diplômes subissent le chômage aggravé par la discrimination.

Ces 2 catégories cohabitent dans les mêmes quartiers populaires : pour les uns, la présence de l'immigration est le symptôme et le bouc émissaire de leurs difficultés et de leur descente sociale, pour les « immigrés », le mouvement historique d'ascension sociale les amène à entrer en concurrence avec les couches traditionnelles, même si ce mouvement est contrecarré durablement par la crise.

Cette crise globale fait de Roubaix un espace atypique. Si la ville émerge dès le début à la Politique de la Ville, elle ne correspond que très partiellement à la cible de cette nouvelle politique publique, les grands ensembles périphériques des années 70. Le cœur du problème est la présence massive des quartiers textiles dans un schéma urbain obsolète. Et cette crise urbaine qui a sa propre temporalité ne se comprend pas sans le déclin économique de la ville industrielle. La nécessité de « tordre » la norme nationale pour adapter la politique de la ville aux caractères propres de la ville, l'impact négatif des segmentations excessives des politiques publiques entre social, urbain et économique vont durablement constituer des enjeux de mise en cohérence politique.

De plus, la ville de Roubaix échappe aux classifications ; socialement elle est une « banlieue » avec pourtant des quartiers résidentiels ; mais elle est aussi en situation de centralité secondaire et ne correspond donc pas au caractère périphérique de la banlieue. Ville moyenne par sa taille, elle est un « quartier urbain » de la 4<sup>e</sup> métropole de France. Aussi la configuration originale de la métropole lilloise pèse radicalement sur Roubaix.

## **Une métropolisation défavorable**

La métropole lilloise est atypique. Sa ville centre est de taille modeste et fut longtemps concurrencée par les 2 villes textiles, laine et coton, du versant Nord. Ce caractère polycentrique entre 3 pôles a été bouleversé par la naissance de la Ville Nouvelle et une politique d'investissements qui a privilégié un axe Sud-Ouest.

A la fin des années 60, la Communauté Urbaine de Lille est créée. Dans le même temps, l'Etat aménageur décide de créer à l'est de Lille une ville nouvelle, Villeneuve d'Ascq. Le relatif désintérêt des élus roubaisiens pour la prise de décision communautaire, la volonté du patronat local de maintenir une situation de quasi-mono-industrie pour maintenir les rapports de force antérieurs et la pression sur les salaires, vont aggraver la situation roubaisienne : avec les Universités à Villeneuve d'Ascq, la ligne de métro qui relie Lomme, Lille et la Ville Nouvelle est le signal d'une tendance lourde : les nouvelles couches moyennes se regroupent sur la Ville Nouvelle, les populations solvables quittent les centres et quartiers anciens, les investissements publics se concentrent sur l'ouest et l'est de la métropole quand l'effort de rattrapage aurait dû se diriger vers le versant nord-est, le développement va au développement, et sur d'autres morceaux de territoire, la pauvreté et

l'exclusion se concentrent. Les décisions de l'Etat central et de la Communauté ont renforcé la polarisation entre territoires et Roubaix, sur la majeure partie de son territoire se spécialise dans la concentration et le traitement de l'exclusion métropolitaine : les populations solvables quittent le territoire, laissant la place aux pauvres, le coût fiscal s'alourdit : les charges de gestion urbaine et d'action sociale grimpent quand 2 ménages sur 3 sont non-imposables.

## L'émergence de la politique de renouvellement urbain

Comment s'est organisée l'action publique face à ce désastre lent et de ce fait peu spectaculaire ?

Là encore, l'histoire pèse de tout son poids.

Dès 1880, suite aux grèves qui ont marqué la ville pendant plusieurs mois contre des baisses de salaires, Jules Guesde commence un travail d'implantation qui aboutit à son élection comme député en 1892. La ville est prise par une liste largement ouvrière du Parti Ouvrier Français. La cité radieuse du socialisme invente un socialisme municipal avec Jean-Baptiste Lebas, maire, résistant et ministre du travail du Front populaire.

Dans l'après-guerre, le paritarisme organise entre la municipalité et le patronat la convergence et la complémentarité des interventions ; avec l'instauration du 1% patronal, le patronat investit dans la maîtrise et la modernisation de l'habitat. D'un côté, il investit dans un parc social neuf susceptible de fixer les populations qualifiées et solvables par l'amélioration de leurs conditions de vie, de l'autre, via le CAL-PACT, sa version sociale prend en charge les questions de l'habitat insalubre des courées : s'il s'agit officiellement d'éradiquer ces « chancres », la réalité est plus complexe ; d'une part, l'ampleur de la tâche impose la gestion d'une file d'attente et des actions de maintenance des maisons en cour, dans l'attente des constructions neuves. Le délai d'attente est utilisé pour encadrer socialement les populations afin de les adapter à leur logement futur par des activités d'économie familiale et sociale. Détruire, maintenir à titre provisoire mais aussi tout simplement conserver dès lors que des familles sont jugées inadaptées aux logements modernes ou qu'il faut héberger des nouveaux immigrés sans moyens et indésirables. Le patronat contrôle

---

<sup>6</sup> Les grands investissements de l'Etat réalisés entre 1960 et 1980 ne concernent que très indirectement les villes du versant Nord-est :

- canal à grand gabarit : 319,8 millions de francs- autoroutes : 319,4 millions de francs ;
- CHU de Lille : 35,8 millions de francs ;
- ville nouvelle : 253,4 millions de francs ;
- enseignement supérieur : 457,7 millions de francs.

La ville nouvelle est bien le premier pôle de développement au sein de la métropole, ce que montre la comparaison des investissements de l'Etat au cours des années 1978-1979-1980 entre Lille, Villeneuve-d'Ascq, Roubaix et Tourcoing :

Roubaix	41 997 000 francs
Tourcoing	16 949 000 francs
Villeneuve-d'Ascq	104 250 000 francs

ainsi non seulement les investissements dans l'habitat, mais aussi le rythme d'évolution et les clés de segmentation des couches populaires, inscrivant dans le paysage une répartition entre d'une part les ouvriers qualifiés base de la compétence collective textile et de l'électorat SFIO, et d'autre part les pauvres, quart-monde et tiers-monde mêlés. La municipalité qui du temps de JB Lebas avait été à la tête de l'innovation avec la création d'HBM (Habitations à bon marché) de qualité, notamment au Nouveau Roubaix, récupère via le petit office HLM la conduite des opérations risquées voire ruineuses. La sous qualification de l'office sera éclatante lors de la reconstruction de l'Alma gare.

A cela il faut ajouter la croyance dans l'éternité de la puissance textile : si en 1911, l'exposition internationale textile avait marqué l'apogée roubaisien, les années 60 perpétuent par des rites la croyance en l'immuable : en 1957, la Reine d'Angleterre est reçue par la maire Victor PROVO et par Albert PROUVOST, patron de la puissante Lainière ; et en 1969, la Ville fête avec faste le 500<sup>e</sup> anniversaire de l'octroi de la Charte des drapiers, cérémonies consensuelles juste un peu gâchées par des manifestations de mal-logés protestant contre l'habitat insalubre. Toutes les tentatives de reconversion de l'industrie textile seront contrecarrées par une classe politico-économique attachée au statu quo. Il faut ajouter que le Maire s'abstient d'intervenir dans les stratégies économiques du fait que dans le partage du travail instauré, la municipalité se cantonne à la gestion sociale de la ville.

### **De la rénovation urbaine à la politique de la Ville**

C'est dans ce contexte que s'engage la première phase du processus de modernisation de la ville. En 1957, il est décidé de raser le populeux quartier des Longues Haies, près du Centre-ville et d'engager en échange la tertiarisation du Centre avec le centre commercial Roubaix 2000 et la construction de quartiers d'habitat social : ZUP des 3 ponts, Edouard-Anseele, Hommelet.

L'idéologie qui préside à cette modernisation est forte et partagée : le progrès est représenté par le confort « moderne » qui améliore les conditions sanitaires en apportant lumière et eau chaude. Ces préoccupations ne sont pas inutiles quand on connaît le tribut payé par les enfants au manque d'air, de soleil et d'hygiène des courées : tuberculose, dysenterie et gastroentérite. L'idée du progrès se confond avec un crédo hygiéniste qui se repère aussi dans les grandes réalisations municipales socialistes : le centre aéré et la Piscine ; les préoccupations de moralisation de la classe ouvrière, la création d'un « homme nouveau » discipliné et rationnel, ne sont pas absentes. L'idéologie socialiste roubaisienne est très marquée par ces préoccupations hygiénistes que partage le patronat.

Cette rénovation urbaine (« on rase, on construit du neuf ») sera un échec relatif : sur le plan économique, le centre commercial est dès son ouverture un échec tant s'y accumulent erreurs de conception sur le plan de la sécurité, de la structure juridique, du sous-dimensionnement de la locomotive que devait représenter le supermarché, et de l'urbanisme (le Centre coupe la liaison historique entre le centre et le sud de la Ville).

Sur le plan urbain, les nouveaux ensembles se dégradent et vieillissent rapidement, provoquant la fuite des populations solvables.

Sur le plan sociologique, les destructions autoritaires et les relogements bureaucratiques éclatent les réseaux de sociabilité traditionnels et disséminent les situations sociales désormais alourdies par l'anomie : la carte des relogements des Longues Haies est celle des quartiers en politique de la ville !

L'arrivée de la municipalité d'Union de la gauche de Pierre Prouvost constitue une rupture dans la tradition roubaisienne. Elle se signale par une triple volonté :

- Volonté de moderniser la gouvernance locale en promouvant des formes alors inédites de concertation comme les comités de quartier, sur fond d'idéologie modernisatrice technocratique volontiers perçue comme hautaine et condescendante
- Mobilisation pour rattraper le retard pris sur les enjeux métropolitains en constituant des outils de redéveloppement économique comme le SIAR , et un regroupement des maires du versant Nord-Est. Cette mobilisation multiforme sera incontestablement le premier rebond de la ville, même si c'est la municipalité d'A. Diligent qui en cueillera les plus beaux fruits.
- La voie de la rénovation urbaine n'est pas, sur le fond, remise en cause : la ville veut accueillir des équipements universitaires en requalifiant des friches industrielles, s'engage dans l'aménagement culturel du territoire, poursuit la RHI, Résorption de l'habitat insalubre, pour ouvrir de nouvelles voies et tertiariser. Mais cette stratégie a rencontré précédemment un obstacle inédit : les habitants de l'Alma Gare s'opposent aux rénovations, imposent le respect des habitants et l'hypothèse de leur maintien, puis négocient un schéma directeur mixant constructions neuves et réhabilitations. Si localement ils bloquent une rénovation urbaine où les résidents sont des pions dociles, c'est nationalement que l'écho de ces luttes urbaines est majeur. Dès la fin des années 60, années de résistance, pendant les années 70, années de négociation, et jusque dans les années 80, années de gestion des nouveaux équipements, les formes d'organisation qu'ils inventent vont inspirer la toute nouvelle politique de la Ville qui prend son essor en 1982/3.

Après avoir expérimenté les premières opérations HVS (Habitat vie sociale), Roubaix est un des 9 puis 15 premiers sites de la politique de développement social des quartiers et le rapport Dubedout qui inaugure cette nouvelle politique fait un large écho aux expériences de l'Alma. On peut dire que Roubaix a donné naissance à la politique de la ville.

L'arrivée à la mairie d'André Diligent en 1983 est pour la gauche un traumatisme : cette victoire met fin à un siècle d'hégémonie socialiste sur fond de crise urbaine. L'émergence de l'enjeu sécuritaire a lourdement pesé dans l'ambiance pré-électorale ; les questions de l'immigration sont massivement associées. Le maire démocrate-chrétien saura cependant éviter le risque du populisme.

Tout en bénéficiant des équipements engagés par la municipalité précédente, il poursuivra un travail de plaidoyer constant auprès de l'Etat et de la CUDL pour obtenir en réparation les moyens financiers nécessaires au redressement de la ville. Ses positions nationales seront une précieuse ressource de cette stratégie.

Il saura incarner sur un mode humaniste dépolitisé le soutien aux nouvelles politiques publiques de la ville et d'intégration ; sur ce plan, il incarne une figure morale tournée vers le dialogue, l'écoute et la tolérance ( terme qu'il n'aimait pas).

Fortement aidé par son plus proche collaborateur qui lui succédera en 1994, il tentera sans grand succès une stratégie de nouvelle centralité économique nourrie de nouvelles technologies, symbolisée par l'Eurotéléport.

Sur le plan politique, il a l'habileté de reprendre à son compte le registre dépolitisé classique de la droite, incarné par le mot d'ordre « Mon parti, c'est Roubaix », la logique de compromis de la SFIO de Victor Provo, l'aspiration à la participation de franges de la population, pour pratiquer tantôt le dialogue républicain, tantôt l'ouverture à des personnalités issues de la société civile ou venant de la gauche sur le thème de la municipalité de « salut public ». Ce thème prend force à l'aune de l'extrême risque de la situation et de la faiblesse politique et conceptuelle de la Gauche.

Son successeur, René Vandierendonck, investi en 1995 par l'UDF et le RPR condensera les tentatives de ses prédécesseurs dans un projet global, intégré, qu'il négocie d'abord avec la Communauté Urbaine et avec l'Etat.

Ce projet sera d'autant soutenu qu'il semble être celui de la dernière chance : la situation s'est dégradée et les scores du Front National font craindre une catastrophe politique pour la métropole et la Région.

### ***L'émergence de la politique de ville renouvelée communautaire***

Ce projet s'appuie sur un diagnostic stratégique qui implique des ruptures dans les priorités d'action et leurs modes opérationnels

Faisons un raisonnement simple : comment réduire le chômage et la pauvreté de la population roubaisienne ? L'histoire des politiques publiques de Roubaix est celle des réponses apportées à cette seule question.

Dans un premier temps, on estime que la solution se trouve dans le retour de l'activité économique pour compenser les emplois perdus du textile : c'est la stratégie des zones d'activité, des centres de nouvelles technologies, de la tertiarisation. Que constate-t-on ? Les emplois reconquis ne profitent pas aux roubaisiens. En effet, ceux qui habitent Roubaix n'y travaillent pas (et souvent ne travaillent pas), ceux qui travaillent à Roubaix n'y habitent pas.

Il est donc nécessaire d'améliorer les conditions d'insertion de la population roubaisienne ; l'accent est mis alors sur la formation, l'insertion économique et divers types de médiation. Que constate-t-on ? Le chômage se maintient à un niveau élevé, malgré les succès remportés pour faire accéder à l'emploi durable des chômeurs de longue durée.

Les roubaisiens en situation d'exclusion ou de précarité économique, n'ont de cesse, dès que leur situation s'améliore, de rechercher un logement plus confortable et des conditions de scolarisation plus favorables pour leurs enfants. Ils quittent donc Roubaix dont l'offre ne satisfait pas à ces conditions. Le taux de chômage se maintient, mais ce sont en partie de nouveaux chômeurs. Paradoxalement, plus le dispositif d'insertion est efficace, plus la fonction métropolitaine assignée à Roubaix de turbine de l'exclusion s'accélère.

Apparaît donc la nécessité d'une troisième stratégie : il s'agit d'améliorer la situation urbaine pour maintenir sur place les populations solvables et attirer de nouveaux habitants. C'est la stratégie du renouvellement urbain : améliorer l'offre de logements par la réhabilitation et les constructions neuves, moderniser l'offre

éducative, garantir la qualité des espaces publics, leur propreté et leur sécurité. Mais on voit vite que le renouvellement urbain sans l'intégration sociale conduit à une situation précaire où des îlots de prospérité reconquise, encerclés d'une nappe de pauvreté, ne peuvent fonctionner qu'en organisant des dispositifs sécuritaires vite excessifs.

De cette fable il ressort que développement économique, insertion et action sociale, et renouvellement urbain doivent être menés de front, c'est à dire intégrés de manière systémique et traduits spatialement.

Ce diagnostic stratégique a conduit à construire la notion de **ville renouvelée**,<sup>7</sup> terme générique qui désigne l'intervention métropolitaine sur les enjeux signalés : la notion de ville renouvelée vise à définir une stratégie d'agglomération et une méthodologie de projet complexe ; son principe de base en est simple : certains territoires ne se renouvellent plus : le marché ne remplace pas les valeurs détruites en terme de commerce, économie, habitat, ressources humaines ; la valeur territoriale se déprécie, le cycle de la concentration de l'exclusion s'enclenche. En même temps, la tendance lourde à « étaler » la métropole par l'extension spatiale : construction de zones pavillonnaires en périphérie, zones d'activité à la sortie d'une bretelle d'autoroute, hypermarchés et multiplexes produisant une ville émergente tendent à vider les centres ; de ce fait, les charges d'équipement et de gestion urbaine de la Métropole s'alourdissent comme le coût social ; la stratégie de Ville renouvelée vise notamment à mettre en place une stratégie foncière visant à libérer et rendre accessible le foncier de centralité en neutralisant le différentiel de coût entre celui-ci et le foncier de périphérie, moins cher puisque libre, accessible et viabilisé.

L'action publique vise à relancer l'investissement privé par des investissements publics judicieux, c'est à dire susceptibles d'inverser la tendance, de transformer le cercle vicieux en cercle vertueux, de faire levier par leur juste positionnement stratégique. L'investissement public vise donc le retour des mécanismes de marché ; il constitue une économie sociale de marché fondée par un partenariat public/privé.

Si Roubaix a été le terrain de construction de cette démarche, elle en est aussi l'applicatif privilégié. Le projet stratégique de la municipalité est en effet le suivant :

- A contrario des stratégies précédentes, mettre la priorité sur le centre-ville, en lui donnant par un projet d'aménagement global une forte identité fondée sur des espaces publics de grande qualité, une accessibilité assurée par la ligne 2 du Métro, une forte personnalité commerciale ( un centre commercial autour d'un hyper de centralité et un ensemble de magasins de fabriques), puis culturelle (dès lors qu'on adopte une focale large pour définir la centralité roubaisienne en y intégrant 3 pôles culturels : le Colisée, Olympia du

---

<sup>7</sup> Roussel (F.X.) « Toute l'ambition de la "ville renouvelée" tient dans ce défi. La "ville renouvelée" doit répondre à la ville reléguée, à la ville ignorée, parfois perçue comme une non-ville : celle des quartiers et morceaux de ville en perdition. Mais elle doit aussi s'inscrire dans une réflexion plus prospective et anticipatrice, qui permette de dessiner et de raconter la ville de demain. L'ampleur du défi impose une grande modestie. Reconnaissons, que sans avoir été vains, les efforts déployés jusqu'alors n'ont pas permis d'enrayer la spirale de l'aggravation des situations économiques et spatiales de ces territoires et le désespoir social de ses habitants. Reconnaissons que ce qui est en jeu dépasse la simple réparation ou le retissage des liens sociaux mais touche une interrogation de fond qui est celle de la question urbaine du XXIème siècle. Face à ces enjeux, le concept de "ville renouvelée" entend dépasser les réponses apportées jusqu'alors. Il ne s'agit pas de refaire une ville ou de faire une ville nouvelle. Il s'agit de renouveler une ville, riche de ses habitants et de son histoire. »

Nord , qui héberge le Centre chorégraphique national, et qui dispose avec les studios Roussel installés dans une friche réhabilitée avec succès des outils nécessaires à son développement, au coeur du quartier de l'Epeule, quartier populaire qui jouxte le centre, le site à proximité de la gare qui unit le Musée André Diligent installé dans la Piscine rénovée et l'ENSAIT (école nationale supérieure des arts et industries du textile) et la Condition Publique, au bord du quartier du Pile, autre bastion populaire de la Ville, qui ouvre en mai 2004 selon un concept de nouvel équipement culturel dédié à la culture contemporaine multiculturelle .

Cet objectif central est complété par la poursuite de la restructuration des quartiers Nord et Est de la ville à travers diverses procédures comme le GPU et le GPV. Mais le credo implicite du Développement Social des Quartiers qui vise à restaurer la ville, à partir du local vécu par les habitants, le quartier et en se fondant sur leurs capacités d'initiatives, est rejeté, plutôt pour sa faible efficacité que pour des raisons idéologiques.

- S'inscrire dans le projet métropolitain non plus en opposition pour réclamer son dû par une compensation des investissements, mais comme composante réussie de la métropole lilloise. Symboliquement, le Maire accepte que la CUDL devienne LMCU, soit «Lille Métropole communauté urbaine», acceptant, en comparaison des désignations historiques, telles que Lille-Roubaix- Tourcoing, l'effacement symbolique de la ville derrière la capitale régionale. Cet effacement symbolique a plusieurs explications dont la première est de signaler l'adhésion à un système stratégique d'alliance dont la Métropole est le pivot, avec la Communauté et le Comité Grand Lille, mais aussi prendre acte sur le registre de l'efficacité de la nécessité de l'échelle métropolitaine comme unité minimale pour traiter les questions économiques et d'habitat et exister internationalement...
- La conduite politique du Maire est dominée par ce registre de l'efficacité pragmatique, registre qu'il applique tant à la mobilisation des ressources (GPU, GPV, Zone Franche...Tous les dispositifs sont asservis et pour ce faire « tordus » en y imposant des usages dérogatoires pour servir le projet, véritable boussole de l'action publique), qu'à la construction des alliances politiques.

Maire de 1994 à 2011, il entre dans l'histoire locale comme un maire bâtisseur, qui a osé penser et réussi à engager un renouvellement global d'une ville dont se détournèrent les décideurs locaux, effrayés de l'ampleur de la tâche. La politique de la ville et les politiques sociales sont alors passées de la fonction de « *containment* » à celle de rénovation de l'action publique. Et la ville où il reste beaucoup à faire est passée des soins palliatifs au service de réanimation. Elle est désormais engagée dans une longue convalescence qui reste menacée par la rechute de crise.

## **Un effort global de renouvellement urbain exceptionnel**

Il est temps désormais après ces nécessaires mises en perspective historique de décrire les actions et les résultats obtenus.

## **Une politique de l'habitat multi-cibles : réhabilitation, construction neuve, habitat insalubre**

### ***Un diagnostic historique***

L'histoire le montre : la question roubaisienne, c'est le mal-logement. Elle mobilise les efforts depuis un siècle, dès la construction des premiers HBM.

En même temps, la « prise de conscience patrimoniale » va transformer le regard sur cet habitat : non seulement les maisons bourgeoises sont valorisées, mais le mouvement des lofts « made in Roubaix » va investir des friches auparavant condamnées à la destruction ; même les maisons d'employés sur rue et quelques courées sont symboliquement mises en valeur et paraissent porteuses de dynamiques de marché positives.

### ***Un PLH 2 plus offensif mais avec une forte charge sociale***

Le Plan local de l'Habitat 2 de Lille Métropole prend en compte l'évolution du nombre de ménages : (entre 3500 et 4300 ménages supplémentaires par an), les besoins de renouvellement du parc (4100 démolitions notamment dans le cadre du PRU), le taux de vacance constant (6,8 %) pour se fixer un objectif de 6000 logements par an (logement social, abordable et libre)

Pour répondre à la diversité des besoins, la délibération cadre de politique locale de l'habitat de 2008 a proposé que l'objectif de 6000 logements se répartisse de la manière suivante : un tiers de logements sociaux (PLUS, PLAI), un tiers de logements intermédiaires (PLS, accession à prix maîtrisé), un tiers de logements libres (locatif privé et accession libre).

La délibération cadre issue du grand débat logement a défini la mixité sociale à travers des programmes de logements comportant un minimum de 30% de logements locatifs sociaux financés en PLUS et PLAI dont 20% de PLAI.

Les ménages dans les plafonds de ressources du PLAI représentent 76% des demandeurs de logements en 2011. Pour répondre à cette demande, l'objectif du PLH 2 est de financer 500 PLAI par an.

Chaque commune s'engage donc sur l'objectif de 30% de logements locatifs sociaux dont 20% de PLAI.

La servitude de mixité sociale, servitude d'urbanisme créée par la loi Mobilisation pour le logement et la lutte contre les exclusions concourt à la réalisation de l'objectif de mixité sociale communautaire. Elle permet, grâce à son inscription dans des secteurs du plan local d'urbanisme, de rendre opposables les 30% de logement social dont 20% de PLAI.

Cinq communes (Lille, Lys-lez-Lannoy, Ronchin, Roubaix, Wambrechies) ont souhaité mobiliser cette servitude pour mieux encadrer l'objectif de mixité sociale dans la construction. Le PLU de Lille métropole a été modifié en conséquence.

Le second axe est de produire 2000 logements intermédiaires, ( dont 1000 en accession abordable) gamme de loyer et de prix qui a quasiment disparu. Il s'agit de favoriser une accession abordable, relancer la primo-accession et encourager les loyers intermédiaires entre le logement social et le loyer libre, notamment dans les secteurs de marché les plus tendus.

Pour contribuer à relancer les parcours résidentiels, la délibération cadre habitat de décembre 2008 a proposé d'engager une politique d'aide à l'accession sociale à la propriété, ouverte aux accédants modestes issus du parc locatif HLM ou privé et réalisant leur première accession.

L'engagement de Lille métropole s'est concrétisé dès 2009 au travers de son soutien à deux dispositifs d'appui à une accession sécurisée et à prix maîtrisé : le Pass-Foncier et la location-accession financée en PSLA (prêt social location-accession)

Pour Roubaix, l'objectif fixé de production de logements neufs sur 6 ans est de 913/an (objectif haut) –soit 274 lgts/an de PLAI/PLUS- et 698/an objectif bas, soit 209 lgts PLUS/PLAI.

Sur l'objectif haut, il s'agit donc de construire 1644 logements sociaux supplémentaires, dont 328 PLAI pour des ménages nécessitant un accompagnement social ou ne disposant pas de ressources, alors que par ailleurs, un effort conséquent est poursuivi pour réhabiliter les logements sociaux collectifs et l'habitat ancien qui joue en partie la fonction d'habitat social de fait

### **Des résultats mitigés sur l'habitat ancien**

*« Le bilan de l'opération est globalement très positif : l'opération a prouvé toute sa pertinence pour renouveler durablement le parc privé de logements anciens. »* dicit la dernière note publique de l'opération habitat-patrimoine à la fin de l'opération. Certes.

A partir d'un constat partagé : un parc privé ancien encore largement en deçà des normes de confort ; des interventions publiques de réhabilitation menées jusqu'alors qui n'ont pas porté leurs fruits , Lille Métropole Communauté Urbaine a initié une vaste opération d'un type nouveau de « Réhabilitation Requalifiante », inspirée de l'expérience du Panier à Marseille, dont la mise en œuvre a été confiée à la SEM Ville Renouvelée en juin 2000.

L'Opération de réhabilitation Requalifiante, dite "Habitat Patrimoine", a été confiée par la Communauté Urbaine de Lille, en accord avec les partenaires du GIP du GPU, à la SEM Ville Renouvelée à la fin de l'année 2000, par voie de Convention Publique d'Aménagement pour une durée de 7 ans (2001-2007).

Le cadre d'OPAH 2001-2003 avait été positionné comme une première étape dans un processus de réhabilitation requalifiante prévu pour se développer au-delà de cette première phase. C'est pourquoi l'OPAH a été prolongée en une OPAH de renouvellement urbain pour la période 2004-2008, soit une année de plus.

Ses objectifs quantitatifs et qualitatifs ont été ajustés avec l'ambition de renouvellement sensible du parc et du marché de l'habitat ancien privé des villes concernées : 5 000 logements réhabilités, dont 3 000 avec des propriétaires occupants et 2 000 avec des propriétaires bailleurs et un niveau élevé de réhabilitation, sur la période 2001-2008.

Cet objectif quantitatif est présenté en baisse dans les documents publics : sur 10 quartiers répartis dans les villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, il s'agit de réhabiliter sur une période de 8 ans **4250** logements, dont 3000 logements propriétaires occupants, **1250** propriétaires bailleurs incluant 550 logements recyclés par la SEM.

Quel est le résultat ?

« Les subventions octroyées par l'ensemble des partenaires ont été un atout indispensable pour mener à bien les projets de travaux des populations cibles. Elles correspondent à un engagement financier global sur la période 2001-2008 de 8 605 624 € pour **1 793 logements réhabilités par les propriétaires occupants** et de 12 449 537 € pour **684 logements réhabilités correspondant à 510 immeubles**, par les propriétaires bailleurs. »

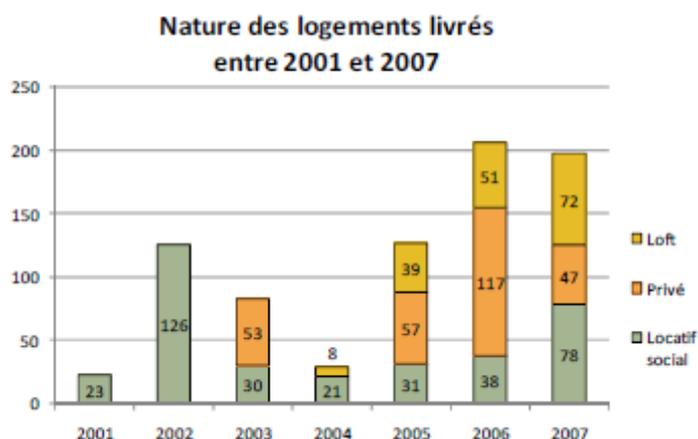
L'objectif a donc été atteint à 60 % de logements réhabilités pour les PO, 54% pour les PB. Si on se rapporte aux objectifs initiaux, le taux de réalisation est de 34% pour les bailleurs.

« Si quantitativement le **nombre** de dossiers Propriétaires Occupants n'a pas atteint les objectifs fixés au début de l'opération, les familles, majoritairement modestes voire très modestes (80% sont en deçà des plafonds de ressources ANAH), impliquées dans un projet de revalorisation de leur patrimoine, ont développé un projet le plus global possible, utilisant l'ensemble des dispositifs mis à leur disposition. Ainsi 60% d'entre elles ont pu, depuis le début de l'opération, mener un projet de travaux d'une moyenne de **13 300 €** » mais... » Si l'on identifie que 40% des dossiers correspondent toujours à des travaux d'urgence ou de finition qui se limitent à une moyenne de 3 911 €, il faut relever que **17% des foyers ont pu réaliser des travaux à hauteur de 22 238 €** en moyenne, ce qui est important et porteur d'une réelle requalification de l'immobilier ». On doit donc dire que si on déduit la part de « travaux d'urgence » qui n'était pas la cible de l'opération, le résultat réel au regard des objectifs quantitatifs et qualitatifs porte sur un peu plus de 1000 logements sur les 3 villes. On doit parler au regard du coût de l'ingénierie mise en place (une équipe mixte SEM/PACT de 21 agents) d'un résultat mitigé, qui renvoie à la complexité des dispositifs et à l'extrême pauvreté de la population. .

### **La construction neuve et les marchés immobiliers, embellie et effets de la crise**

Le rythme de construction neuve, de l'ordre d'une centaine de logements par an depuis le début des années 1990, s'est considérablement accéléré dans les années 2000, pour atteindre et dépasser les 200 logements. Cette hausse est portée, entre autres, par l'arrivée de la promotion. La promotion neuve a pris un essor sur la ville ces dernières années sous le double effet de la revalorisation du cadre urbain et de l'extension des dynamiques de marché à l'échelle métropolitaine.

Ces résultats encourageants sont dynamisés par l'essor du produit « loft ». Le produit « loft », a incité le développement d'une accession à destination de jeunes urbains primo-accédants, au moins au centre-ville, au-delà duquel les promoteurs sont peu allés. Début 2008, les prix de la promotion neuve allaient de 2100 à 2700€/m<sup>2</sup>, la commercialisation étant en partie destinée à des investisseurs. Le ralentissement actuel du marché pose question quant aux volumes encore à venir. Les temps de commercialisation s'allongent et les ventes se sont considérablement ralenties.



La crise a frappé vite le territoire et se traduit par un effondrement de la livraison et de la commercialisation de logements privés neufs.

### **De la friche au patrimoine**

Les opérations de renouvellement urbain ont fait suite à la rénovation urbaine grâce à un changement de paradigme. La foi dans la modernisation (démolitions, constructions neuves, tertiaire, étalement urbain) a fait place à la fierté du patrimoine industriel, socle de la justification de l'approche par le renouvellement.

Cette volonté de conserver et remettre sur le marché l'existant s'est construite avec 2 mouvements : celui de l'Alma-gare qui a cassé l'esprit de certitude des rénovateurs, et le mouvement conjoint d'agitateurs culturels (autour d'Art et Action) et de l'Etat pour « patrimonialiser » l'héritage industriel .

Dans une ville où l'urgence sociale semblait rendre indécent l'intérêt culturel, il faut rappeler le point de départ que fut l'affaire de la protection de la filature Motte-Bossut. En 1974, ce château de l'industrie figure dans une liste de 300 édifices proposés au titre des Monuments historiques . L'arrêté de protection du 30 mars 1978 est contesté par le Maire. En 1981, la filature cesse ses activités et en avril 1984, avec l'appui de Pierre Mauroy, 1<sup>er</sup> ministre, le site est retenu pour accueillir un centre interrégional des Archives du Monde du travail, qui sera inauguré en 1993

C'est le point de départ d'une dynamique qui concerne l'«usine de velours» qui aussi dans les années 80 devient « l'Usine », mais aussi de l'ilôt Crouy , sans parler de la Piscine, dont le tympan lumineux est devenu l'icône de la Ville.

En 1997 et 1998, tout un train de mesures dont des inscriptions à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques est signé par le Préfet, faisant passer le nombre de monuments historiques de 5 à 33. Grâce à cette opération, pourront

s'engager la réhabilitation de la Condition Publique, du Gymnase, de l'Usine Delattre qui accueille l'ENPJJ

Mises à l'étude en juin 1997, deux Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager sont entrées en vigueur depuis 2001 et 2002 et Roubaix a pu devenir en 2001, avant Lille, « ville d'art et d'histoire » et surtout la première ville de patrimoine industriel à rejoindre ce label prestigieux.

On retiendra donc que la naissance de la ville renouvelée fut d'abord le fait d'une victoire du camp de la culture contre les modernisateurs, alors même que la création d'une Direction Générale « Ville renouvelée et culture » a permis techniquement de faire l'interaction entre culture, patrimoine et politique de la ville à partir de 1996.

Il est temps désormais de décrire les points essentiels de la transformation de la ville

## **Le centre-ville**

Le centre commercial Roubaix 2000 connaît très rapidement un échec retentissant. Des projets innovants comme la Zone de Télécommunications Avancées d'Eurotéléport sont lancés avec l'espoir d'une renaissance de la ville dans de nouveaux domaines d'activités. Un investisseur privé, la SARI (Société d'Aménagement et de Rénovation immobilière) portée par Christian Pèlerin prend le risque d'investir à Roubaix dans le cadre de l'opération des Paraboles sur le site de l'ancienne usine Motte-Porisse.



Au cours des années 1990, 30 000 m<sup>2</sup> de commerces ont disparu du fait de l'attractivité des centres commerciaux qui se développent en périphérie, mais aussi de la ville de Lille. Dès 1994, avec l'application de la politique de la Ville Renouvelée, la reconquête commerciale, économique, sociale, culturelle, urbaine et architecturale du centre de Roubaix devient une priorité : il s'agit de resserrer géographiquement le centre afin de lui conférer une plus grande « densité » commerciale et de permettre le renforcement de la centralité roubaisienne à l'échelle métropolitaine.

Axe stratégique du projet de territoire, le projet de centre-ville vise à renforcer la centralité roubaisienne en s'appuyant sur une reconquête des espaces publics, des transports en commun et des axes de circulation, en renforçant l'attractivité commerciale et en développant de nouvelles activités et la fonction culturelle. Organisé en plusieurs phases, le projet débute par le renouvellement de l'offre commerciale à travers la création de deux ensembles commerciaux. Des morceaux de quartiers environnants sont ensuite intégrés dans la perspective d'un élargissement du centre-ville profitable à des structures importantes comme l'ENSAIT ou le Musée de la Piscine.

**La Grand Place** En 1993, une étude est lancée pour l'aménagement de la Grand'Place. L'architecte-urbaniste Bernard HUET sort lauréat du concours. Il propose un projet de requalification de l'espace central de la place en créant une structure unificatrice et des limites précises permettant de constituer différents lieux au sein d'un même espace. Le projet illustre l'aspect symbolique que représente une grande place pour une ville de cent mille habitants

#### **Le métro**

En 1999, le métro arrive à Roubaix après une très longue attente et de nombreux débats avec la Communauté Urbaine de Lille. Le prolongement de la ligne 2 était un facteur d'attractivité déterminant pour la venue des nouveaux investisseurs dans le centre. Les transports roubaisiens sont venus s'articuler en centre-ville, à proximité des centres commerçants, sur le site d'Euro-téléport, véritable noeud d'échanges entre le métro, le bus et le tramway. Le métro a rendu le centre-ville plus

Accessible, notamment à la clientèle lilloise des nouveaux centres commerçants roubaisiens.

En 1995, dans le cadre du Grand Projet de centre-ville, la ratification d'une convention de reconquête commerciale organise le développement du commerce et de l'artisanat roubaisien autour de trois axes : les linéaires, l'image et la population. Cette stratégie vise à replacer la ville au sein d'un dispositif commercial d'échelle métropolitaine. Dès l'origine, le projet de centre-ville a davantage été conçu comme un projet de « centre commerçant » que comme un projet urbain.

#### **Le centre de marques Mac Arthur Glen**

Dès 1996, la municipalité envisage de développer un second centre de magasins d'usines, en centre-ville. En 1999, le centre de marques Mac Arthur Glen ouvre, permettant à Roubaix de consolider son rôle de « Capitale des bonnes affaires ». Première réalisation du centre commerçant, le centre de marques est un pôle commercial de portée régionale en France et en Belgique.

#### **Le Centre Grand'Rue**

Le centre commercial Grand'Rue constitue un pôle de commerce d'échelle plus locale. L'opération visait à redonner une image attractive au centre-ville et à attirer dans les rues de Roubaix une population de salariés travaillant sur place et de roubaisiens ayant renoncé depuis longtemps à faire leurs courses dans le centre.

Selon le maire René VANDIERENDONCK, seul un hypermarché pouvait « créer l'électrochoc nécessaire au retour de la clientèle sur Roubaix ». L'appel d'offre lancé par la municipalité roubaisienne, suivi de longues négociations, a conduit à la création de l'hypermarché et de sa galerie commerçante sur le site de l'ancien Hôtel des Ventes. La présence d'un investisseur reconnu, Alterea Gerec, a eu un impact conséquent sur l'économie urbaine

En 2004, un cinéma, le Duplexe est venu compléter le complexe commercial et de loisirs.

Et maintenant ?

La réalisation du Grand Projet de Centre-Ville a changé le regard sur Roubaix, y compris des roubaisiens. Sa fabrication rapide a changé la temporalité des projets : il était possible de retourner un territoire en 5 ans ! Le centre-ville qui avait perdu 30 000 M2 de commerces en a reconstitué 28000 (sans compter le Quartier des modes et plus récemment Paris Store) ; une ville sinistrée et sinistre a retrouvé du flux et des couleurs.

Mais le résultat à ce jour est mitigé.

En premier lieu, plus qu'un projet urbain, il s'est agi d'un projet de centre commerçant. Et c'est donc sur le commerce que le Centre est jugé. L'hypothèse centrale qui consistait à coupler un petit hypermarché et un magasin de fabrique pour créer entre ces 2 polarités une circulation positive, à générer une continuité de galerie marchande entre la galerie Altérea et la Grand-Rue, enfin à arrimer la galerie marchande à une locomotive fonctionne mal.

- Si le centre Mac Arthur Glen a trouvé sa vitesse de croisière, l'hyper a raté son objectif d'attirer les travailleurs du midi ; il est devenu une surface de proximité, tirée vers le discount, dont le modèle économique est tiré vers le bas par le très faible pouvoir d'achat des roubaisiens (le fameux panier moyen) ; de ce fait la locomotive tire...vers le bas
- La situation générale du commerce de centre-ville, touché par la crise et les changements d'usage liés à internet conduit à de nombreuses fermetures de commerces par ailleurs pas toujours dynamiques.

La qualité des espaces publics ne suffit pas à créer une cohérence entre les divers pôles du Centre. Quel cheminement entre Mac Arthur Glen, la plate-forme multimodale, la Grand-Rue, Casino et le Duplexe, la Grand-Place, l'avenue Lebas, le parvis du Musée et le quartier des modes et demain le Campus Gare ?

Où est le centre d'ailleurs, Place de la Liberté où ça circule, Grand-Place dont la minéralité renforce l'impression de vide ? Centre d'échanges et de commerce d'un côté, centre politique de l'autre ? Ainsi le centre apparaît polycentré, distendu sans récit commun et ses extensions possibles vers le Colisée/CCN/Roussel, vers la gare et le Campus à venir ou encore vers la Condition Publique tendent encore plus à effacer les limites du centre. Un centre non centré en quelque sorte.

Ajoutons à cela des problèmes récurrents de gestion urbaine (circulation, propreté, mendicité) et une forte interrogation sur l'avenir du commerce, et il n'y a pas loin de basculer de l'euphorie 1999 à la déception 2013.

Le centre-ville de Roubaix souffre d'un réel **manque d'attractivité résidentielle**, couplé à une densité insuffisante pour constituer une zone de chalandise qui tire le commerce. Plus d'habitants solvables améliorerait la situation du commerce. Dans le même temps, la surface commerciale totale reste faible pour générer un flux suffisant. Certaines études définissent un seuil de 80 000 m2 pour que la force

de la turbine permette la régénération continue des commerces. Nous en sommes à la moitié.

Or plusieurs opérations de promotion privée ont été réalisées dans le centre-ville, mais leur impact est encore très peu visible malgré une densité importante. La dispersion des opérations et le type de produit développé n'ont pas permis d'atteindre un seuil suffisant pour donner une fonction résidentielle au centre. Les produits développés ont été essentiellement destinés aux investisseurs, plutôt en petites typologies, et le turn-over important des locataires ne facilite pas leur ancrage dans la ville.

De plus le centre-ville est peu attractif pour des familles. Les programmations récentes confortent les petites typologies à destination des personnes âgées et des étudiants

Enfin si sa desserte en transport en commun est très bonne, l'offre de commerces et d'animation semble insuffisante pour déterminer le choix d'habiter en centre-ville. Le fait d'y habiter génère des contraintes (densité plus importante, logements collectifs, stationnement, nuisances sonores...) qui ne sont pas compensées par des aménités suffisantes.

## Le renouvellement des quartiers

### Le cas paradigmatique de l'Alma

Ce n'est pas le lieu d'écrire ici l'histoire de l'Alma. Mais il faut bien considérer son caractère paradigmatique. D'abord dans l'invention de la Politique de la Ville alors même que les leçons de l'Alma seront souvent vidées de leur sens par la machine administrative. Ensuite dans le fait majeur que cette opération des années 80 sera reprise au début des années 2000 par une opération de restructuration, démolition partielle, réhabilitations, résidentialisations, constructions neuves qui fera de Roubaix un des lieux d'expérimentation de la rénovation urbaine de type « Borloo ». Mais ce n'est pas rien d'observer que la rénovation urbaine s'appliquera d'abord au lieu de naissance de la politique de la ville, avec un référentiel d'action complètement différent..

Les luttes urbaines de l'Alma ont servi de modèle à l'apparition d'une nouvelle politique publique en 1982/1983 : la politique de la ville. La stratégie qui découle de l'action des habitants de l'Alma est très clairement, pour reprendre la terminologie de Donzelot<sup>8</sup> une option **people place based-strategy** c'est-à-dire, une stratégie où la réhabilitation s'appuie sur l'initiative des habitants. L'APU de l'Alma ressemble fort aux CDC des quartiers américains.

Les Community Développement Corporations (CDC) sont des associations où les habitants du quartier sont majoritaires et qui déterminent sur un

---

<sup>8</sup> Donzelot J., *Faire société*, Le Seuil, Paris, 2003

périmètre choisi par eux les actions dont ils assureront la maîtrise d'ouvrage, y compris en matière de réhabilitation et de placement des habitants. Cette démarche est définie par 3 termes :

- « Bottom up », c'est une action qui part du bas, c'est-à-dire du point de vue des habitants, de leur formulation et de leur capacité d'action. Ainsi l'action de l'Alma part du refus des habitants de voir se dégrader leur habitat destiné à être rasé. C'est à partir de ce refus que s'élaboreront d'autres propositions comme la volonté du maintien sur place qui aboutira au refus du projet de rénovation urbaine et à la négociation d'un schéma directeur.

- Le deuxième mot clé est la notion de « community Building ». Il s'agit de construire la communauté ou le voisinage en luttant contre l'insécurité et en traitant les frictions inter-ethniques.

- Le troisième mot clé est l'« empowerment », terme sans équivalent dans la langue française dont on peut donner la définition suivante : processus par lequel est donné à quelqu'un ou à une organisation du pouvoir ou de l'autorité, de la confiance en soi ou de l'estime de soi. Ce terme désigne donc un objectif de développement communautaire.

Cependant, cette approche américaine sera rejetée avec la disparition de la Régie de quartier et la mise en place de comités de quartiers plus tournés vers une logique de participation que d'auto-organisation.

Enfin, c'est d'abord là à l'Alma que s'est nouée la question de l'immigration avec celle des politiques urbaines

C'est justement à partir de l'Alma que pourra être reproblématisée la question de la présence des immigrés sur le territoire, question non traitée par la municipalité et qui aboutira de la part d'acteurs dont l'expérience est liée à l'Alma à un certain nombre de propositions innovantes.

Un rapport d'évaluation intermédiaire<sup>9</sup> apporte des éléments d'explications importants sur le croisement de la question urbaine et de la question immigrée. En clair, alors que le quartier de l'Alma a concentré, avec les Longues-Haies, les immigrés à partir des années 1960, du fait de la croissance de l'immigration et aussi des déplacements d'une population touchée par les opérations de rénovation urbaine alors même que les constructions neuves n'étaient pas prêtes pour les accueillir, l'Alma va être à nouveau confronté à la question clé de l'accueil des immigrés après l'inauguration du site Fontenoy Frasez et des nouveaux équipements.

En effet, à partir de 1983, le schéma initial de l'Alma se retourne. Les difficultés sociales augmentent (vandalisme, délinquance). Les loyers élevés de Fontenoy Frasez provoquent une vacance multipliant les logements vides. La drogue arrive. Les classes moyennes commencent à fuir. Alors que depuis 1981, la part des entrants de nationalité française n'a cessé d'augmenter atteignant 77 % en 1983, les candidats étrangers vont accentuer leur pression à partir de 1984 faisant légèrement reculer l'ostracisme dont ils sont l'objet de la part de l'office gestionnaire jusqu'à parvenir à constituer la moitié du contingent des entrants de l'année 1987.

Depuis 1984, le solde des entrants de nationalité française est négatif, phénomène qu'explique le départ des couches les plus aisées mais aussi des plus démunis, tandis que les familles étrangères, en particulier d'origine maghrébine ont tendance à rester, à se regrouper et à investir l'ensemble du quartier parce que ce

---

<sup>9</sup> L'Alma Gare, 1989 à la croisée du temps, Commande du Ministère de l'Équipement et du logement, auteur : Sabine DUPUIS et Mira GIACOBBE, Médina 1989

quartier est le seul sur la ville à proposer des grands logements pour les familles nombreuses.

*« Plus scrupuleuses dans l'ensemble quant à l'acquittement de leur loyer, elles ont la possibilité d'utiliser le jeu des mutations internes se repliant sur des appartements plus petits lorsque les enfants s'en vont, recherchant une meilleure exposition, plus de tranquillité, le voisinage d'une mère ou d'un parent parcourant le groupe Fontenoy Frasez jusqu'à obtenir enfin la mutation dans une des maisons de l'avenue Frasez qui fait figure de récompense pour ces ménages algériens parfois âgés qui ont patiemment attendu leur heure au fur et à mesure des départs ou des expulsions des anciens de la rue du Fort Frasez, relogés en priorité dans ces logements privilégiés ».*<sup>10</sup>

A partir de 1985, l'office HLM commande toute l'évolution du patrimoine de l'Alma Gare par sa politique d'attribution. Dans le contexte, Fontenoy Frasez risque alors d'être submergé par le poids d'une vocation refuge qui lui amène une population extérieure de plus en plus marquée à l'image que le personnel de l'office se fait du groupe, groupe dépotoir, rongé par une vacance galopante vers lequel sont parquées les familles dont on ne veut plus ailleurs (famille expulsée d'un autre groupe, famille chassée par des opérations diffuses de RHI sur le reste de la ville, familles nombreuses étrangères).

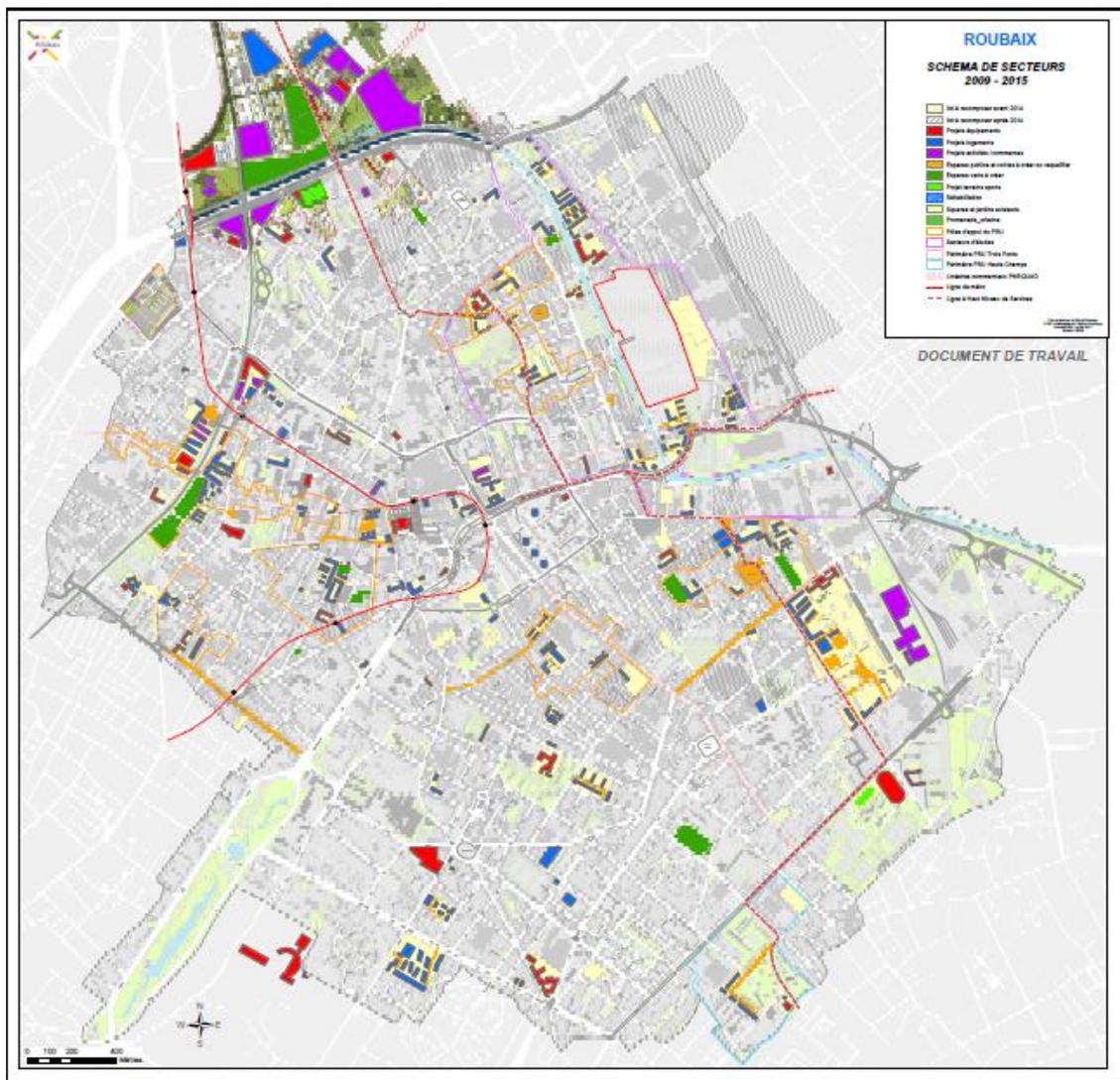
La confirmation de la présence étrangère et surtout maghrébine sur Fontenoy Frasez constitue indéniablement un apport positif par rapport à une population d'origine française en règle générale plus déstructurée.

En effet, la population étrangère limite la vacance, paie ses loyers et constitue un pôle de stabilité entre une population d'origine française écartelée entre les personnes âgées seules et inactives logées par le C.C.A.S. (23 %) ou des locataires très jeunes parmi lesquels se comptent 65 % de familles monoparentales. La population étrangère vient se situer entre ces deux pôles démographiques. L'analyse du taux de vacance est à ce propos révélateur. Ainsi l'îlot du jardin Frasez présente un taux de vacance le plus modeste. Le taux de vacance moyen est de 26,8 % puisque la vacance est nulle sur les maisons de l'avenue Frasez alors qu'il est occupé par 49 % de chefs de famille d'origine étrangère.

## **Les programmes de rénovation urbaine de Roubaix**

---

<sup>10</sup> Rapport cité



### **Le PRU Hauts-Champs, objectifs, réalisations**

Le PRU intercommunal "Hauts Champs Longchamp", conduit avec les villes de Hem, Lys-lez-Lannoy et Roubaix, était le premier à démarrer sur le territoire roubaisien. Signé à l'automne 2004, il est aussi le premier en voie d'achèvement.

Sur le secteur roubaisien des Hauts-Champs, le PRU a permis de dédensifier le quartier. Deux barres d'immeubles ont été restructurées. Les 98 logements ainsi supprimés sont aujourd'hui remplacés par des maisons individuelles et des petits collectifs.

L'offre de logements a été renouvelée aussi à l'extérieur, sur Sainte-Elisabeth. Enfin les aménagements de voirie sont engagés.

Dans le quartier sud, le projet intercommunal des Hauts-Champs Longchamp a permis la réalisation d'équipements : La maison Laennec lieu ressource pour les jeunes a été réhabilitée.

Une salle de sport est créée sur le site Fourier Regnault, pour le quartier du Nouveau Roubaix avec des créneaux réservés aux collégiens.

En dehors du Projet de Rénovation Urbaine, deux équipements scolaires sont en travaux sur le quartier : le collège Théodore Monod et le collège Jean-Lebas, certifiés Haute Qualité Environnementale.

Le bilan du PRU sert de base à l'expérimentation du PSL (Projet Stratégique Local) qui en souligne les résultats et les enjeux :

- Un gros effort d'investissement sur le maillage viaire, une amélioration très notoire de la qualité des enveloppes bâties et une offre nouvelle d'équipements publics ont un effet positif sur la perception du quartier par les habitants et les personnes qui y travaillent. Si les habitants n'ont pas changé dans leur composition sociologique, ils vivent mieux.
- La tranquillité est revenue mais doit être confortée sur le plan de la gestion urbaine et des comportements

Ces évolutions n'ont pas renversé l'attractivité résidentielle du quartier, confortant la vocation sociale du quartier

Les enjeux portent sur la mise en cohérence du quartier qui appelle un renforcement du pilotage intercommunal par exemple dans le domaine des politiques sociales et d'accès à l'emploi des jeunes.

### **Le PRU 3 ponts et les pôles d'appui, objectifs et résultats**

Signé le 23 novembre 2007 pour 5 ans (2007/2012), le Projet de Rénovation Urbaine de Roubaix a été prolongé d'un an par rapport à la durée de la convention initiale. Le coût actualisé du projet (coût réel) exprimé en dépense subventionnable est de 342 958 798 €

Le Projet de Rénovation Urbaine de Roubaix concerne :

1. Deux secteurs d'habitat social sur lesquels sera réalisée une intervention générale de démolition /reconstruction accompagnée de la réhabilitation et résidentialisation des logements préservés. Il s'agit du quartier des Trois Ponts et du site de la Potennerie.
2. Six pôles d'appui (Crouy, Watt/ Epeule, Espérance, Nouveau monde, Carnot/ Pile, St Elisabeth/ Jules Guesde) au sein desquels une intervention en concession d'aménagement est en cours pour restructurer des îlots anciens dégradés. Cette reconfiguration permet la réalisation de plusieurs programmes de construction de logements sociaux et privés.
3. des sites de reconstitution de logements sociaux dans différents secteurs de la ville.

Le programme habitat

- **830 logements** locatifs sociaux **démolis** ainsi qu'un foyer de jeunes travailleurs et un foyer de personnes âgées.

➤ **1 049 Logements sociaux reconstruits**

	<b>PLUS CD</b>	<b>PLUS</b>	<b>PLAI</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Sur site	104	40	0	0	<b>144</b>
en pôles d'appui	193	31	1	4	<b>229</b>
en sites associés	274	36	119	48	<b>477</b>
Hors Roubaix	0	197	2	0	<b>199</b>
<b>Total</b>	<b>571</b>	<b>304</b>	<b>122</b>	<b>52</b>	<b>1 049</b>

- **599** logements à **réhabiliter**
- **890** logements à **résidentialiser**
- **600** logements produits en **diversification**

Un des enjeux du projet de rénovation Urbaine est de réussir à introduire de la **diversification de l'offre en logements**, en particulier dans les quartiers à très forte dominante d'habitat social.

Pour y parvenir le projet met en œuvre une stratégie de reconquête de son image via les aménagements, la qualité architecturale et environnementale, le désenclavement, le renforcement de l'offre de services et des premières réalisations de programme de diversification. L'ensemble est voué à entamer le retournement de l'image et le développement de nouvelles fonctionnalités.

Le relogement est géré à travers la mise en place d'un suivi social des ménages à reloger associant les travailleurs sociaux, institutionnels, aux bailleurs sous la conduite du Maire. L'objectif est de réussir le parcours résidentiel des habitants et de leur proposer une offre de service social individualisé.

ETAT D'AVANCEMENT SUR LE QUARTIER DES TROIS-PONTS

**Habitat :**

Sur le secteur des Trois Ponts la plupart des réhabilitations a été réalisée en début de PRU pour permettre de répondre à la demande des ménages de rester sur le secteur.

Les dernières démolitions de logements sont en cours de réalisation.

Un premier groupe de 14 logements neufs (Vilogia) a été mis en service au printemps 2012 et deux autres programmes ont été livrés fin 2012 (48 logements par LMH et 24 logements par Vilogia)

Un programme de 28 logements en accession sociale (Vilogia) ainsi qu'un programme de 17 PLS (LMH) sont programmées.

## **Equipements publics :**

Quatre équipements ont déjà été réalisés :

- la construction du nouveau Pôle Multi accueil Petite Enfance (PMPE)
- la rénovation de la salle Richard Lejeune
- la réhabilitation de la crèche Noyon
- la réhabilitation du groupe scolaire Jean Macé.

Une intervention est en cours sur le centre social, ainsi que sur la façade de la maison des services (LMH).

## **Aménagements :**

Les travaux de voiries ont débuté mi 2011. Ces travaux très lourds vont modifier de façon importante le fonctionnement du quartier, et vont permettre de requalifier la trame paysagère. Ils consistent en la création d'une Ligne à Haut Niveau de Service sur l'avenue de Verdun (financement hors PRU), au réaménagement des principales voiries du quartier, mais également à la création de nouvelles voies qui vont permettre le redécoupage du quartier en 14 îlots (contre 6 très grands îlots avant le PRU).

A ces travaux viennent s'ajouter les aménagements extérieurs des logements sociaux maintenus et la création d'espaces verts publics.

## **Commerces**

L'implantation d'un centre commercial ALDI ainsi que la reconstitution du centre commercial sont en chantier. Leur livraison permet d'engager la finalisation du cœur de quartier avec la démolition du centre commercial existant, la création de la façade pour la maison des services (LMH) et la réalisation d'une place centrale.

### ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET SUR LE SITE DE LA POTENNERIE

De taille beaucoup plus modeste que les Trois ponts, les interventions sur le site de la Potennerie concernent essentiellement la restructuration des immeubles de Partenord, avec la réhabilitation des 3 immeubles rue Dupuy de Lomme (Aicard, Lofi et Angellier), la démolition de 3 entrées de la barre Renan rue Philippe Auguste, la reconstruction sur les entrées démolies de 18 logements locatifs sociaux d'un côté (en cours) et de 8 logements en accession sociale de l'autre (2014).

Par ailleurs, le PRU a permis de traiter deux opérations isolées, la réhabilitation de l'EHPAD Fort Loridan et l'extension du centre social Moulin Potennerie rue Jules Guesde.

### ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET SUR LE PÔLE D'APPUI CARNOT /PILE

Deux petites opérations ont été réalisées sur le Pile en début de PRU , l' extension du groupe scolaire Boileau Pasteur en 2010et la construction de 10 logements locatifs sociaux à l'angle des rues Mons et Antoing par LMH en 2011, mais c'est en ce moment que plusieurs opérations de constructions de logements sociaux sont en

cours : 28 logements locatifs sociaux sur le site Lannes d'Estaing (Vilogia), 18 logements locatifs sociaux dont 13 sur le site de l'ancienne école Pasteur (Vilogia) 22 logements locatifs sociaux sur le site de la Teinturerie du Pile (Partenord).

En parallèle, dans le cadre de la concession d'aménagement, la SEM ville renouvelée réalise les acquisitions foncières et les démolitions nécessaires pour la réalisation d'opérations de diversification :

- programme d'accession très sociale sur l'îlot Molière (Nacarat),
- programme d'accession sociale sur le site Dampierre (Vilogia).

A l'issue de ces travaux la SEM requalifiera les voiries attenantes.

En parallèle la place Carnot sera requalifiée.

#### ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET SUR LE PÔLE D'APPUI ST ELISABETH/ JULES GUESDE

Le pôle d'appui St Elisabeth / Jules Guesde est composé de petites opérations de renouvellement urbain dans le tissu existant qui sont réparties sur trois sous-secteurs :

- la rue Decrême avec la construction du CCAS Decrême, la construction de 25 logements locatifs sociaux par Vilogia et la requalification de la rue dès 2007
- la rue de Lannoy avec la requalification des cours Remery et Malplaquet par le CAL PACT en 2010 et 2012 en 19 logements locatifs sociaux.
- La rue Jules Guesde avec les acquisitions et démolitions de l'îlot Boileau / Neuve Racine pour permettre à LMH de construire un foyer de personnes âgées, et des acquisitions cour St Joseph permettant la réalisation en réhabilitation de 10 logements en accession sociale (2015).

#### ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET SUR LE PÔLE D'APPUI NOUVEAU MONDE

Dans la continuité des opérations réalisées précédemment dans le cadre du Grand Projet Urbain, le pôle d'appui Nouveau monde concentre de nombreux projets autour du parc du Nouveau monde.

En particulier, le pôle d'appui concentre plusieurs sites de construction de logements accompagnés de réalisation de voiries :

- le site Nollet / Bayard (41 logements réalisés par Vilogia en 2010/11)
- le site Nouveau monde en diversification (53 logements seront réalisés par Vilogia : 22 en locatif social, 6 en accession sociale dès 2013 et le reste en accession libre en cours d'étude)
- et le site Beuque/ avec la résidentialisation du groupe Dumas Mulliez et la construction de 30 logements locatifs sociaux et de 10 logements en accession sociale par Vilogia en 2013.

Ce pôle d'appui se caractérise également par des interventions lourdes sur deux groupes scolaires, le groupe scolaire Jules Ferry qui a été livré en 2009 et le groupe

scolaire Buffon livré en 2011, et par l'extension du centre social de l'Hommelet en 2011.

A proximité du pôle d'appui Nouveau monde, plusieurs opérations de logements ont été réalisées dans le cadre du PRU sur le site du quai de Marseille : 49 logements locatifs sociaux par LMH en 2010 et 2011, 28 logements locatifs sociaux par Vilogia en 2010 et 12 logements en accession sociale par Vilogia en 2010.

Plusieurs opérations isolées viennent également contribuer à la requalification du secteur dans le cadre du PRU avec la démolition du foyer de jeunes travailleurs Paul Constans Grand Rue, qui permet la reconstruction sur le site de logements en diversification dont des logements locatifs sociaux par LMH, et la reconstitution partielle du foyer au niveau de la place Chaptal par Vilogia.

#### ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET SUR LE PÔLE D'APPUI WATT/EPEULE

La construction d'une opération de 40 logements locatifs sociaux par LMH à l'angle de la rue de l'Epeule et de la rue Watt avec la relocalisation de la Poste et de la mairie de quartiers Ouest en rez de chaussée est démarré.

Le Pôle Multi accueil Petite Enfance (PMPE) Ouest situé entre le boulevard Montesquieu et la rue Watt est livré.

Par ailleurs, le CAL PACT a réhabilité la cour Six située rue watt en 29 logements locatifs sociaux (livraison en 2011)

#### ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET SUR LE PÔLE D'APPUI ESPERANCE

Le pôle d'appui Espérance est concerné par plusieurs opérations publiques structurantes:

- la construction du nouveau groupe scolaire Victor Hugo (en remplacement de celui de la rue des Arts) à l'angle de la rue Boucher de Perthes et de la rue du Luxembourg.
- les travaux d'aménagement de la 2ème phase du parc du Brondeloire dont les travaux sont en cours pour une livraison fin 2013.

En 2009, LMH a réalisé une opération de construction de 15 logements locatifs sociaux rue du lieutenant Castelain.

Les enjeux de diversification sur ce pôle d'appui sont portés sur le site en concession d'aménagement confié à la SEM Ville renouvelée, l'îlot Alouette/ Espérance.

Les premières opérations de logements sur cet îlot sont la construction de 38 logements locatifs sociaux par LMH (en cours) et la réalisation d'une opération d'environ 30 logements en accession sociale par LMH sur le mail Deregnacourt (projet à l'étude). Une consultation de promoteurs a été lancée par la SEM Ville renouvelée afin de trouver des promoteurs pour réaliser les lots libres (en cours).

Les espaces publics accompagnant les opérations de logements seront aménagés par la SEM Ville renouvelée dans le cadre de la concession d'aménagement, mail Deregnaucourt, mail de l'Alma, requalification des voiries.

#### ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET SUR LE PÔLE D'APPUI CROUY

Le pôle d'appui Crouy est un site particulièrement concerné par les objectifs de diversification du PRU.

De part et d'autre de la rue de Soubise, plus de 200 logements seront construits à terme.

Une première phase d'environ 100 logements est à l'étude sur l'îlot Soubise / Sébastopol, et permettra la réalisation de logements en accession sociale, en accession maîtrisée, en locatif social et en locatif PLS.

La ville accompagnera les constructions par la réalisation d'un square sur le site de l'ancien parking du LEA, rue de Sébastopol.

La deuxième phase de construction de logements initialement prévue dans la temporalité du PRU sera décalée dans le temps afin de permettre la réalisation des objectifs de diversification par des produits libres.

Par ailleurs, LMH a réalisé en 2011 une petite opération de construction de 8 logements locatifs sociaux rue de Lille, au pied de la station de métro De Gaulle.

#### **Quels enseignements tirer de ces interventions massives ?**

D'abord, si un changement d'image s'amorce, il reste limité alors que les chantiers occupent le terrain, le déficit d'attractivité perdure et la capacité à diversifier l'offre de logements reste limitée.

« Le retard des interventions de l'Association Foncière Logement constitue un risque majeur pour le changement d'image et l'attractivité des quartiers. En effet, la présence d'importantes friches en entrée de quartier, après des opérations de démolitions de grande envergure, peut être très mal vécue par les habitants. Or l'AFL constitue en plus un des effets de levier les plus importants pour réussir la diversification dans ces quartiers...

- Le traitement de l'est du quartier des Trois Ponts est une priorité pour garantir le retournement définitif de l'image du secteur. Le foyer Anzin, vacant depuis janvier 2012, est un premier pas pour terminer de renouveler l'image du secteur et fera l'objet d'une démolition anticipée dans le cadre de l'avenant 5 en cours de signature. En revanche, la démolition des deux tours restantes de Vilogia (bâtiments A et B), non intégrées au PRU, devra être engagée rapidement, au risque, sinon, de créer un décalage trop important avec l'environnement bâti renouvelé.

- Concernant les **quartiers anciens**, des dispositifs d'intervention sur l'habitat privé volontaristes et en continu semblent nécessaires pour favoriser le changement d'image durable sur ces quartiers. Ces dispositifs devraient être pilotés à l'échelle de

*l'agglomération et mobiliser une ingénierie dédiée (les SPLA semblent des outils intéressants pour la mise en oeuvre). Ils devraient également tenir compte des enseignements de l'opération Habitat Patrimoine :*

- *définir des périmètres plus ciblés avec un volume de réhabilitations capable de générer*
- *un effet de levier ; remobiliser les dispositifs de Résorption d'Habitat Insalubre ;*
- *Mener des interventions plus structurantes dans les logements, capables de générer*

*des typologies de logements adaptés à l'offre ;*

- *Mener des actions plus ciblées sur la précarité énergétique.*

• *La ZPPAUP est ressentie par les opérateurs comme une véritable contrainte pour la faisabilité des interventions dans des quartiers les plus en difficultés, tels que le Pile/Carnot. Une réflexion sur l'adaptation de ce dispositif sur ces quartiers est en cours afin de favoriser la restructuration de certains îlots tout en respectant le patrimoine des quartiers.<sup>11</sup>*

*Si la dédensification des 3 ponts est nette, elle contribuera à la diversification si les projets de construction neuve perdurent.*

*Par contre, la reconstitution de logements sociaux hors Roubaix apparaît difficile à réaliser et l'essentiel des reconstitutions de logements sociaux, notamment en PLAI, se font sur les quartiers Nord et Est déjà en surcharge sociale.*

*L'effet du PRU de Roubaix sur la diversification à l'échelle du territoire apparaît donc très modeste.*

*2 enjeux doivent être donc soulignés*

*La question des parcours résidentiels dans Roubaix et l'accession sociale*

*« L'étude menée par le CODRA en 2009 avait mis en lumière une distorsion manifeste dans l'offre de logements neufs, entre d'une part le logement social et d'autre part l'accession de standing. Ce déséquilibre présentait selon l'étude deux conséquences : l'évincement des ménages roubaisiens modestes et moyens de l'accession à la propriété sur le territoire communal et l'inscription des primo-accédants dans un parcours résidentiel d'agglomération (induisant une certaine instabilité, en témoignent le dynamisme du marché de la revente).*

*L'étude partait du principe que la clientèle potentiellement intéressée par l'accession sociale était présente sur Roubaix du fait du nombre important de ménages logés en parc ancien « logement social de fait », et en **a déduit la possibilité d'accroître significativement la part de l'accession sociale dans la programmation logement**, notamment dans le patrimoine ancien, par substitution du locatif aidé (de type PLS). »*

*Bien qu'outils de diversification de l'offre, les produits d'accession sociale à la propriété actuellement développés ne favorisent pas la création de parcours résidentiels à Roubaix, du fait des très faibles capacités des accédants.*

*D'un côté des accédants viennent de la métropole s'installer à Roubaix en dernier choix et repartent ensuite, de l'autre des roubaisiens qui souhaitent accéder à la propriété ne le peuvent pas. Il est donc vital d'une part d'améliorer l'attractivité et*

---

<sup>11</sup> Mission point d'étape de clôture , Egis, Novembre 2012

de retenir les néo-roubaisiens, de l'autre de réfléchir à des innovations sur l'accèsion très sociale :

- Des produits alternatifs, de type **accession très sociale**, sont donc nécessaires pour atteindre les objectifs de prix de sortie (moins de 2000 euros/m<sup>2</sup> de SHAB), de performances énergétiques et d'accompagnement, afin d'être adaptés au public roubaisien. Une opération d'accèsion très sociale, portée par le promoteur Nacarat et le bailleur Habitat du Nord, est envisagée sur le secteur du Pile.
- Par ailleurs, il est nécessaire d'envisager des produits livrés « brut » à achever par auto-production.

L'autre enjeu concerne la temporalité du projet : la position de la Foncière, le ralentissement net de la promotion privée, la difficulté de lancer des projets sur certains quartiers du fait des risques de commercialisation et des problèmes rencontrés par les entreprises, tout cela pose la question de la capacité à produire des opérations de diversification.

Le cabinet Egis conseille de *«réfléchir à la temporalité des programmes de diversification dans des quartiers n'ayant pas encore fait l'objet d'un changement d'image et d'une meilleure attractivité, comme par exemple le Pile ou les Trois ponts. **Ne serait-il pas plus pertinent de se limiter à produire de la réserve foncière dans le temps du PRU afin d'éviter le risque de devoir faire du logement social à la place ?** »*

Sur les quartiers anciens, les leçons tirées de l'opération Habitat Patrimoine et celles du PRU permettent de reconfigurer l'intervention publique sans le cadre du PNRQAD qui s'engage sur le Pile.

Enfin, l'évaluation montre la qualité du travail sur le relogement et la clause d'insertion tout en soulignant la complexité de la coordination entre projet social et projet urbain.

## **La nouvelle frontière : Canal et Union**

La réhabilitation des espaces du Canal, faisant suite aux orientations produites par l'étude Devillers, a constitué une transformation majeure du paysage intercommunal. L'aménagement des berges et la remise en navigation, de loisir, constituent des avancées significatives.

Les enjeux sont désormais concentrés sur la gestion des espaces, le tronçon roubaisien est de ce point de vue moins qualitatif, du fait de son insertion dans un cadre urbain et industriel et de la persistance d'incivilités diverses ( tags, déchets, occupations illicites, incendies...)

C'est grâce à cette requalification majeure que le grand projet de l'Union, Pôle d'excellence de la métropole est devenu viable

Autrefois à dominante industrielle, ce site de 80 hectares est aujourd'hui pour l'essentiel libéré de ses anciens bâtiments, il concerne 3 villes, Roubaix (51% de la superficie), Tourcoing et Wattrelos. Le projet se déroule sur 15 ans et mobilise un investissement de 174 millions d'euro.

Premier éco-quartier de Lille métropole, l'Union s'inscrit dans une politique de développement durable tant au niveau de son aménagement que de sa gestion future :

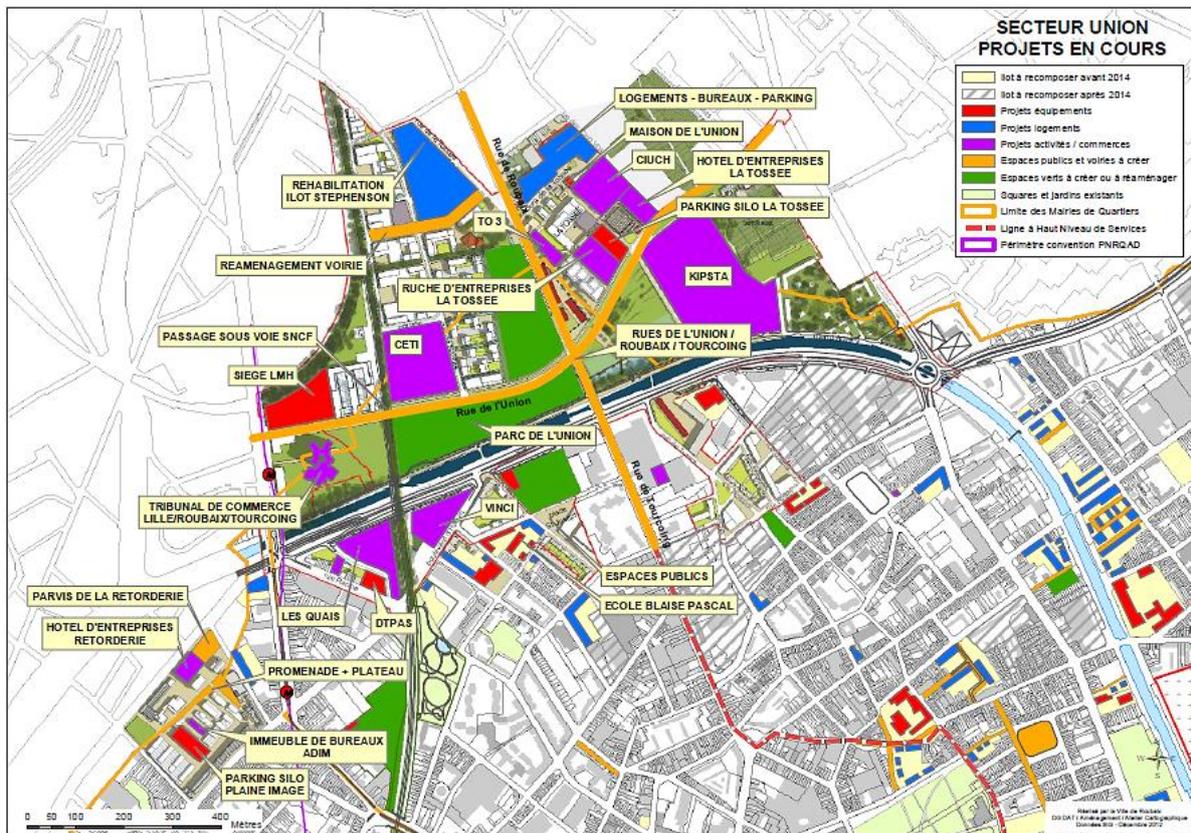
Pôle d'excellence économique, l'Union participe à la redynamisation économique de la Métropole Lilloise et plus particulièrement de son versant nord-est, l'un des plus denses de l'agglomération. La dynamique économique de l'Union s'organise autour de deux filières d'excellence. Une première, centrée sur l'image, la culture et les médias et une seconde dédiée aux textiles innovants.

Outre le regroupement au sein d'un même espace géographique d'un grand nombre d'acteurs de ces deux filières pour favoriser les synergies, chacune d'elle s'appuie sur des équipements structurants situés sur le site ou à proximité immédiate de l'Union. Le CETI et l'ENSAIT pour la filière textiles innovants, le Fresnoy, le CRAV, l'Imaginarium pour la filière image - culture - médias.

Le site de l'Union propose également des disponibilités importantes (plus de 100 000 m<sup>2</sup>) pour les entreprises appartenant à d'autres secteurs d'activité.

Un vaste programme de construction de 1 400 logements neufs est également prévu à l'Union. Ces logements - individuels ou collectifs – seront proposés soit à l'achat soit à la location, l'habitat social locatif représentant 30 % de l'ensemble des lots.

À terme, l'Union accueillerait 4 000 salariés et 3 000 habitants.



Le Projet de l'Union comporte plusieurs enjeux pour Roubaix :

- l'implantation fin 2014 du siège mondial Klipsta, marque de sports collectifs de Oxyane (Décathlon) sur l'ancien site symbolique de la Brasserie Terken,

- la relance d'activités textiles, dans un contexte marqué par l'essor des nouveaux matériaux et par une nouvelle problématique de relocalisation des productions,
- la Plaine Images, cluster dédié à l'image, video, jeux, serious games, transmedia, avec l'entreprise Ankama, sur le Boulevard d'Armentières,
- les rives de l'Union Sud (Cul de Four) et le secteur Saint-Joseph ( Alma) qui appellent des mixtes d'activités et de logements.

Ajoutons deux dossiers à dimension culturelle

- La préfiguration près de la Maison de l'Union d'une antenne Régionale de l'IMA (Institut du Monde Arabe) pose la question de la place de ces enjeux à une échelle métropolitaine et régionale : comment fédérer les actions dans le champ de la valorisation des cultures du monde arabe ( liens entre l'IMA et le CCMA roubaisien), comment agencer une approche culturelle et des actions plus économiques (formation à l'arabe, coopération internationale), quel projet culturel entre la mémoire de l'immigration et de ses cultures vécues, la promotion de la création contemporaine et la prise en charge de la dimension religieuse.
- La mobilisation sur la Tossée autour de la mémoire du travail et de l'immigration dans un contexte marqué par l'impossibilité à court terme de programmer un nouvel équipement culturel et par une division entre porteurs de mémoire (les « Gens du textile » et leur projet de Cité régionale comportant une coopérative de production, les anciens de la Lainière, le Non-Lieu etc)

Les enjeux roubaisiens de l'Union sont donc considérables

- Accrocher les pôles d'excellence économiques aux questions d'emploi des roubaisiens
- Transformer les quartiers Nord de la ville
- Porter de nouveaux projets culturels

Il est donc essentiel que la ville soit plus présente dans le pilotage qu'elle semble avoir concédé à Lille Métropole, ce qui a conduit à une sur-exposition médiatique de la ville de Tourcoing sur ce dossier.

Or la coopération entre les 3 villes est un levier majeur d'une transformation de la métropole du registre de la ville polarisée à celle de la métropole connectée. Ces enjeux de coopération, économie, emploi, culture, doivent être réappropriés dans un souci d'équilibre; ce projet de dimension historique vaut mieux que de petites batailles de localisation de boîte aux lettres.

## Des politiques publiques volontaristes

Au-delà des projets de renouvellement urbain, la ville de Roubaix se caractérise par une longue tradition de politiques publiques volontaristes, prenant en charge des populations en grande difficulté et porteuses de nombreuses innovations.

Ce rapport n'a pas vocation à en faire l'exposé exhaustif. Il est nécessaire cependant d'en souligner quelques traits marquants.

## **Le développement économique et l'accès à l'emploi**

Le développement économique n'est plus une compétence communale. Mais il en est de même de nombreuses thématiques qui appellent cependant l'intervention de la ville, d'une part sur ses compétences (par exemple la gestion des locaux pour les écoles élémentaires) d'autre part en tant que centre de gravité de la coordination politique. Le transfert à un échelon plus cohérent n'est pas un abandon mais une recombinaison.

L'intervention de la ville dans ce domaine est multiple, soit directement via son service, soit à travers les outils partenariaux de la Maison de l'Initiative et de l'Emploi et de la Mission Locale

- Elle favorise l'implantation d'activités en accompagnant les entreprises : participation à la recherche de locaux, optimisation des aides, intervention sur l'environnement
- Elle « anime » la Zone franche Urbaine
- Elle coordonne les clauses d'insertion
- Elle met en place des dispositifs d'aide à l'accès à l'emploi
- Elle soutient la mise en place d'actions d'animation commerciale

## **La Zone Franche Urbaine en perte d'impact**

La ZFU de Roubaix-Tourcoing est une des plus importantes de France. Elle est la seule à intégrer un centre-ville en métropole. La ZFU a incontestablement aidé à la relance du commerce (ceci ne concerne pas les grandes surfaces puisque la ZFU impacte les entreprises de plus de 50 salariés), et de l'immobilier de bureaux sur l'axe Jean Lebas notamment.

Il est toujours difficile par contre de disposer de statistiques solides sur l'emploi d'habitants en ZFU, notamment roubaisiens. Particulièrement les travaux d'observation de la ZFU ont commencé en 2007, ce qui traduit un faible intérêt historique pour le lien entre emploi des roubaisiens et relance économique.

Enfin, il semble que la ZFU a eu un effet contre-productif sur le montant des loyers, qui a valorisé le bénéfice fiscal de l'adresse, en diminuant ainsi l'effet.

En 2010, les entreprises de la Zone Franche Urbaine de Roubaix-Tourcoing ont déclaré 391 embauches auxquelles l'exonération de cotisations sociales patronales est applicable dans le cadre du dispositif. Ce chiffre, en diminution de 13% par rapport à 2009, confirme le ralentissement observé depuis 2007.

Cette tendance à la baisse a 2 origines :

- une diminution du nombre d'entreprises déclarantes, qui pourrait caractériser un intérêt moindre des entreprises pour le dispositif.

- Une diminution du nombre moyen de déclarations par entreprise : le contexte économique est moins favorable en comparaison à 2007 (début des travaux d'observation).

L'autre information clé de l'analyse des déclarations 2010 est que le recrutement de résidents diminue, ce qui traduit l'écart entre les qualifications demandées et les niveaux de qualification des résidents

### **Les pôles de compétitivité encore peu ancrés au territoire**

La remise en cause du modèle industriel fordiste marque réellement une rupture dans le destin de la région et dans celui de l'agglomération lilloise. On parle alors de « bifurcation métropolitaine » pour qualifier les années 1980-1990, qui correspondent à une recomposition en profondeur du modèle de développement pour faire face à la fin du monopole de la très grande industrie. De plus, la globalisation des échanges et de l'économie ainsi que la métropolisation ont fait naître un nouvel enjeu : faire de la métropole lilloise une métropole européenne. Pour y parvenir, une réflexion collective s'est engagée à toutes les échelles des pouvoirs publics, avec pour problématique principale : comment favoriser la compétitivité et l'attractivité du territoire ?

La politique des pôles de compétitivité, initiée en 2004 par l'Etat, a pour but l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation qui acquièrent une stratégie commune de développement visant à dégager des synergies autour de projets innovants. La définition relevée sur le site officiel des pôles est la suivante : « *Un pôle de compétitivité est sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement), destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s)* ». L'appel à projet, lancé en 2004, a abouti à la labellisation de 67 pôles en juillet 2005 (71 en juillet 2007), dont 7 dans le Nord-Pas-de-Calais :

La métropole participe à 5 d'entre eux ( les 2 autres sont Aquimer et Team2)

- I-Trans (pôle à vocation mondiale) dans le domaine des transports, notamment ferroviaire, et qui est porté à la fois par Lille et Valenciennes ;
- Up-Tex dédié aux textiles innovants
- Nutrition Santé Longévité (NSL), installé sur le Parc Eurasanté ;
- Industries du Commerce (PICOM) dont le siège est également à Marcq-en-Baroeul ;
- MAUD (Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable), basé sur le Parc Scientifique Européen de la Haute Borne.

Lille Métropole Communauté Urbaine a choisi d'associer territoires et filières d'excellence : cela a donné naissance aux pôles d'excellence métropolitains.

Très concrètement, les politiques régionales et de la communauté urbaine de Lille dans le domaine économique sont complémentaires. En effet, le Plan Métropolitain

de Développement Economique s'articule avec le Schéma Régional de Développement Economique. Ainsi, à la fin de l'année 2008, le Conseil Régional et Lille Métropole Communauté Urbaine se sont entendus sur des objectifs stratégiques conformes à leurs priorités et orientations respectives, notamment en soutenant les pôles d'excellence économique régionaux et métropolitains. Ces pôles ont en commun la volonté affichée de mettre en place une véritable dynamique de filière et de structurer l'économie autour d'un couple pôle d'excellence/territoire (Conseil Régional et Lille Métropole s'étant chacun fixés leurs propres secteurs à soutenir).

Lille Métropole Communauté Urbaine a défini 5 pôles d'excellence dans son schéma directeur de développement et d'urbanisme de 2002, spécialisés dans un domaine spécifique :

- Euralille, le cœur tertiaire de la métropole ;
- La zone de l'Union sur les communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos
- Euratechnologies à l'ouest de Lille, sur les rives de la Haute Deûle
- Eurasanté, autour du Centre Hospitalier Régional Universitaire, majoritairement sur la commune de Loos
- Le parc scientifique de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq

Suite à une évaluation menée par le Ministère fin 2011-début 2012, un classement des pôles a été effectué

**Très performants** : Aerospace Valley, Agrimip, Arve Industries, Axelera, Cap Digital, Capenergies, Eurobiomed, IAR, Images & Réseaux, **I-Trans**, LUTB, Lyonbiopole, Mer PACA, Minalogic, Moveo, Pegase, Systematic, Techtera, Tenerrdis, Vitagora

**Performants** : Advancity, Alsace Biovalley, **Aquimer**, Astech, Atlanpole, Cancer Bio Santé, Céramique, Céréales Vallée, Cosmetic Valley, Derbi, Elopsys, EMC2, ID4Car, Imaginove, Materialia, Mer Bretagne, Novalog, **Nutrition Santé Longévité**, Optitec, Pôle européen de l'industrie des fruits et des légumes, Plastipolis, Pôle nucléaire Bourgogne, Finance Innovation, Risques, Route des lasers, S2E2, Solutions communicantes sécurisées, Transactions électroniques sécurisées, Trimatec, Valorial, Végépolys, Véhicule du Futur, Viaméca Dont pôles 2010 : Alsace Energie Vie, Dream

**Moins performants** : Elastopole, Fibre, Hippolia, **Maud**, Medicen, Microtechniques, Produits, arômes, senteurs et saveurs, **Industrie du commerce**, Qualimed, Qualitropic, **Up-tex**, Xylofutur Dont pôles 2010 : Avenia, Eau, Hydreos, **Team2**

Ce résultat, contesté, n'est pas favorable à la métropole dont 4 des pôles sont jugés peu performants. Ceci semble pointer un éventuel problème de gouvernance entre les collectivités, les universités et les entreprises.

De même, l'orientation de mise en relation de l'aménagement et de l'économie, qui impacte fort l'Union et donc Roubaix, impose une approche transversale des actions plutôt qu'une forme de concession de ces dispositifs aux acteurs économiques.

## La MIE et la Mission Locale : un dispositif en danger

Une évidence s'impose : face à la déferlante du chômage, les dispositifs mis en place par l'Etat ne sont pas à la hauteur des attentes.

L'augmentation des demandeurs conduit à surcharger les circuits de traitement et à réduire la qualité de l'accompagnement.

Mais ces dispositifs subissent aussi les conséquences de leur mauvaise organisation systémique.

- La partition entre pôle emploi, chargé de l'indemnisation et du suivi, et les autres dispositifs diminue la cohérence de l'action. Les maisons de l'Emploi sont dessaisies de leur capacité à accompagner directement les publics, la Mission Locale et le PLIE sont activés par Pôle Emploi pour gérer les publics les plus éloignés. Alors que les Maisons de l'Emploi sont chargées de missions d'étude et d'observation, on constate la multiplication des officines qui se livrent à ce type d'activité : comité de Bassin d'Emploi, services de l'Etat, observatoire partenarial de l'économie de la métropole.
- Alors que la demande unanime est la simplification de l'organisation, on voit naître des actions ou des dispositifs qui « doublonnent » les missions officielles déjà affectées. Ainsi l'Ecole de la Seconde chance avec succès prend en charge des jeunes qui sont le cœur de cible de la Mission Locale, ou encore les plates- formes PARTAJ pour prendre en charge les « décrocheurs » (et décrochés), ou enfin les plates-formes territoriales mises en place par la Région pour rapprocher entreprises et jeunes. Bref, les plates-formes offshore prolifèrent au large des côtes des MDE et des Missions Locales sans que la production de pétrole n'augmente.
- Mais la principale critique qui doit être adressée à ce dispositif est son inadéquation à la réalité de l'économie et des marchés du travail. Le marché est métropolitain et transfrontalier. L'existence de 7 maisons de l'Emploi sur la Métropole est un non-sens qui conduit à gérer dans la proximité ce qui doit être dynamisé dans la mobilité. Ainsi à Roubaix, les périmètres d'action publique tendent à rapprocher dans un même territoire une demande d'emploi inflationniste et une faible capacité d'offre. Ajoutons que la démultiplication des instances ne peut qu'épuiser le temps contraint des partenaires.

- Plus spécifiquement à Roubaix, la question des locaux pèse sur la viabilité à court terme de la MIE. Dans un site déserté en partie suite au déménagement de LMH, le bailleur pratique des prix de loyers supérieurs à la moyenne roubaisienne pour un environnement médiocre, ce qui tend à charger la barque des locataires. Dans le même temps, les perspectives de financement l'Etat s'obscurcissent et le relais des crédits européens n'est pas assuré et ne peut que charger la trésorerie.
- Ajoutons enfin que le paradigme de l'accompagnement des personnes dans des parcours allant de l'insertion à l'emploi, calqué historiquement sur la séquence socialisation-formation-insertion professionnelle ne correspond plus aux temporalités de l'action : attentes du public qui ne se projette pas dans le moyen terme exigé par l'atteinte d'un diplôme ou d'une qualification, réactivité du marché. De ce fait cette « offre méthodologique » provoque une crise de consentement des publics qui renoncent à ces propositions ou ne les utilisent que par opportunisme, et dans le même temps un détachement des entreprises qui s'exaspèrent de ces circuits longs.

De ce fait, les résultats obtenus sont modestes au regard de l'enjeu, même si la qualité des équipes permet des avancées.

Par exemple, 4193 jeunes de Roubaix et Lys-lez-Lannoy ont été suivis par la Mission Locale en 2012. 1261 jeunes ont bénéficié de 4043 contrats de travail (3 contrats en moyenne par jeune) Ces contrats se répartissent comme suit : 196 CDI pour 194 jeunes, 72 CDD + 6 mois pour 69 jeunes, 626 CDD – 6 mois pour 292 jeunes, 2663 intérim pour 486 jeunes, 69 CDD/insertion pour 27 jeunes, 36 CIE pour 32 jeunes, 194 contrats en Alternance pour 186 jeunes, 14 autres contrats pour 14 jeunes. Il est difficile de juger de la plus-value de la Mission Locale dans ce résultat qui traduit les changements de situation des jeunes. Il apparaît cependant que la Mission Locale affiche un taux de remplacement de son public de 34% et que plus de 45% de son public semble durablement installé dans l'exclusion : 1441 d'entre eux ont fait leur 1ère inscription en 2012 (1357 en 2011), donnée à rapprocher des durées de suivi : 34,5% des jeunes sont suivis depuis moins d'1 an, 19,9% entre 1 et 2 ans, 26,7% entre 2 et 4 ans, 18,9% plus de 4 ans.

Et le taux de placement des jeunes dans une solution durables (CDI et CDD de plus de 6 mois) est de 6,2%

Ce résultat indique à la fois un environnement défavorable, un impact dramatique de la sous-formation des jeunes et le fait que la Mission Locale répond de fait plus à des tâches d'insertion sociale que d'accès à l'emploi.

La MIE a engagé une démarche de GPEC dans les TPE et PME du territoire. Il s'agit d'anticiper les besoins à venir des entreprises pour mettre en place en amont des processus de formation afin de rapprocher l'offre et la demande. C'est une démarche prometteuse de même que la généralisation des clauses d'insertion.

Enfin, un secteur fondamental semble délaissé, celui de l'Economie sociale et Solidaire. De nombreux chantiers d'insertion ont mis la clé sous la porte, ceux qui persistent ne sont plus coordonnés, Roubaix n'accueille aucune entreprise sociale

adhérente au MOUVES<sup>12</sup>, et ne présente aucune entreprise solide dans les domaines porteurs comme les TIC, l'éco-construction, les économies d'énergie. La ville n'a pas formalisé le volet local du Plan de développement métropolitain de l'ESS.

## Le développement par la culture

Le développement culturel a fait l'objet depuis 30 ans d'initiatives importantes sur la ville de Roubaix. La municipalité de Pierre Prouvost a lancé les travaux de la médiathèque puis du Colisée, qui a ensuite accueilli le Centre Chorégraphique national ; elle a aussi lancé le Festival de l'Amitié.

Par la suite, la politique culturelle roubaisienne a été orientée dans 2 directions : la reconnaissance de la diversité culturelle avec l'accueil de l'ARA et de Art Point M, le festival les « Transculturelles », le soutien à la danse urbaine, le nouveau « festival de l'Amitié et de la citoyenneté », le soutien jamais démenti au Centre Culturel du Monde Arabe, entre autres ; la culture comme ressource stratégique du territoire, pour l'éducation et la citoyenneté, l'économie et le renouvellement urbain.

Dans ce domaine, source d'investissements importants, l'opération la plus emblématique reste le Musée « la Piscine », inauguré en 2001, qui a marqué une période de renaissance de la ville et de son centre-ville, illustré le renouvellement de la ville à travers la transformation d'une piscine art déco symbole du socialisme municipal en musée. Il faut aussi souligner l'accueil de « Danse à Lille », les travaux du garage pour l'Oiseau Mouche, la Condition publique. Enfin la ville modernise progressivement ses équipements : médiathèque, conservatoire et Archives.

Cette politique a obtenu des résultats significatifs ; elle a positionné Roubaix comme la seconde capitale culturelle de la Région ; elle a renforcé son attractivité ; elle a permis le renouvellement du quartier du Musée avec le Marché des Modes et le Quartier des créateurs ; elle a contribué à l'animation de la ville (Journées du patrimoine, Marchés des Modes, nuit des arts, Braderie de l'Art, Festival de la BD, Roubaix à l'accordéon, Festival de l'Amitié et de la Citoyenneté...), elle a permis une très importante offre en direction des jeunes publics.

Il est commun de dénoncer le coût excessif des budgets culturels.

Or le poids du budget culturel de la ville reste mesuré, en deçà de 10%

Budget de fonctionnement de la Ville de Lille : 422,1 millions d'euros. Budget de la culture : 59,8 millions d'euros, soit 14,16 % du budget total.
---

Budget de fonctionnement de la Ville de Tourcoing : 110 millions d'euros. Budget de la culture : 13,75 millions d'euros, soit 12,5 % du budget total.
---

Budget de fonctionnement de la Ville de Roubaix : 126 millions d'euros. Budget de la culture : 12,2 millions d'euros, soit 9,7 % du budget total.
---

La question porte plutôt sur l'impact de la politique culturelle. La notion de « culture, ressource stratégique du territoire (attractivité, économie, citoyenneté) donne des résultats importants mais en tension.

---

<sup>12</sup> Mouvement des entreprises sociales.

- La capacité de l'offre culturelle d'attirer de nouveaux habitants est réelle mais par définition limitée. De nombreux créatifs ont rejoint Roubaix pour son offre culturelle, ses activités économiques à la jonction de l'art et de l'économie, son immobilier attractif voire son ambiance de « ville-Monde ». C'est qualitativement significatif, numériquement modeste.
- La capacité d'un équipement structurant d'accélérer le renouvellement urbain selon un effet de « halo » est attestée pour le Musée ( parvis, quartier des modes, quartier des créateurs, nouveaux logements), pas pour la Condition Publique.
- Une contribution décisive à l'animation événementielle de la ville (journées du patrimoine, Roubaix à l'Accordéon, Braderie de l'Art, Marchés des modes, Nuits des arts, Fête de l'amitié et Festival de l'Amitié et de la citoyenneté, Signet Roubaix, Festival BD, Pile au rendez-vous, BIMA, VRAC...) est avérée.
- L'objectif de l'accès à la culture pour tous doit être apprécié au regard des tendances nationales qui témoignent d'un échec relatif de la « démocratisation culturelle ». La vitalité des actions « jeunes publics-culture » pour un volume de 900000 euros mérite d'être valorisé.
- Les équipements culturels attirent une importante population métropolitaine.

A ce propos, observons les fréquentations

- Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique, de Danse et d'Art Dramatique : 809 élèves (734 élèves en musique, 56 en danse, 17 en théâtre)
- La Médiathèque et les Archives municipales : 206 000 entrées en 2011, 11 000 abonnés dont 9 000 roubaisiens.
- le Musée La Piscine : 3 séries d'expositions par an, De 200 000 à 240 000 visiteurs chaque année, dont 50 000 visiteurs jeune public.
- La Manufacture des Flandres : 19 000 personnes. La Manufacture est le seul musée du textile d'importance de toute la Métropole. Il est géré par l'Office du Tourisme. Il se consacre aux machines de tissage, à l'animation et à l'art contemporain autour du textile.
- Le Colisée : 114 000 entrées en 2011-2012
- la Condition Publique, manufacture culturelle : 82 000 entrées grâce à des événements gratuits dont Pile au Cœur.

Ainsi donc les équipements culturels connaissent une bonne fréquentation, avec des résultats exceptionnels pour le Musée, une progression exponentielle des abonnements pour le Colisée.

La part des métropolitains est déterminante.

- Le Centre Chorégraphique National : 74% de public métropolitain (hors Roubaix)
- Le Colisée : 82% de public métropolitain (hors Roubaix)
- Musée la Piscine : 77% de public métropolitain (Roubaix compris), ce qui témoigne d'une aura régionale et nationale. La part de Roubaix est estimée à 15% du total

L'attractivité de la culture est incontestable même si les retombées économiques restent faibles. Les clients de ces établissements consomment peu sur la ville en dehors de leur visite.

Ce poids des « entrants » métropolitains est à rapprocher du poids financier supporté par la ville.

- Le Centre Chorégraphique National est l'une des associations subventionnées par la Ville de Roubaix. En 2011, sa subvention s'est élevée à 719 000 euros (mais seulement 641 000 euros ont effectivement été versés).
- Colisée : 1 million d'euros (sur un budget total de 3,1 millions d'euros)
- Condition Publique : 458 000 euros (sur un budget total de 2,4 millions d'euros)
- Conservatoire : 1,9 million d'euro
- Direction de la Culture : 761 500 euros
- Médiathèque : 2,8 millions d'euros
- Musée La Piscine : 3,5 millions d'euros
- Manufacture des Flandres : 250 000 euros (sur un budget total de 280 000 euros)

La question qui est posée est celle de l'adéquation entre les objectifs de la ville et ses financements. Il ne s'agit ni d'opposer les grosses structures et les petites, ni d'opposer l'accès à la culture et l'attractivité.

D'un côté l'attractivité est nécessaire mais doit permettre plus de retombées économiques.

De l'autre, l'accès à la culture est un enjeu essentiel, permis en grande partie par la mobilisation de ces équipements métropolitains. Le meilleur exemple est celui du pôle danse.

Pour des raisons historiques, dues au partage de l'Opéra du Nord, la Ville de Roubaix a développé un pôle danse très structuré, qui est ouvert à toutes les esthétiques et qui permet le dialogue entre chacune d'entre elles. Ainsi Brahim Bouchelaghem - chorégraphe hip hop - a-t-il bénéficié depuis 2007 d'un compagnonnage au Centre Chorégraphique National. Carolyn Carlson, l'une des plus grandes représentantes de la danse moderne, lui a apporté son soutien tout au long de ces années.

Le pôle danse repose sur plusieurs équipements et associations : le CCN et Danse à Lille pour la Danse contemporaine, Zahbrat et Dans la Rue La Danse pour le hip hop, le Conservatoire de Roubaix pour la danse classique et moderne et pour le lien entre la musique et la danse. Par exemple, 225 enfants participent au projet des « Breakfast classes » du CCN, qui mêle danse et éducation à la santé.

Le pôle danse est remarquablement dynamique ; ainsi, chaque semaine, ce sont 2300 personnes qui dansent à Roubaix (selon une enquête menée en 2009 auprès de toutes les associations roubaisiennes).

Dans un contexte financier contraint, la ville doit aujourd'hui reconfigurer sa politique culturelle. Il s'agit d'une part de poursuivre les efforts engagés ( modernisation de la médiathèque confrontée aux bouleversements du numérique, extension

programmée du Musée) tout en orientant ses efforts vers une grande politique de la jeunesse, le thème «jeunes publics et culture» étant un axe du programme «rythmes scolaires»

Cette réorientation doit se faire dans un contexte où il subsiste des besoins conséquents en investissements

Plusieurs projets d'investissement pour des équipements culturels ou patrimoniaux sont en cours ou à l'étude :

- Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique, de Danse et d'Art Dramatique : rénovation complète de l'équipement rue de Lille, mis à part l'auditorium. Coût total de l'opération : 9,9 millions d'euros. En cours.
- Médiathèque : projet de rénovation du rez-de-chaussée. Un projet a été proposé, pour un montant global de 2,7 millions d'euros. Ce projet serait financé par l'Etat pour un montant variant entre 35 et 45 %. Par ailleurs, la Médiathèque a déposé un dossier auprès de l'Etat pour devenir Médiathèque numérique de référence.
- Manufacture des Flandres : un projet de retournement de l'entrée du Musée sur le boulevard Lagache, à coût constant en fonctionnement, est actuellement à l'étude. Ces travaux seraient financés par le legs Debouveries (330 000 euros).
- Musée la Piscine : il est proposé de réaliser plusieurs extensions pour le musée la Piscine. D'une part, des salles d'exposition pourraient être construites au bout du grand bassin ; elles abriteraient une salle d'histoire de la ville, deux salles de contextualisation artistique et historique et une reconstitution de l'atelier Bouchard. Ce projet a été rendu possible par une donation des héritiers d'Henri Bouchard ; il permettra à terme de présenter l'atelier complet de l'un des artistes importants de la première moitié du XXème siècle. Son œuvre viendra compléter de façon pertinente les collections de la Piscine, qui sont pour une grande part consacrées à la sculpture.

Par ailleurs, sur la rue des Champs, il est proposé de réaliser des extensions avec des vestiaires pour le personnel, de nouveaux ateliers pour le jeune public et une salle d'exposition pour le groupe de Roubaix. Coût estimé de l'opération : 7 millions d'euros. L'Etat est prêt à financer ces travaux à hauteur de 1 350 000 euros. Le coût supplémentaire du fonctionnement de ces extensions est estimé à 500 000 euros par an.

- Eglise Saint-Joseph : un projet de rénovation complet est actuellement en cours, financé à 65 % par le Département. Quelques mécènes contribuent à l'opération : pour le moment, un peu plus de 80 000 euros ont été collectés. Coût total : 7 millions d'euros ? La première phase est actuellement en cours et les vitraux auront été reposés à l'automne.
- Eglise Notre-Dame : suite au dépôt de bilan de l'entreprise Lecocq, la Ville a repris la gestion de ce lieu, qui pourrait être transformé en salle pour des manifestations culturelles. Mais, ce projet ne peut de toute façon pas voir le jour à court terme car la toiture centrale menace de s'effondrer. Coût estimé de la rénovation : 1 000 000 euros.

- Couvent des Clarisses : si la question de l'école des Clarisses semble tranchée, puisqu'elle hébergerait à court terme une crèche privée, un projet reste à concevoir pour le Couvent. La difficulté, c'est que le bâtiment doit être entièrement rénové, la toiture refaite, de même que l'électricité et le chauffage. Il s'agit d'un lieu d'exception, inscrit depuis 2011 à l'inventaire supplémentaire des bâtiments de France. Un projet possible serait d'y installer une ruche d'entreprises liées au multimédia, et de garder certains espaces pour des projets culturels (la chapelle en particulier). Le coût de la rénovation de la toiture est estimé à 1 million d'euros.

## **Le paradigme de la proximité**

Le choix de la proximité est essentiel dans la reconfiguration des services publics de la ville.

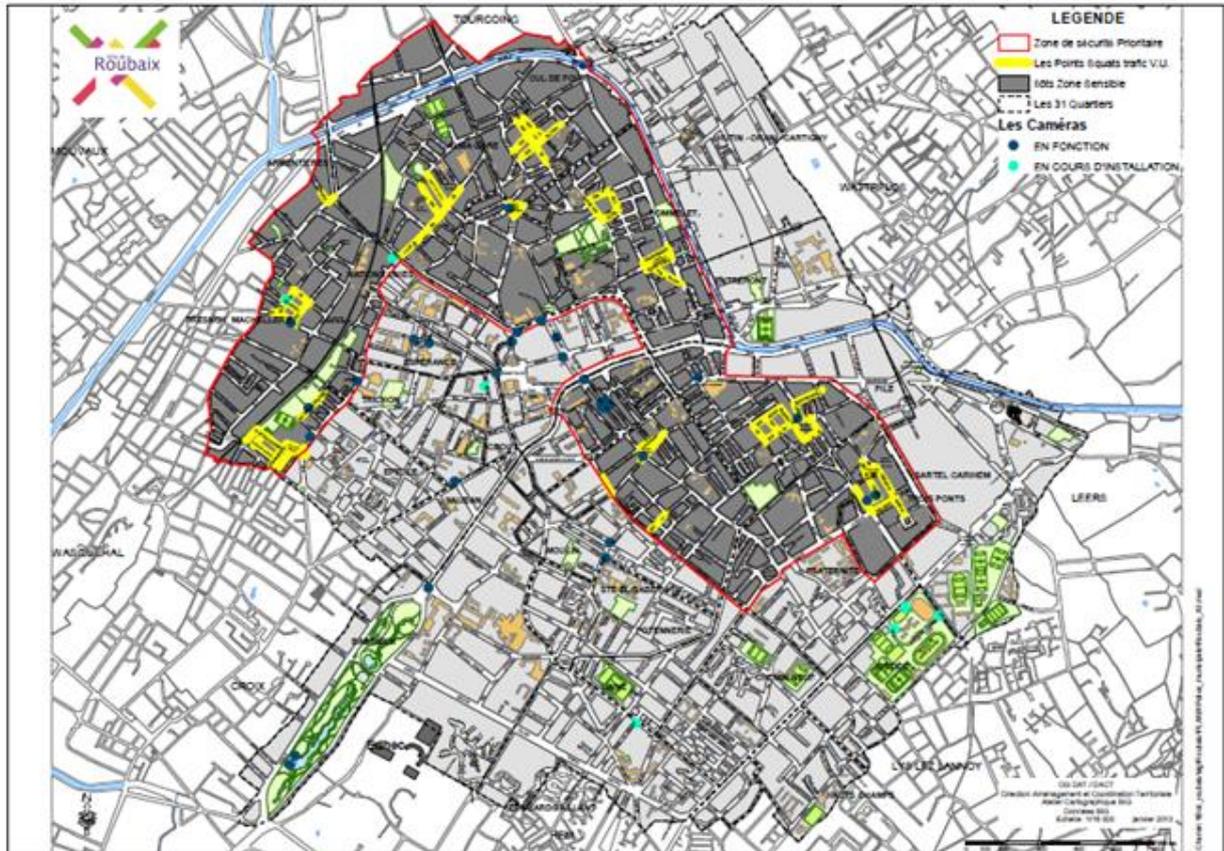
La politique de la ville a permis l'implantation de services aux publics de proximité, en 1<sup>er</sup> lieu les centres sociaux.

L'expérimentation de la Maison des Services aux 3 Ponts a préfiguré avec la notion de « guichet unique » ou plutôt de regroupement en pôles la généralisation des mairies de quartier y compris au Centre.

Dans le même temps, l'ampleur des préoccupations sur la sécurité, la délinquance et la propreté ont amené à concevoir des programmes et des outils allant dans le sens du proche et du transversal.

- La police du cadre de vie et les équipes de propreté décentralisées, dans un partenariat entre la ville et des associations d'insertion (ICEO)
- Le développement de la GUP, notamment la convention GUP du PRU sur les 3 ponts
- Divers contrats locaux de sécurité et/ou de prévention qui ont permis la création de la Maison de Justice et du Droit, le soutien au SIAVIC
- Plus récemment la création de la ZSP semble inaugurer une remobilisation des services de l'Etat sur le territoire.

Les acteurs publics ont une bonne connaissance des dysfonctionnements du territoire. Par exemple, cette carte décrit précisément les zones de trafic tandis que la ville recense les points de dépôt de déchets clandestins. Les problèmes les plus aigus sont identifiés : « Les trois objectifs communs sont la lutte contre le trafic de stupéfiants, les atteintes à l'autorité publique (forces de l'ordre, transports publics, services de secours...) et les nuisances (rassemblements dans les cages d'escaliers, tapage, rodéos, usage des quads, insécurité routière des deux-roues » « En outre, la lutte contre les vols par effraction a été identifiée comme priorité spécifique pour le secteur de Roubaix – Wattlelos »



Mais ce maillage fin pose de nombreuses questions

- La tension entre réponse de proximité et encouragement à la mobilité ; en effet les Mairies de quartier sont moins des spots de services ( dans ce cas, je vais au spot le plus proche de là où je suis à un moment donné) qu'une gestion de répartition des publics selon l'adresse
- La difficulté à offrir un service différencié face à des typologies de public très marquées. Au moins sur le Centre et le Sud, les mairies de quartiers accueillent à la fois des personnes fort démunies et des actifs dont l'attente porte sur la rapidité et la fiabilité du service.

Plus fondamentalement, les habitants interrogent la qualité du service, son efficacité et la clarté des règles dans leur application.

- Une exaspération générale sur le laisser-aller dans la ville : insécurité routière, dégradation des biens, impunité des dealers, mendicité des roms, tout fait sens autour de l'impression d'un déficit d'autorité, de toutes les formes d'autorité, parentale, municipale ou policière. La propreté cristallise ce sentiment. Tous les bilans chiffrés qui démontrent le recul du nombre des dépôts illégaux, le tonnage ramassé chaque semaine, le doublement des effectifs de la propreté directe et associative, n'y feront rien. Ce qui est moins sale est toujours sale, à quoi s'ajoute le sentiment de l'irresponsabilité (et effectivement Vivacité est surtout alimenté par les agents de service public), l'impunité des auteurs de troubles ( et ce ne sont pas les moins de 200 PV annuels de la PCV qui y changeront quoi que ce soit)

- Cette demande d'autorité rejoint un sentiment d'exaspération devant le fonctionnement administratif. Que les critiques soient excessives, sans nul doute, mais les reproches sont nombreux : courriers sans réponse, services publics orientés dans la prise en charge sociale et peu adaptés aux attentes des classes moyennes actives et surtout sentiment d'un « fonctionnement à la roubaisienne » où « le dérogatoire est la règle » où « celui qui crie le plus fort a raison » où « tout se négocie »

En définitive, il faut nous interroger le dogme de la proximité. Alors que la ville est faite de flux (travailleurs en journée, résidents qui travaillent à l'extérieur, étudiants, visiteurs, usagers des quartiers) et que la mobilité est un gage de réussite, faut-il encore penser l'organisation des services comme « la maison au centre du village » au risque de privilégier la gestion des immobiles sur la réponse aux mobiles créateurs de richesse ?

De même, le découpage territorial reste désigné sous le terme de quartiers, mais là encore les « noyaux villageois » d'antan ont vécu.

Rappelons que la ville est historiquement découpée en 31 quartiers : c'est le quartier de vie dans un territoire où habitat et emploi partagent le même espace.

La politique de la ville a institué des « quartiers » et donc des comités de quartiers qui regroupent ces entités dans des périmètres qui sont des reconstructions politiques : ainsi Sainte-Elisabeth est né sur les ruines du quartier des Longues Haies (Centre, Haut-Champs, Nouveau Roubaix, Moulin-Potennerie, 3 ponts, Sartel, Pile, Sainte-Elisabeth, ECHO, Cul de Four, Hommelet, Alma, Fresnoy, Epeule)

Ce découpage ne prenait pas en compte l'Union, ni le secteur de Barbieux ; évoquons aussi le cas particulier du comité Justice.

Ce découpage politique en comités de quartiers a dû « faire avec » plusieurs géographies : celles des centres sociaux, des unions commerciales ( qui domine le « comité de quartier » centre ) et des anciens comités des fêtes.

Le milieu des années 90 voit l'émergence des cinq mairies de Quartiers qui imposent un nouveau redécoupage redoublé par la création des Conseils de Quartier. Ajoutons à cela les périmètres des PRU et ce sera parfait.

Ainsi le regroupement de moyens est contredit par le millefeuille des périmètres, la ville cohérente est contestée par la ville palimpseste.

Une telle organisation épuise ses acteurs en réunions de coordination et a contribué à bureaucratiser la démocratie dite participative.

Alors que les impatiences et insatisfactions s'affichent et que le territoire bouge (émergence de l'Union, fragmentation de quartiers pris dans des évolutions différentes : Hommelet Nord et Sud, Sainte-Elisabeth Nord et Sud, Rue de l'Epeule et Trichon, Fresnoy et Mackellerie) la remise à plat de cette sédimentation historique s'impose.

## **Un projet social affirmé dans ses thématiques, peu lisible dans sa globalité**

Pas question ici de décrire l'ensemble des politiques sociales sur Roubaix. La ville, le CCAS et le département mobilisent des moyens conséquents et optimisent l'ensemble des dispositifs. Nous retenons 2 thématiques qui nous semblent essentielles : éducation, santé et y ajoutons 2 questions « organisationnelles » décisives : le soutien au réseau associatif et les questions de gouvernance/coordination.

## **Le projet éducatif global**

Le domaine éducatif est probablement celui qui a connu les efforts les plus aboutis de mise en cohérence. Le contrat enfance-jeunesse, le projet éducatif global et maintenant le programme sur les rythmes scolaires dessinent une volonté et un diagnostic partagés. Il faut y ajouter les moyens mobilisés par la culture (actions jeunes publics) et dans le sport.

Successeur des contrats « enfance » puis « temps libre », le CEJ 1 avait pour objectif le maintien et le développement de l'accueil destiné aux enfants et jeunes Roubaisiens de 2 mois à 17 ans. Ce programme qui ne finance que des actions nouvelles, a permis notamment la création, entre 2007 et 2010, de 224 « lits » d'accueil pour les petits, de 1 000 places d'accueil sur 18 sites en loisirs du mercredi et de 1 500 places pendant les petites vacances et encore 1 200 pour les vacances d'été.

La « deuxième génération », du CEJ couvre quatre années, 2011-2014. Il s'agit ainsi pour la ville de montrer sa « volonté de pérenniser les actions existantes au premier contrat et de favoriser la création de nouvelles actions ».

Ce contrat prévoit ainsi la création de 241 nouvelles places pour les petits, un partenariat des entreprises et associations pour la création de places : multi-accueil d'Ankama , boulevard d'Armentières, « pôle 3 Ponts », projet de l'ancienne école Sainte-Claire (Epeule) avec Rigolo comme la vie.

Dans le domaine scolaire, la ville s'est engagée dès les années 90 dans un programme majeur de rénovation de ses groupes scolaires : après le groupe Camus, plusieurs groupes ont profité de financements dérogatoires dans le GPV ou le PRU , le dernier en date étant l'école Lucie Aubrac qui remplace l'Ecole Victor Hugo dans le quartier de l'Epeule .

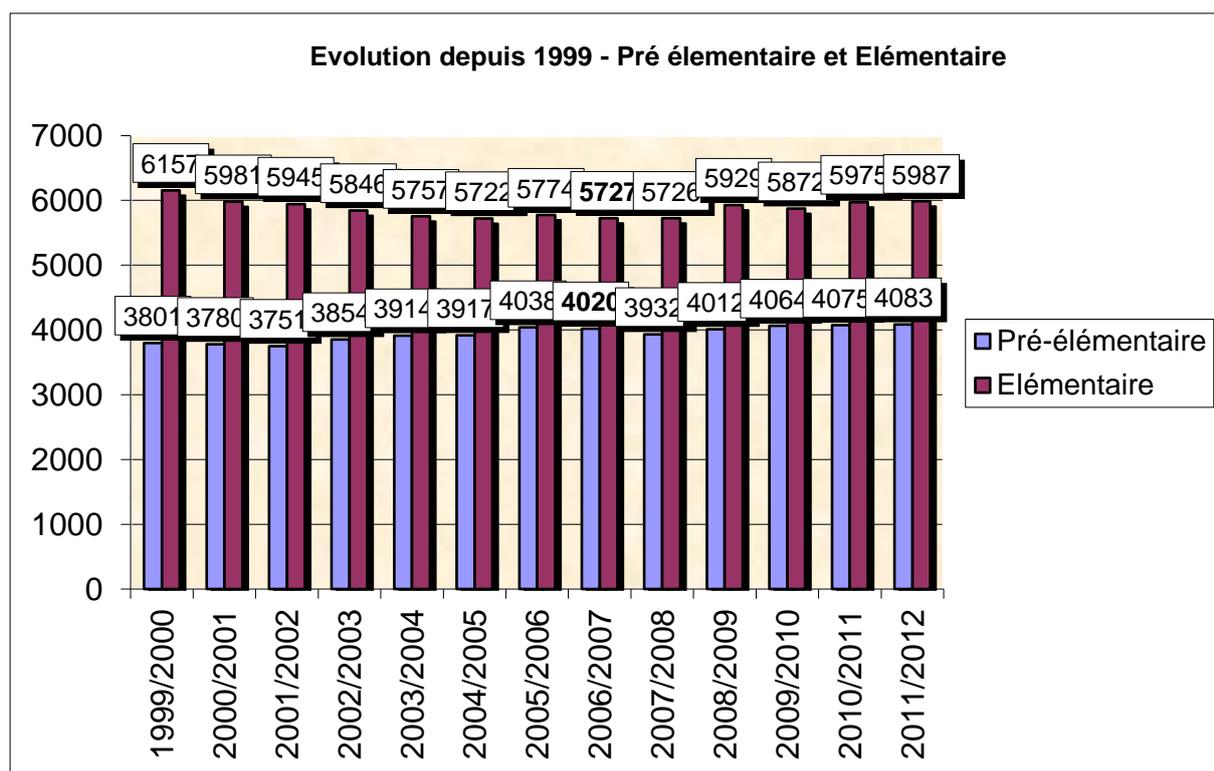
Ce mouvement de production de locaux de grande qualité qui a été complété par le Département pour les collèges est une base solide pour l'amélioration du travail pédagogique, de la fréquentation et de l'ambiance des écoles.

La ville de Roubaix est caractérisée par

- Une évolution favorable des effectifs du public dans l'élémentaire et le collège
- Un relatif déclin des effectifs du privé qui peut vouloir signifier une tendance au départ de Roubaix des parents usagers de cette option

- De forts mouvements d'effectif du fait de la rénovation urbaine qui amènent à la nécessité de créer plusieurs groupes scolaires notamment autour du centre et l'Ouest

année	Pré-élémentaire	Elémentaire	Total
1999/2000	3801	6157	9958
2000/2001	3780	5981	9761
2001/2002	3751	5945	9696
2002/2003	3854	5846	9700
2003/2004	3914	5757	9671
2004/2005	3917	5722	9639
2005/2006	4038	5774	9812
2006/2007	4020	5727	9747
2007/2008	3932	5726	9658
2008/2009	4012	5929	9941
2009/2010	4064	5872	9936
2010/2011	4075	5975	10050
2011/2012	4083	5987	10070



PRiVE	1999/2000	2012/2013
Marie auxiliatrice	600	404
Jeanne d'Arc	638	653
Ecole et Famille	3626	2908
<b>total</b>	4864	3965

En même temps, la ville affronte une situation grave d'échec scolaire

- la part des enfants de 2 à 5 ans scolarisée à Roubaix (76%) est nettement en deçà du niveau enregistré par la métropole lilloise (82%) et 15% des 2 ans sont scolarisés.
- La proportion de jeunes de 18 à 29 ans poursuivant des études (28%), est en décalage par rapport aux taux national (33%) et départemental (35%).
- 70% de la population est soit sans diplôme, soit titulaire d'un diplôme inférieur au niveau bac (source : INSEE, 2008).
- « À Roubaix, les signalements d'absences sont huit fois plus nombreux qu'en moyenne dans En 2011, le taux d'absentéisme pour les élèves de moins de 16 ans a atteint 800 signalements dans l'année, contre 100 en moyenne dans les différents secteurs de l'Académie de Lille.

Il semble que les établissements scolaires de Roubaix soient touchés par un double phénomène : d'un côté, les départs hors vacances scolaires d'élèves d'origine maghrébine, qui partent avec leurs parents en congés en Algérie, au Maroc ou en Tunisie. De l'autre, le problème bien social de la détresse de familles qui ne contrôlent plus guère leurs enfants, ou ne les incitent même plus à aller à l'école. »

Malgré ces indicateurs très préoccupants, la ville témoigne d'une grande mobilisation éducative dont le symbole est représenté par le classement obtenu au niveau national dans le baromètre des établissements secondaires plus forte valeur ajoutée par le Lycée Jean Moulin<sup>13</sup> Elle observe une remontée des effectifs lors de la livraison de groupes rénovés et. 5 300 enfants fréquentent la restauration scolaire sur un effectif de 10300 enfants, ce qui constitue une progression importante liée à la qualité de service.

Le projet éducatif Global 2013/2017 propose une stratégie globale définie comme suit :

*« Un **processus de co-éducation**, en faveur de la réussite éducative et scolaire de tous les roubaisiens. Cette ambition a été formalisée par deux Projets Educatifs Locaux successifs (2000-2005/2005-2010). La poursuite de cette stratégie s'impose face aux enjeux éducatifs nationaux et locaux. Refondation de l'école, réforme des rythmes scolaires, diversification et démultiplication des savoirs, lutte contre l'échec et le décrochage scolaires, combat contre les inégalités et les injustices sociales sont autant de défis auxquels doit faire face l'ensemble des acteurs éducatifs. Forte de*

<sup>13</sup> « Il faut s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre. La question est de savoir ce qu'un lycée a "ajouté" au niveau initial de ses élèves. Si un lycée présente une valeur élevée pour un indicateur, ce peut être dû au fait :

-qu'il a reçu de bons élèves, dotés de bonnes méthodes de travail, qui ont pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de sa part,

-ou qu'il a su développer chez des élèves, peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès.

Les résultats d'un établissement sont une réalité complexe. Le taux de succès d'un lycée dépend fortement des caractéristiques de ses élèves, indépendamment de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

Pour en donner une image, l'analyse combine des facteurs individuels (âge et sexe, niveau scolaire à l'entrée du lycée, origine sociale) et des facteurs liés à la structure de l'établissement (pourcentage de filles, part des élèves en retard scolaire, part des élèves issus de chaque catégorie socioprofessionnelle). On tient compte, par exemple, du fait que les lycées ayant la plus forte proportion d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants ont un impact positif sur les enfants d'ouvriers ou d'inactifs qu'ils scolarisent en moindre proportion. Pour juger de l'efficacité d'un lycée, il convient donc de comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle des élèves comparables scolarisés dans des lycées comparables. »

<http://www.education.gouv.fr/cid3014/les-indicateurs-de-resultats-des-lycees.html>

son expérience, la Ville de Roubaix impulse, à cet effet, une nouvelle dynamique territoriale de mobilisation des partenaires éducatifs, inscrite dans une double perspective, plus globale et davantage articulée.

Le Projet Educatif Global (PEG) vise ainsi à conforter les efforts et les avancées accomplis dans le champ éducatif et à renouveler les approches et modes d'intervention, les processus de concertation et de coordination. Etabli pour une durée de cinq ans, il est le résultat d'un processus de co-production mené avec les partenaires éducatifs et servira de support à l'élaboration et à la mise en oeuvre des actions éducatives du territoire.

Le PEG peut être défini comme une « stratégie globale de prise en charge des enfants avant la scolarisation dans, autour et hors de l'école dans le cadre d'un partenariat renforcé et amplifié avec les acteurs locaux institutionnels, associatifs et leurs parents ». Il s'adresse, en effet, à tous les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans ainsi qu'à leurs familles et les place au centre de l'acte éducatif. Tous les lieux et temps de vie (scolaire, péri et extrascolaire) sont concernés. Tous les acteurs et intervenants éducatifs, gravitant autour de l'enfant, sont mobilisés: représentants de l'éducation nationale, des associations culturelles, sportives et d'éducation populaire, centres sociaux, animateurs, éducateurs. La coordination de leurs interventions est indispensable au service d'une plus grande cohérence. Le PEG entend réaliser ce dessein par la promotion d'une conception de l'éducation globale, plurielle, mutuelle et partagée par l'ensemble de la communauté éducative. »

Le PEG se décline en 6 axes et 84 objectifs opérationnels

Axe 1- Assurer un accueil adapté et de qualité pour tous les enfants favorisant leur bien-être et leur épanouissement et garantissant les conditions de la réussite scolaire et éducative

Axe 2- Accompagner le développement de l'enfant et du jeune dans toutes ses dimensions dans le cadre de parcours éducatifs cohérents

Axe 3-Développer le goût d'apprendre, renforcer les conditions de l'accrochage scolaire, apprendre autrement

Axe 4-Favoriser la mobilité, l'autonomie et l'apprentissage de la citoyenneté

Axe 5- Soutenir les démarches d'orientation, favoriser l'émergence ou la remobilisation sur un projet personnel, lutter contre le décrochage scolaire et accompagner les plus fragiles

Axe 6- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, favoriser leur implication au sein des actions éducatives proposées à leurs enfants et faire en sorte qu'ils prennent toute leur place au sein de la communauté éducative

C'est sur cette base que la ville s'est engagée dans la réforme des rythmes scolaires qui doit être conçue comme le socle d'une approche globale des temps éducatifs, soit une ambition de prise en charge complète des temps de l'enfant et du jeune comme apport éducatif ( alimentation, sommeil, gestion des écrans, loisirs, travail scolaire..)

Dans cette perspective, la mobilisation des parents et la professionnalisation des intervenants apparaissent comme les deux défis majeurs.

Enfin il faut souligner encore la qualité des actions jeunes publics /culture et l'enjeu majeur que représente le sport à Roubaix.

La ville est densément équipée d'équipements sportifs diversifiés. Son offre va de la petite enfance aux séniors. Elle renforce sa compétence Handisports.

La pratique sportive est un enjeu d'éducation majeur. Quand la ville s'arrête, ce sont les salles de sport qui accueillent en soirée les jeunes, contribuant ainsi à la tranquillité et à l'encadrement.

Plus que la culture, le sport est spontanément une école populaire qui valorise et forme. La ville s'enorgueillit de nombreux champions sportifs nationaux et internationaux qui devraient être plus un vecteur de fierté et d'identification.

### **Le projet social de santé**

Le contrat local de Santé et la participation de la ville au réseau précarité et santé mentale mettent en cohérence une forte dynamique d'actions santé sur le territoire.

En lien avec la précarité, les problèmes de santé sont importants dans la ville et ont pour conséquence une surmortalité.

La pauvreté sur plusieurs générations et les crises ont provoqué une détérioration des états physiques et mentaux visibles dans les rues.

Deux problématiques sont en exergue : le tsunami qui vient de diabète et d'obésité du fait de la malbouffe, l'ampleur des addictions (tabac, alcool, drogues, écrans, ) qui diminuent le capital social de la population.

L'approche par projets a tout son sens dans une ville qui doit tant à ses grands médecins du peuple dont Maurice Titran fut l'exemple le plus récent et plus connu à l'échelle mondiale.

La grande leçon de Maurice Titran fut de démontrer que c'est d'abord dans le changement de regard sur les personnes, dans la valorisation du combat quotidien et inégal qu'elles mènent contre la pauvreté, dans la valorisation de leurs cultures vécues, dans la qualité de l'écoute et de la parole que le soin prenait sens et opérativité.

### **Le soutien à la société civile et aux associations**

L'observatoire de la vie associative sur la métropole lilloise (forum des 4 maisons) a établi le poids du secteur associatif sur Roubaix.

Pour établir le nombre d'associations vivantes, il s'est fondé sur une méthode de ratios :

- Estimations à partir des créations d'associations : 5,5% du total des associations actives et vivantes
- Estimations à partir des associations employeurs : 16% du total des associations actives et vivantes

Un écart est révélateur de la caractéristique de la dynamique associative de la commune : important écart dans le négatif : fort tissu de structures employeurs mais faible niveau de créations d'associations ; important écart dans le positif : beaucoup de nouvelles structures mais relativement peu d'associations employeurs.

	Moyenne créations annuelles 2011	des 2000-	Estimation à partir des créations d'associations	Nombre d'associations employeurs	Estimation à partir du nombre de structures employeurs	Ecart
<b>Territoire Roubaisien</b>	<b>168</b>		<b>2800</b>	<b>535</b>	<b>2970</b>	<b>5,9%</b>

C'est donc près de 3000 associations vivantes estimées sur le roubaisien.

Sur Roubaix, c'est une estimation de 1850/ 1520 associations.

- Roubaix comme pôle central des associations recourant à l'emploi salarié, mais relativement faiblement impliqué dans la création de structures
- Croix et Wattrelos comme des communes plutôt moteurs de créations de nouvelles associations mais accueillant peu de structures employeurs
- 

	Estimations à partir des créations de structures		Estimations à partir du nombre d'associations employeurs		Ecart
	Moyenne des créations annuelles	des Ensemble	Nombre d'associations employeurs	Ensemble	
<b>Roubaix</b>	<b>83</b>	<b>1520</b>	<b>295</b>	<b>1850</b>	<b>-21,7%</b>
<b>Croix</b>	<b>20</b>	<b>370</b>	<b>25</b>	<b>170</b>	<b>54,1%</b>
<b>Wattrelos</b>	<b>18</b>	<b>335</b>	<b>40</b>	<b>265</b>	<b>20,9%</b>
<b>Wasquehal</b>	<b>17</b>	<b>300</b>	<b>50</b>	<b>290</b>	<b>3,3%</b>
<b>Hem</b>	<b>12</b>	<b>220</b>	<b>35</b>	<b>225</b>	<b>-2,4%</b>
<b>Lys-Lez-Lannoy, Lannoy, Toufflers</b>	<b>12</b>	<b>215</b>	<b>30</b>	<b>185</b>	<b>14,1%</b>
<b>Leers</b>	<b>5</b>	<b>95</b>	<b>15</b>	<b>80</b>	<b>16,2%</b>
<b>Territoire Roubaisien</b>	<b>3055</b>		<b>3065</b>		<b>-0,33%</b>

Ces chiffres sont des estimations ; il convient d'y ajouter le fait que 400 associations sont aidées par la ville, subventions, moyens techniques, locaux, confondus.

Le poids du secteur associatif dans l'emploi est très conséquent :

- 535 établissements employeurs sur le territoire roubaisien
- 340 pour la seule ville de Roubaix, qui regroupent plus de **4.900 emplois salariés pour un volume de 4.070 Equivalents Temps Plein**

- 48% des associations employeurs disposent de 1 à 2 salariés, et ne représentent que 5% du total de l'emploi associatif
- 30% des structures employeurs emploient plus de 10 salariés, et représentent 85% du volume global de l'emploi salarié

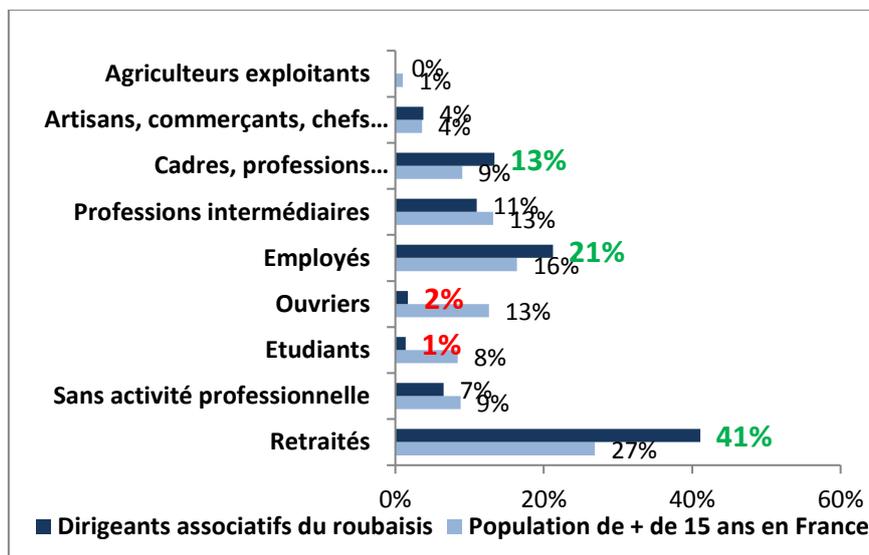
C'est donc un potentiel de 100 associations qui portent la charge économique du secteur. Il faut y ajouter un chiffre essentiel : 2.400 à 2.500 Equivalent Temps Plein, c'est ce que représente le bénévolat sur le territoire, soit 1 habitant sur 4 est bénévole, et la force de travail générée est sur Roubaix est de l'ordre de 1000 ETP.

**Le monde associatif est le 1<sup>er</sup> employeur de Roubaix devant la Redoute (3125) le Centre Hospitalier (3100) et la ville de Roubaix.**

Les associations représentent une constellation de situations. Certaines ne sont que l'expression des « besoins » de leurs membres, d'autres s'impliquent dans la sphère publique, soit en tant « représentant » d'une catégorie ( Association des paralysés de France, UNAF...), soit comme défendant une cause d'intérêt général ( force de proposition ou de contestation) soit comme « prestataire de services ».

De ce fait les associations « prestataires » sont les plus exposées à la conjoncture : la mairie est en position de 1<sup>er</sup> interlocuteur, elles sont souvent dans des démarches de conventionnement qui relèvent de la « délégation de service » de fait, elles sont sensibles à l'évolution du contexte d'allocation de ressources ( codes des marchés publics, recul des subventions), elles sont sensibles à l'incertitude de financements annuels, aux retards de subvention qui affectent leur trésorerie, à la bureaucratisation des relations contractuelles.

Enfin, la gouvernance associative a la double caractéristique d'être portée par les seniors et de sous-représenter les catégories populaires, traduisant un écart important entre la sociologie des administrateurs et celle des publics cibles



**Une gouvernance complexe : politique de la ville et parties prenantes**

Le principal enjeu des politiques sociales, c'est leur gouvernance. La complexité des compétences, le chevauchement des dispositifs et des programmes conduisent à une perte de productivité importante.

### **Les parties prenantes**

Les parties prenantes des politiques sociales sont multiples

- Des décideurs et « payeurs », l'Etat, la Région, le département, les intercommunalités, la municipalité mais aussi Pôle Emploi, l'ARS, la CARSAT, la CRAM, la CAF, l'Education nationale, ...
- Des « opérateurs » qui se voient confier des missions de maîtrise d'ouvrage ou d'œuvre, de coordination ou de prestations : la maison de l'Emploi, la Mission Locale, la CCI, la Maison de Justice et du Droit, le CCAS les bailleurs, la Maison des Associations, les centres sociaux, les associations inscrites dans les programmes contractuels,
- des professionnels de « premier rang » qui assurent la relation aux publics et sont en première ligne de la République et de la souffrance sociale
- des usagers...

Dans ce complexe, renforcé par l'hétérogénéité des échelles de coordination et de mise en œuvre :

- La Région
- Le département
- L'intercommunalité (aire métropolitaine de Lille, GECT transfrontalier, Communauté urbaine)
- Le territoire roubaisien qui devient le cadre des contractualisations avec LMCU et le département, mais est aussi le cadre d'intercommunalités de proximité essentielles ( Roubaix/Hem/Lys-lez-Lannoy pour le PRU Hauts-Champs, Roubaix/Croix pour les quartiers anciens Epeule/ Saint-Pierre, Tourcoing/Roubaix/Wattrelos pour l'Union, Roubaix/Wattrelos pour le site Lainière-Peignage)
- La municipalité, ses 5 mairies de quartiers, ses périmètres de rénovation urbaine

La Ville de Roubaix a pour responsabilité d'être le centre de gravité politique de ces actions. Cela suppose une organisation clarifiée et un cadre de référence affirmé.

### **L'exemple de la politique de la ville**

Or, ce n'est pas le cas.

Il n'y a pas à ce jour de « Projet Social de Territoire » formalisé qui globalise l'approche.

Sans refaire l'historique des organigrammes, quelques évolutions doivent être rappelées :

- L'internalisation dans les services de la politique de la Ville, avec la suppression de l'ADQR, au sein d'une Direction Générale Ville renouvelée et Culture

- L'évolution qui va de la suppression de la DGVREC vers d'une part une direction de la cohésion sociale, rattachée au DGS, d'autre part une DGREC qui rapproche Culture et Economie
- Une direction du Projet de Rénovation Urbaine rattachée au DGS dans le cadre d'une direction de Projet du GIP LMRU
- La création d'une direction générale chargée des politiques de proximités ( Mairies de quartier, Prévention-sécurité, Police du cadre de vie)

De ce fait, les politiques de « développement humain » sont partagées entre services de la ville, CCAS, Maison de l'Emploi, le périmètre de la « politique de la ville » n'a pas de chef de file incontesté (entre PRU et DPCS à l'échelle ville, entre mairies de quartier et chefs de projet du CUCS à l'échelle des quartiers). De ce fait les coordinations à plusieurs échelles sont lourdes et inaccomplies, et la ville ne s'est pas dotée d'un « team project » efficient.

Ajoutons que les moyens d'ingénierie de projet sont conséquents mais éclatés

- Par exemple, la question de l'observation/évaluation est partagée entre une mission « observation » auprès du DGS, une mission « évaluation du PRU » (installée Maison de l'Habitat) une mission « observation habitat ancien (idem), à quoi il faut ajouter un observatoire de la vie associative ( MDA) et une mission d'observation à la MIE.
- Si on regarde les missions d'ingénierie, à distinguer donc des missions de direction, de gestion, d'animation, de prestations, missions d'ingénierie portant donc sur le diagnostic, la conception de projets, l'évaluation, la recherche de financements, c'est près de 25 cadres qui produisent des travaux de grande qualité.

De fait la ville n'a pas tranché un certain nombre de dilemmes

1. Pour conduire le projet de la ville, faut-il adopter la méthode d'une équipe dédiée ou la coordination dite « transversale » ?
2. Quel est le périmètre de la politique de la ville ? s'agit-il d'une fonction « assembleur » coordonnant crédits dits de « droit commun » et crédits contractuels du Ministère de la ville ou d'une politique spécifique ?
3. Faut-il unifier ou séparer Projet de rénovation urbaine et politique de la ville ?
4. Doit-on considérer que le « projet social » intègre la rénovation urbaine ou que ce n'est que le « volet social » de la Rénovation ?
5. Si la « politique de la ville » est une politique spécifique, quelle est sa plus-value ? Financière ? d'appui aux projets ? de développement social ? d'organisation de la concertation et de la participation, de proximité ? En Fonction de ces réponses, comment la positionner vis-à-vis des Mairies de quartier et du CCAS ?
6. Quelle est la mission des chefs de projets « politique de la ville » ? Chefs de projet « de quartier » ? animation du volet humain du PRU ? avec quel mandat, quelle autorité ?
7. Quels sont les échelons pertinents de l'organisation des politiques publiques entre Lille Métropole, le Roubaisis, la municipalité et ses « quartiers » ?

Aucune de ces 7 questions qui se sont sédimentées du fait de l'histoire des politiques publiques et de l'organisation roubaisienne n'a fait l'objet de réponses claires. Toute réorganisation ne peut dans ce cas qu'ajouter aux ajustements empiriques.

### **Le cas des 3 ponts**

Le « rapport final du point d'étape de Roubaix » ( ? ) apporte des éléments précis sur les effets concrets de ce flou.

Il indique que la qualité des acteurs et l'expérience acquise ont permis un travail de qualité sur les bases du volet humain du PRU (relogements, clause insertion, concertation) mais que la mobilisation des moyens de droit commun est insuffisante et qu'une coordination territoriale est nécessaire à l'échelle des 3 ponts.

*« Pour autant, cette articulation peut être optimisée par une clarification de son organisation complexe et par un partage de la stratégie commune avec les membres de l'équipe et l'ensemble des acteurs concernés. Cette approche apparaît dans les documents de référentiel d'évaluation, et dans différentes notes, il apparaît que :*

- *Cette stratégie n'a semble-t-il pas été formalisée, et si elle l'a été, elle n'a pas été clairement partagée avec les acteurs de la direction de la cohésion sociale, les services de droit commun et la direction du PRU. Ainsi il n'existe pas de document partagé avec l'ensemble des acteurs de la direction de la cohésion sociale et du PRU sur les objectifs du volet humain, sa vision à long terme, l'organisation de ses instances, leur composition, leurs objectifs, leur fréquence. L'organigramme du volet humain du PRU nécessite d'être partagé et complété par leur articulation avec les chefs de projet politique de la ville et le droit commun.*
- *Cette stratégie n'est pas lisible pour tous les acteurs des deux directions et du droit commun, ou comprise en des sens différents. La multiplication des instances sont mises en avant, et leur manque de clarté de leur objectif et la nécessité d'y retrouver un sens.*
- *L'organigramme du volet humain du PRU n'est semble-il pas partagé. Des fiches de poste doivent être écrites pour clarifier le rôle de chacun dans ce processus complexe. L'objectif des instances, leurs participants, leurs fréquences doivent être affichées. Des comptes-rendus des instances doivent être plus systématiques.*
- *Le rôle des chefs de projet nécessite d'être clarifié : ceux-ci avaient un rôle clair d'animation de la politique de la ville, qui a été progressivement délaissé au profit du suivi du volet humain du PRU, notamment l'information des habitants, la mise en oeuvre d'actions d'insertion, le suivi du relogement, éléments très chronophages.*
- *De fait, le projet apparaît encore aujourd'hui comme avant tout un projet urbain pour les acteurs de territoire. »*

## **Les indicateurs sociaux symptômes d'une grande difficulté malgré ces efforts hors-norme**

Sans nul doute, donc, la ville de Roubaix se caractérise par une densité, une historicité, une qualité de ses politiques publiques et des acteurs qui la font, exceptionnelles à l'échelle de la France.

Et pourtant, la lecture des indicateurs sociaux montre la permanence et la dégradation de la situation sociale des roubaisiens.

Alors, échec ?

Sans nul doute, ce résultat ne peut satisfaire. Mais il doit être remis en perspective

- La municipalité n'est pas le seul acteur, de loin à agir dans ce domaine. Elle a au contraire fait preuve de volonté dans la difficulté et joué le rôle de « bouclier » pour sa population.
- La crise de 2007 a ajouté du malheur au malheur et ruiné des éléments de progrès.
- Il ne faut pas raisonner seulement en « stocks » mais en « flux ». Du fait des mobilités résidentielles qui sont un élément essentiel de compréhension, les roubaisiens de 2013 ne sont pas ceux de 2000.
- Dans ce cadre où les mobilités sont décisives, la capacité de la métropole de réduire les inégalités territoriales est aussi décisive que l'action intra-muros.

## L'évolution démographique

### Une population en légère diminution

La population roubaisienne est en constante diminution depuis 1968. Le territoire roubaisien est le seul territoire du Scot de Lille Métropole à connaître une diminution de sa population sur la période 1975/2008. Roubaix est aujourd'hui la 42<sup>e</sup> ville de France. Elle est la seconde ville du Nord-Pas-de-Calais, devant Dunkerque et Tourcoing (92 614 habitants)

La thèse de l'amorce d'une reprise démographique ne se vérifie donc pas<sup>14</sup>

Population							
	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2010
Population	114 547	109 553	101 602	97 746	96 959	95 028	94 713
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	8 658	8 280	7 679	7 388	7 328	7 182	7 159
Variation / données précédentes		-4,4%	-7,3%	-3,8%	-0,8%	-2,0%	-0,3%
Variation cumulée /1968		-4,4%	-11,3%	-14,7%	-15,4%	-17,0%	-17,3%

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 - RP2009 - RP2010

<sup>14</sup> « Avec 98 000 habitants environ au dernier recensement, Roubaix renoue avec la croissance démographique » CODRA, étude habitat Avril 2009 ; « environ », en effet !

exploitations principales.

Une analyse de 2009 démontre que ce recul est dû à un solde migratoire (entrées/sorties) négatif, malgré un solde naturel plus élevé

<b>Population</b>	<b>Roubaix (59512)</b>
Population en 2009	<b>95 028</b>
Densité de la population (nombre d'habitants au km <sup>2</sup> ) en 2009	7 182,8
Superficie (en km <sup>2</sup> )	13,2
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1999 et 2009, en %	-0,2
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 1999 et 2009, en %</i>	1,3
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 1999 et 2009, en %</i>	-1,5

### **Prospective**

L'INSEE a mis en place un modèle de projection de population (le modèle Omphale). Cette projection intègre les tendances récentes en termes de fécondité, de mortalité et de migration. La fécondité est ainsi maintenue au niveau observé en 2007 sur le territoire, la probabilité de décéder à chaque âge diminue doucement selon une tendance parallèle à celle de la France et les quotients migratoires calculés de 2000 à 2008 sont maintenus sur toute la période de projection.

Sur la base du modèle Omphale développé par l'INSEE, la population de la commune de Roubaix avoisinerait les 101000 habitants en 2030, si tant est que l'évolution de la population de la commune suive l'évolution de la population de la zone du territoire roubaisien.

### **La composition familiale : le poids de la mono-parentalité et de la solitude.**

**16,6** % des ménages sont des familles monoparentales, soit 18354 personnes, ce qui correspond à 26,8 % des familles <sup>15</sup> C'est un chiffre élevé, au niveau des ZUS, le chiffre est de 15% des ménages

<sup>15</sup> Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires

Elles sont le plus souvent des femmes avec enfant. Seuls 37% des parents des familles monoparentales exercent une activité professionnelle contre 55% pour les parents en couple. Les parents des familles monoparentales sont fortement exposés au chômage : 23% de chômeurs contre 17% pour les familles en couple. Elles sont aussi plus touchées par le temps partiel. Du fait de revenus difficiles, elles relèvent plus que la moyenne du logement social et sont moins mobiles que la moyenne.

Tout aussi marquant, 11 909 personnes vivent seuls .

### **La ville la plus jeune de France ?**

Oui Roubaix est la ville la plus jeune de France, si on prend en référence les 42 villes les plus peuplées.<sup>14</sup> 33% des roubaisiens ont moins de 20 ans, quand la moyenne française est de 24,7%.

C'est de fait un profil ZUS qui prévaut. « *La population des quartiers sensibles est plus jeune, puisque les moins de 20 ans et les plus de 40 ans forment 32 % et 37 % de leur population, contre 25 % et 45 % dans le reste de leurs agglomérations* »<sup>16</sup> Mais là encore si on considère que toute la ville n'est pas en ZUS, le poids de la jeunesse est très important.

## **Taux de chômage et taux d'activité : une situation dramatique**

S'il est un enjeu dramatique c'est celui du travail, dans une ville modelée par le travail.

### **Le taux de chômage**

Il y a taux de chômage et taux de chômage !!!

La lecture des rapports rend perplexe. Ce n'est pas loin de 10 chiffres différents qui s'affichent. Il convient donc de préciser quelques notions pour éviter des contresens.

Il nous faut distinguer « taux de chômage au sens du recensement », chômage au sens du BIT et les demandeurs d'emploi au sens de Pôle Emploi

Comme les rapports mélangent les 3 sources avec des années de référence différentes, sur des périmètres différents, on n'y comprend plus rien.<sup>17</sup>

Le BIT (Bureau International du Travail, agence spécialisée de l'ONU) a adopté une définition du chômage en 1954, puis l'a précisée en 1982. Elle a été reprise dans la plupart des pays du monde, et en particulier dans l'Union européenne. Cette définition donne trois conditions pour qu'une personne soit considérée comme chômeur :

---

<sup>16</sup> PORTRAIT STATISTIQUE DES ZONES URBAINES SENSIBLES Population, mobilité, habitat, chômage, scolarité... Jean-Louis Pan Ké Shon ; CNAF | Informations sociales, 2007/5 - n° 141

<sup>17</sup> « Alors que la ville connaît un développement économique fort (plus de 5000 entreprises, 43 000 emplois...), le taux de chômage reste élevé et touche 22 % de la population locale. La Ville de Roubaix a décidé de tout mettre en œuvre pour réduire au maximum ce décalage entre potentiel économique et déficit d'emploi local. » sic ! (site internet de la ville)

- être sans emploi ;
- rechercher activement un emploi, c'est-à-dire avoir pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou non salarié ;
- être disponible pour travailler.

La première condition trace la frontière entre personnes ayant un emploi et personnes sans emploi, les deux suivantes la frontière entre chômeurs et inactifs.

Elles traduisent le fait qu'il ne suffit pas d'être sans emploi et de vouloir travailler pour être considéré comme chômeur selon la définition du BIT. En effet, certaines personnes souhaitent travailler mais ne sont pas disponibles pour le faire, pour des raisons familiales ou de santé notamment. Elles sont classées comme inactives. Il en est de même des personnes sans emploi et qui, bien que disponibles, ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles ne pensent pas, ou plus, pouvoir en trouver. C'est le cas en particulier d'anciens salariés proches de l'âge de la retraite.

### **Pôle Emploi**

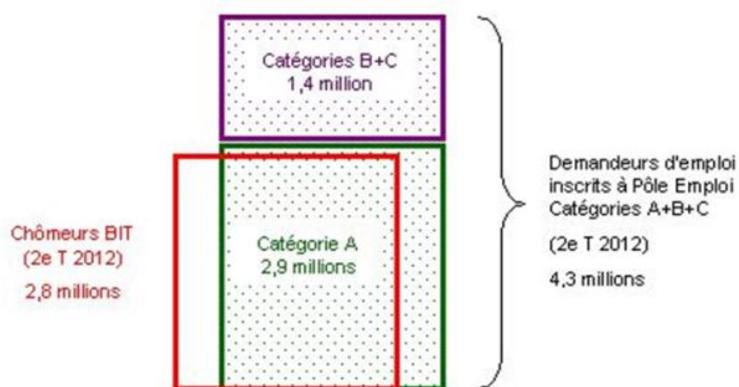
Les données concernant les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont représentées en fonction des catégories suivantes :

- A (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi),
- B (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité de moins de 78 heures au cours du mois),
- C (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité de plus de 78 heures au cours du mois),
- D (demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie),
- E (demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi).

Les demandeurs d'emploi disponibles sont constitués des catégories A, B et C.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

On peut considérer que le chômage au titre du BIT (qui régit les statistiques européennes d'EUROSTAT) correspond « grosso modo » aux DE de cat 1 de Pôle Emploi en masse



Au niveau national, le taux de chômage qui fait la une de l'actualité est le nombre de demandeurs d'emploi **au sens du Bureau international du travail** (demandeurs d'emploi en recherche active n'ayant pas travaillé au cours du mois précédent) issu de l'enquête emploi de l'INSEE, rapporté à la population active estimée par l'INSEE. **Le calcul est effectué en moyenne trimestrielle.**

**Au niveau de la zone d'emploi**, la taille de l'échantillon de l'enquête Emploi permettant d'obtenir des estimations suffisamment précises au niveau national, mais pas à des niveaux géographiques inférieurs, celles-ci sont obtenues **en combinant les résultats de l'enquête Emploi et le dénombrement des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**, en tirant parti de l'exhaustivité de cette statistique.

Plus précisément, le nombre de chômeurs estimé chaque trimestre au niveau national à partir de l'enquête Emploi est réparti géographiquement en utilisant la structure fournie par **les demandeurs d'emploi de catégorie A.**

Enfin, tous les mois, la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'emploi et de la santé) et Pôle emploi publient conjointement une statistique des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

**Au niveau de la commune**, deux sources fournissent des données sur les personnes à la recherche d'un emploi : les statistiques des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, qui vont nourrir les statistiques trimestrielles, et les enquêtes annuelles de recensement.

Pour ces enquêtes qui se déroulent sur des cycles de cinq ans, 9 millions de personnes remplissent chaque année un bulletin individuel.

Pour être classée comme chômeur au recensement, une personne doit d'abord répondre « en chômage » à une question sur sa situation principale, puis répondre « ne pas avoir d'emploi occasionnel ou de très courte durée » à une autre question et enfin déclarer « chercher un emploi » à une troisième question.

Les questions posées au recensement permettent donc de se rapprocher des critères retenus pour l'enquête Emploi. Mais l'interrogation est moins précise, elle n'est pas faite par un enquêteur, et il n'y a de question ni sur la disponibilité, ni sur l'effectivité de la recherche d'emploi. De fait, le nombre de chômeurs estimé à partir du recensement est nettement plus élevé que le nombre de chômeurs estimé à partir de l'enquête Emploi, de l'ordre d'un tiers.

Voyons ce qu'il en est à Roubaix.

	demandeurs d'emploi (catégorie A)	taux de chômage
30 septembre 2012	10 371	27,0%
30 juin 2012	9702	25,2%
31 mars 2012	10112	26,3%
31 décembre 2011	9486	24,7%
30 septembre 2011	9529	24,8%
30 juin 2011	9 228	24,0%
31 mars 2011	9 629	25,0%
31 décembre 2010	9 400	24,4%
30 septembre 2010	9 670	25,1%
30 juin 2010	9 478	24,6%
31 mars 2010	9 909	25,8%
31 décembre 2009	9 002	23,4%
30 septembre 2009	8 937	23,2%

Ce taux de chômage correspond dans la chronologie au calcul trimestriel de l'enquête Emploi de l'INSEE. il est « raccord » à condition de considérer que le taux BIT (base de l'enquête nationale), combiné avec Pôle Emploi et les statistiques Pôle Emploi à l'échelle de la commune sont identiques, ce qui est approximatif.

Il est néanmoins suffisamment alarmant

Le taux de chômage (catégories A de Pôle Emploi) est donc de **27%** (4 points en 3 ans !) alors que les chiffres comparables sont de 9,7 % en France et 15,7% pour la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, soit près de 3 fois la moyenne nationale !!!<sup>18</sup>

La MIE (stat'emploi N°7) identifie au 31 /12/ 2012 **13554 demandeurs d'emploi** de catégorie A, B et C sur Roubaix.

Rapporté à la population active (base recensement 2009), ceci nous conduit à un taux de chômage (A+B+C) de 35 %.

Ce chiffre rend mieux compte de la réalité sociale du sous-emploi roubaisien. Encore faudrait-il ajouter les jeunes, les anciens et les femmes ayant renoncé à rechercher un emploi et à s'inscrire à Pôle Emploi.

Pour exemple, une récente enquête publiée par Monde révèle le poids grandissant des NEETS (jeunes ni en formation, ni en emploi) et parmi eux, le poids grandissant de ceux qui ne cherchent plus d'emploi, volume alimenté chaque année par l'échec scolaire : « Bon nombre des 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans le moindre diplôme sont dépourvus des compétences et de l'estime de soi minimales pour faire bonne figure auprès d'un employeur. Avec l'échec scolaire, ils sont entrés dans un rapport conflictuel aux institutions » Selon la direction de l'animation et de la recherche du ministère du travail (Dares), 57,5 % des

<sup>18</sup> Ce qui doit être distingué du taux de chômage au sens du recensement qui était de 28,40% à Roubaix selon des données INSEE Chiffres clé 2007

1,9 millions de NEETS sont au chômage, 42,5 % sont inactifs, soit 900 000 jeunes à la dérive qui pour 2/3 d'entre eux naviguent entre activité partielle et inactivité.

Combien sont-ils à Roubaix ? Si on considère que Roubaix regroupe environ 0,3 % du total des chômeurs français, il n'est pas absurde d'imaginer que 2700 jeunes sont dans cette situation. En y ajoutant la sous-inscription des femmes, on peut estimer à 40%<sup>19</sup> le taux de la population active exclue de l'emploi, ce que corrobore le chiffre du taux d'activité.<sup>20</sup>

Les études réalisées sur les ZUS montrent avec constance que le taux de chômage en ZUS est le double de celui des agglomérations dans lesquels se situent ces quartiers. Par exemple, en septembre 2012, le taux de l'arrondissement de Lille était de 12,5% Quand Roubaix est à 27%. Ce qui veut dire que même si tout Roubaix était en ZUS, son taux de chômage est au-dessus de la moyenne des ZUS.

**On doit donc considérer que, du double point de vue de l'exclusion de l'emploi et du taux de chômage statistique (cat A), la situation roubaisienne est à un niveau dramatique. Cela veut dire que certains quartiers de la ville ont basculé dans une situation où la majorité de la population active est exclue du travail, ce qui induit un basculement sociétal fondamental.**

### ***Des facteurs d'inquiétude***

Cette situation va-t-elle s'améliorer rapidement ? Non !

Si on ajoute

- L'atonie de la zone euro
- La perte de compétitivité de la France
- Le repli qui affecte la « VAD » et les risques qui pèsent sur la Redoute avec la mise en vente par le Groupe PPR de l'entreprise
- le repli de l'économie publique avec le poids de la dette et la baisse des subventions
- le poids des roubaisiens sans formation qui rend encore plus délicat à court terme un retour à une stabilité de l'emploi<sup>21</sup>
- le poids des demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée est conséquent, ce qui les éloigne de l'employabilité
- Le fait que de nombreux roubaisiens sont victimes de discriminations à l'adresse, pour des motifs culturels ou d'origine
- Le fait que les nouveaux emplois du textile et de l'image ne sont pas accessibles à ces roubaisiens sans formation

On doit en conclure que la situation de forte exclusion au travail est une donnée de moyen-long terme qui impose de revoir nos stratégies dans ce domaine, pour les orienter plus vers une logique de transition.

---

<sup>19</sup> Le nombre d'actifs ayant un emploi + DEFM/population est de 40%, de 5 points inférieur à Tourcoing. Ceci traduit un faible taux d'activité, 64,0%, conforté par les statistiques qui tendent à montrer un faible taux d'inscription à Pôle Emploi chez les femmes et les jeunes.

<sup>20</sup> Sans compter que 30% des salariés domiciliés à Roubaix sont à temps partiel, soit 5 points de plus que Wattrelos et 4 que Tourcoing (source INSEE/2006)

<sup>21</sup> 28% des DE sans aucun diplôme

## Pauvreté et Précarité

### Les indicateurs de RSA

Au 31/12/2011, 56% des allocataires CAF ont des ressources composées pour moitié au moins de prestations versées par la CAF du Nord (20 points au-dessus de la moyenne départementale) et près de 31% ne dispose que des allocations CAF comme revenu.

Le pourcentage de la population bénéficiaire du RSA est de 31% ( 11% sur LMCU, 11% à Wattrelos, 17% à Tourcoing, 15% à Lille)

Nombre allocataires RSA	Total	Socle sans majo.	Socle avec majo.	Activité sans majo.	Activité avec majo.	Socle et activité sans majo.	Socle et activité avec majo.	RSA jeune
Roubaix	11 838	7 725	1 413	1 747	96	788	69	17
Arrondissement de Lille	60 013	35 702	6 109	11 537	1 012	5 123	530	200
Département	126 579	73 091	13 529	26 417	2 181	10 237	1 124	454

Nombre allocataires RSA	Total	Socle sans majo.	Socle avec majo.	Activité sans majo.	Activité avec majo.	Socle et activité sans majo.	Socle et activité avec majo.	RSA jeune
Roubaix	11 838	7 725	1 413	1 747	96	788	69	17
Arrondissement de Lille	60 013	35 702	6 109	11 537	1 012	5 123	530	200
Département	126 579	73 091	13 529	26 417	2 181	10 237	1 124	454

Pour résumer, le RSA socle sans majoration correspond à l'ancien RMI, le RSA avec majoration correspond à l'ancienne API.

Le RSA total a vu son nombre d'allocataires croître de 10% entre 2009 et 2011.

Le vrai décrochage se fait donc sur la pauvreté

A fin 2011, les personnes couvertes (allocataires et leurs ayant droits) étaient au nombre de 29.379. L'AAH (allocation adulte handicapé, autre minima social) couvre 2.477 allocataires, ce qui donne pour cette prestation 4.321 bénéficiaires. Pour ces deux minima sociaux, le nombre de bénéficiaires est donc de 33.700, soit 35% de la population Roubaissienne, chiffre qui méconnaît les allocataires de l'ASPA (Allocation solidarité aux personnes âgées qui se substitue au minimum vieillesse).

Les zones territoriales comparables en France métropolitaine à la situation de Roubaix sont certains arrondissements de Marseille (ses quartiers Nord).

## **La ville la plus pauvre de France ?**

Roubaix a fait la une avec un classement publié sur le net suite à une analyse du bureau d'études Compas, qui établit le taux de pauvreté des cent plus grandes villes de France : elle serait la ville la plus pauvre de France.

Le taux utilisé correspond « au pourcentage de ménages qui perçoivent **moins de 60 % du revenu médian national après prestations et avant impôts, soit 954 euros** ». **Roubaix arrive première, avec 46 %**, ex-æquo avec Saint-Pierre de La Réunion, mais seule en « tête » en France métropolitaine, puisqu'Aubervilliers (2e) pointe à 39 %.

La ville de Roubaix compterait 15 877 ménages sous le seuil de pauvreté, avec un revenu médian de 679 euros.

Ce classement 2012 fait suite à une autre enquête ; le 23 juin 2010, Le Journal du Net affichait la liste des « villes les plus pauvres de France »

Voici comment cette étude était présentée par le site Le Journal du Net : « D'après l'Insee, 4,3 millions de Français vivaient sous le seuil de pauvreté en 2007, soit 7,2% de la population. Un chiffre d'autant plus inquiétant qu'il progresse depuis 2000. Mais toutes les villes de France ne sont pas sur un pied d'égalité face à ce fléau. Certaines cumulent tellement de handicaps économiques, que sur la base de statistiques on peut affirmer qu'elles sont les plus pauvres de France. En combinant le revenu fiscal de référence moyen des contribuables des villes de plus de 20 000 habitants au niveau de chômage de ces villes, le Journal du Net publie le classement des villes les plus pauvres de France. ». Les modes de calcul ont été contestés. Le caractère univoque du jugement a été critiqué pour ses effets négatifs en termes d'image<sup>22</sup>

## **Pauvreté des indicateurs de pauvreté**

Mais s'il ne s'agit pas de nier la réalité des difficultés sociales, il faut contester une démarche qui simplifie et agglomère des situations différentes.

Écoutons d'abord Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des Inégalités<sup>23</sup> : « Depuis 2008, l'Insee utilise la définition européenne de la pauvreté. Auparavant, le seuil de pauvreté le plus souvent utilisé était équivalent à la moitié du revenu médian, revenu qui partage en deux la population, autant gagne davantage, autant gagne moins. Mais dans les comparaisons européennes, le seuil le plus

---

<sup>22</sup> Site Web « ville de Roubaix, <http://www.ville-roubaix.tv/1878033776001-923141324001/rbx-ville-la-plus-pauvre-de-france.htm> « Le refrain est bien connu. Tous les ans, une étude revient classer notre ville parmi les plus pauvres de France. Mais qu'apportent ces statistiques, qui ne peuvent pas être niées, au bout du compte? Pas grand chose, si ce n'est de donner à notre commune une image univoque et caricaturale. Car Roubaix, et chaque Roubaisien le sait, est bien plus que ça. Au delà de la pauvreté monétaire, notre ville comporte de nombreux atouts et richesses. Et ce qu'on a eu envie de dire avec une vidéo de quelques secondes.

Roubaix est une ville tellement riche aussi ! Riche de son histoire, de son tissu associatif, de sa population métissée, de sa jeunesse, de ses étudiants, de son bassin d'emplois, de ses entreprises, de sa capacité d'innovation et de son offre culturelle... »

<sup>23</sup> Huit millions de pauvres, un chiffre exagéré, le 30 août 2011

souvent pratiqué se situe à 60 % du revenu médian. De la cuisine de statisticiens ? Ce saut de 50 à 60 % change tout. Le passage au seuil de pauvreté de 50 à 60 % du revenu médian (après impôts et prestations sociales) fait augmenter le seuil de 795 à 954 euros (pour une personne seule) et le nombre de personnes concernées de 4,4 à 8,2 millions. » » Le seuil de pauvreté désormais utilisé est équivalent à 60 % du revenu médian. Ce revenu est de 1 590 € pour un célibataire. Le seuil est donc de 954 € pour une personne seule (60 % de 1 590 €). Selon les conventions de l'Insee, ce même seuil est de 1 431 € pour un couple et 2 000 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. On comprend le problème. A ces niveaux de vie, on se situe au double du revenu minimum d'insertion : 460 € pour une personne seule, 690 € pour un couple. Les personnes qui font appel au Secours catholique perçoivent en moyenne 834 € par famille et 535 € pour un adulte seul (voir les données 2007)... On incorpore dans la pauvreté des situations sociales très diversifiées, qui vont de ce que l'on appelait il y a quelques années le « quart monde », aux milieux sociaux très modestes »

De même, un article polémique sur « la pauvreté de la mesure de la pauvreté » indiquait

« Il y a bien longtemps que les économistes ont remarqué que lorsque notre voisin s'achète une grosse voiture notre niveau de vie relatif baisse. **La pauvreté est un phénomène multidimensionnel dont il existe plusieurs définitions monétaires (relative et absolue), non monétaire (en termes de conditions d'existence et de pauvreté subjective ou ressentie).**

La pauvreté des conditions de vie tient compte du logement, de l'environnement et de l'accès aux services collectifs, elle intègre aussi la pauvreté des liens sociaux. Relevons que 98% des ménages disposent d'un bain ou d'une douche et d'un téléphone et que si 12% considèrent leur logement comme trop petit, ils sont plus nombreux (20%) à se plaindre du vandalisme, et presque autant à subir un environnement extérieur pollué et bruyant. Quant à la pauvreté ressentie elle concerne ceux qui dépensent plus qu'ils ne gagnent. Il n'y a que 4% des ménages qui déclarent avoir du mal à se chauffer correctement et 6% qui ne parviennent pas à manger de la viande, du poulet ou du poisson tous les deux jours.

Au total il y a moins d'un quart des ménages (22%) qui sont concernés par l'un des trois critères de pauvreté. Mais cette information doit être relativisée : seulement 1% des ménages sont concernés par les trois symptômes et 5% par deux. «

### **Distinguer la misère, la pauvreté et la précarité**

Il semble donc utile d'une part de reserrer la cible de la lutte contre la pauvreté à ceux qui sont les plus démunis, et de se centrer sur la misère qu'il convient de distinguer de la pauvreté monétaire. La misère est à la fois la pauvreté monétaire, une misère relationnelle (solitude), culturelle et sanitaire. Par exemple, 10% des ménages déclarent moins de 24€ de revenus fiscaux par mois par unité de consommation ! !<sup>24</sup> Autre indicateur, selon le Secours Populaire de Roubaix, celui-ci accueille 2700 familles soit 11000 personnes (plus de 10% de la population) ; il n'existe

---

<sup>24</sup> Unité de consommation : 1 UC pour le 1<sup>er</sup> adulte, 0,5 pour les autres de plus de 14 ans, 0,3 UC pour les enfants de – de 14 ans/ revenu fiscal : revenus d'activité, invalidité et retraites, pensions alimentaires, revenus sociaux imposables comme les indemnités de maladie et de chômage.

pas de statistiques consolidées sur l'aide alimentaire et vestimentaire mais il est estimé à 3000 personnes le noyau dur d'extrême pauvreté

Cette population recouvre des flux de population du Sud de la Méditerranée, des femmes victimes de violences, des familles en grande précarité énergétique, des personnes isolées.

### **Le potentiel fiscal de la municipalité**

Cette charge sociale pèse lourdement sur la fiscalité et donc sur les capacités d'intervention de la ville.

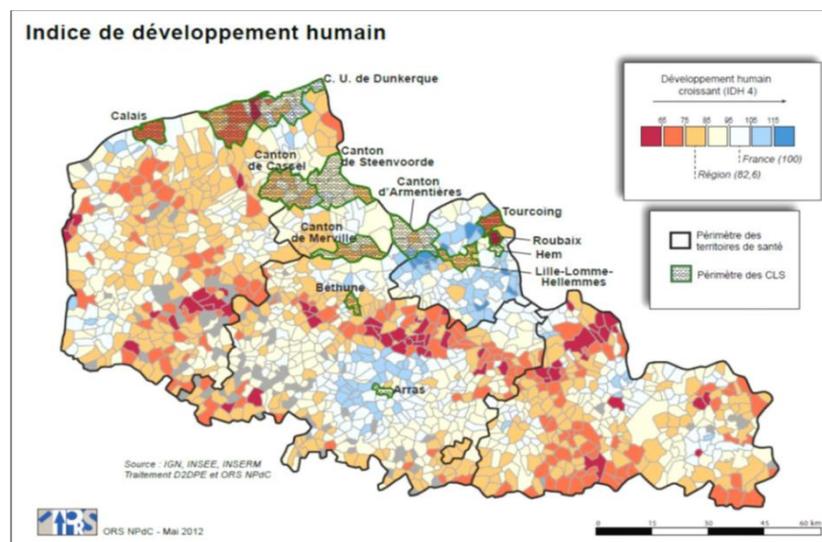
La faiblesse du potentiel fiscal de la population entraîne une contrainte majeure pour la ville : elle dépend des variations de la dotation de l'Etat ( Dotation globale et DSU) et ne peut tabler sur la hausse de la fiscalité qui aurait un effet contre-productif

- Le rapport DGF/fiscalité locale est de 1,633, il était de 1,15 en 2002. Dans toutes les autres grandes villes de la Région, le rapport est inverse.
- La répartition des contribuables à la TH révèle que seuls 18% des contribuables acquittent une TH à taux complet, 34% à taux nul et 48% à taux réduit !

La part des ménages imposés en 2008 est de 34% (Lille 52,6, Tourcoing 43,9, Wattrelos 48,5

## **Comprendre les facteurs de difficulté**

Il importe maintenant de proposer une explication globale à cet écart entre une action publique volontaire et innovante et des profils sociaux de la population qui s'aggravent et font de Roubaix un pôle métropolitain de la précarité comme le montre la carte de l'IDH régional.



## **Le poids de l'histoire du développement non-durable et l'impact de la crise de 2007**

Rappelons pour mémoire le poids historique du développement non-durable : les effets humains de la « colonie pénitentiaire » qu'a été la ville textile n'ont pas été complètement résorbés par les puissantes actions sociales menées par le patronat et encore plus la municipalité. 2 occupations militaires terribles, des grèves de long cours qui ont épuisé les habitants, la dureté du travail, les crises successives ont laissé des traces.

La crise de 2007 est venue balayer une population qui n'avait pas fini de surmonter le traumatisme de la désindustrialisation.

Par exemple, l'observatoire des quartiers anciens dégradés note que, alors que la hausse des prix de l'immobilier opère une correction seulement à partir de 2005, alors qu'en France cette hausse explose sur 2001/2004, « Roubaix s'avère extrêmement sensible à la crise. Elle se fait sentir dès le début de l'année 2008 »

Pour faire simple : une ville ravagée par les épreuves, en retard de convalescence et qui rechute plus vite.

### **La première cause des difficultés de Roubaix : son déclin économique**

Il nous faut d'abord comprendre que la source des difficultés de la ville est dans la perte de son poids économique qui a été divisé par 2 dans la métropole.

Cette décroissance industrielle a touché les emplois industriels et peu qualifiés qui étaient le cœur de l'industrie locale. Ces emplois qui ont disparu ont été localement compensés en partie par des emplois tertiaires et la nouvelle économie. Certains de ces emplois sont de fait des emplois ouvriers d'exécution ( hôtesse de caisse, salariés des centres d'appel, services à la personne, employés de conditionnement dans la VAD) mais d'autres sont des emplois qualifiés et de cadres.

Ce fait central a eu une conséquence massive

- La disparition des emplois d'exécution a sorti de l'inclusion économique une part notable des travailleurs roubaisiens
- La substitution d'emplois industriels par des emplois tertiaires conduit une partie des actifs modestes de Roubaix à aller travailler loin, dans les zones d'activité du sud de Lille, du Nord de Tourcoing ou de Belgique. Le système de transports publics de la communauté est plus fait pour les cadres, les étudiants et les touristes que pour eux. Ils subissent le renchérissement de coût des automobiles et des temps de transport pénibles.
- A l'inverse, une part importante des emplois résidents sont occupés par des métropolitains. Ce phénomène n'est pas propre à Roubaix

Mais tout cela pèse sur l'attractivité de la ville. Pourquoi habiter Roubaix quand il n'y a pas de travail alors que vous êtes qualifié et jeune ? Pourquoi habiter la ville quand

on fait deux heures de transport par jour pour aller au travail ? Pourquoi venir habiter ici alors que la pauvreté et le chômage enlaidissent la ville.

Si on additionne les effets de l'histoire industrielle, ceux de la crise de la désindustrialisation, ceux du tsunami de la crise de 2007/2013, on a l'explication majeure des difficultés récurrentes du territoire.

Le taux de chômage et le taux de pauvreté s'expliquent d'abord par la reproduction sociale de ces situations.

Mais un autre facteur explicatif doit être introduit, celui des mobilités

## **Une population mouvante : penser en flux 3 dynamiques**

3 dynamiques doivent être prises en compte : la dynamique démographique (fort taux de natalité et donc prégnance des enjeux sur la petite enfance et la jeunesse, vieillissement de la population avec le doublement programmé des plus de 85 ans, qui fait de la dépendance, ici comme ailleurs, un chantier majeur ; mutations familiales : poids particulier ici de la monoparentalité, baisse tendancielle des familles nombreuses) a été décrite. Il faut la compléter par celles des migrations.

Il nous faut examiner aussi 2 autres dynamiques : la dynamique des mobilités Habitat/travail et les mobilités résidentielles

### **La dynamique migratoire**

#### ***Une histoire longue***

L'immigration à Roubaix n'est pas un phénomène conjoncturel récent mais une donnée structurelle constitutive de l'histoire économique et démographique de la ville. L'immigration n'a d'autres fondements que la révolution économique. L'appel à l'immigration belge n'est d'ailleurs pas le résultat de la révolution industrielle mais vise à résoudre les contradictions internes à la période proto-industrielle ouvrant les conditions du démarrage industriel : L'appel massif à la main d'œuvre belge permettant le remplacement de la fabrique par la concentration des moyens de production dans les manufactures. C'est l'immigration belge qui permet la révolution industrielle et non l'inverse.

4° ville belge dans les années 1870, Roubaix connaît ensuite de multiples vagues d'immigration, mais la plus significative est l'immigration algérienne, qui va se retrouver dans une configuration toute différente. L'immigration belge vit les tourments de la révolution industrielle, de la fabrique au municipalisme. L'immigration algérienne qui arrive tôt subit la fin de la société industrielle.

La ville industrielle, c'est cette société à fort coefficient d'intégration qui unit dans un projet commun les composantes économique, politique, sociale et culturelle de la

ville. La mort des industries traditionnelles et la crise urbaine vont faire muter ce système.

De ce point de vue, l'immigration belge a toutes les caractéristiques de l'immigration dans une société nationale à fort coefficient d'intégration. C'est le cas également des Polonais, puis des Portugais, Italiens et Espagnols, même si les Portugais arrivés plus tard subiront aussi fortement la discrimination.

Au contraire, l'immigration algérienne porte la charge de la disparition du modèle industriel et de sa mutation. Elle arrive essentiellement dans les années 60 et jouera le rôle de variable d'ajustement du modèle industriel.

Les Algériens occupent les emplois peu qualifiés du textile permettant aux P.M.E. de peser sur la force de travail pour retarder la modernisation technologique et aux grands groupes de rationaliser l'utilisation de leurs équipements par la mise en place du travail posté.

Les Algériens occupent un segment du logement roubaisien (maisons ouvrières, courées, garnis, habitat insalubre) redonnant de la valeur à ce segment qui fera l'objet à nouveau d'investissements minima, voire de spéculations et entre dans le système général de hiérarchisation des populations par leur ségrégation spatiale entre segments du parc social et entre parc social et habitat privé de qualité médiocre.

En quelque sorte, les Algériens sont les acteurs de la clôture du monde industriel et dans le même temps, ils vont prendre de plein fouet la mutation du système.

L'immigration algérienne connaît un développement important de 54 à 72. L'immigration algérienne se situe donc dans une période marquée par la guerre d'Algérie puis l'indépendance algérienne. A Roubaix, les Algériens sont 2 980 en 1962, 6 715 en 1968, 9 647 en 1975, 9 098 en 1982. Cette population triple donc de 1962 à 1975 pour se stabiliser ensuite. Ces chiffres sont cependant trompeurs puisqu'il faut ajouter les franco-musulmans, c'est-à-dire les harkis environ 2 500, et dès 1984, 1 500 Algériens naturalisés Français et 6 500 jeunes : la première génération née à Roubaix après 1963 et donc française. En 1982, c'est donc plutôt 20 000 roubaisiens d'origine algérienne qu'il faut compter.

Le contexte politique pèse lourdement sur l'immigration algérienne. Cette immigration vient, dans les années 1950, de Kabylie et, plus particulièrement, d'un certain nombre de communes et de douars. Le regroupement affinitaire par village ou région pèse fortement sur la construction des liens de sociabilité interne de la communauté algérienne.

Pendant la période de la guerre d'Algérie, des affrontements internes, d'une extrême gravité, marquent durablement la vie roubaisienne. En effet, de tradition, la ville de Roubaix est la capitale messaliste du Nord de l'Europe, regroupant des militants fidèles à Messali Hadj, le Zaïm, fondateur historique du nationalisme algérien. Le F.L.N., dont le fief dans le département du Nord est Ostricourt, engagera une lutte contre les réseaux messalistes afin de les éliminer, de faire prévaloir sa propre stratégie et de conquérir le monopole de la représentation politique du peuple algérien.

De 1956, 1962 et dans les années suivantes, de nombreux incidents opposent messalistes et nationalistes du F.L.N. (mitrillage de façades de cafés, exécutions en

pleine rue, etc...). Un jour la rue de Lille est bouclée par des militants algériens afin d'exécuter un concurrent, ici et là, au petit matin, à la porte des courées et forts, on relève des cadavres.

André Diligent estime à 93 morts et 206 blessés les dégâts de cette guerre civile algérienne courant 1961. Vu l'ampleur des affrontements fin 1961, début 1962, et la poursuite des règlements de comptes jusque dans les années 1970, c'est plus de 200 morts et 400 blessés qui sont probablement victimes de cette guerre civile.

A partir de 1962, 1963 et 1964, plusieurs centaines de rapatriés se réfugient à Roubaix avec leurs familles. Ces Harkis, forces supplétives de l'armée française, partent pour des raisons spécifiques (exactions du F.L.N. à leur égard, abandon par l'armée française, exil via les camps du sud) et arrivent à Roubaix pour des raisons identiques à l'immigration algérienne qui, de 1962 à 1973, explose (industrie textile, logements à bas prix).

Sur le plan social, la promotion est bloquée par les licenciements massifs liés à la crise industrielle et la discrimination qui frappe les jeunes même en cursus de formation ascendant. La communauté est longtemps cantonnée dans l'habitat privé insalubre avant de se voir concéder des segments du parc social abandonnés par les bailleurs à la question sociale et cette communauté vit les progrès de l'exclusion dans des territoires frappés par la crise.

La communauté algérienne n'a donc pas, pour des raisons historiques, bénéficié du processus d'intégration qu'a connu l'immigration belge et cette rupture régulièrement niée au nom de l'utopie d'une intégration toujours recommencée, constitue le problème politique majeur à traiter pour les politiques municipales d'intégration

Les Marocains, puis dans une moindre mesure Tunisiens et Turcs vont rejoindre les algériens accentuant la visibilité des populations identifiées à l'Islam. Ils font suite aux très nombreux Portugais, et dans une moindre mesure Italiens et Espagnols qui arrivent en France.

Quant aux immigrations ultérieures, asiatiques et noires, même si la ville connaît des moments de tension, qu'il s'agisse de familles nombreuses africaines perturbant l'espace commun ou d'ateliers de confection asiatiques employant de nombreux clandestins, au final, l'image est indifférente ou bienveillante. La période récente a vu Roubaix connaître les effets de la mondialisation : Guinéens, Bosniaques, cap-Verdiens, Roms. Ceux-ci s'installent dans des campements en lisière du Centre (Union, galon d'Eau) et tout le monde semble avoir oublié les hébergements d'urgence et les baraquements des années 60. Dans un contexte de crise, ils concentrent sur eux l'exaspération d'habitants eux-mêmes touchés par cette crise, contre l'Europe, contre l'état social soi-disant trop généreux et contre les étrangers. Ils sont la proie idéale d'une pulsion populiste de plus en plus banalisée

## ***Etrangers et immigrés***

	ROUBAIX	Lille	Tourcoing	Wattrelos	Villeneuve d'Ascq	Marcq en Baroeul
Nombre d'étrangers	13 745	18 201	7 591	2 376	4 285	1 234
% étrangers dans la population totale	14,11%	8,06%	8,24%	5,65%	6,95%	3,16%
% étrangers de - 25 ans / population de - 25 ans	10,00%	6,93%	5,00%	2,07%	6,56%	2,29%
Nombre d'immigrés	17 759	23 019	10 242	3 598	6 280	1 947
% immigrés dans la population totale	18,23%	10,19%	11,12%	8,55%	10,19%	4,98%
% immigrés de - 25 ans / population de - de 25 ans	7,44%	5,64%	3,86%	nd	5,92%	nd

Source INSEE

- étranger : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française

- immigré : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Certains immigrés peuvent avoir acquis la nationalité française. C'est le pays de naissance qui définit l'origine géographique d'un immigré

## **Roubaix, une ville à majorité musulmane ?**

Parmi les obsessions médiatiques, la thèse de « Roubaix, ville à majorité musulmane » revient régulièrement. Le fait que la statistique en France ne permet pas un tel comptage n'arrête pas ceux qui en font une vérité indiscutable.

Par ailleurs, le % d'étrangers et celui d'immigré ne permet pas de rendre compte de la réalité d'une population en termes d'habitants ayant des ascendants d'origine extra-Européenne. Ainsi s'appuyer sur les statistiques officielles donne l'impression de nier l'expérience vécue des roubaisiens. Peut-on aller plus loin pour défaire ce mythe de la « ville musulmane » ?

## **Un vieux fantasme depuis « le paradoxe de Roubaix »**

Le mythe de « Roubaix, ville musulmane » est né en 1986. En Février 1996, était publié le livre de Philippe Aziz<sup>25</sup> : « Le paradoxe de Roubaix », sous-titré « l'Islam en France ». Un livre était consacré à « la première ville musulmane de France », pour servir d'illustration, d'exemple à la thèse de l'échec de l'intégration et aux progrès du « communautarisme islamiste. » Cette thèse d'un danger islamiste trouva quelques mois plus tard une forme de confirmation avec l'affaire de l'intervention du RAID contre la « gang de Roubaix ».

Concernant les chiffres, P.AZIZ lui-même avait reconnu avoir confondu le pourcentage de maghrébins dans la population étrangère et leur poids dans la population totale. Le patient travail mené par la Ville aboutissait à une estimation de 30 000 personnes issues de pays hors- CEE, tous statuts confondus, ces pays hors-CEE n'étant pas à majorité musulmane à 100% et le fait d'être issu d'un pays à « majorité musulmane » ne conduisant pas mécaniquement à se définir comme « musulman ».

## **Des statistiques introuvables ? Pays d'origine et pratiques religieuses**

Ce chiffre a-t-il été bouleversé ?

<sup>25</sup> AZIZ, Ph, *Le paradoxe de Roubaix*, 1996.

On peut prendre en compte les travaux récents de Michèle Tribalat et de l'enquête nationale TEO <sup>26</sup> . Selon cette étude, « Les immigrés comptent pour 10 %, soit 2,7 millions de personnes, tandis que les descendants d'au moins un parent immigré atteignent presque 12 %, soit 3,1 millions de personnes. » ce chiffrage porte sur la population 18/50 ans, donc sur les personnes nées après 1960. Il est impossible d'en déduire de façon sérieuse un chiffre fiable sur la totalité de la population roubaisienne

Les études de Michèle Tribalat sur les jeunes d'origine étrangère portent surtout sur la région parisienne. En définitive ces travaux utiles à l'échelle nationale ne sont pas en mesure de produire des données indiscutables à l'échelle de la ville.

Il serait utile de produire une analyse fine des catégories « étrangers » « immigrés » « descendants de migrants » afin de faire reculer l'ignorance.

Pour ce qui est la population « musulmane », seule une approche du nombre de fidèles fréquentant les mosquées peut être tentée, sans précision scientifique. Les données convergentes permettent de dire que 8 à 9000 fidèles fréquentent les Mosquées, et que ce chiffre atteint 14 000 au moment des prières clôturant le ramadan.

En tout état de cause, aucun appareil statistique ne permet de conclure à la thèse de la « ville à majorité musulmane » même si cette appartenance représente une forte minorité et même si certains quartiers connaissent ou vont connaître, du fait de la structure d'origine des jeunes de – de 16 ans, un basculement démographique où la majorité devient la minorité au profit de populations issues de pays extra-européens ( ce qui encore une fois ne permet pas d'extrapoler sur l'appartenance religieuse). Il ne faut pas cependant négliger ce phénomène de basculement que les anglo-saxons nomment « majority minority city » ( mais avec une forte connotation ethnique : white/non-white) et qui modifie fortement les sentiments d'appartenance et les modalités d'intégration.

Une étude des naissances sur 10 ans, ainsi que des décès et des mariages, même si elle ne peut être établie que sur les noms et prénoms (avec de sérieuses marges d'erreur donc) permettrait de mieux peser à la fois les situations de mixité et les dynamiques de substitution ethnique en cours.

Enfin une étude plus qualitative sur les « voisins » telle que réalisée aussi par Michèle Tribalat permettrait de travailler finement les logiques de concentration communautaire, voulues ou subies.

---

<sup>26</sup> Trajectoires et Origines ; Enquête sur la diversité des populations en France ; premiers résultats ; Octobre 2010.

## Les migrations habitat/travail dans un contexte de perte du poids métropolitain

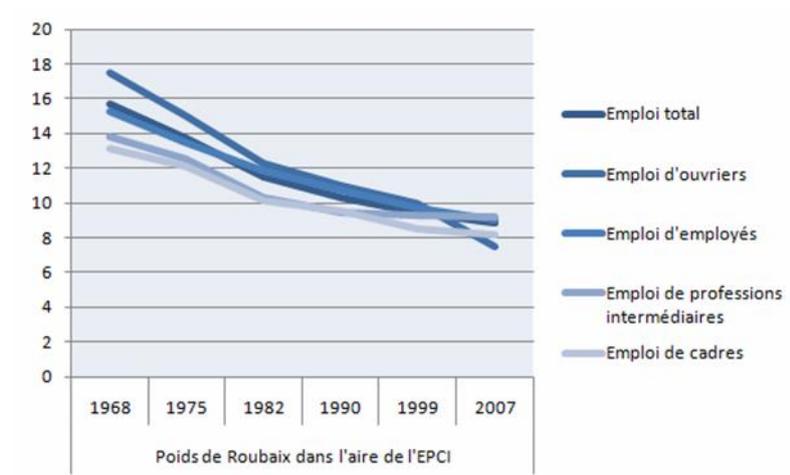
C'est la crise de désindustrialisation qui affecte Roubaix dès les années 70, parallèlement à la montée en puissance de la Ville Nouvelle qui vide Roubaix de son pouvoir économique

De 1968 à aujourd'hui, le poids économique de la ville dans Lille Métropole est divisé par 2 !

La chute inexorable du textile, la montée en puissance des emplois tertiaires vont produire des effets systémiques qui sont à l'origine de la crise roubaisienne des mobilités résidentielles.

- Alors que la ville était marquée par une proximité de l'usine et de la maison, la chute industrielle conduit à découpler la relation habitat/travail.
- Pendant que l'emploi des roubaisiens s'effondre, ils sont plus nombreux à sortir de la ville pour travailler, ce qui ajoute des charges de transport à des ménages modestes, alors que de nombreux métropolitains viennent travailler à Roubaix

Ainsi, les emplois de cadres et de prof. intermédiaires sont pourvus par des travailleurs dont la majorité ne vit pas à Roubaix.



	Actifs résidents	actifs travaillant hors de leur commune	actifs de 15 ans ou+ ayant un emploi	nb emplois/ commune	Rapport emplois/ actifs	
	A	B	C. =A+B	D	D/C	B/A
<b>Roubaix</b>	12 676	15 486	28 162	42 982	1.53	1.22
<b>Tourcoing</b>	11 914	21 059	32 973	27 966	0.85	1.77
<b>Lille</b>	48 304	42 366	90 670	152 400	1.68	0,88
<b>Wattrelos</b>	4 398	11 730	16 127	7 958	0,49	2,67
<b>Villeneuve-d'Ascq</b>	9 066	15 308	34 374	47 646	1.95	1.69
<b>Marcq-en-Baroeul</b>	4 096	12 217	16 313	19 285	1.18	2.98

Ce tableau est riche d'enseignements

- Il y a plus d'emplois que d'actifs, mais ce ratio n'est pas exceptionnel : il est plus affirmé à Lille et Villeneuve d'Ascq, par contre Tourcoing et Wattrelos sont déficitaires. Roubaix est donc plus « dynamique » que ses voisins et logiquement dans un marché ouvert, le surplus de postes de travail sur Roubaix attire nos voisins.
- Par contre, le nombre de poste de travail roubaisiens occupés par des non-roubaisiens est de 30 306.
- Faut-il en conclure que la solution serait que tous les postes soient occupés par des roubaisiens pour que le chômage soit de 0% ? Ce calcul abstrait fascine, mais on devine que « ça ne marche pas comme ça » : le marché de l'emploi est métropolitain, et l'adéquation des compétences et de l'offre ne se fait pas à l'échelle d'une ville. Ce sont d'abord des Lillois, puis les habitants des communes limitrophes, qui viennent travailler à Roubaix. Et c'est le même phénomène pour les Roubaisiens qui travaillent hors de Roubaix : d'abord Lille, puis les communes limitrophes. L'idée d'un bassin d'emploi roubaisien est relative au regard des échanges avec le bassin tourquennois et encore plus avec celui de Lille.

D'où viennent les non-Roubaisiens		Où travaillent les Roubaisiens	
Commune de domicile		Commune du lieu de travail	Nombre
Lille	3 984	Lille	2 636
Tourcoing	3 128	Tourcoing	1 696
Wattrelos	2 760	Villeneuve-d'Ascq	1 485
Villen-d'Ascq	1 524	Wattrelos	994
Croix	1 484	Croix	829
Hem	1 207	Wasquehal	678

Lys-lez-Lannoy	1 096	Marcq-en-Baroeul	640
Marcq Baroeul	1 025	Hem	474
Leers	888	Leers	454
Wasquehal	885	Lys-lez-Lannoy	398
Mouvoux	602	MOUSCRON	322
La Madeleine	519	Roncq	243
Lammersart	421	Lesquin	230
Mons-en-Baroeul	419	La Madeleine	209
Halluin	381	Bondues	177
Toufflers	378	Mouvoux	165
Roncq	373	Neuville Ferrain	157
Neuville-Ferrain	364	Mons-Baroeul	142
Bondues	261	Wambrechies	142
Loos	214	Halluin	123
Ronchin	203	Loos	102
Faches	202	Lezennes	101
Linselles	198	Comines	100
Willems	198		
Saint-André	193		
Marquette	192		
Lannoy	192		
Wambrechies	189		
Comines	175		
Baisieux	152		
Quesnoy /Deûlle	144		
Pérenchies	140		
Wattignies	139		
Chérengh	135		
Sailly-Lannoy	125		
Haubourdin	119		
Armentières	119		
Bousbecque	111		
Cysoing	108		
Forest/Marque	108		
Wervicq-Sud	100		

## Les mobilités résidentielles, moteur de la ville

La question la plus importante justement soulignée par les travaux de Yoan Miot,<sup>27</sup> est la nature et l'ampleur des mobilités résidentielles. Flux entrants surdéterminés par la structure de l'offre résidentielle (Habitat privé qui joue le rôle d'accès à la propriété dans un patrimoine attractif, et habitat dégradé social de fait), flux sortants

<sup>27</sup> La ségrégation socio-spatiale dans la métropole lilloise et à Roubaix : l'apport des mobilités résidentielles, thèse, Yoan Miot ; Laboratoire TVES (EA4477), Université Lille 1 – Sciences et Technologies ; 2012

déterminés par la recherche d'une offre dans un cadre amélioré, mais aussi mobilités internes. Entrons dans les détails

Yoan Miot distingue 3 statuts

-le parc en propriété occupante (42% des roubaisiens) est un parc ancien, facteur de stabilité, avec une population mixte ; Il accueille les néo-roubaisiens les plus aisés, actifs et jeunes ; il est marqué par une assez forte mobilité relevant d'une primo-accession non-définitive

- Le parc locatif privé (22%) est la « porte d'entrée » de la ville : 57% des ménages y résident depuis moins de 5ans. C'est le parc de toutes les précarités

- le parc social (33%) loge des ménages modestes et relativement stables

Le parc privé ancien, quel que soit son statut amplifie les précarités du parc en propriété occupante et du parc locatif privé : il loge les néo-roubaisiens en précarité et connaît une surmobilité résidentielle qui s'explique par la dégradation des logements et l'adaptation des ménages à l'érosion de leurs revenus.

Depuis 2003, Il y a eu 41200 personnes qui ont changé de résidence, 14300 au sein de Roubaix, 26900 entrées/sorties.

### ***Mobilités intra-muros, la ville cyclotron***

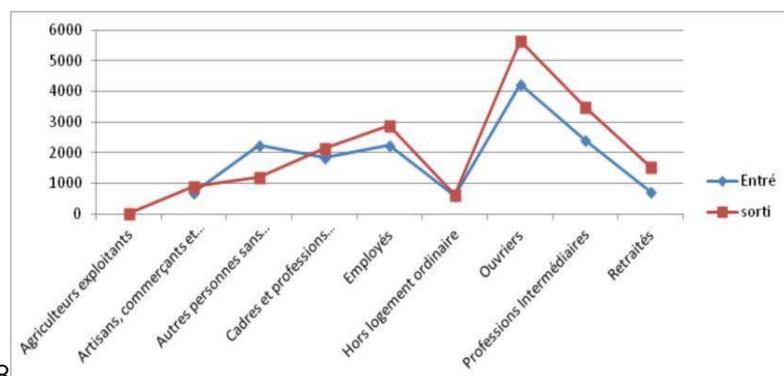
Les mobilités internes viennent questionner jusqu'à la notion de quartier et plus récemment de proximité qui suppose implicitement une stabilité de « noyau villageois ».

Elles font de cette ville un espace marqué par un mouvement brownien qui casse les sociabilités de voisinage et les continuités éducatives

Elles sont semblent mues par des motivations hétérogènes

- Des parcours légèrement ascendants dans le parc social par mutation
- Des itinéraires erratiques en habitat indigne
- Des parcours d'accession au logement social
- quelques parcours d'accession à la propriété

## Mobilités extra-muros : la ville « porte à tambour » et la machine à intégrer



Données 2003/2008

Type d'activité	Entrées	Stable	Sorties
Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré	9030	33334	12658
Autres inactifs	822	5154	554
Chômeurs	2688	12437	2494
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus	776	146	257
Femmes ou hommes au foyer	347	3848	308
Hors logement ordinaire	599	896	623
Retraités ou préretraités	735	15714	1523
Total général	14997	71528	18416

Diplômes	Entrées	Stable	sorties
Personne âgée de moins de 14 ans	13%	17%	18%
Pas de scolarité	2%	6%	1%
Aucun diplôme mais scolarité au delà du collège	7%	7%	6%
Aucun diplôme mais scolarité jusqu'en école primaire ou au collège	12%	18%	10%
Certificat d'études primaires	3%	7%	4%
Certificat d'aptitudes professionnelles, brevet de compagnon	6%	8%	8%

Brevet d'études professionnelles	7%	8%	9%
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	6%	8%	7%
Bac technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, BEC, BEI, BEH, capacité en droit	7%	5%	7%
Baccalauréat général, brevet supérieur	10%	6%	8%
Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de santé, d'infirmier(ère)	11%	5%	12%
Diplôme universitaire de 2ème ou 3ème cycle (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, d'une grande école, doctorat, etc.	15%	5%	11%
Total général	100%	100%	100%

Le rapport entrées/sorties indique un déficit prononcé en faveur des sorties ; elles concernent des actifs et des retraités. Plus le diplôme est élevé, plus la mobilité sortante/entrante est forte, ce qui induit une certaine attractivité et une faible capacité à retenir ces catégories, ce qui peut être le fait de leur parcours. Les catégories avec potentiel de difficulté sont excédantes en entrées mais sans qu'on puisse parler de raz de marée.

Ces mobilités résidentielles externes font de la ville une machine à intégrer à plusieurs niveaux (créatifs en début de parcours, pauvres en insertion progressive, CSP- en cours de stabilisation) couplée à une porte à tambour. La problématique de l'insertion et celle du peuplement semblent relever du récit de Sisyphe, épuisant les ressources de la ville et l'ardeur militante qui la fait tenir.

### **Qui sont les sortants ?**

Des ouvriers et des professions intermédiaires, des résidents ayant un emploi, plus souvent en CDI, des ménages d'âge moyen, bi-actifs, qui quittent Roubaix pour accéder à la propriété. Mais aussi des CSP+ qui après une primo-accession quittent Roubaix pour poursuivre leur parcours résidentiel.

D'une part, les CSP + modifient leur point de vue au moment où les enfants sont ados et accèdent au collège. La question de la sécurité des jeunes est alors cruciale et cette période correspond à une plus forte capacité d'investir

D'autre part des classes moyennes inférieures quittent la ville pour des « quartiers anciens mixtes » de la métropole ou pour le péri-urbain. Ils cherchent le cadre et ont souvent mal vécu des problèmes de voisinage, de délinquance ou de désordres urbains.

Des habitants qui stabilisent leur situation identifient la sortie de la ville à un symbole de promotion sociale. Ceux qui vivent la précarité ressentent la ville comme le symbole même de leurs difficultés et vivent une forme d'assignation à résidence.

### **Qui sont les entrants ?**

D'abord les « nouveaux arrivants » sont 18% de la population alors qu'ils sont 25% en France. 27% des flux entrants sont des facteurs de diversification sociale, mais 16% sont des flux de paupérisation.

De fait la ville cumule une fonction de « machine à intégrer » selon plusieurs niveaux (une vraie usine de **production de chaleur « sociale »**) : jeunes primo-accédants, précaires en processus de stabilisation, personnes en insertion.

Mais cette capacité intégrative est un investissement perdu pour la ville du fait des processus de sortie et des flux entrants : c'est le **syndrome de la « porte à tambour »**.

Cependant, une part non négligeable des flux entrants contribue à la diversification sociale. Mais là encore, Roubaix est la ville de tous les paradoxes. La combinaison des flux entrants avec la crise contribue à construire un modèle de « mixité des extrêmes » : les revenus du 1<sup>er</sup> décile se sont effondrés de 207% quand ceux du dernier décile ont progressé de 14%. L'indice de Gini (calcul des inégalités de revenus) de Roubaix se rapproche des Etats-Unis. Roubaix, décidément une ville américaine !

## **Les inégalités territoriales confirmées**

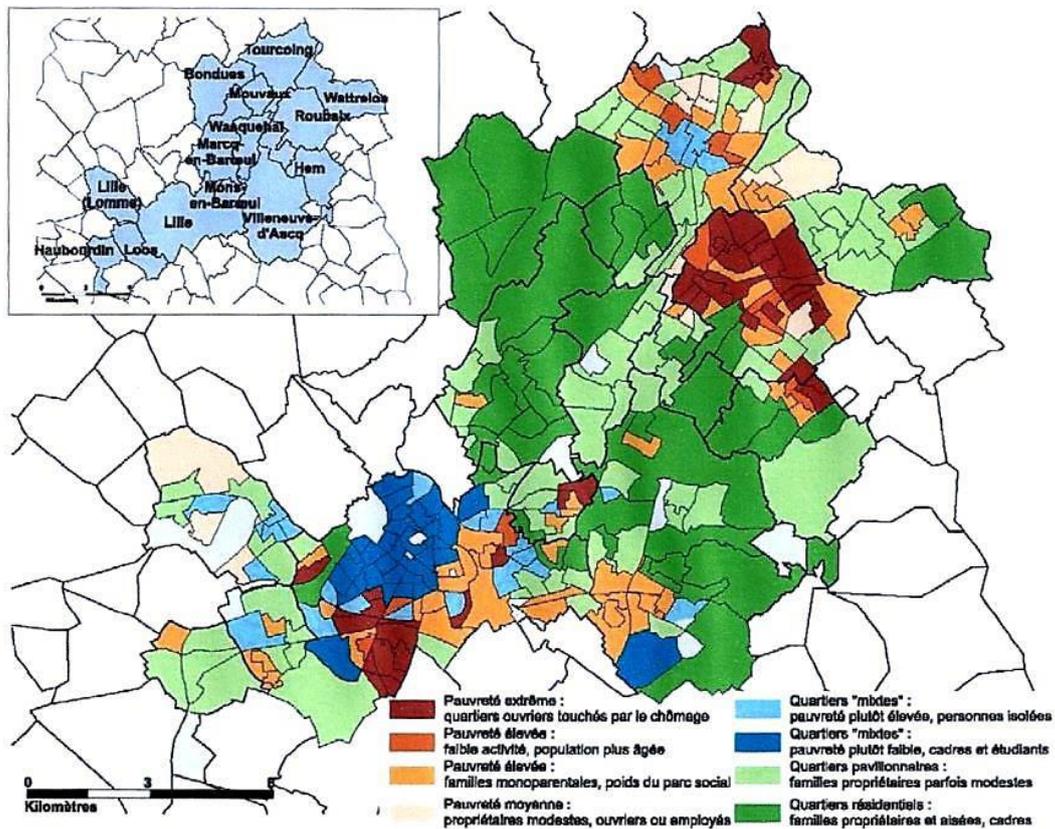
L'étude le démontre : les indicateurs sociaux correspondent à la fois à des tendances fortement installées mais aussi de façon structurante sur les mobilités qui pour l'essentiel participent de la métropolisation.

L'analyse des inégalités à l'échelle de la métropole et à l'intérieur du territoire roubaisien conduisent à 4 conclusions brutales

- à l'intérieur la ville est fortement inégalitaire mais les quartiers résidentiels sont limités au secteur Barbieux-Vauban et les quartiers à forte précarité dominant et tendent à métastaser, malgré quelques timides progrès localisés
- à l'échelle de la métropole, les inégalités que veut combattre la politique métropolitaine perdurent et tendent à s'aggraver.
- Ces inégalités confortent Roubaix dans son rôle de pôle de la précarité avec des caractéristiques très spécifiées vis-à-vis de ses voisines et de la métropole
- Les évolutions des secteurs roubaisiens tendent à modifier la géographie de la ville dans le sens de la polarité et de la fragmentation.
-

## L'observation des territoires à l'échelle de la métropole

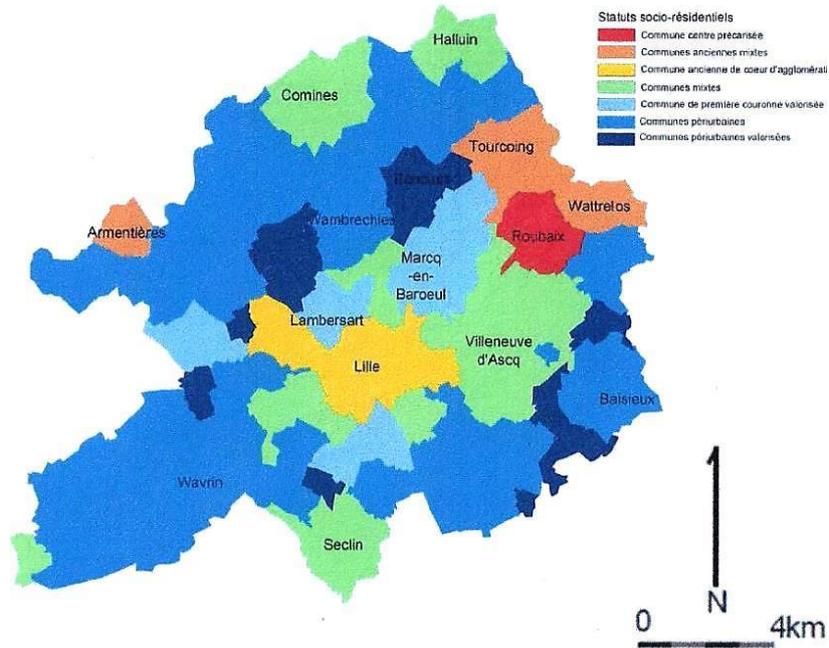
La cartographie produite dans les années 2000 par la Région montre que la ville de Roubaix est le lieu de concentration des quartiers pauvres et les travaux de Lille Métropole confirment le « statut socio-professionnel » marqué de la ville.



© IGN - Insee 2007

Source : INSEE - Recensement de la population 1999, Caf 2004-2005, Insee/DGI - Revenus fiscaux 2004, ANPE 2004

LES STATUTS SOCIO-RESIDENTIELS DES COMMUNES  
DE LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE



L'étude MENSIA pour LMCU permet de préciser finement les évolutions de Roubaix dans la métropole. Elle se fonde sur la typologie dite GTC (Guy Taieb Consultants) qui définit 10 types de quartiers

**Quartiers en forte difficulté :**

- HLM en difficulté
- Anciens dégradés

**Quartiers modestes :**

- HLM modestes
- Anciens modestes
- Collectifs, petits revenus
- Location privée, petits revenus

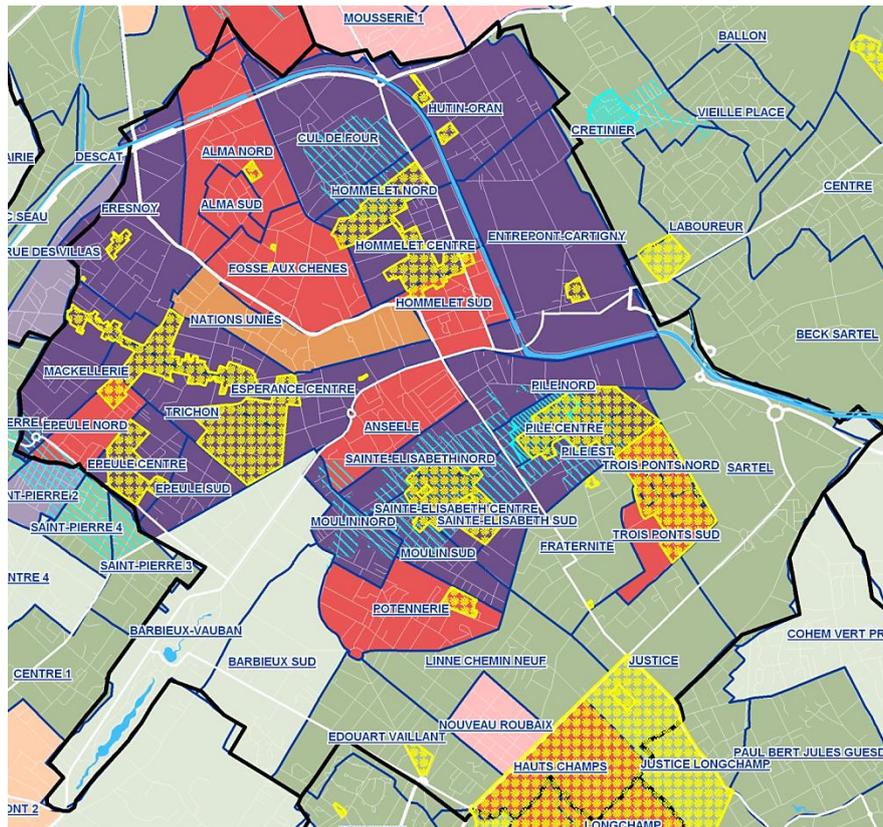
**Quartiers aux niveaux de difficulté moyens :**

- Collectifs, revenus moyens
- Pavillonnaires, revenus moyens

**Quartiers aisés :**

- Location privée, hauts revenus
- Pavillonnaires, hauts revenus

Elle a été appliquée à l'échelle des IRIS



L'analyse des quartiers permet de cerner les évolutions

IRIS	REVENU		% CSP +		% logement social		% vacance		Population
	Revenu médian moyen en 2009 (€)	Evolution par rapport à la moyenne 2001-2009	Part des cadres et professions intermédiaires en 2009	Evolution par rapport à la moyenne 1999-2009	Part des HLM dans les résidences principales en 2009	Evolution par rapport à la moyenne 1999-2009	Part de logements vacants en 2009	Evolution par rapport à la moyenne 1999-2009	Evolution démographique 1999-2009
Alma Sud	4 035	-	7,0%	-	90,9%	-	4,7%	+	7,6%
Trois Ponts Nord	4 827	-	8,0%	-	86,4%	-	3,6%	+	-5,6%
Alma Nord	5 637	-	11,2%	-	52,8%	-	13,7%	+	-9,7%
Pile Centre	6 145	-	10,8%	-	9,5%	-	18,3%	-	-1,8%
Trois Ponts Sud	6 561	-	8,5%	-	82,0%	-	5,5%	+	8,8%
Hommelet Nord	6 568	-	11,9%	+	27,6%	-	16,0%	-	-13,0%
epeule nord	6 651	-	13,5%	-	54,9%	+	8,2%	+	-12,9%
Pile Est	6 714	-	11,6%	-	26,2%	-	11,7%	-	-5,4%
Cul de Four	6 969	-	12,4%	-	38,9%	-	9,9%	+	-5,0%
epeule centre	7 286	-	17,7%	-	41,5%	+	12,1%	-	-5,0%
fosse aux chenes	7 424	-	15,7%	-	64,7%	-	11,1%	-	9,2%
Sainte-Elisabeth Centre	7 588	-	15,4%	+	9,6%	-	14,3%	-	-5,7%
Hommelet Centre	7 610	-	16,1%	+	39,6%	+	11,6%	-	-5,2%
Sainte-Elisabeth Sud	7 632	-	22,7%	+	27,2%	+	13,2%	-	-2,5%
Pile Nord	7 846	-	12,1%	-	6,1%	+	15,7%	-	0,4%
Moulin Nord	8 410	-	14,0%	+	11,2%	-	12,9%	+	1,2%
Hommelet Sud	8 467	+	19,0%	+	50,7%	-	9,5%	-	-6,0%
Mackellerie	8 472	-	17,6%	+	27,0%	-	10,2%	-	-0,4%
Hauts Champs	8 905	-	9,6%	-	82,4%	+	7,7%	-	-6,8%
Entrepont-Cartigny	8 938	-	16,4%	-	6,3%	+	10,7%	-	1,8%
Sainte-Elisabeth Nord	8 977	+	21,6%	+	25,8%	+	10,7%	+	7,3%
Trichon	9 210	-	23,2%	+	18,6%	+	12,4%	+	0,2%
Moulin Sud	9 286	-	21,2%	+	10,8%	+	11,9%	-	-9,2%
Nations Unies	9 408	-	24,8%	-	44,0%	+	10,3%	+	10,4%
Nouveau Roubaix	9 734	-	19,7%	-	87,0%	-	3,6%	+	4,8%
Anseele	10 092	-	19,3%	-	76,4%	-	13,1%	-	4,0%
esperance centre	10 118	-	26,6%	+	18,6%	-	19,6%	-	10,8%
Sartel	10 252	-	17,9%	-	43,4%	-	3,0%	+	-13,3%
Fresnoy	10 582	-	30,5%	+	18,6%	-	12,1%	-	-3,9%
Hutin-Oran	10 841	-	16,7%	+	35,3%	+	8,7%	-	-6,2%
epeule sud	11 185	+	21,7%	-	18,4%	-	8,1%	+	-0,1%
fraternite	12 280	-	23,8%	-	1,6%	-	11,7%	-	3,0%
Potennene	13 852	-	27,0%	-	42,8%	-	5,2%	-	-1,5%
Justice	15 170	-	33,5%	-	22,9%	-	6,1%	-	7,6%
Linne Chemin Neuf	15 419	-	33,6%	+	41,8%	-	5,7%	-	-3,3%
edouart vaillant	16 452	+	40,5%	+	13,7%	+	5,9%	+	-16,7%
Barbieux-Vauban	23 473	-	54,5%	-	4,5%	-	5,6%	+	9,0%
Barbieux Sud	27 260	-	61,3%	-	5,1%	+	5,8%	-	-20,0%
<b>Moyenne LMCU</b>	<b>17 237 €</b>	<b>24,5%</b>	<b>40%</b>	<b>+ 6,3 points</b>	<b>22%</b>	<b>-1,9 points</b>	<b>5,7%</b>	<b>-1,7 points</b>	<b>+ 2,7%</b>

Seuls 2 IRIS sont au-dessus de la moyenne LMCU de revenu médian (Barbieux ) mais nettement. Tous les quartiers reculent, sauf Epeule Sud, Edouard Vaillant, Hommelet Sud, Sainte-Elisabeth-Nord qui connaissent des évolutions positives (mais à replacer dans la hiérarchie des quartiers.

Ainsi, non seulement la situation s'est dégradée absolument (cf revenus du 1<sup>er</sup> décile, RSA et taux de chômage) mais relativement aux dynamiques de la métropole.

Si on replace cette situation dans l'ensemble métropolitain, le résultat est encore plus éloquent.

Quels sont les quartiers qui connaissent une accentuation des difficultés en matière de revenus ? Sur 19 quartiers avec un taux médian inférieur à 10 000 €, Roubaix en contient 13 !!!

IRIS	Commune	Revenu médian par UC en 2009	Evolution 2001-2009
Alma Sud	Roubaix	4 035	-1,4%
Trois Ponts Sud	Roubaix	6 561	2,8%
Hommelet Nord	Roubaix	6 566	14,4%
epeule nord	Roubaix	6 651	11,6%
Giraudoux	Lille	7 248	14,6%
epeule centre	Roubaix	7 286	11,8%
fosse aux chenes	Roubaix	7 424	9,0%
Sainte-Elisabeth Sud	Roubaix	7 632	-4,6%
Napoleon	Mons-en-Baroeul	8 266	14,1%
Pont de Bois	Villeneuve-d'Ascq	8 356	4,2%
Hopital Dron	Tourcoing	8 501	0,3%
Hauts Champs	Roubaix	8 905	-17,8%
Entrepont-Cartigny	Roubaix	8 938	14,8%
Verhaeren	Lille	9 047	7,7%
Trichon	Roubaix	9 210	14,6%
Moulin Sud	Roubaix	9 286	14,4%
Nations Unies	Roubaix	9 408	6,6%
Nouveau Roubaix	Roubaix	9 734	13,2%
Oliveaux 3	Loos	9 955	14,0%
Beaulieu 3	Wattrelos	10 014	4,3%
Anseele	Roubaix	10 092	8,2%
Veterans	Villeneuve-d'Ascq	10 166	8,4%
Faubourg des Postes B	Lille	10 269	14,8%
Faubourg des Postes A	Lille	10 758	13,7%
epideme	Tourcoing	10 857	14,5%
Trevisse	Lille	10 942	12,3%
entree lille fives	Lille	11 072	7,0%
Valmy	Villeneuve-d'Ascq	11 519	2,7%
Triolo Ouest	Villeneuve-d'Ascq	11 792	10,4%
Union	Wattrelos	11 913	11,2%
route d'houplines 3	Armentières	11 930	10,1%
Belencontre	Tourcoing	12 045	11,4%
fraternite	Roubaix	12 280	4,6%
Hotel de Ville	Villeneuve-d'Ascq	12 336	14,1%
Oliveaux 1	Loos	12 492	12,0%
epine mont de terre 2	Lille	12 745	6,4%
<b>Moyenne LMCU</b>		<b>17 237</b>	<b>24,5%</b>

Par contre, les secteurs qui connaissent une réduction de l'écart à la moyenne en matière de revenus sont 27 dont 3 roubaisiens, 11 à Lille

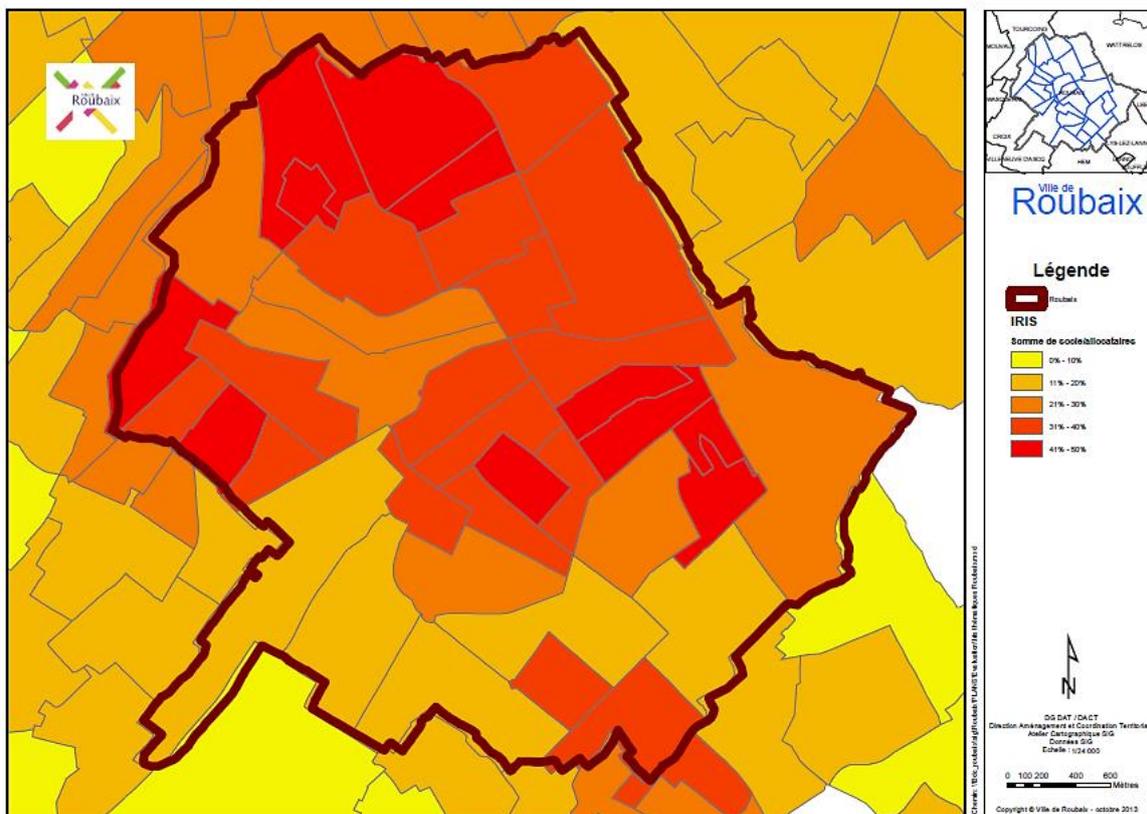
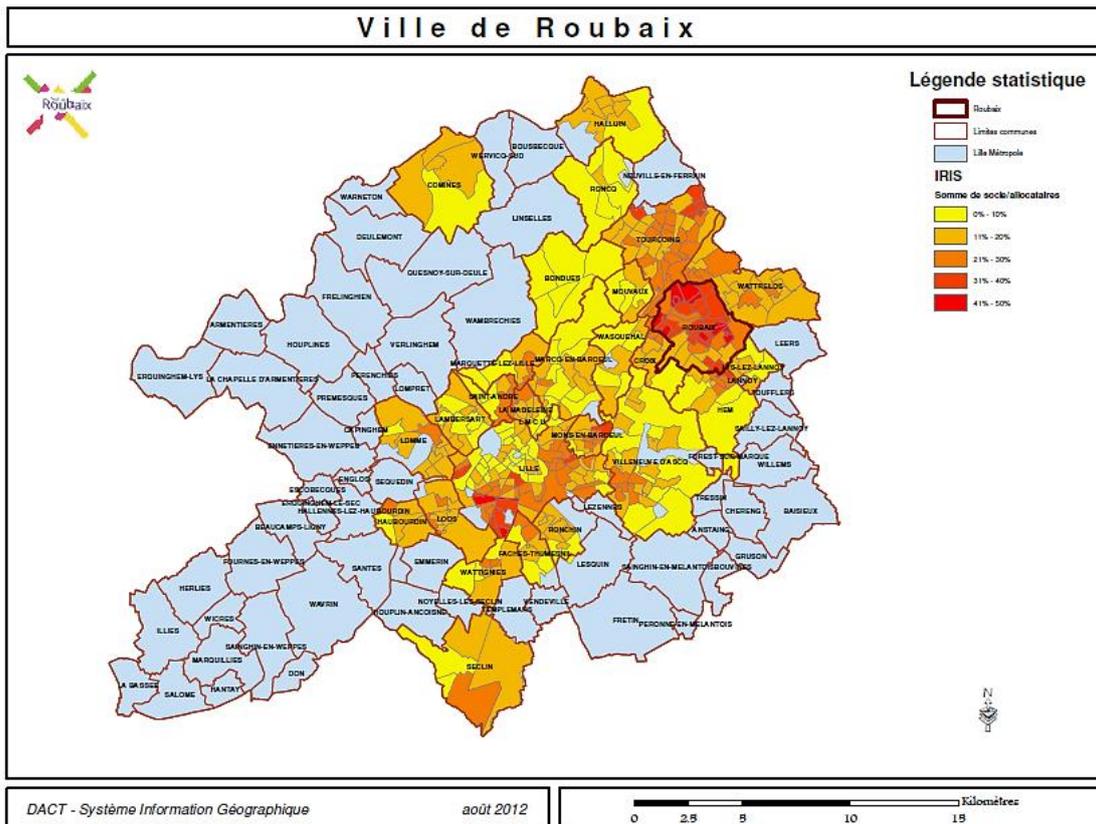
IRIS	Commune	Revenu médian par UC en 2009	Evolution 2001-2009
Strasbourg	Lille	4023	25,6%
Concorde 2	Lille	5230	32,4%
Croisette B	Lille	5800	27,3%
Belfort	Lille	5941	41,3%
Croisette A	Lille	6024	36,8%
Aviateurs	Lille	8462	37,6%
Hommelet Sud	Roubaix	8467	35,3%
Magenta-Fombello	Lille	8619,5	27,3%
Sarrazins	Lille	8775	26,0%
Sainte-Elisabeth Nord	Roubaix	8977	33,5%
Trois Fermes	Hem	9411	39,0%
Louis XIV	Mons-en-Baroeul	10506	47,7%
Hauts Champs	Hem	10889	30,9%
Justice	Lille	11131	48,2%
epeule sud	Roubaix	11185	28,3%
Pont Rompu	Tourcoing	11351	52,8%
Centre	Lille	11443	27,7%
Pacot Vandracq	Lammersart	11598,5	28,8%
Briqueterie	Marcq-en-Baroeul	11601	37,2%
Blanche Porte	Tourcoing	11843	33,2%
Lionderie	Hem	12071	31,0%
Mousserie 1	Wattrelos	12558	25,1%
Arras	Lille	12711	48,4%
Rue des Villas	Tourcoing	12829	26,8%
Petit Village	Tourcoing	12883	31,6%
<b>Moyenne LMCU</b>		<b>17237</b>	<b>24,50%</b>

Résumons-nous.

Quand on regarde une carte de LMCU, on voit que Roubaix se distingue en concentrant la grande majorité des secteurs où le poids des allocataires de minima sociaux est élevé.

Nous ne sommes plus dans une géographie des difficultés sociales éparpillée entre Roubaix, Tourcoing et Lille Sud. Sans nier les difficultés d'autres territoires, celles-ci sont localisées alors que la place de Roubaix dans l'accueil de populations fragilisées est spécifique.

Toutes les leçons devraient en être tirées dans le nouveau Contrat de Ville-Contrat Unique de la Politique de la Ville 2015-2020



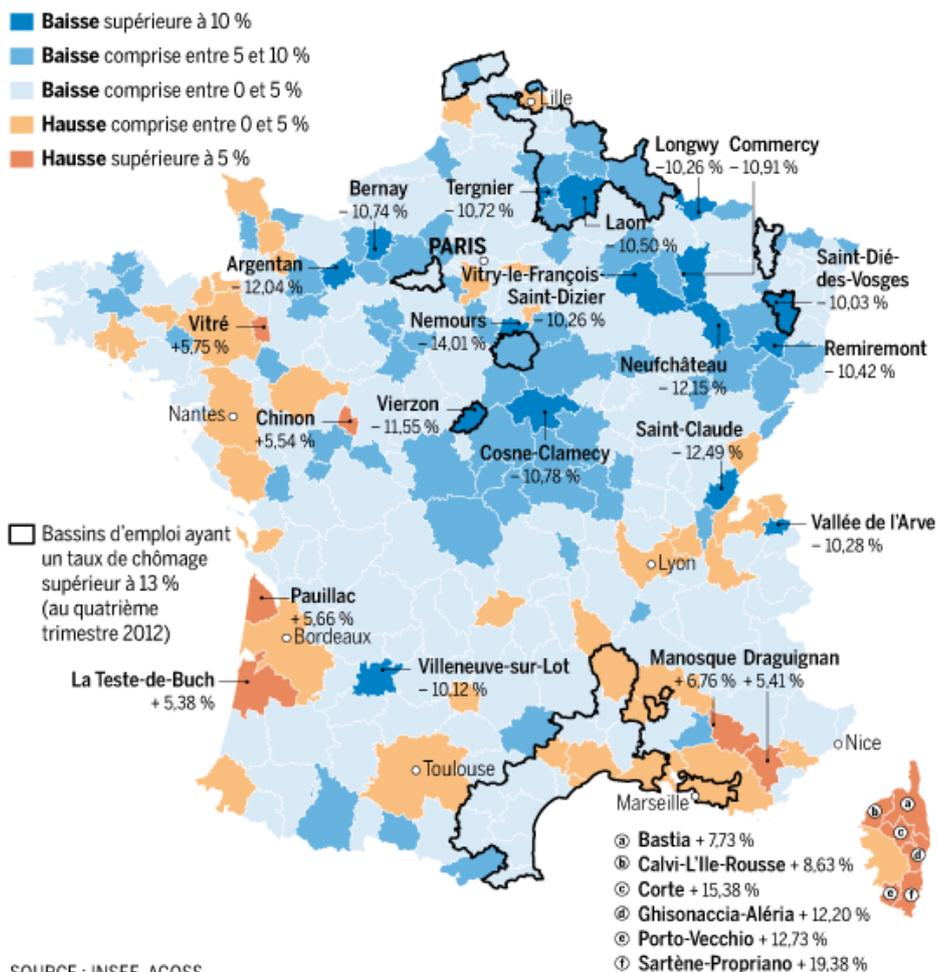
En définitive, la Métropole est le problème, la métropole est la solution.

Comme le montre cette carte, le Nord de la Métropole constitue un territoire extrêmement fragilisé ; il subit une quadruple peine : sur-chômage, poursuite de la destruction des emplois, solde naturel qui maintient la pression sur le marché de l'emploi et faible niveau de formation de la population qui rend difficile son accès aux emplois nouveaux.

Mais la particularité de ce bassin d'emploi est d'être dans une métropole qui va plutôt moins mal que l'ensemble. Ainsi Lille apparaît sur cette carte comme un îlot isolé, entouré d'une région qui continue à souffrir, affaibli par le décrochage de son versant nord.

Si Lille veut être une métropole, elle doit tirer la région et rééquilibrer son territoire. Si le déséquilibre frappant entre Lille et Roubaix est un problème pour Roubaix, il l'est aussi pour Lille. Et Roubaix ne peut s'en sortir que dans le cadre d'une politique métropolitaine de réduction des inégalités particulièrement volontariste. La métropole est le problème, la métropole est la solution !!!

**ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS PAR BASSIN D'EMPLOI entre 2008 et 2012**



SOURCE : INSEE, ACOSS

## Les quartiers de Roubaix : une identité complexe

Roubaix tend à devenir un puzzle complexe :

- Un croissant résidentiel qui tend à se rétrécir au Sud avec un secteur Barbieux atypique
- Des quartiers décrochés au Nord et à l'Est ( Pile et Alma)
- Le cœur du PRU qui n'a pas achevé sa mue et n'a pas changé son attractivité (les 3 ponts)
- Des situations contrastées à l'Ouest : la Mackellerie doit choisir son orientation ; la rue de Mouvaux et la Rue de l'Epeule dérapent, le secteur Arts-Trichon accueille une bonne part des créatifs dans un contexte de mixité. Quelques secteurs connaissent une évolution positive très mesurée comme Hommelet- Nord et Sainte-Elisabeth Sud
- Les marges de la ville connaissent un destin pour l'instant de délaissés urbains : Entrepont, Cul de Four, Sartel.

La situation du Centre-Ville mérite des développements.

- Un cœur de ville qui a concentré les investissements et les espoirs
- Une morphologie complexe qui tend à s'étendre et se confondre avec « les quartiers » : Eurotéléport, Liberté, Grande-rue, Grand Place, Lebas et bientôt Crouy, Espérance et Campus gare. Un centre tentaculaire (au sens strict) sans centre de gravité, un ensemble de « focus » sans lien ni récit.
- Des usages complexes entre habitants du centre (densité insuffisante, situation sociale proche de la moyenne) et travailleurs du midi.
- Un commerce en difficulté malgré le succès relatif mais confirmé de Mac Arthur Glen.
- Des implantations économiques questionnées (difficultés inéluctables de la VAD classique mais retour de Finaref, départ d'ETO, fin programmée de la ZFU)

Cette situation d'incertitude, de puzzle, d'inachèvement résume la situation actuelle : l'attractivité retrouvée de la ville depuis les grandes impulsions des années 90 est une **attractivité d'enclaves** ; ces enclaves (CETI, pôle Images, Musée, Colisée, Condition Publique, EDHEC, Usine, Vélodrome, Mac Arthur Glen ...) attirent une population métropolitaine mais n'irriguent pas fortement le territoire. On y vient, puis

on repart sans vivre la ville, tandis que la majorité des roubaisiens ne se mêle pas à cette clientèle du soir et des week-ends.

Par ailleurs, dans les quartiers où cohabitent créatifs et catégories populaires, la mixité « linéaire » fait bon ménage avec une ségrégation des usages.

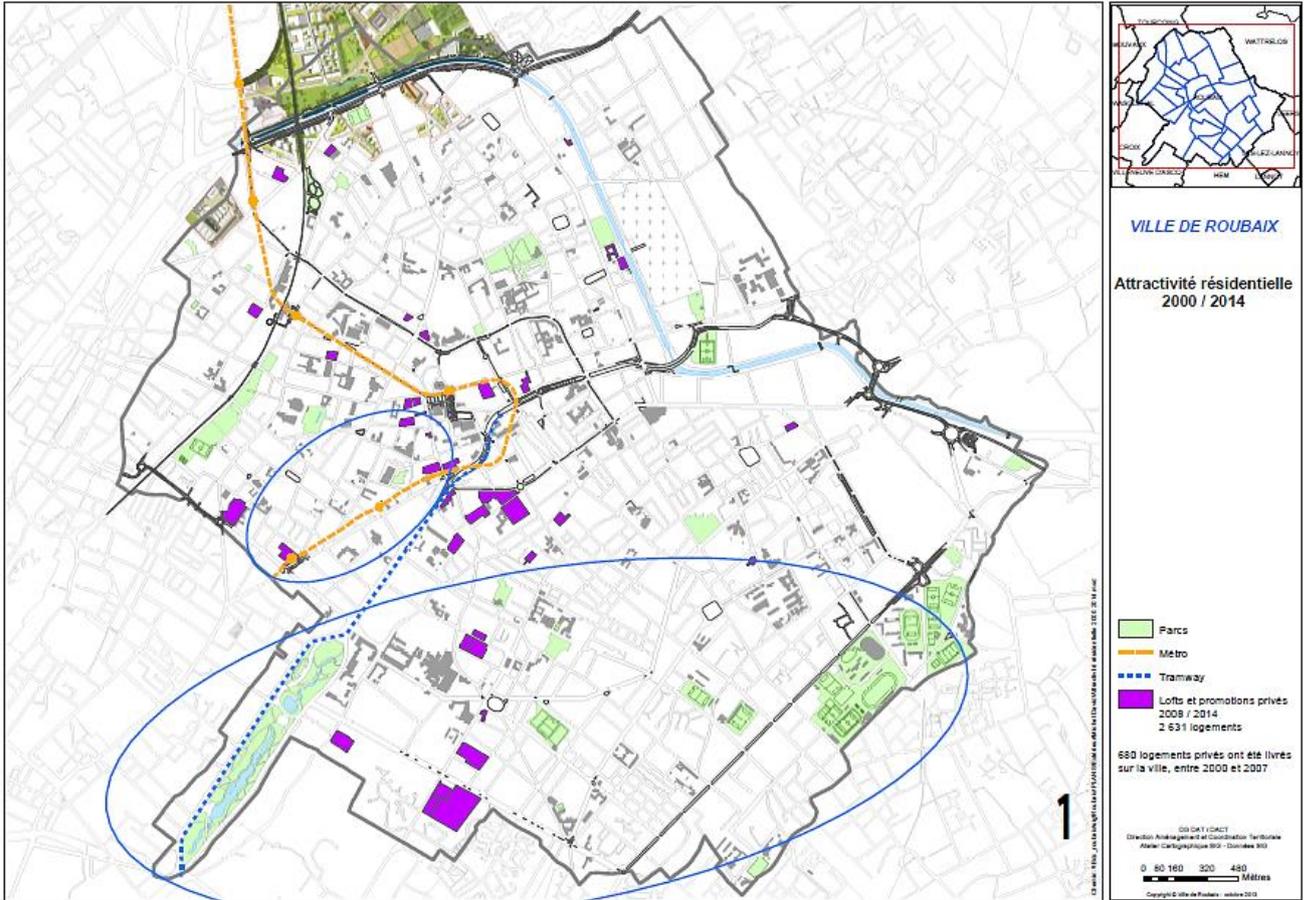
Ainsi une autre cartographie émerge avec des marges du territoire qui accueillent les équipements métropolitains, un centre qui tend à se confondre dans une ambiance de quartiers et des quartiers qui se singularisent dans des ambiances spécifiques et identitaires.

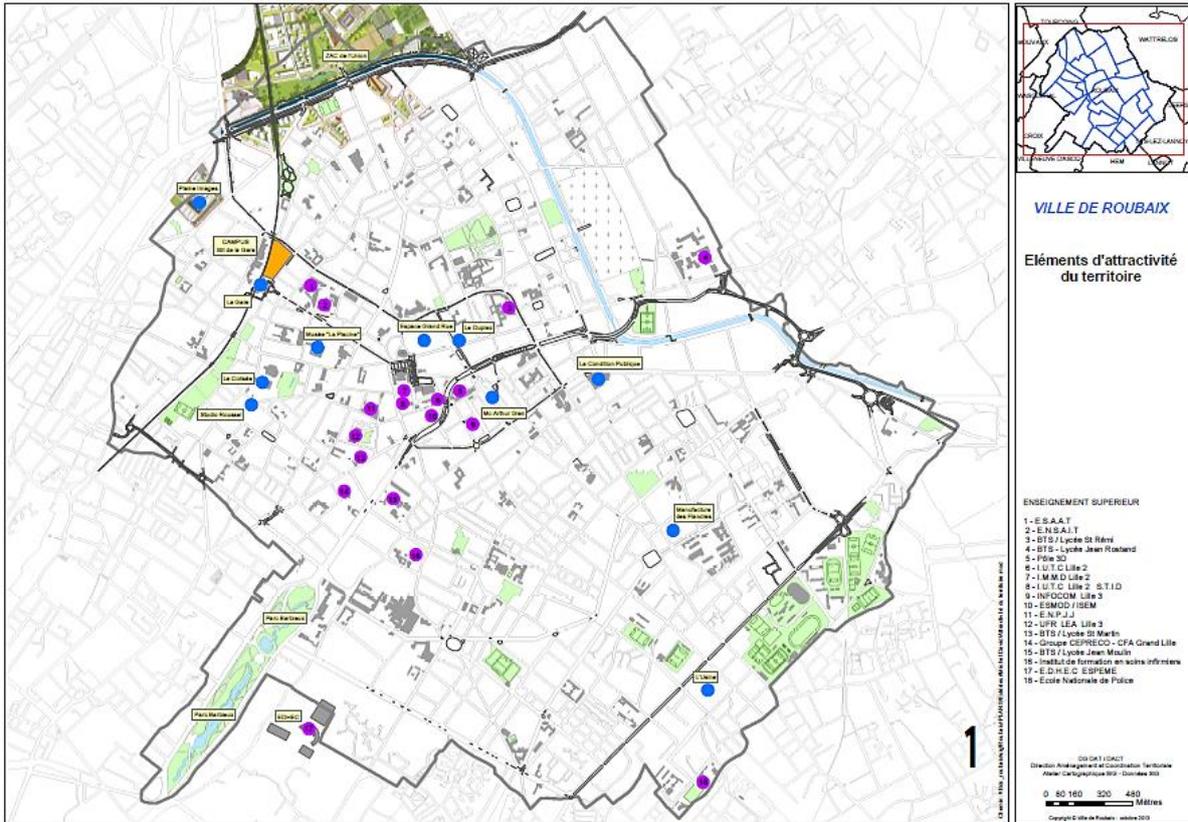
Ainsi Roubaix apparaît tantôt ville attractive, banlieue, ville-dortoir, centre économique. Ville composite, elle agrège des logiques de mixité réelle et des tendances communautaires évidentes.

Son économie fragile ne permet pas d'espérer une réduction radicale du chômage et de la pauvreté à court terme. Comment mieux vivre quand le travail et l'argent font défaut ? Comment organiser la résistance à la précarité et la transition écologique, économique et urbaine ?

Comment continuer à attirer malgré la pauvreté installée partout ? Comment retenir ceux qui se sont installés ou ceux qui sont tentés de partir ? Comment en même temps insérer les populations précaires ?

Les enjeux sont redoutables et appellent une forte capacité d'innovation et une ré-interrogation forte des politiques métropolitaines et de rénovation urbaine.







# Chapitre 2

## De la ville renouvelée à la régénération urbaine intégrée

*« Toute l'ambition de la "ville renouvelée" tient dans ce défi. La "ville renouvelée" doit répondre à la ville reléguée, à la ville ignorée, parfois perçue comme une non-ville : celle des quartiers et morceaux de ville en perdition. Mais elle doit aussi s'inscrire dans une réflexion plus prospective et anticipatrice, qui permette de dessiner et de raconter la ville de demain. L'ampleur du défi impose une grande modestie. Reconnaissons, que sans avoir été vains, les efforts déployés jusqu'alors n'ont pas permis d'enrayer la spirale de l'aggravation des situations économiques et spatiales de ces territoires et le désespoir social de ses habitants. Reconnaissons que ce qui est en jeu dépasse la simple réparation ou le retissage des liens sociaux mais touche une interrogation de fond qui est celle de la question urbaine du XXIème siècle. Face à ces enjeux, le concept de "ville renouvelée" entend dépasser les réponses apportées jusqu'alors. Il ne s'agit pas de refaire une ville ou de faire une ville nouvelle. Il s'agit de renouveler une ville, riche de ses habitants et de son histoire. » Roussel (F.X.)*

### L'émergence de la politique de ville renouvelée communautaire

La politique de la ville renouvelée est née à La Communauté Urbaine de Lille dans les années 90 pour répondre aux défis posés par les territoires frappés par la relégation urbaine, et plus particulièrement par les villes textiles disloquées par la crise de la société industrielle.

Ce projet s'appuyait sur un diagnostic stratégique qui implique des ruptures dans les priorités d'action et leurs modes opérationnels

Faisons un raisonnement simple en prenant l'exemple de Roubaix : comment réduire le chômage et la pauvreté de la population roubaisienne ? L'histoire des politiques publiques de Roubaix est celle des réponses apportées à cette seule question.

Dans un premier temps, on estime que la solution se trouve dans le retour de l'activité économique pour compenser les emplois perdus du textile : c'est la stratégie des zones d'activité, des centres de nouvelles technologies, de la tertiarisation. Que constate-t-on ? Les emplois reconquis ne profitent pas aux roubaisiens. En effet, ceux qui habitent Roubaix n'y travaillent pas (et souvent ne travaillent pas), ceux qui travaillent à Roubaix n'y habitent pas.

Il est donc nécessaire d'améliorer les conditions d'insertion de la population roubaisienne ; l'accent est mis alors sur la formation, l'insertion économique et divers types de médiation. Que constate-t-on ? Le chômage se maintient à un niveau élevé, malgré les succès remportés pour faire accéder à l'emploi durable des chômeurs de longue durée.

Les roubaisiens en situation d'exclusion ou de précarité économique, n'ont de cesse, dès que leur situation s'améliore, de rechercher un logement plus confortable et des conditions de scolarisation plus favorables pour leurs enfants. Ils quittent donc Roubaix dont l'offre ne satisfait pas à ces conditions. Le taux de chômage se maintient, mais ce sont en partie de nouveaux chômeurs. Paradoxalement, plus le dispositif d'insertion est efficace, plus la fonction métropolitaine assignée à Roubaix de turbine de l'exclusion s'accélère.

Apparaît donc la nécessité d'une troisième stratégie : il s'agit d'améliorer la situation urbaine pour maintenir sur place les populations solvables et attirer de nouveaux habitants. C'est la stratégie du renouvellement urbain : améliorer l'offre de logements par la réhabilitation et les constructions neuves, moderniser l'offre éducative, garantir la qualité des espaces publics, leur propreté et leur sécurité. Mais on voit vite que le renouvellement urbain sans l'intégration sociale conduit à une situation précaire où des îlots de prospérité reconquise, encerclés d'une nappe de pauvreté, ne peuvent fonctionner qu'en organisant des dispositifs sécuritaires vite excessifs.

De cette fable il ressort que développement économique, insertion et action sociale, et renouvellement urbain doivent être menés de front, c'est à dire intégrés de manière systémique et traduits spatialement.

Ce diagnostic stratégique a conduit à construire la notion de **ville renouvelée**, terme générique qui désigne l'intervention métropolitaine sur les enjeux signalés : la notion de ville renouvelée vise à définir une stratégie d'agglomération et une méthodologie de projet complexe ; son principe de base en est simple : certains territoires ne se renouvellent plus : le marché ne remplace pas les valeurs détruites en terme de commerce, économie, habitat, ressources humaines ; la valeur territoriale se déprécie, le cycle de la concentration de l'exclusion s'enclenche. En même temps, la tendance lourde à « étaler » la métropole par l'extension spatiale : construction de zones pavillonnaires en périphérie, zones d'activité à la sortie d'une bretelle d'autoroute, hypermarchés et multiplexes produisant une ville émergente tendent à vider les centres ; de ce fait, les charges d'équipement et de gestion urbaine de la Métropole s'alourdissent comme le coût social ; la stratégie de Ville renouvelée vise notamment à mettre en place une stratégie foncière visant à libérer et rendre accessible le foncier de centralité en

neutralisant le différentiel de coût entre celui-ci et le foncier de périphérie, moins cher puisque libre, accessible et viabilisé.

L'action publique vise à relancer l'investissement privé par des investissements publics judicieux, c'est à dire susceptibles d'inverser la tendance, de transformer le cercle vicieux en cercle vertueux, de faire levier par leur juste positionnement stratégique. L'investissement public vise donc le retour des mécanismes de marché ; il constitue une économie sociale de marché fondée par un partenariat La politique de la ville renouvelée a été une innovation importante, fondée sur le bilan critique des aventures précédentes de la politique de la ville. Son principe fondateur mérite d'être maintenu

- Concentrer l'action publique sur des secteurs prioritaires et selon des moyens concentrés dans le temps pour induire des changements qui feront levier sur des territoires plus large
- Mobiliser l'investissement public afin qu'il crée les conditions d'un retour de l'investissement privé, entreprises et ménages
- Favoriser les partenariats entre parties prenantes, public/privé et société civile
- Mettre en place une ingénierie de projet à la bonne échelle et au bon niveau

Cette ligne stratégique a conduit à plusieurs innovations opérationnelles : la création d'une politique de ville renouvelée au sein de la communauté urbaine avec une équipe, un budget d'intervention et une géographie prioritaire, la création à Roubaix d'une direction générale « ville renouvelée et culture », la création des conditions de réussite du GPU puis du GPV et la naissance du GIP LMRU.

Au-delà de cette définition stricte d'une politique dans les compétences de la Communauté Urbaine, qui consiste à produire et maîtriser du foncier pour conduire des opérations d'aménagement complexe associant espaces publics, voiries, équipements et habitat, le terme de ville renouvelée a irrigué les politiques publiques françaises du fait de sa proximité avec la notion de régénération urbaine pour inspirer les politiques de renouvellement urbain des années 2000 et de rénovation urbaine des années 2000/10.

Aussi doit-on considérer que la « politique de ville renouvelée » est à la fois une politique opérationnelle identifiée dans un dispositif (équipe/ budget/géographie, outils) et une conception stratégique de la ville qui réunit dans une approche intégrée la politique des centres ville, les pôles d'excellence et la rénovation urbaine. C'est en ce sens qu'elle a fonctionné à Roubaix.

## La ville renouvelée 2

La politique de ville renouvelée a fait l'objet d'une nouvelle impulsion en 2009 avec une délibération-cadre qui complétait celle sur la « ville intense ».

### **La ville intense**

*« A l'image des autres grandes métropoles d'Europe, Lille Métropole est confrontée à un triple défi: elle doit (1) créer les conditions d'accueil pour de nouveaux logements et de nouvelles entreprises, pour de nouveaux équipements et pour les espaces naturels qui lui manquent cruellement, (2) limiter et corriger les impacts de son développement urbain sur l'environnement, et (3) créer un cadre de vie riche et agréable, qui favorise la participation de tous aux échanges économiques, sociaux et culturels qui sont la qualité première de la vie en ville et la condition essentielle de son attractivité. Toutes ces exigences se rencontrent dans la notion de Ville intense: une ville qui maîtrise son étalement urbain; une ville qui valorise ses équipements, ses services et ses réseaux de transports au bénéfice de tous (tout en limitant les coûts et les impacts financiers, énergétiques et écologiques); une ville aussi qui, par la mixité et la diversité de ses fonctions et de ses aménités, crée un cadre de vie, de travail et de loisirs plaisant, riche et favorable à l'épanouissement humain.*

*C'est une ville intense, une ville qui marie la qualité à la compacité. »*

*« Quelles que soient leurs fonctions résidentielles et/ou économiques, les nouveaux quartiers que Lille Métropole créera et les quartiers anciens qu'elle redéveloppera ou confortera doivent répondre à plusieurs exigences de qualité. Ces exigences concernent l'accessibilité, notamment en transports collectifs, la mixité sociale et fonctionnelle, l'offre et le partage d'équipements, de commerces, de services et d'aménités, la qualité des liens avec les quartiers environnants (c'est-à-dire: le maillage urbain), la prise en compte des enjeux environnementaux, la valorisation du patrimoine et l'inscription judicieuse dans le paysage. Tous ces enjeux conduisent à des exigences d'intensité urbaine, c'est-à-dire d'une compacité mariée à la qualité. »*

### **La ville renouvelée 2** <sup>28</sup>

*« La politique de la Ville renouvelée est une des politiques les plus emblématiques de Lille Métropole Communauté urbaine. Elle a été initiée dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur de développement et d'urbanisme de Lille métropole (période 1992-1994) et mise en oeuvre par l'Etablissement public à travers une programmation pluriannuelle dont les principes ont été définis dans une délibération cadre du 13 octobre 2000. »*

Le bilan effectué dans cette délibération souligne les limites rencontrées par l'action

---

<sup>28</sup> Propositions pour une définition opérationnelle de la politique de la Ville renouvelée pour le nouveau mandat

DARU, mars 2009 ; annexe à la délibération du Conseil communautaire du 26 juin 2009

- Le changement de cap des politiques de l'Etat qui a mis un coup d'arrêt à des programmes préparés dans le cadre du GPV tout en donnant la base des futurs projets ANRU ; le cas roubaisien le plus évident est celui du Pile où l'intervention a été arrêtée plusieurs années pour ensuite repartir avec le pôle d'appui Carnot et, désormais en phase d'engagement, le PNRQAD . Cette rupture de chronologie a eu des effets contrariaires pour l'intégration de la Condition publique dans un projet d'ensemble.
- La difficulté d'agencer la politique de ville renouvelée et les politiques de droit commun, même si la prise de compétence PLH a permis de mieux relier logement et ville renouvelée. Mais on ne peut que constater que les politiques éducatives et de développement économique n'ont pas été suffisamment connectées.

Ces 2 limites doivent être prolongées par quelques constats

- L'étude MENSIA montre que les inégalités entre territoires se sont consolidées à quelques exceptions près. La politique de ville renouvelée n'a pas réussi à retourner la tendance, dans un contexte de crise qui paupérisé les milieux populaires et fragilisé les classes moyennes.
- La programmation financière de délibération cadre de 2009 est ambitieuse.

investissements, en M€	CA (ou CA prévisionnel)							<i>proposition</i>				
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>VR 1</b>	3,91	7,68	13,32	12,24	20,24	22,97	11,32	8,00	4,00			
<b>VR 2</b>							10,30	12,00	16,00	20,00	20,00	20,00
<b>total VR</b>	3,91	7,68	13,32	12,24	20,24	22,97	21,62	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
<b>ANRU</b>	0,50	1,00	1,00	3,40	4,80	10,80	15,60	20,82	30,00	35,00	35,00	35,00

En 7 ans (2002-2008), les projets de la Ville renouvelée ont mobilisé de la part de LMCU un investissement d'environ 100 M€. Après une période d'appropriation en 2002-2003 (avec respectivement 4 et 8 M€), le niveau d'investissement s'est établi à environ 20 M€ par an.

**Afin de mener la politique définie ci-dessus, il est proposé de maintenir le niveau d'investissement pour la Ville renouvelée à 20 millions d'euros par an (c'est-à-dire celui atteint en 2006, 2007 et 2008).**

- Mais cette réorientation des crédits sur les territoires prioritaires est-elle confirmée dans d'autres domaines ? Rien n'est moins sûr. Ainsi, si on regarde la production des pôles d'excellence, on observe les résultats suivants<sup>29</sup>

<sup>29</sup> Source : d'après les données de la Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines(POPSU), 2008

SHON * (m <sup>2</sup> ) à terme	Euralille **	Eura-technologies	Zone de l'Union	Haute Borne	Eurasanté
Logements	180 000	170 000	86 000	38 500	
Activités		150 000	226 000 ***	250 000	350 000
Commerces	150 000 ****	5 000			
Equipements	110 000	20 000	60 000		
Bureaux	310 000				
Centre de services			8 000		8 000
Hôtels	150 000				
<b>SHON totale à terme</b>	<b>900 000</b>	<b>345 000</b>	<b>380 000</b>	<b>288 500</b>	<b>358 000</b>

\*SHON : Surface Hors Œuvre Nette.

\*\* Programmes Euralille 1 et 2.

\*\*\* 67 000 m<sup>2</sup> pour la R&D, 111 000 m<sup>2</sup> pour les activités tertiaires et les laboratoires et 48 000 m<sup>2</sup> pour les autres activités

\*\*\*\* Commerces + Activités.

Ainsi le volume de production de l'Union est très inférieur à Euralille. Si on ajoute que les autres sites ont été engagés beaucoup plus rapidement, qu'Euratechnologies engage son extension, on constate le maintien de la hiérarchie entre Lille et Roubaix-Tourcoing.

Sur l'UNION, si on considère le début de l'action foncière en 2000, on dépense en moyenne 10 M € par an entre 2000 et 2022 (fin de la concession), avec un haut de courbe entre 2012 et 2017 jusque 18M €.

## Le développement par la culture

*« Faire de l'art et de la culture un levier d'innovation et de créativité pour le développement économique du territoire. »*

*« De nombreux travaux de recherche ont porté sur la corrélation entre le dynamisme artistique et culturel d'une aire urbaine et son niveau de développement économique. Dans une étude de 2011 commandée par le Forum d'Avignon, le cabinet TERA Consultants a ainsi démontré une corrélation statistique positive entre la dépense publique culturelle par habitant et le PIB par habitant sur un échantillon mondial de 47 villes.*

*Les explications avancées par les chercheurs recoupent plusieurs facteurs :*

- *Le dynamisme culturel d'une ville est un facteur de visibilité et d'attractivité qui aide à l'implantation de nouvelles entreprises et de ressources humaines qualifiées, indispensables au renouveau économique et à l'accroissement de la valeur ajoutée des entreprises ;*
- *La culture est un facteur de cohésion sociale et de régénération urbaine, créant un cadre socio-économique et un environnement créatif favorables au développement économique ;*
- *Les activités et industries culturelles et créatives elles-mêmes contribuent à la croissance économique d'une ville et à l'emploi (la Commission Européenne estime qu'elles représentent 2,6% du PIB de l'UE). Mais ces filières s'implantent uniquement dans une aire urbaine qui dispose d'un tissu artistique et culturel.*

*En conclusion, si le soutien au développement culturel et artistique du territoire constitue en soi un facteur de croissance, une stratégie visant à faire de la culture un levier du développement économique pourrait être définie autour de trois axes :*

- *Participer au développement des filières créatives et culturelles en lien avec la SRI-SI*
- *Favoriser la rencontre entre les milieux créatifs et les entreprises*
- *Utiliser la capacité des acteurs culturels à créer de nouvelles dynamiques, de la cohésion et à fédérer, pour faciliter l'appropriation par les habitants des nouveaux projets de développement économique (ex : Futurotextiles -dont la troisième édition est accueillie dans le cadre de la saison Fantastic met ainsi en valeur le potentiel des textiles techniques- et le CETI ou l'IMAGINARIUM et la Plaine Images). Des appels à projet artistiques autour de nouvelles technologies contribueraient à faire connaître et à valoriser ces innovations. »<sup>30</sup>*

Cette proposition se fonde sur les analyses popularisées par Richard Florida.<sup>31</sup> Si ses analyses sur la « ville créative » « l'économie culturelle » ont soutenu le marketing territorial de nombreuses métropoles, tous les travaux sérieux ont conclu à une évaluation critique de ces impacts. Ainsi le texte du PMUD s'appuie sur l'étude du forum d'Avignon<sup>32</sup> qui aurait démontré une « corrélation positive » entre PIB et dépense culturelle ! Or le simple bon sens permet d'observer qu'une corrélation n'est pas une causalité ; rien ne permet d'affirmer si c'est une importante dépense culturelle qui favorise la croissance du PIB par habitant dans une ville, ou si c'est la richesse de la ville et sa composition sociologique favorable qui induit une forte demande culturelle !

Cette soumission de l'art et de la culture à un objectif économique, dans un document où la culture n'est citée qu'à ce moment opère une réduction du rôle de la culture dans le développement et la cohésion qui prépare intellectuellement à la réduction des crédits culturels dès lors qu'ils ne seraient pas directement à finalité

---

<sup>30</sup> Projet de « projet Urbain Durable » de Lille Métropole

<sup>31</sup> On peut citer « la classe créative selon Richard Florida, un paradigme urbain plausible ? Presses de l'Université du Québec

<sup>32</sup> L'impact des dépenses culturelles des villes : une analyse sur un échantillon mondial de 47 villes. Etude de Tera Consultants pour le Forum d'Avignon, novembre 2011

économique. C'est un travestissement de la cohérence des politiques culturelles menées sur le territoire notamment à Roubaix.

## Les thèses de Richard Florida et leurs limites.

La thèse de Richard Florida introduit dans le cadre de l'économie de la connaissance un lien d'interaction entre la capacité d'un territoire à attirer une « classe créative » et son attractivité économique. Elle peut se décrire selon une série d'items

- Florida travaille sur l'émergence d'une nouvelle économie marquée par une ère nouvelle de création intensive de connaissances et d'apprentissage continu, faisant de l'innovation une activité économique permanente, » **l'économie créative** ».
- Les régions et les métropoles fondent alors leurs avantages compétitifs sur leur capacité à mobiliser et à exploiter les connaissances et les idées, c'est-à-dire à rapidement mobiliser les meilleures personnes, ressources et compétences nécessaires à l'innovation que l'auteur appelle le « **talent** », capital humain possédant des niveaux élevés d'éducation.
- Or justement, les individus de « talent » sont très mobiles, sensibles à leur qualité de vie ainsi qu'aux interactions sociales auxquelles ils peuvent se prêter et à la présence d'autres individus de « talent ».
- Plus particulièrement, il spécifie comment la qualité de vie offerte par les environnements urbains affecte l'habileté de ces derniers à attirer le « talent » et à stimuler et à maintenir la compétitivité de l'industrie de haute-technologie ; c'est le triangle des 3 T : « **talent, technology, tolerance** »
- En effet, l'innovation est le fruit de la créativité des individus et elle est consécutive à la recherche de nouvelles alternatives et d'idées nouvelles. Or, pour faciliter l'expression et le développement de ces nouvelles idées, il note que les villes doivent offrir un climat de tolérance et d'ouverture face à la diversité, en d'autres termes proposer de faibles barrières à l'entrée pour les nouveaux arrivants et les nouvelles idées. L'auteur montre que les villes ouvertes et tolérantes face aux immigrants, aux gays et aux individus « **bohemians** » considérés comme impliqués dans des professions très créatives comme l'art, le design, la mode, etc., créent des atmosphères idéales pour le développement de nouvelles idées et par conséquent la production d'innovations

La thèse de Florida repose alors sur deux postulats : d'une part, l'existence d'une « **classe créative** » et, d'autre part, le rôle majeur du « **people's climate** » des villes pour attirer les individus créatifs

Qu'est-ce que la « classe créative » ? Elle symbolise principalement la réunion du « talent » et des « bohemians ». La « classe créative » est ainsi composée de l'ensemble des individus occupant une profession mobilisant la créativité pour accomplir les tâches productives nécessaire à son exercice.

La « classe créative » se structure autour de trois groupes: le « creative core » est constitué d'individus engagés dans des processus hautement créatifs dont la production est définie comme porteuse d'un sens ou d'un concept nouveau. Ces individus appartiennent à des domaines aussi divers que la science, l'ingénierie, l'architecture ou encore l'éducation et leurs fonctions reposent sur la création de

nouvelles idées, de nouvelles technologies ou de tout autre produit créatif. Ensuite, le groupe « creative professionals » rassemble des individus engagés notamment dans la résolution de problèmes inédits et s'appuyant sur des bases de connaissances complexes pour réaliser une tâche ou juger une situation. Enfin, le troisième groupe de la « classe créative » est constitué par les individus « bohemians ».

Cette thèse est hautement productive

- Elle montre que les « open cities », villes ouvertes, tolérantes, villes-monde, sont mieux armées dans la mondialisation pour investir la nouvelle économie. Cette leçon doit être retenue pour Roubaix
- Elle insiste sur l'enjeu de créer des univers technologiques de haut niveau : très haut débit, centre de recherche et d'innovations, universités, laboratoires
- Elle montre avec conviction que la créativité se développe au sein d'éco-systèmes favorables favorisant la rencontre, la coopération et les projets ; ces éco-systèmes regroupent des centres culturels, lieux de rencontre des créatifs, des cafés et des bars, des espaces de co-working, des clusters.
- Elle indique des interactions prometteuses entre culture, industries créatives et économie. La naissance de l'Imaginarium au cœur de la Plaine Images, les connexions entre culture (musées, Fresnoy), pôle textile, pôle image, mode et artisanat, communication et e-commerce sur le périmètre compris entre les 2 centres de Roubaix/ Tourcoing témoigne de cette architecture naissante en archipel.

L'Europe a adopté cette notion d'économie créative.

La nouvelle nomenclature européenne consacrée au secteur culturel identifie dans ce domaine quatre types d'activités : le « cœur » du secteur culturel, le premier cercle composé des industries culturelles, le deuxième cercle composé des industries et activités créatives, et le troisième cercle consacré aux industries connexes.

Le secteur culturel, qui correspond à l'acception classique de la politique culturelle, inclut les secteurs non industriels produisant des biens et services destinés à être consommés sur place. Il s'agit là des arts visuels (peinture, sculpture, artisanat, photographie), du marché de l'art, des arts du spectacle (opéra, orchestres, théâtre, danse, cirque) et du patrimoine (musées, sites patrimoniaux et archéologiques, bibliothèques et archives).

Le premier cercle regroupe les secteurs industriels produisant des biens et services destinés à être reproduits en vue d'une dissémination de masse (livre, film, enregistrement sonore). Ils constituent les « industries culturelles » incluant le film et la vidéo, les jeux vidéo, la radiodiffusion, la musique et l'édition.

La nouvelle nomenclature européenne ne s'intéresse pas seulement aux secteurs produisant des biens et services immédiatement culturels, mais également aux secteurs dits créatifs dédiés à la production de biens non culturels mais pour lesquels des intrants significatifs sont protégés par le droit d'auteur. Ce secteur inclut des activités comme le design, l'architecture ou la publicité. La créativité est alors entendue comme l'utilisation de ressources culturelles sous la forme d'une consommation intermédiaire au cours du processus de production dans des secteurs non culturels, et partant comme une source d'innovation.

La nomenclature européenne de l'économie de la culture s'intéresse enfin à l'impact du secteur culturel sur le développement d'industries connexes telles que les industries de NTIC, les télécommunications ou encore le tourisme culturel.

Mais la critique des thèses de Florida est désormais très documentée

- Les analyses portent sur des grandes métropoles et indiquent peu les modalités de répartition de la classe créative au sein de ces métropoles
- Le poids économique de l'économie créative est relativisé. Selon le programme Urbact, **15% des emplois nouveaux** des métropoles le sont dans le champ culturel à condition d'y intégrer l'industrie culturelle et l'entertainment (y compris Disneyland par exemple)
- La mobilité des créatifs est moins élevée qu'imaginé: les créatifs aussi ont des fidélités à leur région, une famille et des habitudes !
- La place de l'offre culturelle dans les motivations de déménagement des jeunes diplômés vient en 4<sup>o</sup> place après la faiblesse du chômage, l'accessibilité, la qualité des logements et l'offre de services publics.
- Rien ne prouve que ce soit l'offre culturelle qui attire les créatifs et non l'inverse qui se produit.

Mais surtout une approche instrumentalisée de la culture au service de l'économie oublie et risque de sacrifier d'autres fonctions de la culture, sur le plan éducatif ou citoyen. Elle tend à réserver la culture aux créatifs et nie donc l'importance des « droits culturels » de tous. Elle passe par pertes et profits la valeur intrinsèque, humaine de la création hors de tout usage.

Elle est donc une réduction de la culture à une stratégie d'attractivité qui privilégie l'évènementiel.

La ville de Roubaix se place dans une autre perspective qui mérite d'être défendue.

Cette conception expérimentée à Roubaix peut être formalisée autour de 3 notions : la théorie du 4<sup>o</sup> pilier, les « droits culturels », la culture comme « ressource stratégique ».

## La théorie du « 4<sup>o</sup> pilier »

Le chercheur australien Jon Hawkes a formulé dans son article de 2001, « *The fourth pillar of sustainability. Culture's essential role in public planning* », le besoin de construire un nouveau pilier du développement durable, en plus du pôle social, du pôle économique et de celui de l'excellence environnementale.

D'après Hawkes, les actions pour le développement des sociétés reposent sur quatre piliers : le pilier économique porte sur la richesse créative ; le pilier social redistribue cette richesse, tandis que le troisième pilier, l'environnemental, s'occupe de la responsabilité envers l'environnement ; la boucle du développement ne peut se fermer sans un quatrième pilier, celui de la culture.

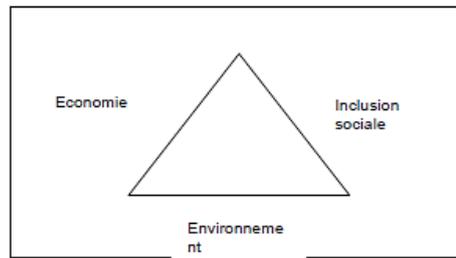


Schéma 1. L'ancien triangle du développement

Schéma 2. Le nouveau carré du développement

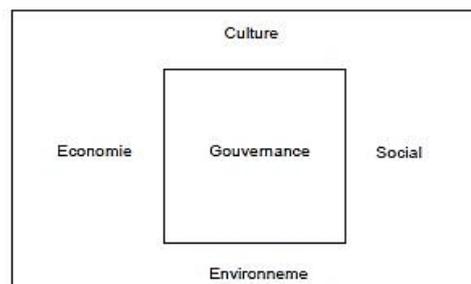


Schéma 2. Le nouveau carré du développement

## Les droits culturels

Les valeurs intrinsèques de la culture (mémoire, créativité, connaissance critique, rituel, élitisme, beauté, diversité et d'autres) deviennent de plus en plus importantes pour le développement humain. Comment les droits culturels peuvent-ils être appliqués ? Comme Annamari Laaksonen l'écrit en 2006 : « *l'approche de la planification politique fondée sur les droits est essentielle puisqu'elle fournit le cadre normatif à la définition des paramètres qu'implique la prise de décision politique dans toute activité de l'administration publique (...) L'étendue des droits culturels ne se limitant pas aux questions relatives à l'expression et à la créativité artistique, cela entraîne la nécessité de trouver des mécanismes définis pour soutenir et promouvoir la responsabilité sociale, et établir les moyens de garantir, comme principes de prise de décision politique, la participation, l'accès à la culture, le droit de l'exprimer et de l'interpréter, la protection et l'éducation* ».

### La culture comme ressource stratégique

L'hypothèse centrale de la politique culturelle roubaisienne est dans la déclinaison des articulations entre ville renouvelée, économie et culture.

1 – Par l'aménagement culturel du territoire, le développement culturel contribue à une métropole équilibrée.

2 – L'implantation d'équipements culturels dans des friches industrielles constitue une application concrète du principe de renouvellement urbain. La ville se renouvelle sur elle-même, la réhabilitation recrée de la valeur là où tout n'était que ruine.

3 – Une politique culturelle ambitieuse favorise la notoriété et l'attractivité de la ville. Elle sert de support au marketing territorial de la ville, encourage, par son animation artistique multiforme, l'installation de nouveaux habitants attirés par cette créativité culturelle, « les bobos » mais aussi, plus largement les artistes et créateurs attirés par la facilité d'accueil de la ville, la mise à disposition de locaux industriels vastes et bon marché, et l'achat de maisons de qualité à des prix inférieurs au marché lillois.

4 – L'implantation d'un équipement culturel majeur dans un quartier sert de point d'appui au renouvellement urbain de ce quartier selon une stratégie expérimentée avec le Musée Guggenheim à Bilbao.

5 – Le développement culturel entre en interaction avec le développement économique en tant qu'il est lui-même producteur d'emplois locaux directs et indirects mais aussi parce que la possibilité d'un foisonnement artistique intéresse en premier lieu les secteurs les plus dynamiques de l'économie roubaisienne, comme le nouveau textile ou le e-commerce intéressés par les créateurs de mode, graphistes, designers qui travaillent en proximité des communicants et des magiciens des nouvelles technologies.

6 – Le développement culturel participe d'une politique de reconnaissance du fait multiculturel local en apportant son soutien aux initiatives, notamment issues des jeunes des quartiers.

7 – L'action culturelle en direction des habitants et des jeunes publics et des publics notamment défavorisés est un puissant facteur de développement éducatif et d'accès à la citoyenneté.

8 – L'action culturelle, en travaillant sur des sujets comme la mémoire collective sur le thème « habitat, travail, mobilité », contribue, non seulement à la reconnaissance, mais aussi à la recomposition de l'identité locale en étant à la fois fidèle à la tradition populaire de cette ville et ouverte à sa novation. La culture devient l'espace où cette identité organisée autour du travail se recompose.

9 – Si on considère la vie culturelle comme un espace public, la vie des équipements culturels constitue un enjeu majeur sur la question de la mixité de l'espace public. La programmation va t'elle dans le sens d'une segmentation, (ici un lieu dédié à la culture contemporaine, là va à la culture traditionnelle, ici le raï, là le jazz) ou mieux, à la juxtaposition (programmation du Colisée ouverte à des artistes maghrébins sans pour autant qu'il soit attesté que les publics se mélangent) ou est-on capable de créer un lieu et une programmation qui, au-delà de son contenu pluriculturel, produit effectivement de la mixité et du métissage.

## **La régénération urbaine intégrée pour changer la politique de la ville**

Plus fondamentalement, les limites observées des politiques de ville renouvelée appellent une lecture critique des fondements mêmes de cette politique.

La politique de la ville fonctionne sur plusieurs hypothèses

- Il est possible d'allier une politique de développement et une politique de solidarité ; ainsi Lille Métropole veut être une métropole européenne transfrontalière et elle travaille à réduire les inégalités territoriales entre quartiers pauvres et aisés
- L'action sur les quartiers pauvres passe par un projet urbain qui mixe démolitions, constructions, réhabilitations, aménagements et équipements ; projet urbain qui appelle un volet social en accompagnement : information-concertation, relogement, insertion, gestion urbaine
- La régénération urbaine a pour finalité la reconquête de la mixité sociale qu'enclenche le projet urbain
- La politique de la ville nécessite une mobilisation partenariale et la participation des habitants

Ces 4 positions qui sont le socle indiscuté de toute politique de la ville apparaissent, à l'analyse, fragiles et peu vérifiées

### **Une forte tension entre développement et solidarité.**

L'observation des évolutions métropolitaines montre que le développement ne génère pas mécaniquement une réduction des inégalités. Au contraire le développement dans un premier temps aggrave les inégalités, en rendant encore plus injuste l'exclusion des plus démunis quand d'autres catégories progressent.

Dans le cas précis de Lille Métropole, il semble que la « vocation internationale » a conduit à privilégier les secteurs d'emploi à haute valeur ajoutée sans apporter de réponses crédibles à l'emploi accessible pour les autres ; elle a conduit à accentuer le caractère événementiel de la politique culturelle et dans ce domaine la centralité lilloise.

### **Le social n'est pas un « volet »**

L'idée que la transformation urbaine et la forme architecturale transformeraient les résidents relève de la pensée magique. Si la qualité des espaces et des logements a des effets constatés sur la satisfaction des résidents, la paix civile, l'attractivité, ces effets sont contrebalancés par les pesanteurs sociologiques : la qualité des grands ensembles des années 70 ou la grande qualité architecturale de l'opération Alma n'ont pas tenu face à des phénomènes négatifs qui leur sont indépendants : chômage, paupérisation, éclatement des familles, drogue, regroupement familial mal préparé...

L'ouvrage collectif de Jacques Donzelot <sup>33</sup> démontre que si l'ANRU a un bilan positif de réalisations, elle a peu de résultats alors que le résultat attendu était le retour de la mixité sociale. Le rapport d'évaluation de l'ANRU ne dit pas autre chose.

« Les années 1980, mais surtout 1990 sont « marquées par une forte hausse de la mobilité dans le parc HLM : partant d'à peine 10,1% en 1992, elle passe à 12,5% en 1999 » (p.19). Cette évolution traduisant une forte attraction pour la propriété privée et une répulsion inversement proportionnelle pour les grands ensembles, l'accroissement de la vacance des logements s'est doublée d'une paupérisation des occupants du parc social. « En une vingtaine d'années, les pauvres passent donc du statut de "public prioritaire" à celui de "catégorie surreprésentée". Ainsi naquit la question de la mixité sociale » (pp.28-29).

« Aussi spectaculaire soit-elle, la rénovation urbaine jouit d'un succès d'estime singulier car si elle se traduit par des changements physiques indéniables aucune enquête n'a démontré sa réussite sur le plan social. Bien au contraire ! Le maître mot de « mixité sociale », qui lui a servi d'étendard, est plutôt un paravent idéologique. Quelles pourraient être en effet les voies de « mixité » envisageables, en termes d'urbanisme et de logement, alors que la tendance diagnostiquée par certains analystes de la ville est celle d'un clivage entre trois rythmes urbains (gentrification de la ville-centre, relégation des grands ensembles, périurbanisation pavillonnaire) ? Nous faisons référence au scénario de Jacques Donzelot lui-même, celui de « la ville à trois vitesses » : relégation, périurbanisation, gentrification. Trois formes d'entre-soi résidentiel répondent à ces mouvements : l'entre-soi contraint, l'entre-soi protecteur (urbanisme en boucle de certains lotissements, traduisant bien la demande de protection), l'entre-soi sélectif (« la gentrification est ce processus qui permet de jouir des avantages de la ville sans avoir à en redouter les inconvénients », écrivait Jacques Donzelot). »

« Le fait que la solution d'hier soit désormais considérée comme une vaste erreur collective à l'origine des problèmes d'aujourd'hui n'empêche pas que la politique de rénovation urbaine partage de nombreux points communs avec les politiques qui ont donné naissance aux grands ensembles. Dans un cas comme dans l'autre, la pratique aménageuse s'appuie sur l'idée — aussi ancienne que l'urbanisme — suivant laquelle l'intervention sur le cadre bâti pourrait transformer les individus et la société. Les quartiers de grands ensembles des années 1960 incarnant l'utopie urbanistique d'une dissolution de la question sociale dans l'urbain, on aurait pu penser qu'ils allaient servir de force de rappel, incitant les maires, les bailleurs sociaux, les urbanistes et les aménageurs à faire preuve de circonspection face aux promesses de la rénovation urbaine. Bien au contraire, ceux-ci se sont engagés comme un seul homme dans la démolition des grands ensembles avec un enthousiasme qui n'est pas sans rappeler celui de leurs prédécesseurs au moment de leur érection. » (p.59)

Le management vertical (top-down), de l'agence en direction des Villes dont elle met les projets en concurrence a eu pour effet de placer l'accent sur l'urbain au détriment des autres composantes de la politique de la ville, notamment sociales. Les inégalités territoriales n'ont pas été modifiées par ce design institutionnel privilégiant dans son tableau de financement les transformations « visibles » du cadre de vie sur toute autre considération. Dans la posture triomphale de la rénovation urbaine les réalisations ont ainsi illusoirement passé pour des résultats, abandonnant

---

<sup>33</sup> Jacques Donzelot, *À quoi sert la rénovation urbaine ?* (Éditions PUF, 2012).

*les banlieues et les collectivités qui en ont la responsabilité à la recherche d'une politique introuvable.*

Considérer que le « social » est un volet en accompagnement de l'intervention urbaine, c'est croire que le social est une variante de l'urbain. Au contraire, l'observation sociale conduit à considérer qu'un projet de territoire est d'abord un projet social en tant que « fabrique de la société » et que la rénovation urbaine doit en être un outil et non une finalité.

## **La mixité sociale**

S'il est un thème indiscuté, c'est la bienséance de la finalité de la « mixité sociale ». Or, quel est le contenu réel de cette mixité qu'il faut retrouver ? Cet objectif s'appuie sur deux illusions. D'abord elle postule que « avant » les villes et les quartiers étaient mixtes. Mais l'histoire urbaine montre que le propre de l'urbanisation est l'agrégat de quartiers spécifiés et hiérarchisés. Si on observe les situations concrètes on observera plusieurs situations de mixité

- Une mixité « verticale » dans les quartiers bourgeois : la montée des étages fait passer le visiteur de classe en classe, jusqu'à la chambre de bonne ou d'étudiant ; c'est le monde de Balzac et de Pérec. Cette mixité a disparu avec la transformation des gens de maison, habitant sur place, en services à la personne, relégués dans les banlieues
- Une mixité fonctionnelle des anciens quartiers ouvriers où cohabitaient usines et logements (Roubaix, Mulhouse, Saint-Etienne), ouvriers, employés et petites entreprises (Paris, Marseille). C'est le monde de Pagnol et de Jean Gabin. Cette mixité a disparu avec la liquidation de l'artisanat, du petit commerce et des usines déplacées hors des villes dans des zones affectées
- Une mixité sociologique des grands ensembles qui rassemblaient milieu populaires et classes moyennes. La politique de soutien à l'accès à la propriété, la crise économique, le regroupement familial, le double mouvement de fuite des populations solvables et de concentration des démunis, accéléré plutôt que contrarié par les politiques de gestion du parc et d'attribution de logements a eu raison de cette parenthèse des 30 glorieuses.

Si les 2 premières formes de mixité sont perdues, saura-t-on retrouver la mixité années 70 ?

Ce retour demande d'abord un effort de lucidité :

- Les 3 entre-soi décrits par Jacques Donzelot sont des mouvements sociologiques de fond.
- L'ampleur de la grande crise va faire perdurer un socle large de populations en grande difficulté, exclues des formes classiques du travail et confrontées à des exigences de survie. Qu'on n'espère pas que quelques relogements vont permettre de dissoudre cette pauvreté dans le diffus urbain
- La transformation démographique qui a pour effet que les minorités deviennent majoritaires est un mouvement de fond. Les regroupements communautaires sont un fait, correspondant aux mécanismes d'inclusion et de solidarité, aux logiques affinitaires dont on se demande au nom de quelle valeur morale supérieure on devrait les disqualifier.

Comme la rénovation urbaine l'a intégré, dans la ville contemporaine la mixité s'entend comme mixité sociale, ethnique, fonctionnelle et d'usage. La mixité ethnique vise à éviter les « ghettos » en maintenant un bon flux de circulation entre le quartier et la ville, entre les habitants issus de cultures diverses. La mixité ethnique ne consiste pas à « criminaliser » un regroupement communautaire, ce qui toujours existé, mais la clôture de ce regroupement par défaut d'interactions qui produisent des phénomènes de « contre-intégration » c'est-à-dire de morceaux de ville où l'intégration sociale se fait selon des modalités différentes du modèle standard.

La mixité d'usage renvoie à l'appropriation des espaces publics, collectifs et communs. C'est la question de l'accès aux droits, de la fréquentation culturelle, de l'ambiance des rues et des places. L'observation de certains quartiers en progrès de mixité, comme le secteur Arts-Trichon, montre que la mixité linéaire (des personnes de niveau social différent tendent à « s'éviter » en ne partageant pas les mêmes lieux de sociabilité, les mêmes commerces et assez souvent les mêmes écoles.

Aussi l'objectif de mixité semble une fiction venue du temps où on faisait le pari d'une « moyennisation » de la société. La mixité était la convergence des ouvriers, employés et techniciens-cadres dans le même modèle « middle class » (revenu stable, promotion sociale, investissement scolaire, capacité d'épargne, accès à la propriété). Cette séquence est close.

Nous devons plus qu'avant tenir compte des logiques affinitaires, et plus précisément les logiques affinitaires populaires, car les autres sont valorisées, notamment celles des bobos à vélo et des créatifs connectés. On doit pouvoir imaginer un modèle qui combine les logiques d'intégration sociale classique (injustement abandonnées au profit des nouveaux arrivants, qui sont alors pris en main par la communauté) , de non-discrimination et de reconnaissance culturelle (contre l'effet ghetto, pour les interactions) et les dynamiques de développement communautaire ( culturel, éducatif, économique) qui ne sont communautaristes que si elles sont isolées.

## **La participation des habitants**

Qu'il s'agisse du soutien aux associations ou des démarches participatives, la ville de Roubaix a longtemps été perçue comme exemplaire et innovantes. Cette avance méthodologique est ruinée dans les années 2000. Malgré l'expérience de l'Alma Gare, la création des comités de quartier, du Fonds de participation des habitants, le retrait des réseaux de réflexion, la prudence manifestée pour la mise en place des budgets participatifs, la désynchronisation des temps de concertation et de montage de projet dans les PRU (induite par la méthodologie et le calendrier de l'ANRU) font de Roubaix une ville participative vieillissante. La genèse de ce décrochage de compétitivité démocratique mérite d'être décrite.

Le mouvement associatif a une histoire. Se succèdent les associations issues du monde industriel désormais détruit (comités de fête, clubs sportifs, associations culturelles traditionnelles comme « Les Patoisants », la Fédération des Associations Laïques représentant peut-être l'emblème de ce mouvement sur son versant civique et militant, prédominance du discours laïque, défense de l'école qui a conduit d'ailleurs ces associations à développer des activités socio-éducatives

qui ont été les prémisses de la création d'un certain nombre de centres sociaux) ; puis dans la mouvance de l'Alma Gare à la fin des années 70 apparaissent la figure de l'habitant et les comités de quartier réunis dans une association inter-quartiers, l'A.I.R. Dans les années 90, à la suite des mouvements civiques, l'émergence rapide d'un réseau d'associations de jeunes dont la territorialité semble calquée sur celle des comités de quartier. Enfin, fin des années 90, émergence d'associations sur des enjeux divers (islam, culture, économie sociale).

La vie associative roubaisienne serait donc un millefeuille, une sédimentation de strates correspondant à des générations, opposition entre les anciens et les jeunes, générations non seulement biologiques mais aussi générations de savoir-faire, les anciens se référant au mouvement d'éducation populaire laïque et chrétien, Amicales Laïques liées aux partis de gauche, militants chrétiens issus de la mouvance chrétienne sociale.

Mais c'est aussi l'analyse des modèles d'action prescrits qui doit être explicitée.

Le travail de Catherine Neveu a montré la construction, entre « habitants » et « jeunes », de catégories qu'elle désigne du terme de « nous illégitimes ». Elle rappelle que la création des comités de quartier à partir de 1977 (1978 : création du Comité de Quartiers Fresnoy-Mackellerie) par la nouvelle municipalité et son adjoint chargé de ces questions, Marc Vandewynckèle, se réfère aux luttes de l'Alma-Gare. C'est en effet à l'Alma-Gare que se crée le premier Atelier Populaire d'Urbanisme qui veut représenter les habitants dans le dialogue avec les pouvoirs publics et réclame des moyens pour fonctionner, aide technique dans un premier temps, permanent-habitant ensuite.

Or Catherine Neveu montre bien en quoi, derrière la figure de l'habitant se cache trois modèles d'action. Le premier modèle est celui des « almagariens », c'est le modèle des luttes urbaines dont les figures sont calquées du mouvement ouvrier. Le permanent-habitant n'est jamais qu'une nouvelle forme de permanent syndical et la lutte urbaine est la poursuite de la lutte des classes sur le champ du logement. La lutte de l'Alma-Gare postule donc un habitant conflictuel construisant des rapports de force autour de revendications.

Les comités de quartiers promus par la municipalité se réfèrent plutôt à l'idéal de la démocratie locale tel qu'il émerge à Grenoble ; il s'agit de redéfinir la gouvernance par une plus forte participation des habitants, compléter la démocratie représentative par la démocratie participative, ce qui renvoie aux aspirations de classes moyennes : jeunes actifs, informés et cultivés qui mettent en cause le monopole de l'expertise dans la vie politique et souhaitent intervenir sur les décisions concernant leur environnement et leur cadre de vie.

Si la référence de l'Alma-gare garantit la figure de l'exemplarité, la ville rappellera souvent que les comités de quartier doivent être pluralistes, condamnant ainsi la perspective « classiste » défendue par l'Alma-Gare. Cette séparation entre l'Alma et les autres quartiers sera confirmée dans l'organigramme de la municipalité de l'union de la gauche puisque les affaires de l'Alma seront gérées par le S.A.E.D. alors même qu'un bureau des quartiers apporte son appui technique à l'émergence et à la consolidation des comités de quartiers sur les autres quartiers.

Un troisième modèle apparaît à partir du milieu des années 1980 avec la mise en œuvre des différents contrats de la politique de ville (DSQ puis DSU, Contrat de Ville et GPV) où, à travers la participation des habitants les comités de quartier sont progressivement englués dans la gestion des procédures bureaucratiques, leur revendication de bénéficier de permanents étant un facteur d'accélération de ce processus. De ce fait, le comité de quartier n'est plus cet « espace public partiel » où se construit une parole collective indépendante du pouvoir local, où se met en forme le vécu du monde d'en bas, où se gèrent également les contradictions internes au collectif, » mais de plus en plus une machinerie happée par les tâches administratives et financières où les militants dont la figure devient indécidable par rapport à celle des techniciens, mobilisent tout leur temps pour participer à différentes réunions de travail, perdant ainsi progressivement le contact avec l'habitant. Ce processus de bureaucratisation vient nourrir le soupçon exprimé par la municipalité que les comités de quartier ne représenteraient pas vraiment les habitants du quartier.

Derrière la figure de l'Habitant avec un grand « H », se cachent donc trois modèles d'action peu explicités. Chacun en utilisant le terme d'habitant ou en se référant aux comités de quartier y projette son adhésion à l'un de ces trois modèles.

Est-il scandaleux de dire que ces 3 modèles sont dépassés ?

Quel pourrait être alors un nouveau modèle de participation ? Les travaux récents menés par la Mission participation

Ce nouveau modèle se réfère à des démarches donnant de « pouvoir aux habitants » , ce qui suppose d'ouvrir des droits à de nouvelles formes d'investissement citoyen et de donner la capacité aux habitants de participer.

- Les expériences de la politique de la ville aux Etats-Unis, décrites par Jacques Donzelot et de formes de développement communautaire sont mobilisées, expériences inspirantes à défaut d'être mécaniquement duplicables, qu'il s'agisse des CDC ( *Community Development Corporations*, associations dont le CA est composé d'au moins 51% d'habitants et qui se voient confier des maîtrises d'ouvrage ou d'œuvre de services aux habitants, voire d'opérations de réhabilitation de « blocs » y compris le pouvoir d'attribution de logements) ou des budgets participatifs
- La notion d'« empowerment » est désormais plus popularisée en France. Afin de répondre à la question de la façon dont les citoyen(ne)s peuvent construire des alternatives, le concept d'empowerment, désignant le « pouvoir d'agir » des individus et des collectifs a été forgé et a nourri de nombreuses actions d'ONG, aux Etats-Unis, en Inde ou au Bangladesh. La notion de « capacités » forgée par Amartya Sen peut lui être associée

- Le collectif « pouvoir d'agir » a formulé un programme visant à traduire opérationnellement en France ce mouvement de renforcement du pouvoir des citoyens :

« Les membres du Collectif Pouvoir d'Agir (militants associatifs et syndicaux, professionnels, chercheurs, etc.) partagent à la fois une inquiétude croissante sur

les situations que vivent les habitants des quartiers populaires et une conviction forte qu'existe un potentiel considérable, laissé en friche par de nombreux acteurs de l'action publique et une partie des acteurs associatifs : le pouvoir d'agir des habitants.

Dans un contexte de crise économique, sociale et écologique, le développement de la précarité et des inégalités sociales et territoriales, conjugué au discrédit grandissant du politique et à un affaiblissement de la démocratie, constitue un « cocktail détonnant ».

Le pouvoir d'agir désigne à notre sens la capacité qu'ont les habitants, jeunes et moins jeunes, à être acteurs des transformations de la société, c'est-à-dire :

- A s'organiser pour mettre en place des actions en réponse aux problèmes et priorités qu'ils identifient ;
- A peser sur les décisions qui les concernent. Il est grand temps que les pouvoirs publics reconnaissent fortement cette capacité.

Parier radicalement sur le renforcement du pouvoir d'agir de tous, en premier lieu celui des plus exclus est une innovation : les politiques publiques, y compris la politique de la ville, sous-estiment voire méconnaissent, la plupart du temps, les capacités de réflexion, d'expression et d'action des habitants, ne considérant souvent ceux-ci que comme des porteurs de handicap et comme des problèmes, plus rarement comme des ressources et des acteurs potentiels.

Cette affirmation est particulièrement vraie en ce qui concerne les plus fragilisés et exclus. Or, les nombreuses expériences menées, notamment par nos différents réseaux démontrent que c'est précisément en changeant le regard porté sur ces personnes et en mettant en oeuvre les démarches d'appui à leur mobilisation individuelle et collective que l'on parvient à rompre la spirale de l'exclusion et de l'isolement.

Nous partageons la conviction que renforcer le pouvoir d'agir des plus exclus et plus fragiles, c'est accroître le pouvoir de transformation de la société.

De surcroît, la mise en oeuvre de ces politiques s'oriente de plus en plus, malgré de nombreuses résistances, vers une individualisation des approches, qui valorise essentiellement le mérite personnel et la capacité à entrer en compétition, se privant des leviers considérables que constituent l'action collective, la coopération et la solidarité, moteurs essentiels de l'émancipation individuelle et collective.

C'est pourquoi nous pensons qu'il convient de réhabiliter l'action et la mobilisation collectives comme ressorts de la transformation sociale et individuelle.

Enfin, des travaux récents montrent qu'en France les politiques publiques, en niant souvent l'existence d'une pluralité de savoirs propres aux identités, aux communautés de vie, aux appartenances culturelles, aux croyances philosophiques, ne favorisent pas assez le dialogue, la recherche du bien commun et du « mieux vivre ensemble ».

Un tel contresens sur le diagnostic se répercute considérablement sur la mise en oeuvre de ces politiques publiques. Très souvent, au lieu d'appuyer et de faciliter le pouvoir d'agir, elles le freinent, s'en méfient ou le récupèrent. Un virage radical est indispensable.

Partager l'élaboration des décisions à toutes les étapes des projets de territoire (diagnostic, réflexion, élaboration, mise en oeuvre et évaluation) Si les citoyens ne participent pas, ou peu, aux affaires publiques dans leur quartier ou dans leur ville, ce n'est pas par désintérêt, mais en grande partie parce que les pouvoirs publics ne partent pas de leurs préoccupations et qu'ils n'ont pas de réel pouvoir sur des questions pourtant vitales pour eux. Or la démocratie n'est pas seulement la désignation de représentants du peuple : c'est aussi, et tout autant, une manière de vivre ensemble, de décider des affaires communes et de les mettre en oeuvre.

De nombreuses expériences de terrain, initiées par des habitants, des associations, des élus et des professionnels, montrent que faire place au pouvoir d'agir des citoyens permet à ceux-ci de se mobiliser et de se former, de transformer leur cadre de vie et de rendre les politiques et les services publics plus adaptés, respectés et efficaces. »

- Enfin, combinant les démarches de « pouvoir d'agir » et les possibilités ouvertes par les technologies, de nombreux acteurs travaillent sur la notion de « projet contributif » , où, via les réseaux sociaux et en utilisant des techniques créatives d'animation, un projet identifié serait nourri par les contributions de toutes les parties prenantes, cassant les hiérarchies et les cloisonnements. La Fabrique à Roubaix peut être l'amorce d'un tel développement si son fonctionnement est débridé et fluidifié.

Il est temps donc que Roubaix rattrape son retard, opère un « virage radical » et s'engage dans le « pouvoir d'agir des citoyens ».

Ainsi donc la mise en place souhaitable d'une « régénération urbaine intégrée » et d'une « politique d'inclusion active », si on veut dépasser le néologisme et s'attaquer aux réelles conditions de faisabilité de ces objectifs suppose un nouveau paradigme de la politique de la ville : redéfinition pragmatique de la mixité, nouvelles conception de l'intégration, développement qualitatif du pouvoir d'agir des citoyens.

## Changer de modèle

### **Nous changeons de monde : la grande transformation**

Et si notre représentation d'un monde de crises sans fin (financière, bancaire, budgétaire, économique, énergétique, bioclimatique...) cachait un fait massif : nous sommes engagés dans une nouvelle grande transformation.

Ce que Jeremy Rifkin appelle la « troisième révolution industrielle », qui est fondée sur les énergies renouvelables et la gestion en réseau via Internet de flux d'énergie produite de manière disséminée, est un aspect majeur d'une grande transformation qui modifie les rapports homme/nature et un certain nombre de données anthropologiques : espace/temps, famille, filiation, gestion de la fin de vie.

Les six grandes transformations que nous vivons :

- géopolitique : un monde polycentrique, l'Europe en déclin
- de la mondialisation à la globalisation : « one world », interdépendance, marché mondial, sociétés multiculturelles, mobilités...
- la globalisation financière surplombe le système bancaire et l'économie productive (néo-libéralisme, régulations, gouvernement mondial, rôle problématique de l'État-nation)
- la crise énergétique pose la question de la survie de l'écosystème Terre (climat, biodiversité, catastrophes, eau, alimentation) et du dépassement du productivisme ;
- la troisième révolution industrielle : production des énergies renouvelables + Internet , mais aussi généralisation des technologies numériques de la robotisation au 3D
- la révolution des modes de vie : égalité des sexes, diversité des genres, famille, procréation et filiation...

Cette grande transformation a une conséquence majeure : la crise des États-providence et donc des politiques sociales dont elles procèdent.

### **L'État-providence**

L'État-providence est une forme d'État qui se dote de larges compétences en vue d'assurer des fonctions sociales étendues au bénéfice de ses citoyens. Cette forme d'État s'oppose à la conception libérale d'un État limité à des fonctions régaliennes.

Au cours des trente années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, le fordisme et les approches keynésiennes des politiques économiques vont permettre une véritable explosion des dépenses sociales (de 5 à 25 % du PIB en moyenne en Europe). Les dispositifs de protection sociale permettent alors de soutenir et de relancer la croissance économique : ils sont créateurs d'emplois (professions sanitaires, sociales et d'administration de la protection sociale) ; ils permettent de soutenir la capacité à consommer de ceux qui ne peuvent plus travailler (pour cause de maladie, chômage, vieillesse, invalidité) ; dans la mesure où ils garantissent une sécurité du revenu, ils libèrent l'épargne de protection et permettent de consacrer une part croissante des revenus à la consommation ; ils sont aussi des instruments de relance de la consommation (par le biais d'une augmentation des prestations sociales ou de créations d'emplois dans les services sociaux publics). La croissance économique des « Trente Glorieuses » (1945-1975) repose en grande partie sur les interactions vertueuses entre développement de l'industrie de biens standardisés de grande consommation, consommation de masse et généralisation de la protection sociale.

L'État-providence, institué après la Deuxième Guerre mondiale, repose sur un compromis entre travail et capital. Il est de ce fait, par essence, social-démocrate. Il traduit la primauté du politique sur l'économique, sous la forme d'un compromis

entre le capital et le travail, réciproquement favorable : un certain déplacement du rapport en faveur du travail permet d'assurer la croissance économique par la hausse de la consommation et l'adhésion des salariés à un système qui propose des contrats stables, des protections et des possibilités de mobilité sociale.

C'est pourquoi l'approche de Robert Castel apparaît essentielle pour comprendre la cohérence profonde de ce compromis<sup>34</sup>.

Ce que Robert Castel appelle « une société salariale » est beaucoup plus qu'une société de salariés. En effet, le salariat, qui occupe aujourd'hui la grande majorité des actifs, et auquel se rattachent la plupart des protections contre les risques sociaux, fut au contraire longtemps une situation incertaine, indigne, misérable. On était salarié lorsqu'on n'avait rien d'autre à échanger que la force de ses bras.

Castel étudie comment on est passé de cette réalité du salariat précaire à la situation des années soixante, le salariat devenant la matrice de l'intégration dans la société, grâce au plein-emploi et aux droits sociaux garantis aux travailleurs salariés et à leur famille. Jusqu'à ce que la crise s'accompagne du retour d'une population de personnes considérées comme « surnuméraires ». Alors que le discours médiatique présente ces personnes comme des « exclus », l'exclusion apparaissant alors comme un État, Castel explique que ce phénomène est le résultat d'un processus de désaffiliation dont la cause principale est la déstabilisation et la vulnérabilisation d'une masse croissante de salariés.<sup>35</sup>

## **La crise de l'Etat-providence**

La crise économique des années soixante-dix a mis les États-providence en difficulté.

- La mondialisation a disjoint le lien entre l'économie et le social. L'économie sortie du carcan des États-nations dont le pouvoir d'encadrement a faibli. Ce qui veut dire que les sphères économique, sociale et culturelle se séparent et ne s'agencent plus dans le cadre d'un État-nation où les dépenses sociales sont couvertes par la croissance économique, la « monoculture nationale » assurant le liant nécessaire à la cohésion sociale, produit de deux phénomènes : l'unité culturelle et la réduction relative des inégalités.

- De ce fait, le « social » apparaît dans le contexte d'une concurrence généralisée comme un coût, un obstacle à la compétitivité.

- De plus, plusieurs phénomènes interdépendants ont produit une crise financière durable réduisant le périmètre des dépenses sociales (démographie) mais il faut aussi parler du fait que le déclin de l'Europe, la mise en cause de l'échange inégal (importation de matières premières bradées contre exportation de produits

---

<sup>34</sup> Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, éd. Gallimard, collection « Folio », 1999

<sup>35</sup> Sa grille d'analyse de l'espace social combine deux dimensions importantes pour chaque individu : la place dans la division du travail et la participation aux réseaux de sociabilité. Cette combinaison, qui n'est pas une corrélation (la précarité peut être compensée par la densité des réseaux de sociabilité primaire), permet de distinguer plusieurs formes de cohésion sociale : la forme d'intégration associe travail stable et insertion relationnelle solide ; la forme de désaffiliation associe l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel ; la vulnérabilité sociale est une forme intermédiaire, instable, qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des relations (à commencer par la fragilité du lien conjugal).

manufacturés sur des marchés dépendants) de nature postcoloniale a réduit les marges des États-providence. Enfin, « last but not least », la détérioration du rapport capital/travail au profit du capital a fait exploser les inégalités (développement d'une classe d'hyper-riches, croissance d'un socle large de pauvres), réduit les salaires du fait de politiques anti-inflationnistes qui privilégient les dividendes et les obligations sur les salaires.

- Le chômage de masse est la triple conséquence de l'essor technologique qui augmente la productivité en réduisant le nombre de postes, de la perte de compétitivité des vieilles économies industrielles, et de l'inadaptation de la relation formation-emploi qui retarde l'entrée des jeunes et fragilise les salariés aux qualifications rendues obsolètes.

- Enfin la crise budgétaire, avec une dette exponentielle d'États vivant à crédit, a imposé à l'agenda des politiques de réduction de la dette, qui sont des politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques.

Cette crise de l'État-providence a entraîné sa mutation profonde. À côté des actifs qui continuent de bénéficier des protections assurancielles, même si elles sont rendues moins favorables (allongement de l'âge de la retraite et de la durée de cotisations, déficit des régimes d'assurance-maladie et d'assurance-chômage), se constitue une masse de citoyens « surnuméraires », frappés par la précarité, les vulnérabilités et la pauvreté, et qui relèvent progressivement d'un autre régime social, de solidarité.

Les nouvelles politiques sociales de la fin des années soixante-dix, généralisées par la gauche au pouvoir des années quatre-vingt, visent certes à corriger pour sauver les mécanismes de plus en plus défailants de l'État-providence. Elles visent des populations et des enjeux sur lesquels bute l'État-providence classique.

La mutation est là : nous passons d'une société salariale à une société clivée entre deux systèmes, la protection assurancielle de plus en plus menacée financièrement, et la solidarité nationale qui tend à enfermer ses bénéficiaires dans un cadre dévalué et stigmatisé.

- Les politiques sociales sont devenues contre-productives. « Elles semblent parfois soutenir l'inactivité plutôt que l'activité : multiplication des systèmes de préretraite (Allemagne, France, Belgique), nombre croissant de bénéficiaires d'allocation invalidités (aux Pays-Bas notamment), aide au maintien, voire au retour, des femmes au foyer (Allemagne). Il s'agit là d'une évolution paradoxale des politiques sociales : partant d'une situation où elles devaient soutenir le plein-emploi, elles ont peu à peu été utilisées pour retirer des individus du marché du travail. De telles politiques ont conduit à une hausse des dépenses de protection sociale non compensée par de nouvelles ressources. »

- Elles sont « désajustées » économiquement, mais aussi socialement, du fait notamment des mutations démographiques.

« La pauvreté n'est plus concentrée chez les personnes âgées, c'est aujourd'hui le problème de femmes seules avec enfants, de personnes sans diplômes, sans qualification, de chômeurs de longue durée. Toutes ces personnes bénéficient de très peu de protection de la part des systèmes traditionnels qui se sont concentrés

sur les retraites et la santé, autant de prestations qui bénéficient d'abord aux plus âgés. »

*« Les changements dans les relations familiales, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, de familles recomposées, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail perturbent le fonctionnement de systèmes conçus sur un modèle familialiste, où les droits sont accordés à celui (et rarement celle) qui a une activité rémunérée et par extension aux membres de sa famille. »*

Mais cette critique sur le désajustement doit être poussée au bout. Celui-ci n'est pas seulement économique, social, il est aussi culturel. Il porte sur les attentes du public, qui ne se reconnaissent plus dans les politiques où des représentants de l'institution instaurent une relation asymétrique avec des usagers, des bénéficiaires, dont on nie la parole et l'expertise, dont on définit les besoins en lieu et place de cette parole, qu'on installe dans une représentation stigmatisée. C'est ainsi que les habitants des quartiers interrogés sur leur image de la rénovation urbaine expriment d'abord un sentiment de mépris, un déni de dignité et de respect, qui se traduit certes dans des logiques d'abandon mais aussi dans la conception implicite que transporte un regard qui se veut pourtant empathique, aidant et compassionnel. C'est aussi, partiellement, ce qui explique la non-utilisation des aides sociales par de nombreux ayants-droit. L'« ayant-droit » veut avoir droit à la dignité et à la reconnaissance de ses singularités.

## **L'Etat social investisseur**

Le projet d'Etat social investisseur veut garder l'essence de l'État-providence tout en faisant une critique lucide.

Quelle est l'essence de l'État-providence ? Il est né « sous l'impact de la constatation qu'il était impossible de conserver une société faite de libertés individuelles et de procédures démocratiques de décision sans mettre en place une régulation juridique et institutionnelle des activités privées qui aboutisse à cette relative continuité des places. Cette expérience n'est pas dépassable : la démocratie n'est pas possible dans une société durablement, profondément et structurellement inégalitaire parce que les sources de conflit y sont potentiellement très sérieuses et qu'elles alimentent les tentations autoritaires et populistes comme on ne le voit déjà que trop aujourd'hui en Europe. L'État social est donc un élément clef de la légitimité des sociétés modernes, car c'est lui qui permet la coexistence de l'individualisme et de la normativité collective, c'est lui qui permet à la fois qu'une société soit composée d'individus qui se respectent et s'ignorent, et que l'ordre de contrainte et de régulation collective qu'elle impose apparaisse comme légitime en raison du caractère démocratique des procédures et du respect des libertés fondamentales qui préside à sa constitution. Sans cet arbitrage en faveur d'une relative homogénéité des places qui s'incarne dans l'État social, les sociétés d'individus subirait la double attraction des replis communautaires et de l'autoritarisme politique et du populisme »<sup>36</sup>

---

<sup>36</sup> Jean-Fabien Spitz, « L'État social et la mondialisation », in La Vie des idées, 2 novembre 2010. ISSN : 2105-3030.

Il faut donc renverser le raisonnement : Il s'agit alors de transformer un coût en investissement, un investissement dans l'avenir, non seulement pour protéger les individus contre les aléas de la vie, mais pour les aider à rester maîtres de leur destin tout en répondant aux défis économiques de demain. C'est à cette révolution sociale et politique dans le cadre de l'économie post-industrielle que nous invite le sociologue Gøsta Esping-Andersen <sup>37</sup>.

Esping-Andersen propose de substituer à une conception traditionnelle et statique des politiques sociales, visant à réparer les situations les plus difficiles ou bien à remplacer les revenus perdus, une perspective dynamique prenant en compte les trajectoires des individus, leurs aléas dans l'économie de la connaissance, et l'émergence de nouvelles inégalités entre les genres, les générations et les groupes sociaux propres aux sociétés post-industrielles. Cette approche montre que les politiques sociales ne peuvent plus se contenter d'être des dispositifs d'indemnisation, mais qu'elles doivent porter une stratégie collective d'investissement social. Bref, il s'agit de passer d'un État-providence essentiellement « infirmier » à un État-providence « investisseur ».

## **Un nouveau modèle des politiques publiques**

Aussi, sans nier l'ampleur des difficultés financières, nous devons aller plus loin dans le diagnostic.

Nous devons non seulement renouveler les référentiels de nos politiques sociales mais aussi changer de paradigme. J'entends par paradigme le fondement, les croyances qui justifient ces politiques.

Les politiques publiques, nées dans le sillage du Conseil National de la Résistance, puis renforcées et complétées par les innovations des années quatre-vingt, ont été fondées sur un socle commun, républicain, partagé par la gauche, l'humanisme et le gaullisme. Ce socle est un récit, celui de la croyance dans l'intégration par l'assimilation des migrants de l'intérieur et des colonies, c'est la promesse de la promotion sociale par l'école, le plein emploi et la mixité sociale. Dans ce grand récit, l'État est instituant, instituteur et encadre des citoyens bénéficiaires de cette action publique qui les domine et les assujettit. Cet État éducateur, incarné par l'enseignant et le travailleur social, a vécu.

Le vieux modèle a vécu. Le nouveau devra articuler égalité et reconnaissance dans un concept renouvelé de justice qui doit beaucoup aux travaux de Nancy Fraser <sup>38</sup>. C'est le cœur de la transformation qui s'engage. C'est pour cela d'ailleurs que les nouvelles politiques publiques des années quatre-vingt ont d'abord porté sur ces enjeux : égalité des territoires avec la politique de la ville, égalité des chances pour les jeunes et les exclus, intégration des immigrés puis tentative inaboutie de lutte contre les discriminations frappant leurs enfants. Ces politiques avaient visé juste sur les nouveaux enjeux mais elles restaient prises dans l'ancien récit et furent organisées selon une logique en silo qui segmente les problèmes en dispositifs superposés.

---

<sup>37</sup> Gøsta Esping-Andersen, *Trois leçons sur l'État-providence*, éd. La République des idées/Seuil, 2008

<sup>38</sup> Nancy Fraser, « Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution, » éd. La Découverte/Poche, 2011

Articuler égalité et reconnaissance c'est d'abord se poser la question de l'égalité. Des droits de traitement ? Des droits de « chances » ? Des droits de territoires ? Des droits sociaux ? L'égalité ne peut relever d'une définition univoque, mais complexe.

C'est ensuite aborder au cas par cas les configurations de cette articulation, priorité aux inégalités sociales quand il s'agit de salaires et de fiscalité, priorité à la reconnaissance quand il s'agit de stigmatisation des sexualités ou des croyances, engrenage des deux dimensions quand on affronte les immenses questions du genre et de la « race ».

Ce qui veut dire que le vieux modèle, de plus en plus inopérant, abandonné par ceux-là même qu'il est censé aider (combien de bénéficiaires potentiels du RSA qui renoncent ? Combien de jeunes qui ne vont plus ni au lycée ni à la mission locale ? Là aussi l'abstention civique frappe), défendu mollement ou de façon crispée et défensive par des prescripteurs sceptiques et fatigués, est encore là, et que le nouveau modèle advient par expérimentations localisées sans qu'on puisse le décrire complètement. Il reste largement à inventer.

Nous pouvons dès lors préciser dans son essence ce que sera le nouveau paradigme. Il n'opposera plus égalité et reconnaissance (diversité) mais les agencera. Il ne sera plus le socle de logiques de réparation mais le moteur de politiques de transformation, il ne connaîtra plus des usagers mais des acteurs, sujets d'eux-mêmes.

Ce nouveau cycle ne va pas voir le jour en un clin d'œil, il ne sera pas l'effet d'un décret. C'est par l'innovation que ce basculement progressif se fera. C'est pourquoi nous avons besoin d'un choc d'innovation.

Si nous voulons reconstruire nos sociétés selon les principes du développement durable, cela implique de sortir des logiques sectorielles pour jouer l'interdépendance entre les quatre piliers du développement : nouvelle économie, excellence environnementale, culture, cohésion sociale. Dans cette perspective, le projet social n'est pas isolé des autres piliers, il s'en nourrit et les inspire, il n'est pas limité à l'action sociale mais son enjeu est sociétal, c'est la fabrique de la société.

Encore faut-il s'entendre sur une conception partagée a minima de la cohésion sociale. Nous proposons comme postulat de dire que la cohésion sociale suppose la stabilité des sociétés et vise la satisfaction des biens fondamentaux nécessaires au bien-être social de tous. L'ordre et l'autorité ne sont pas des buts mais des moyens.

Pour viser cette finalité, il nous faut encore articuler quatre piliers : l'égalité (la non-discrimination), la reconnaissance, nous l'avons déjà précisé, mais aussi l'autonomie et le développement personnel d'une part, l'implication et l'engagement d'autre part.

Or, pour faire cela, la recomposition de l'action sociale est incontournable. En effet, l'action sociale départementale a souvent dérivé vers une logique gestionnaire de mesures appliquées à un accompagnement individuel, qui est le plus souvent déresponsabilisant. L'action sociale en général peine à s'adapter à l'explosion des nouvelles vulnérabilités et des précarités dont la forme concrète varie selon les territoires.

Les villes et agglomérations, par leur proximité, par la mobilisation de leurs services publics, en tant qu'animateurs politiques des territoires sont les plus à même d'être les pivots de cette recomposition.

Selon Gøsta Esping-Andersen, les nouvelles politiques sociales post-industrielles doivent porter sur trois priorités :

- L'investissement éducatif, notamment en direction des enfants, axe de lutte pour la haute éducation nécessaire à la société de la connaissance, axe de lutte contre la pauvreté.

- La poursuite de la « révolution des femmes ». L'investissement dans la petite enfance doit permettre aux femmes d'entrer de nouveau dans le monde du travail et donc de mieux assumer leurs tâches de parentalité. L'objectif d'égalité entre les hommes et les femmes, d'augmentation du nombre d'actifs rejoint ici la lutte contre la pauvreté centrée sur les familles monoparentales.

- Les solidarités intra et intergénérationnelles qui doivent combiner la priorité à l'emploi des jeunes, la prise en charge de la dépendance, et le maintien de retraites décentes.

Or, sur ces trois points, crèches, écoles maternelles et primaires, services à la personne, résidences pour personnes âgées, services de l'emploi sont entre les mains des territoires de proximité.

Nous appelons donc à une recomposition de l'action sociale, en agencant action sociale départementale et territoires par des projets sociaux de territoires.

De l'action sociale au développement social local, il ne s'agit pas de céder à un effet de mode, mais de tirer les leçons des défis : nécessité de projets territorialisés pour une approche intégrée des projets, pour une adaptation des réponses aux singularités locales, pour mobiliser l'ensemble des ressources partenariales ; nécessité de changer la conduite des projets, non plus pour les gens mais avec et par eux, ce qui exige l'agencement de l'action collective et de l'accompagnement social individualisé.

## **Pour un choc d'innovation sociale**

Comme l'indique la 27e région dans la présentation de son ouvrage « Design des politiques publiques » : « *Le point de départ de notre travail, c'est la crise qui touche, selon nous, le "nouveau management public", ce mode de gestion inspiré du fonctionnement des entreprises du siècle dernier. Élus qui décident et votent des lois qui s'empilent, administrations qui exécutent et délivrent des services, usagers priés de les utiliser... Il y a dans ce modèle une lecture bancal de la modernisation, basée sur la fixation d'objectifs, l'externalisation à outrance, l'audit permanent. Elle génère de la souffrance chez les agents, organise le système en silos, détruit jour après jour les valeurs de solidarité, de partage, et toutes les formes d'ajustements qui existaient auparavant dans les services publics.*»

L'innovation sociale induit un changement de paradigme dans l'innovation, de l'innovation par les producteurs à celle par l'utilisateur. Ce bouleversement est majeur. Il indique que le cœur de la question est de passer de l'action « pour les

gens » à l'action « avec les gens et par la communauté ». La notion de « co-construction » résume bien l'idée. Un nouveau modèle économique pour les entreprises et les associations

L'innovation sociale ne se limite pas à l'économie sociale et solidaire. « Macro-innovation » porteuse de « micro-innovations », l'ESS permet de nombreuses initiatives locales liant activité économique, insertion et développement durable. Elle continue indiscutablement à reconfigurer les relations entre utilité sociale et performance économique. Pour autant, enclaver l'innovation sociale dans le champ de l'ESS, tentation forte dans le découpage des politiques publiques en France, revient à affaiblir la puissance du concept.

La construction de nouveaux modèles économiques combinant utilité sociale et performance économique impacte 3 dimensions

### **L'entreprise sociale**

La notion d'entreprise sociale portée par le MOUVES<sup>39</sup> (mouvement des entreprises sociales, présidé par le « patron » du groupe SOS) a contribué à définir le concept articulant finalité d'utilité sociale et solvabilité économique. L'entreprenariat social est à l'agenda des formations au management.

### **Les associations...**

Côté associations, écoutons Hugues Sibille,<sup>40</sup>

« Associations : inventer de nouveaux modèles, vite ! in Le Monde 24/10/12

*Les associations sont, depuis 2010, prises en tenaille : les besoins auxquels elles répondent croissent, leurs ressources décroissent. La crise les atteint. Les PME ont l'habitude des cycles de crises, d'où une capacité d'anticipation et d'adaptation. Les associations en sont moins pourvues. Sous contrainte, elles doivent inventer, vite et dans la douleur, de nouveaux modèles. Notre société en a besoin.*

*Ce ne sont pas trente, mais cinquante "années glorieuses" qu'ont connues les associations jusqu'à la crise économique de 2009, avec une croissance continue de leurs ressources, de leurs emplois et de leurs bénévoles. Elles ont atteint 70 milliards d'euros de budget annuel, soit 3,5 % du PIB ; 1,8 million de salariés ; 16 millions de bénévoles. Contrairement aux idées reçues, le financement public, toutes collectivités confondues, a progressé jusqu'à la fin des années 2000. La contraction des contributions de l'Etat était compensée par la montée de celles des collectivités locales, essentiellement les conseils généraux. Dans le même temps, les associations recouraient de plus en plus à la générosité publique, au mécénat et surtout à la vente de prestations.*

*Mais, depuis 2010, les financements des conseils généraux baissent, renforçant le désengagement de l'Etat. Et pour la première fois, le baromètre 2012 de France générosités indique que tous les indicateurs de prodigalité stagnent. Dans le même temps, la crise et les évolutions démographiques et sociétales accroissent et*

---

<sup>39</sup> <http://mouves.org> « Les entreprises sociales sont des entreprises à finalité sociale, sociétale ou environnementale et à lucrativité limitée. Elles cherchent à associer leurs parties prenantes à leur gouvernance »

<sup>40</sup> Hugues Sibille est président d'Avise, association visant à développer l'économie sociale

*diversifient les besoins. Les associations jouent un rôle de plus en plus important en matière de cohésion sociale, d'animation des territoires, d'éducation, de développement culturel, de formation professionnelle ou de réinsertion sociale.*

*Quel est l'avenir pour ces associations ? A court terme, la prospective des finances publiques n'augure rien de bon. L'Etat n'en finit pas de serrer les boulons. Les collectivités locales entrent dans le gel budgétaire. Restent les ressources privées.*

*La participation des usagers – 47 % du financement du secteur – est l'alternative la plus crédible, mais la plus problématique. Il s'agit pour les associations de vendre davantage leurs services ou d'augmenter leurs tarifs – difficile dans un contexte de recul du pouvoir d'achat. Et poussée à l'extrême, elle pourrait conduire les associations à sélectionner leurs publics en fonction de leur seule solvabilité, et remettrait en cause leur utilité sociale....*

*C'est l'invention d'un troisième scénario qui se joue aujourd'hui, comme l'ont montré les travaux de la Fonda. Avec des associations qui trouvent leur place dans une économie sociale et solidaire renouvelée, s'assurant comme entreprises associatives si nécessaire, mais qui ont une vision stratégique de leur modèle économique (fonds propres, bénévoles, dons, prestations, partenariats...) les protégeant de l'instrumentalisation par les pouvoirs publics ou de la marchandisation lucrative. D'autre part, les petites associations de proximité, dans le sport, la culture, l'action humanitaire ou l'insertion, dans lesquelles s'impliquent des millions de bénévoles qui animent la vie locale, doivent aussi pouvoir exister. Le nouvel avenir des associations reste à écrire. »*

### **La 3<sup>e</sup> vague de la responsabilité économique et sociale**

Si l'entreprise sociale sera l'entreprise du 21<sup>e</sup> siècle, l'entreprise du 21<sup>e</sup> siècle sera sociale. Les entreprises sont confrontées aujourd'hui aux contradictions insolubles induites par l'économie casino : recherche de profits à court terme et effondrement de la cohérence de long terme, management par le stress et perte de loyauté des salariés, inadéquation entre système de formation et besoins d'emploi, pertes de productivité et de compétences générées par les discriminations frappant les descendants d'immigrés, les autres minorités visibles, les femmes et les seniors. De plus en plus d'entreprises réunies dans des réseaux comme la fondation FACE, Agir contre l'exclusion, ou Alliances<sup>41</sup>, veulent donner une profondeur stratégique à la RSE, responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Il ne s'agit plus de faire du green-washing ou du social-washing, ou de limiter la RSE à quelques bonnes pratiques sans effet sur le mainstream. Pour des raisons diverses et convergentes (éthique des dirigeants, nécessité de répondre aux cahiers des charges socialement vertueux des collectivités, pression de l'opinion, volonté d'obtenir des labellisations telles que le label diversité ou dans le cadre de la norme iso 26000) de plus en plus d'entreprises font de la RSE un enjeu stratégique, l'égalité de traitement dans les process RH, le partenariat avec les territoires, la conception de produit « BOP » (bottom or base of the pyramid )<sup>42</sup> et le social-business participent alors de la

<sup>41</sup> <http://www.reseau-alliances.org/>

<sup>42</sup> Cette expression a été en grande partie popularisée par les travaux des économistes américains C.K. Prahalad (The Fortune at the Bottom of the Pyramid, 2004) et Stuart L. Hart (Capitalism at the Crossroads, 2005). Ces auteurs font référence aux populations du « bas de la pyramide économique », soit le groupe socio-économique le plus grand en nombre et le plus pauvre de la société (la moitié de la population mondiale vit

conception pas à pas d'une économie responsable redéfinissant les normes de la compétitivité. Ces entreprises s'engagent aussi dans des projets d'innovation sociale. Aussi advient à l'horizon la possibilité d'une convergence « PPP » people/place/process entre collectivités, économie sociale et solidaire, entreprises « classiques ». Cette convergence est peut-être un des leviers majeurs du déploiement de l'innovation sociale, dans la conception de nouveaux services urbains et à la personne, le mécénat de compétences, la mise en place de nouveaux dispositifs financiers. Le « world forum » créé à Lille par le réseau Alliances est une bonne plateforme de ces mutations en cours.

Ce nouveau cycle d'action publique, adossé à des nouveaux modèles économiques, ne sera pas créé par décret d'en haut. Il se construira par de nombreuses expériences, menées par des institutions, des associations, des entreprises sociales et responsables. La diffusion virale de ces expériences conduira les institutions à modifier les cadres d'intervention dans un sens plus favorable à l'innovation.

Si nous avons besoin pour notre compétitivité d'innovations technologiques, nous avons aussi besoin d'innovation sociale pour trouver des solutions à des problèmes mal réglés et optimiser une dépense publique contrainte voire réduite.

L'innovation sociale est à la mode. Les initiatives qui s'en réclament forment un ensemble disparate mais effervescent et pour tout dire excitant.

Innovation monétaire, crowdfunding, co-habitat, AMAP, Bottom of the pyramid, wikipedia, web 2.0, co-working, fablabs, living labs, smart cities, creative cities, économie sociale et solidaire, outils de co-construction, mapping, blogs contributifs, design de nouveaux services publics, new sharing economy, développement durable, la liste est longue de ces projets qui dessinent pragmatiquement un ensemble.<sup>43</sup>

Les enjeux liés à l'innovation sociale, la nécessité de soutenir par des dispositifs publics le développement de l'innovation, bref la prise de conscience du caractère stratégique de l'innovation sociale a conduit à en tracer les frontières, exercice périlleux s'agissant d'un archipel d'initiatives transversales, d'idées se diffusant sur le mode viral, d'éco-systèmes dont la force est dans la capacité d'interface.

En 2000, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) a proposé une définition de l'innovation sociale en tant que « réponses nouvelles aux problèmes sociaux, qui améliorent le bien-être individuel et collectif ».

Sur un mode détaillé cela donne : « L'innovation sociale « peut concerner un changement conceptuel, un changement de produit ou de process, un changement organisationnel et des changements dans les financements, ainsi que des nouvelles relations avec les parties prenantes et avec les territoires » « L'innovation est la recherche de nouvelles réponses à un problème social », « liée à l'amélioration du bien-être individuel et collectif et de la qualité de vie ».

---

avec moins de 2\$ par jour). L'expression BoP (Bottom ou Base of the Pyramid) renvoie en particulier aux nouveaux business models qui s'adressent spécifiquement à ce groupe, par des innovations autour des produits/services et des process de marketing, production et distribution de l'entreprise.

<sup>43</sup> <http://imaginationforpeople.org>

Nous pouvons alors indiquer que l'enjeu de l'innovation sociale est de produire des solutions socialement utiles et économiquement soutenables aux problèmes sociaux actuels ou en émergence. Le but n'est donc pas seulement social mais il vise plutôt à redéfinir les conditions économiques du travail social, des services aux publics et des politiques sociales. Pour cela il convient de créer des clusters, pôles d'excellence, associant universités, entreprises, associations, entreprises sociales pour expérimenter des actions nouvelles, conçues avec les utilisateurs et les professionnels, à l'échelle locale afin de créer des prototypes qui peuvent être diffusés par les réseaux et repris en compte par les décideurs publics.

---

---

# **Chapitre 3 : Horizon 2030, un nouveau projet pour Roubaix**

**« L'utopie n'est pas ce qui n'existe pas mais ce qui reste à inventer. »**

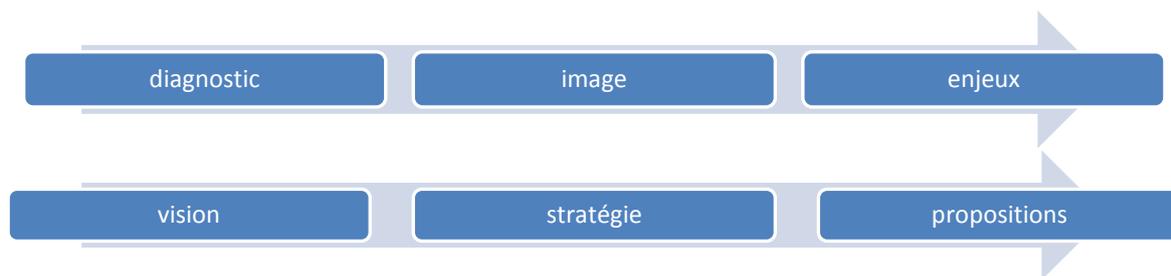
Edgar Morin



# Comment les acteurs jugent-ils le chemin accompli et quels sont les scénarii d'avenir ?

## L'image de la ville

Les politiques menées par la ville depuis la fin des années 70 ont pour finalité la sortie de la ville industrielle en crise. Ces politiques ont permis de réduire les conséquences de ces crises et de protéger la population sans réussir à inverser les tendances à la spécialisation du territoire. Les entretiens menés révèlent une conscience diffuse d'un changement profond qui porte tant sur la société que sur les fondations mêmes de l'action publique. Ce basculement doit être défini. Il est temps d'entrer dans le 21<sup>e</sup> siècle. Ce qui implique de proposer une « vision » de la ville pour « justifier » l'ambition d'une stratégie.



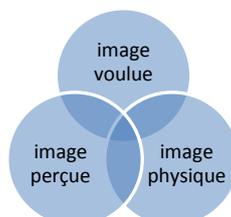
Le diagnostic apporte les données objectives. Mais nous devons aussi prendre en compte les enjeux d'image et de représentation. L'image de la ville chez les non-roubaisiens et chez les résidents est un élément d'appréciation majeure.

Tout déficit d'image a des effets sur

- L'estime de soi des résidents. Etre associé à une image stigmatisée renvoie à une dépréciation de soi qui peut avoir des effets concrets : auto-limitation des ambitions, repli, ressentiment
- La volonté d'investir la ville selon le principe de la prophétie auto-réalisatrice : le pronostic de crise induit des comportements d'anticipation qui tendent à réaliser la situation redoutée ; c'est particulièrement sensible dans les enjeux des investisseurs.
- La motivation et la mobilisation des acteurs selon leur estimation des risques et de la productivité des efforts fournis

Les territoires en difficulté sont plus sensibles que d'autres à ces enjeux. Stigmatisés, ils ont d'autant plus de mal à mener des stratégies de marketing territorial plus nécessaires pour eux qui doivent attirer pour remonter une situation négative.

L'image d'un territoire est d'autant plus cohérente que les 3 pôles qui la composent sont convergents.



L'image réelle est la combinaison de l'image voulue (le discours produit par le « service communication », partagé et relayé ou non par les acteurs), l'image perçue (ce qu'en disent les médias et les personnes, extra ou intra-muros) et de l'image physique ( les entrées de ville, les espaces publics). On peut résumer la situation par le tableau suivant

	Favorable	défavorable
IMAGE PHYSIQUE	Roubaix n'est pas une cité, mais une ville ; elle a restauré son patrimoine	Une entrée de ville « gare » peu valorisante  La propreté, la présence des trafics, l'ambiance de nombreuses rues
IMAGE VOULUE	Un récit qui associe l'idée de « renaissance », le patrimoine et la diversité culturelle (« tissage et métissage ») (« les couleurs de Roubaix ») (« ville-monde »)  L'insistance sur le décalage (« ici, vous êtes ailleurs »)	Les changements de pied brouillent l'image (les couleurs du futur, les « bonnes affaires », « made in Roubaix »)  Ce récit est approprié par les « acteurs » (ceux qui sont dans le « in ») mais pas par les habitants (« c'est sûrement bien pour Roubaix mais ce n'est pas pour moi »)
IMAGE PERCUE	Le Musée, la culture, le renouvellement urbain ont porté de 1998 à 2004 une nouvelle image d'innovation et de renouveau  Roubaix est la seule ville hors Lille qui donne aux métropolitains plusieurs raisons d'y venir	Les médias mettent l'accent sur les « problèmes » avec d'abord l'Islam (affaire du « paradoxe de Roubaix », le Gang de Roubaix, la polémique du Quick halal...), ensuite la pauvreté  Les étudiants n'envisagent pas Roubaix comme une ville étudiante

	<p>L'offre « bonnes affaires » est plébiscitée</p>	<p>du fait de l'insécurité pour les filles et de l'absence de lieux et de vie nocturne</p> <p>L'ambiance centre-ville n'est pas assez attractive pour ceux qui viennent travailler à Roubaix</p> <p>On ressent une lassitude des créatifs qui sont sévères sur la propreté, l'absence de réactivité des services, les « incivilités » répétées</p> <p>La permanence des friches comme les chantiers interminables fatiguent : la temporalité des projets est un obstacle à l'adhésion.</p>
SYNTHESE	<p>La ville est sortie de la situation de coma qu'elle a connue fin des années 80</p> <p>Le Musée est le « totem », le signe visible d'une transformation quasi-miraculeuse.</p>	<p>Le récit de la ville renouvelée s'épuise face aux problèmes sociaux</p> <p>Les habitants ne s'y retrouvent pas</p> <p>Les médias racontent une autre histoire</p> <p>Les aventures positives comme le Musée, Art Point M, OVH, Ankama, le Lycée Jean Moulin semblent déconnectées du récit global.</p> <p>La faible cohérence entre image voulue, perçue et physique ruine la véracité du marketing territorial.</p>

## Optimisme mesuré, inquiétude marquée, angoisse de l'échec sur fond de désenchantement

Les acteurs rencontrés adoptent divers profils quand il s'agit de donner un avis d'ensemble sur la ville et les résultats de l'action publique menée.

- Les **optimistes** soulignent le chemin parcouru et rappellent les éléments de langage du « grand récit roubaisien ». C'est l'image d'une ville attachante et exaspérante à la fois. Le refus de la stigmatisation conduit à valoriser les habitants : on souligne leur courage face à la dureté de la vie, la résilience, l'esprit de survie, leur « débrouillardise ». On met l'accent sur la capacité d'innover, sur l'atout des diversités à l'heure de la mondialisation...

- Les **inquiets** soulignent le travail fait mais encore plus les résultats inaboutis : certaines réalisations déçoivent (Casino), la lenteur des projets inquiète (l'Union), le chemin qui reste à parcourir décourage. C'est surtout le contexte général qui ressemble à un ciel chargé de nuages noirs : l'économie française, les risques de communautarisme, l'avenir de la Redoute, le commerce, Casino)
- Les **critiques** font une lecture à charge des actions de la ville : ils soulignent que Roubaix ne sait pas « terminer un chantier », que la ville recule sur le développement culturel, qu'elle a beaucoup de mal à affirmer son autorité. 3 sujets polarisent leur attention : le recul de la laïcité et l'absence de ligne claire de la ville, le recul de Roubaix dans la métropole et le maintien de lourdes inégalités entre les versants, voire au profit de Lille, la perte de motivation des équipes confrontées à la souffrance sociale et qui ont l'impression d'être mal soutenues par une administration sans souffle et qui a abandonné l'esprit de projet. Dominent le désenchantement et le sentiment de gâchis.
- Les **pessimistes** ont le sentiment que la ville rétropédale depuis 2008 : la démarche de projet est perdue, l'équipe municipale est absente et sans cohésion, et surtout ils pensent que sur plusieurs points, le point de non-retour est atteint : la fermeture communautariste de certains quartiers, la concentration ingérable de la pauvreté

Mais le plus frappant est que nous sommes passés d'une image de ville « au milieu du chemin » qui prédominait en 2008 avec l'idée que le match peut être gagné ou perdu en fonction de certaines conditions à réunir, à l'image de la nécessité d'une nouvelle étape, voire d'un changement de cap.

Dans tous les cas de figure (« l'avenir est radieux mais il sera plus long à venir que prévu » « l'orage menace », « nous avons gâché nos chances » et « nous revenons à la case départ »), la nouvelle période est vécue comme cruciale et appelant une nouvelle mobilisation. La thèse du « milieu du chemin » est devenue le sentiment d'un moment de vérité.

Cette opinion partage des représentations communes, qu'on peut regrouper autour de 6 items

### **Des résultats signalés mais aux effets souvent décevants**

Chacun s'accorde sur l'ampleur des réalisations. René Vandierendonck est le « maire bâtisseur ». Mais l'impact de ces réalisations semble en-deçà des objectifs affichés pour donner l'image d'un résultat en demi-teinte : le commerce avec l'échec ressenti de Casino, l'accès à la culture qui reste le fait des métropolitains plus que des roubaisiens, la nouvelle économie qui n'entame pas le chômage, l'attractivité contrariée, le départ de nombreux néo-roubaisiens.

Des réalisations oui, des résultats moins. Pourquoi ? Parce que la ville n'a pas su associer l'humain et l'urbain. La question sociale provoque une certaine forme d'impuissance : « ça ne relève pas de notre capacité d'action » « c'est trop lourd » « on n'en sort jamais »

### **La chronologie dans la tête**

Cette chronique d'une espérance contrariée s'appuie sur une chronologie qui agence les temps du projet, les cycles politiques et l'imaginaire mobilisé. Les acteurs sont dans l'ensemble d'accord pour isoler 2 grandes périodes :

#### **Le temps de l'espérance. 1995/2001-2004.**

C'est la période des grands projets : GPU, GPV, centre, avec l'image qui domine de l'arrivée du métro et de l'inauguration un jour ensoleillé d'août de Mac Arthur Glen. L'autre temps fort est l'inauguration du Musée. L'ouverture de la Condition Publique semble fermer cette période : la Condition Publique semble concentrer la nostalgie de l'utopie que l'architecture de Patrick Bouchain, la Baraque, le projet porté par Manu Baron et Pascale Debrock, les saisons Extra Mundi et dok'a ont porté. Si le musée porte un récit de renaissance et un projet de « musée solidaire » soulignant la différence roubaisienne qui s'affirme dans l'originalité du lieu, son ancrage historique qui façonne son humanité, la volonté de poursuivre une visée humaniste, la Condition Publique a porté la tentation underground, alternative, radicalement critique de la ville. Le Musée est la preuve symbolique de la réintégration de Roubaix dans une certaine normalité urbaine (Roubaix a enfin son Musée... comme les autres) qui n'exclut pas l'identité distinctive, la Condition Publique est la tentative avortée de construire une ville autre, et non une ville comme les autres. On doit mesurer ce que représente comme facteur de démobilité cette fermeture de la porte de l'utopie au nom du réalisme social.

#### **Un temps d'incertitudes malgré les réalisations de la rénovation urbaine.**

Les projets de rénovation urbaine sont plébiscités, notamment les nouveaux groupes scolaires, le réveil du Canal. Mais le maintien de très forts facteurs sociaux négatifs interroge que la capacité de retournement de ces opérations. Les acteurs soulignent que c'est aussi le temps du recul de l'autorité et pointent la politique jeunesse qui abandonne le discours éducatif pour une démarche jugée trop conciliante avec les risques des dérives. A partir de 2008, cette période est jugée sévèrement. On souligne l'épuisement du portage du projet, l'absence d'équipe cohérente, la démotivation des agents de la municipalité, l'épuisement associatif. Entre mise à l'arrêt et rétropédalage, le diagnostic hésite. Curieusement, cette période n'est pas avare de réalisations spectaculaire : Edhec, CETI, Vélodrome mais ces équipements n'enclenchent pas un discours commun : « ça n'imprime pas », presque à la périphérie du territoire, ils apparaissent comme des isolats sans impact sur le tissu roubaisien, une greffe qui ne prend pas. L'EDHEC ? « Les étudiants ne fréquentent pas le centre ». Le Vélodrome », un équipement communautaire pour une pratique marginale à Roubaix » « Roubaix avait-il besoin de deux vélodromes ? » Le CETI « combien d'emplois roubaisiens ? » « Une coquille vide sans projets ». Dans une ville où la municipalité est de longue date un « Etat local » qui grâce à son autorité tient une ville « franche », anarchique dans ses fonctionnements, on attend beaucoup de la « Mairie ». Si la mairie trône face à une place minérale souvent vide, souvenons-nous que les anthropologues identifient dans l'urbanité le vide au pouvoir : plus la place est grande, plus le pouvoir se met en scène. Aussi l'attente déçue proclame que le Roi est nu et oublie les contextes qui échappent à la capacité d'action de la ville et qui l'informent en profondeur. Rappelons donc que 2007/2008 est le début d'une crise de grande ampleur qui frappe Roubaix immédiatement et s'abat sur un corps à peine convalescent, tout en vidant les caisses. Par contre les acteurs soulignent un sentiment de perte de poids de la ville dans la métropole et auprès de la Région. Perte de vice-présidences pour la majorité politique de la ville à la Région, montée en puissance de Tourcoing ; assez largement, on voit renaître un sentiment anti-lillois marqué : le passage de relais de Pierre Mauroy à Martine Aubry n'est pas perçu comme favorable à la ville.

### ***Le désenchantement et la fatigue des « jedis » du service public***

Ceux qui « font la ville » évoquent avec nostalgie une utopie mobilisatrice pour aussitôt souligner le poids de la fatigue sociale et de l'organisation administrative. Le thème de la souffrance des agents de 1<sup>er</sup> rang du service public est à l'évidence un thème majeur à venir : le mix de manque de moyens, de bureaucratisation et surtout de la gestion des usagers produit un tableau clinique inquiétant. Publics trop abîmés, agressifs, menaçants, dégradations du bien public qui ruinent les efforts, impunité générale, pour beaucoup « les limites sont dépassées ».

### ***La conscience des risques l'emporte sur la confiance en l'avenir***

« No future » ? Presque ! Dans tous les cas l'avenir n'est pas radieux. Les risques sont largement illustrés

- Poursuite de la crise et donc du chômage
- Absence de marges de manœuvre budgétaires et donc impossibilité de faire des projets

- Sentiment chez les promoteurs de l'augmentation du risque d'investir et donc abandon des projets
- Fuite des populations solvables du fait du « bordel ambiant »
- Montée des contre-sociétés religieuses
- Banalisation des trafics et de l'économie grise
- Retards sur l'Union et les PRU des constructions neuves et donc échec des bilans d'opération et règne de la friche renouvelée
- Fin de la Zone Franche
- Fermeture des commerces
- Fermetures d'entreprises (l'anxiété sur la Redoute est forte)

L'esprit hésite entre le risque d'être « échec et mat » et la volonté de « faire son devoir »

On retrouve dès lors l'ambiance du milieu des années 90 quand il fut estimé qu'il ne fallait pas rater le train de la ZFU car, parfois, on ne peut plus attendre le train suivant car c'était le dernier. Aussi tout en reconnaissant les réalisations exceptionnelles, un sentiment d'urgence et d'heure de vérité prédomine.

### **Une forte demande de réalisme et de pragmatisme**

Dans ce contexte, il est souligné l'importance de ne pas se tromper de cible, de ne pas viser trop haut ou à côté et de faire preuve de plus de réalisme. Recentrer l'ambition plutôt que de courir tous les challenges à la fois, revoir l'ambition d'augmentation forte de la population à la baisse, s'occuper de dossiers moins brillants mais plus en phase avec les préoccupations quotidiennes. On retrouve les tensions historiques entre « projet » et « gestion », entre la priorité à l'attractivité et l'amélioration du cadre de vie, entre « attirer » (les créatifs) et retenir (les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires).

La nécessité peu contestable de recentrer les priorités questionne par exemple fortement la place et le contenu de la politique culturelle, les objectifs de peuplement, les priorités de service.

Mais faut-il confondre recentrer les priorités et accepter le « repli » ? Vouloir un fonctionnement normalisé des espaces publics implique-t-il la normalisation, voire la moyennisation des ambitions. Faire preuve de réalisme consiste-t-il à confondre la réalité actuelle (une ville moyenne, percluse de problèmes sociaux, distancée par Lille) avec un destin ou une ambition ?

Notre propos sera ici d'agencer et non d'opposer. Nous n'avons pas à choisir entre persister dans certaines illusions ou accepter la défaite, le projet qui est proposé ici fait l'hypothèse qu'une autre voie est possible, qui transforme des points faibles en atouts et joue sur les singularités tout en prenant mieux la mesure des attentes à court terme.

Mais il y a un préalable, faire des progrès significatifs sur quelques chantiers qui provoquent l'exaspération et font image d'une forme d'impuissance publique. Il est commun à l'échelle de la nation de dire que la réduction de la dette est la condition de la croissance. Notre dette à nous est la déliquescence du bien commun. Si nous ne gagnons pas cette bataille, aucun discours de mobilisation ne sera crédible..

## **Des éléments forts d'exaspération partagée**

### ***La propreté, la gestion « à la roubaisienne », des services publics adaptés à la pauvreté***

Reprenons le diagnostic, car la répétition fixe la notion

« Une exaspération générale sur le laisser-aller dans la ville : insécurité routière, dégradation des biens, impunité des dealers, mendicité des roms, tout fait sens autour de l'impression d'un déficit d'autorité, de toutes les formes d'autorité, parentale, municipale ou policière. La propreté cristallise ce sentiment. Tous les bilans chiffrés qui démontrent le recul du nombre des dépôts illégaux, le tonnage ramassé chaque semaine, le doublement des effectifs de la propreté directe et associative, n'y feront rien. Ce qui est moins sale est toujours sale, à quoi s'ajoute le sentiment de l'irresponsabilité (et effectivement Vivacité est surtout alimenté par les agents de service public), l'impunité des auteurs de troubles (et ce ne sont pas les moins de 200 PV annuels de la PCV qui y changeront quoi que ce soit)

- Cette demande d'autorité rejoint un sentiment d'exaspération devant le fonctionnement administratif. Que les critiques soient excessives, sans nul doute, mais les reproches sont nombreux : courriers sans réponse, services publics orientés dans la prise en charge sociale et peu adaptés aux attentes des classes moyennes actives et surtout sentiment d'un « fonctionnement à la roubaisienne » où « le dérogatoire est la règle » où « celui qui crie le plus fort a raison » où « tout se négocie »

Nous ne pouvons pas traiter la question sensible de la propreté sans considérer en même temps l'égalité et la qualité de traitement dans les services et l'affirmation de l'autorité « à tous les étages »

Cette question est d'abord politique et non technique. Elle doit être replacée dans un schéma d'ensemble.

Historiquement, la ville a une forte tradition « libertaire » « anarchique ». Dès la charte des Drapiers, les roubaisiens s'illustrent dans l'art de contourner les règles qui les brident. La révolution industrielle est aussi le fait d'entrepreneurs qui rapportent d'Angleterre quelques secrets de fabrication, la vie quotidienne des quartiers dans les années 30/50 illustre l'ampleur des fonctionnements hors-la-loi, de l'économie informelle et le nombre de borderline semi errants, semi squatters. De ce point de vue, la situation actuelle n'est que la forme atténuée d'un caractère historique. Face à ce désordre permanent qui s'inscrit dans un paysage urbain sans plan d'ensemble, l'autorité a dû s'affirmer. Dans une ville-usine où l'état est physiquement peu présent (du fait que Roubaix n'est pas une place administrative, ni préfecture ni sous-préfecture) l'autorité s'est exercée dans les usines, dans les courées et à l'échelle de la ville c'est la municipalité qui la représente. Le municipalisme a été certes une autorité bienveillante, généreuse, mais aussi et surtout un dispensateur de normes éducatives et de règles de gestion des biens communs.

Alors que l'usine disparaît et que l'éducation nationale peine à réussir son pari d'intégration sociale, la municipalité a vu les attentes augmenter et la charge de l'autorité se concentrer.

Tout affaïssement de cette capacité d'autorité conduit à l'explosion des désordres ordinaires. Nous y sommes.

Le rapport de la ville à l'autorité étant situé historiquement, il faut aussi s'interroger sur le rapport de la population à l'espace public. La partition espace public/espace privé est constitutive du schéma mental de représentation de la ville comme espace.

L'espace public comprend plusieurs modalités

- L'espace public institué, lieu d'autorité de l'état au nom de l'intérêt général ; c'est la mairie ou l'école
- Les zones intermédiaires entre espace privé et espace public, par exemple le trottoir.
- Les espaces collectifs, assignés à un groupe sans être ouverts à tous. Ce sont les espaces partagés dans une résidence
- Enfin, l'espace public ouvert à tous, symbolisé par les rues et places, mais aussi les équipements, qui moyennant le respect de règles ne sont pas réservés à un groupe privé : salles de sport, médiathèque...

La crise d'usage de l'espace public prend sa source dans plusieurs phénomènes :

- La confusion des statuts : la confusion de statut de l'espace collectif est une des sources majeures de dysfonctionnement des locaux collectifs : appropriation des entrées d'immeubles, privatisation, ou au contraire usages inappropriés des zones intermédiaires : c'est la question des coursives de l'Alma appropriées par les enfants avec pour conséquence l'absence de tranquillité des locataires proches.
- Les appropriations privatives qui tendent à exclure d'autres catégories de l'usage du bien commun : coins de rue squattés par des dealers, jardins occupés par une classe d'âge aux dépens d'autres, garages sur la voie publique...et équipements publics qui paraissent privilégier un groupe sur toute la collectivité
-

- Enfin, le rapport politique à l'espace public traduit le rapport institué par les citoyens au bien commun. Il semble qu'à Roubaix une partie des habitants ne considère pas l'espace public avec respect ; on peut donc y laisser ses ordures. Soit par ce qu'on n'identifie pas cet espace à soi, c'est l'espace des autres, de l'Etat. Absence d'appropriation collective parce que sentiment que l'Etat est une entité lointaine, appropriée par les autres, ne nous incluant pas, ne nous respectant pas. Le rapport politique à l'espace public rejoint ainsi l'abstention dans la même expression d'une non-appartenance. Ajoutons que mener une vie centrée sur le court terme de la survie n'invite pas à se projeter dans une généralité que suppose la conscience d'un intérêt général. Sur ce point, les habitudes héritées des pays d'origine, soit qui ne disposent pas de moyens pour assurer la propreté, soit connaissent des situations où l'Etat est perçu comme illégitime et prédateur donc non respectable sont une variante culturelle à prendre en compte sans en faire un vecteur central d'explication. Encore une fois, la difficulté à tenir la ville vient de loin.

Le fonctionnement sociétal et celui plus nettement des services publics n'encourage pas la constitution de ce sentiment d'appartenance commune

- Expérience vécue et ressentie massivement des discriminations et encore plus du mépris et de la stigmatisation.
- Situation de surnuméraire de l'économie pour 1/3 de la population
- Sentiment dans les services publics d'un traitement moins inégal qu'aléatoire. Le fait que beaucoup d'agents travaillant à Roubaix et ont, par ce fait, des liens de « voisinage » avec une partie de leur public peut conduire à un sentiment de comportement « à la tête du client ». Les efforts conséquents faits pour adapter la prestation aux publics démunis peut exaspérer d'autres usagers plus autonomes qui sont dans une autre temporalité.
- A ce sentiment de règle aléatoire (qui peut être souvent une perception exagérée du fait d'une hyper-sensibilité à l'injustice), s'ajoute une forme d'effondrement de l'autorité « à tous les étages » : sentiment d'impuissance dans la répression des délits, crise de la parentalité, difficultés de tenir une classe à l'école, tout cela encourage des pratiques de contournement et de défi.

Plus globalement, nous nous retrouvons dans le jugement porté par Bernard Stiegler qui déclare que notre société ne prend plus soin de ses citoyens, notamment les plus fragiles. Cette absence de soin, ce manque d'attention conduit ces citoyens à ne plus prendre soin d'eux : perte de contrôle de l'apparence physique, conduites sanitaires destructrices, laisser-aller. Ne plus prendre soin de soi conduit aussi à ne pas prendre soin de son environnement, et de ses proches descendants, ascendants ou voisins.

L'absence de propreté de la ville, malgré les efforts consentis, les moyens mobilisés, les résultats obtenus, ne peut se traiter ni par la technique, ni par la pédagogie, ni par la répression mais par un traitement politique global dont la réorganisation technique doit être une conséquence. L'axe de cette stratégie est de lier reconquête de l'autorité, campagnes de propreté et égalité de traitement. L'enjeu central est la mise en relation des citoyens et des techniciens de la propreté dans une proximité ; par ailleurs, l'intervention sur l'espace public doit viser à identifier

chaque espace et sortir des confusions actuelles tout en proposant des formes d'appropriation collective.

Bien entendu, je ne néglige pas les conditions techniques.

La ville a amélioré le ramassage des ordures, 1 à tonnes par jours dit-on ramassés par les services en plus d'Esterra ! et le nombre de dépôts sauvages aurait été diminué par deux. Certes. Mais une ville à moitié propre, c'est une ville sale.

Les facteurs de propreté sont multi-factoriels

- L'absence d'information et d'éducation
- La perte de socialité et le manque de respect
- L'importance des friches et délaissés qui sont autant de tentation au dépôt
- L'usage de ces friches par des personnes indélicates extérieures à la ville
- Un système d'encombrants qui passe d'un ramassage mensuel à un ramassage une fois tous les deux mois : incompréhensible
- Des ordures qui sont la base d'une vaste économie de la récupération, favorisant le saccage
- Des poubelles de tri dont la taille est inadaptée au format des maisons
- Une intense activité d'auto-réhabilitation qui multiplie les déchets
- Une intense activité de déménagement qui augmente aussi les déchets
- Des outils techniques qui ne semblent pas toujours adaptés au besoin
- Des outils associatifs dont la performance mérite d'être interrogée
- Une insuffisance du nombre d'agents autorisés à verbaliser
- Une absence de réactivité des services en cas d'alerte des roubaisiens

***Les roms, un bouc émissaire idéal***

Si la présence significative de campements roms cristallise à ce point l'exaspération, c'est parce qu'ils représentent justement tous les symptômes de la crise du soin qui affecte la population, alors même qu'ils en sont les plus grandes victimes.

Crise de l'autorité qui n'arrive pas à empêcher ces occupations illicites, à punir les délits de vol et de mendicité, impuissance de l'Etat devant l'incapacité de l'Europe à résoudre le problème, aggravation des problèmes de propreté, sentiment que les moyens sont mobilisés à leur profit alors que les difficultés des résidents ne sont pas prises en compte.

Le populisme y trouve un sujet parfait : anti-europe, anti-étranger, anti-gabegie sociale.

Si la question des roms n'est pas une « question roubaisienne », elle affecte durement la perception des roubaisiens et les difficultés des riverains. Il semble que la combinaison d'une attitude ferme contre la mendicité et les dégradations et une action sociale, respectueuse des droits fondamentaux mais financée par l'Europe qui est responsable de cette situation, puisse dans un contexte délicat réduire les tensions.

***Une forte demande d'autorité à analyser finement : la diversité oui, mais dans la cohésion. L'enjeu éducatif et le respect des règles d'intégration***

Revenons sur la question de l'autorité. Il convient de sortir de la posture qui identifie l'autorité à la répression. La demande d'autorité est multiforme : elle peut prendre des formes populistes quand on demande la répression de la fraude aux allocations ou l'expulsion des immigrés, ou encore le retour à une autorité morale traditionnelle, mais elle prend aussi la forme d'une demande de remobilisation des marqueurs républicains. Les études menées par Alain Mergier<sup>44</sup> pour la Fondation Jean-Jaurès ont mis en évidence la notion de « descenseur social ». D'une part la croyance des classes moyennes dans la probabilité que les enfants vivront mieux que les parents a régressé.

D'autre part, les catégories modestes constatent que les outils qui permettaient cette promotion sociale sont affaiblis : l'école, le contrat de travail stable. Leur espoir d'accéder à la classe moyenne s'effondre avec la précarité, le risque du chômage, le recul de l'intégration républicaine. De ce fait, ils ont une très forte sensibilité à l'égalité de traitement, ce qui les amène à condamner les conduites contraires, qu'il s'agisse de la fraude fiscale pour les riches ou de la fraude sociale pour les pauvres.

Ainsi ces catégories modestes se situent dans une configuration triangulaire entre les « riches » qu'ils condamnent et les plus démunis dont ils rejettent l'existence et les comportements jugés par eux contraires à la logique républicaine.

La demande d'autorité s'ancre alors sur la demande républicaine. Ne pas en tenir compte, c'est laisser la place au déchainement populiste.

Une étude plus récente<sup>45</sup> montre en complément 2 phénomènes majeurs :

La dualisation de la société entre les favorisés et un continuum de situations sociales en perte de vitesse : appauvrissement des plus démunis, précarisation des milieux populaires, perte de positions des classes moyennes.

Si on entend par « classe moyenne » ceux qui peuvent épargner en fin de mois et donc espérer devenir propriétaire, ceux qui peuvent espérer que l'ascenseur social profite à leurs descendants, on observe une érosion objective de cette catégorie. Les classes moyennes inférieures se rapprochent des milieux populaires.

Ce qui veut dire que le sentiment évoqué précédemment va s'étaler dans le corps social, avec un fort risque que la demande républicaine d'autorité soit submergée par une vague populiste : refus de la pression fiscale, rejet des « pauvres », obsession de la fraude, exaspération devant l'impunité, rejet des différences culturelles trop affirmé, réinvestissement des valeurs traditionnelles.

*« La crise impose à l'opinion un changement fondamental de sa conception de l'Etat : le pouvoir financier mondialisé domine les Etats et ces Etats, dont l'Etat français, dépendant de ce pouvoir, perdant leur souveraineté, peuvent s'effondrer.... »*

---

<sup>44</sup> Philippe Guibert et Alain Mergier, *le descenseur social, enquête sur les milieux populaires*, Fondation Jean-Jaurès/Plon, avril 2006

<sup>45</sup> Jérôme Fourquet, Alain Mergier, Camille Peugny, *le grand malaise des classes moyennes*, Fondation Jean-Jaurès, 2013

*Ce bouleversement en cours modifie la nature de l'expérience sociale. Les dégradations de la situation des milieux populaires dont nous avons rendu compte en 2006 étaient interprétées comme une situation inacceptable, injuste, trahissant la promesse républicaine. La pérennité de l'Etat-nation n'était pas objet de questionnement.*

*Aujourd'hui, nous constatons que la dégradation générale de la situation, qui comprend le déclassement, s'aggrave et gagne la quasi-totalité des milieux sociaux. De ce point de vue, c'est une continuité avec ce qui fut observé depuis plus de dix ans. Mais il y a une rupture dans le sens attribué à cette dégradation. Pour le public, cette « descension » renvoie aux effets de la mondialisation financière : ce qui traverse les frontières pour exercer son pouvoir dans le cœur des Etats »*

Du fait de l'évolution de l'opinion, la politique menée doit afficher avec force les principes d'égalité et d'autorité. Lier l'autorité et l'égalité, c'est refuser la version populiste de la demande d'autorité.

Mais cette affirmation de l'égalité n'est pas contradictoire avec la reconnaissance de la diversité. Dans notre ville, la diversité est globalement acceptée voire valorisée. Ce qui n'est pas accepté, ce sont les comportements visibles qui rompent le pacte d'égalité ou effritent la cohésion.

De la même manière, il existe une forte demande de réaffirmation des politiques d'intégration : apprentissage de la langue, respect des règles communes. Mais cette intégration ne se reconnaît plus dans une exigence d'assimilation culturelle et de normalisation sociale. Elle se combine avec la reconnaissance de la diversité.

Aussi les politiques sociales et culturelles doivent défendre un mix difficile entre intégration, diversité, autorité, égalité. C'est un modèle « cohésion+ diversité » qui de fait se cherche à Roubaix.

C'est pourquoi des questions comme la laïcité sont devenues centrales, du fait d'un sentiment d'érosion de la laïcité mais aussi de compréhension confuse que le modèle traditionnel de la laïcité exclusive peine à prendre en compte le réel.

C'est pourquoi les politiques dites d'inclusion active doivent être réactivées tout en prêtant attention aux besoins des classes moyennes et des milieux populaires de plus en plus coalisés.

## **Les enjeux**

La conscience d'un changement de cycle conduit logiquement la ville à définir des orientations sur des questions stratégiques. Elle doit le faire sur la base d'un diagnostic qui permet de définir les enjeux auxquels elle peut apporter des réponses différentes.

Quels sont ces enjeux ?

## **Le contexte de renouvellement de l'action publique**

La définition des enjeux s'inscrit dans la dynamique du territoire roubaisien et dans la capacité des grandes politiques contractuelles ou de référence à porter ces enjeux.

Dans un premier temps, il est nécessaire de rappeler le contexte de renouvellement de l'action publique sur la période 2014/2020

### **L'Europe**

La nouvelle programmation européenne s'inscrit dans le cadre de la stratégie EUROPE 2020

*« Les axes de la stratégie Europe 2020. Les grands axes de la stratégie sont la promotion des industries sobres en carbone, l'investissement dans le développement de nouveaux produits, l'exploitation des possibilités de l'économie numérique et la modernisation de l'éducation et de la formation.*

*L'Union a également fixé 5 objectifs liés entre eux pour guider et orienter les progrès :*

- *remonter le taux d'emploi à au moins 75 % contre 69 % aujourd'hui ;*
- *consacrer 3 % du produit intérieur brut à la recherche et au développement, au lieu des 2 % actuels, qui laissent l'Union loin derrière les Etats-Unis et le Japon ;*
- *réaffirmer les objectifs de l'Union européenne en matière de lutte contre le changement climatique (dits "20/20/20"), qui sont déjà parmi les plus ambitieux du monde ;*
- *proposer de réduire le taux de pauvreté de 25 %, ce qui reviendrait à faire sortir 20 millions de personnes de la pauvreté ;*
- *améliorer les niveaux d'éducation en réduisant le taux d'abandon scolaire à 10 % et en portant à 40 % la proportion des personnes de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent.*

*Pour réaliser les transformations voulues, la stratégie Europe 2020 propose aux Etats membres d'adopter des objectifs nationaux à travers la mise en place de programmes de réforme propres à chacun d'eux. Par ailleurs, la stratégie Europe 2020 sera institutionnalisée dans un ensemble de lignes directrices intégrées. La Commission suivra les progrès accomplis et avertira les pays qui ne prendraient pas les mesures appropriées. Elle s'attache également à ce que la société civile, les parlements nationaux et les partenaires sociaux soient associés à la mise en œuvre de la stratégie.*

*La stratégie envisage sept initiatives phares qui visent à stimuler les progrès en termes de croissance et d'emploi, par exemple, l'instrument européen de micro financement grâce auquel l'UE a approuvé 45 000 microcrédits aux chômeurs et aux petites entreprises le 8 mars 2010.*

*Il s'agit également de favoriser des programmes visant à améliorer les politiques de recherche et développement et à faciliter le financement de la R&D, à accélérer le*

déploiement de l'internet à haut débit, et à promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables. A cet égard, la Commission a annoncé qu'elle allait investir près de 6,4 milliards d'euros dans la recherche et l'innovation, soit le plus grand investissement jamais réalisé par l'Europe dans ce domaine. »

Cette stratégie a pour impact de renforcer les politiques centrées sur les technologies, l'innovation et le développement durable. La situation actuelle conduit l'Europe à plus se mobiliser sur les enjeux de cohésion sociale : création d'emplois, soutien à l'innovation sociale et à l'économie sociale et solidaire.

Parmi les programmes les plus forts pour le territoire roubaisien, signalons le FEDER pour la Région Nord-Pas-De-Calais et le nouveau Programme Erasmus pour tous qui réunit les anciens programmes Erasmus, Leonardo, Tempus, Comenius et Grundtvig.

Ces 2 portes d'accès sont particulièrement stratégiques pour la ville.

La volonté d'utiliser 10% des enveloppes FEDER et FSE est explicitée par la convention Ministère de la ville/ARF <sup>46</sup>

« Le Ministère délégué à la Ville et les Régions conviennent des dispositions suivantes

- Les Régions seront autorités de gestion des fonds structurels européens dédiés aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Les programmes opérationnels (PO) régionaux comprendront **un axe urbain pluri-fonds (FEDER-FSE) ou une initiative territoriale intégrée (ITI), au titre du volet politique de la ville pour le développement urbain intégré.**
- **Le volet politique de la ville des PO représentera au minimum 10 % de l'enveloppe globale des PO régionaux. L'objectif global de 10 % sera modulé en fonction de l'importance du fait urbain et des disparités socio-urbaines observées dans chacune des régions.**
- Les crédits européens du volet politique de la ville seront prioritairement fléchés en direction des EPCI abritant les quartiers prioritaires, tels qu'ils résulteront de la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville en 2013. Des subventions globales pourront être déléguées aux EPCI qui le demanderont.
- **Les crédits FEDER et FSE du volet politique de la ville des PO viendront soutenir les interventions respectivement en faveur du développement urbain (équipements publics, rénovation urbaine, transport-infrastructures) et de la cohésion sociale dans les quartiers (accès à l'emploi, réussite éducative, accès aux soins, lien social, développement économique etc.).**
- Les crédits FEDER et FSE du volet politique de la ville des PO seront Inscrits dans les engagements financiers des futurs contrats de ville, au même titre que ceux spécifiques de la politique de la ville et que ceux de droit commun, et mis en regard d'objectifs partagés par les acteurs dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire des contrats de ville. »

De cette initiative structurante, il faut conclure que la ville devrait être destinataire prioritaire de ces crédits si elle est capable de promouvoir une approche intégrée du projet de territoire, à la fois économique, sociale et environnementale mettant en œuvre des projets transversaux et territorialisés.

---

<sup>46</sup> <http://www.adcf.org/amenagement-du-territoire/Frane%C2%A7ois-Lamy-et-l-ARF-proposent-de-consacrer-10-pourcent-du-FEDER/FSE-a-la-politique-de-la-ville-1441.html>

**Erasmus pour tous** est le nouveau programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport proposé par la Commission européenne le 23 novembre 2011. La proposition est en cours d'examen par le Conseil des ministres et le Parlement européen, qui prendra la décision finale sur le cadre budgétaire pour la période 2014-2020.

Le programme Erasmus pour tous réunira tous les mécanismes européens et internationaux actuellement mis en œuvre pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, remplaçant sept programmes actuels dans un seul programme qui verrait ses moyens augmentés de 57%

Le programme soutiendra trois principaux types d'action:

- Création de possibilités d'apprentissage pour les particuliers, tant au sein de l'Union que dans les pays tiers, et notamment des études et formations, des stages, des projets d'enseignement et de développement professionnel, des activités non formelles pour la jeunesse comme le bénévolat. Jusqu'à cinq millions de personnes issues de tous les secteurs de l'éducation et de la formation bénéficieraient de possibilités de formation à l'étranger grâce au programme Erasmus pour tous. Des européens pourraient partir étudier, se former ou enseigner dans des établissements d'enseignement supérieur n'importe où dans le monde, tandis que des étudiants et du personnel enseignant non européens se verraient offrir de plus grandes possibilités de venir étudier, enseigner ou se former en Europe. L'extension du programme au-delà des frontières de l'UE permettrait d'accroître l'attrait de l'enseignement supérieur européen et d'appuyer, dans le même temps, le développement de l'enseignement supérieur ailleurs dans le monde;
- Etablissement d'une coopération institutionnelle entre les établissements d'enseignement, les organisations pour la jeunesse, les entreprises, les autorités locales et régionales et les ONG, afin d'encourager l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques innovantes dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, et de promouvoir l'employabilité, la créativité et l'esprit d'entreprise;
- Mise en place d'un soutien à la réforme des politiques dans les États membres et d'une coopération avec les pays tiers, en mettant l'accent sur le renforcement des données disponibles pour l'élaboration de politiques et l'échange de bonnes pratiques. Ce soutien inclura la mise en œuvre des outils de transparence européens, la réalisation d'études transnationales et l'appui à des programmes d'action spécifiques, dont les processus de Bologne (enseignement supérieur) et de Copenhague (enseignement et formation professionnels).

Deux éléments totalement nouveaux feront partie intégrante du programme Erasmus pour tous:

- un mécanisme de caution de prêts visant à aider les étudiants en master à financer leurs études à l'étranger et à acquérir ainsi les aptitudes nécessaires pour les emplois à forte intensité de connaissance;
- la création de 400 **«alliances de la connaissance»** et «alliances sectorielles pour les compétences». Les alliances de la connaissance sont des partenariats de grande envergure entre des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises, qui visent à promouvoir la créativité, l'innovation et l'esprit d'entreprise en offrant de nouvelles possibilités d'apprentissage et de nouvelles qualifications. Les alliances sectorielles pour les compétences sont des partenariats entre des professionnels de l'éducation et de la formation et des entreprises, qui visent à favoriser l'employabilité en créant de nouveaux cursus par secteur et en élaborant des méthodes innovantes d'enseignement et de formation professionnels.

Erasmus permettra donc de financer massivement la mobilité de tous, y compris volontaires associatifs et seniors. La création d'une « alliance de la connaissance » sur le champ de l'innovation sociale pourrait être un autre objectif structurant de la ville.

En effet, l'enjeu de l'innovation sociale est désormais porté par l'Europe. Ainsi, La Direction générale de la politique régionale et la Direction de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion ont publié un guide de l'innovation sociale visant à encourager les autorités publiques régionales à favoriser l'innovation sociale.

*"Nous devons porter un regard neuf sur les politiques sociales, sanitaires et de l'emploi, mais également sur l'éducation, la formation et le développement des compétences, l'aide aux entreprises, la politique industrielle, le développement urbain, etc., pour garantir une croissance durable sur le plan écologique et social, des emplois et une bonne qualité de vie en Europe."* L'innovation sociale est vue comme un nouveau moyen de relever les défis sociaux auxquels l'Union Européenne est confrontée, tels que le vieillissement de la population, l'exclusion sociale et le taux de chômage élevé.

Cette publication s'inscrit dans le cadre de l'une des sept initiatives phares de la stratégie Europe 2020 en faveur de la croissance et l'emploi : **«L'Union de l'innovation»**. Avec ses 36 engagements spécifiques, cette initiative vise à améliorer les conditions de financement de la recherche et de l'innovation afin que les idées novatrices puissent se traduire par des emplois, de la croissance verte et du progrès social.

L'innovation sociale est définie comme faisant référence à toutes les mesures innovantes dont les objectifs sont explicitement sociaux (et non simplement technologiques et commerciaux). Elle ne se limite donc ni aux entreprises sociales ni à l'économie sociale et solidaire mais intègre l'innovation publique et l'innovation sociétale des entreprises.

Le gouvernement français vient aussi d'ouvrir un fonds pour l'innovation sociale de la BPI pour **faciliter le développement des entreprises à caractère social et solidaire** en France

## **La Région :**

### **Le SRADDT de la région, un cadre de référence des politiques régionales**

La Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 juin 1999 a confié aux Régions la responsabilité d'élaborer un schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), adopté en 2006.

La phase d'actualisation du SRADDT vise à imaginer la Région en 2030. Le SRADDT se structure en 6 enjeux: Faire de la connaissance un bien partagé, valoriser notre ouverture au monde conforter les dynamiques territoriales au service du développement régional , promouvoir le bien-être et le mieux vivre ensemble, engager la région dans la transition écologique, mobiliser les ressorts de la citoyenneté et pratiques interterritoriales.

Le SRADDT s'actualise dans 5 volets :

- Transports et Mobilités qui s'appuie sur l'actualisation du Schéma Régional des Transports et des Mobilités (qui au sens de la Loi LOADDT est bien le volet Transports du SRADDT).
- Climat qui porte l'ambition régionale dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique qui s'appuie sur la dynamique du Schéma régional Climat Air Energie (SRCAE), co-piloté avec l'Etat, en portant plus haute l'ambition et le volontarisme régional dans le domaine.
- Biodiversité-Trame Verte et Bleue qui affiche l'ambition de la Région Nord-Pas de Calais dans le domaine, dans un contexte de co-pilotage du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) avec l'Etat.
- Economie-Emploi-Formation qui s'appuie sur le Schéma Régional de Développement économique et sa gouvernance, la Stratégie régionale de l'Innovation, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles et le Schéma Régional de Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Enseignement Supérieur et Recherche qui s'appuie sur le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ces différents volets précisent les enjeux, les priorités et les objectifs du SRADDT

Cependant, une remarque s'impose.

En novembre 2012, le Conseil régional Nord-Pas de Calais et la Chambre de commerce et d'industrie de région ont demandé à Jeremy Rifkin de contribuer à l'élaboration d'une feuille de route engageant le Nord-Pas de Calais dans la troisième révolution industrielle.

L'objectif est de réaliser un Master plan contenant les orientations permettant à la région de bâtir, en 5 piliers, la troisième révolution industrielle : les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie, les bâtiments producteurs d'énergie, les réseaux intelligents et les transports.

La Région se positionne ainsi à l'avant-garde des évolutions économiques qui à l'avenir doivent faire converger les objectifs de croissance et l'excellence environnementale.

Mais ne faut-il pas rappeler que la cohésion sociale est un des piliers de cette conception durable du développement, et que si la 3<sup>e</sup> révolution industrielle est un avenir souhaitable, elle ne répondra aux attentes des citoyens que si elle traite leurs problèmes prioritaires : l'emploi, le pouvoir d'achat, la santé, l'éducation. Ces enjeux appellent aussi une révolution, sociétale cette fois, faute de quoi le thème des énergies renouvelables et de l'environnement sera approprié par les seules catégories supérieures de la société au risque d'une nouvelle fracture.

Il ne faut pas que l'exigence environnementale soit le voile cachant un abandon de fait des problématiques sociales des plus démunis.

### **Les politiques du département**

Elles ont un impact considérable sur le territoire du fait de l'ampleur de la question sociale. L'articulation des compétences du département et des outils de la ville doit permettre de construire un projet social de territoire cohérent. Le département travaille à contractualiser ses interventions dans les contrats de territoires

### **Lille Métropole : Le projet métropolitain urbain durable**

Afin d'être au rendez-vous des nouveaux programmes européens pour la période 2014-2020, Lille Métropole souhaite développer une **stratégie durable intégrée**. Le **projet métropolitain urbain et durable** met en exergue les grandes priorités du mandat et les orientations du projet d'aménagement et de développement durables du SCOT qui contribuent à la stratégie européenne.

Ce document est aussi une version actualisée des stratégies métropolitaines en ce qu'elles contribuent à la réalisation de la Stratégie Europe 2020. Il s'appuie également sur les huit contrats de territoires qui définissent les interventions de Lille Métropole et des communes.

Le PMUD a donc pour vocation d'être le cadre de référence, décliné dans 8 contrats de territoire, dont le Roubaisis, de la mobilisation des programmes européens, y compris du « 10% « projet urbain intégré. »

Par souci de cohérence, il devrait être aussi la référence du futur contrat unique de la politique de la ville qui, devra être élaboré par LMCU comme cadre unique de la politique de la ville, cohésion sociale et rénovation urbaine (ANRU 2, PNRQAD). Ce contrat unique serait géré et animé par le GIP LMRU et devra définir les déclinaisons locales de l'ingénierie et de l'animation.

CIV du 19 février 2013 : « Le plan national de rénovation urbaine (PNRU), qui devait prendre fin en décembre 2013, sera prolongé jusqu'en décembre 2015. Ce report doit permettre la réalisation de l'ensemble des projets prévus. Une nouvelle génération d'opérations de renouvellement urbain sera intégrée aux nouveaux contrats de ville (2014-2020). Définis au niveau de l'**intercommunalité** (et non plus de la commune), ces contrats de ville uniques doivent remplacer les différents contrats

*locaux liés à la sécurité, la rénovation urbaine, la cohésion sociale, etc. Les territoires bénéficiaires figureront parmi les 1 000 futures zones prioritaires (contre 2 500 actuellement). »*

C'est dans ce contexte que doivent être situés les enjeux roubaisiens qu'il convient de plaider et de négocier. Il est donc particulièrement important d'analyser les orientations actuelles de ce document.

Le PMUD propose 3 objectifs prioritaires déclinés chacun en 3 axes.

Objectif 1 : Viser l'exemplarité dans la lutte contre le changement climatique

1. Développer des modes de transport alternatifs à la voiture particulière pour une mobilité plus vertueuse
2. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, en particulier pour un habitat performant, et préparer l'avenir énergétique
3. Préserver les ressources naturelles pour un territoire durable

Objectif 2 : Prendre place parmi les grandes métropoles durables en répondant aux défis de l'emploi de la recherche et de l'innovation

1. Conforter les filières d'excellence, la recherche et l'innovation pour contribuer à la spécialisation intelligente du territoire régional
2. Développer les conditions d'accueil des entreprises en promouvant un aménagement économique attractif, durable et innovant
3. Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour connecter la métropole avec l'Europe et le reste du monde grâce au très haut débit.

Objectif 3 : Faire la ville intense, inclusive et solidaire

1. Promouvoir une stratégie innovante de renouvellement urbain pour tous les quartiers à défis
2. Mobiliser les politiques de droit commun de Lille Métropole pour une régénération intégrée de tous les quartiers à défis
3. Encourager l'inclusion sociale au service de tous les habitants

La ville de Roubaix est particulièrement mobilisée sur les axes 1-1, 2-1, 3-1, 3-3 et 3-3

Le 1-1 devrait intégrer des actions fortes pour gérer le « dernier kilomètre » sur la route qui conduit à l'emploi. L'éloignement des zones d'activité en France et en Belgique pénalise les emplois ouvriers et employés qui voient le budget transport grever leur maigre pouvoir d'achat. La mobilité physique est une condition de l'accès à l'emploi pour des publics fragiles. Ceci implique des solutions sociales à la garde d'enfants et au transport (garages solidaires, taxi social). Par ailleurs, la liaison avec la Belgique doit être renforcée alors que le schéma actuel privilégie une conception polarisée de la métropole (autour d'Euralille) et des emplois de type tertiaire.

L'objectif 2-1 développe une stratégie qui appelle de la part de la ville des critiques fondamentales et des remarques.

Si nul ne conteste l'enjeu des pôles et l'intérêt de la spécialisation intelligente, cette approche fondée sur le positionnement concurrentiel du territoire risque de faire peu de cas de l'emploi de ceux qui n'ont pas les qualifications pour accéder à l'emploi.

Des efforts conséquents doivent être faits sur la formation et la qualification et l'appareil de formation régional n'est pas assez lisible sur ce point, y compris sur les formations de base qui sont sous-dotées.

L'enjeu de susciter des emplois accessibles renvoie à plusieurs objectifs

- Relier les pôles et les territoires en créant des sas d'accès des jeunes des quartiers à ces pôles
- Préserver à l'échelle du versant nord de la métropole les capacités dans la logistique dans un contexte de risques majeurs sur la VAD.
- Développer le secteur artisanal de l'éco-construction y compris avec des entreprises sociales
- Soutenir et sauvegarder des emplois associatifs

### **La nouvelle politique de la ville**

La réforme engagée par le Ministre de la ville tire les leçons de 30 ans de la politique de la ville

- Une géographie d'intervention émietlée et incompréhensible
- Des modes de participation des habitants trop timides et insuffisants
- Un mauvais agencement des crédits spécifiques et de droit commun
- Des opérations de rénovation urbaine réussies sur le plan de la transformation physique mais faibles sur l'accompagnement social
- Une situation financière préoccupante des communes impliquées dans cette politique.

### **Les axes de la réforme**

- Une **nouvelle géographie prioritaire** recentrée sur les territoires les plus pauvres : le critère de bas revenus sera évalué à 60% du revenu médian de référence, c'est-à-dire à 11 250€ par an

*« La géographie prioritaire sera définie à l'échelle infra communale et concernera des territoires qui concentrent une majorité de population à bas revenus (inférieur à 60% du revenu fiscal médian soit env 11 000 euros par an). Elle s'appuiera sur la technique du carroyage (200 mètres x 200 mètres), une technique en mesure de révéler « les poches de pauvreté » qui devront présenter une certaine densité. 1000 territoires seront concernés contre 2 400 actuellement. »*

- **Une réflexion engagée sur de nouvelles dispositions de péréquation financière**

*« François Pupponi, député du Val-d'Oise, maire de Sarcelles et vice-président de Ville & Banlieue remet, le 19 juin, à François Lamy, ministre délégué à la Ville, son rapport de la mission « péréquation et politique de la ville ».*

Ce rapport s'articule autour de trois axes de recommandations :

1. Le renforcement du rôle des EPCI dans la réduction des inégalités territoriales doit se faire par l'accroissement du rôle des EPCI dans la politique de la ville et par une réforme de la dotation de solidarité communautaire (DSC)
2. La création d'une « dotation politique de la ville » (DPV) permettra aux territoires de la politique de la ville tels que redéfinis à l'issue de la concertation de bénéficier enfin d'un dispositif spécifique de soutien au niveau national.
3. La transparence et la gouvernance sur la conduite des politiques en faveur des territoires de la politique de la ville doivent être renforcées au niveau de l'EPCI et au niveau des communes »

- **Un PRU 2 à périmétrer**

Si le principe d'un plan de rénovation urbaine de deuxième génération (PNRU 2) à partir de 2014 semble acquis, les conditions financières de lancement ne sont pas à ce jour stabilisées.

- L'encouragement à **donner du pouvoir aux citoyens dès la phase d'élaboration des contrats**

« Marie-Hélène BACQUE, Professeur de sociologie et d'urbanisme à l'université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense et Mohamed MECHMACHE Président du collectif AC Le Feu ont remis leur rapport sur la participation des habitants dans le cadre de la refonte du projet de loi de la politique de la ville à François LAMY, Ministre délégué chargé de la Ville. Ce dernier avait fait de cette question l'une des priorités de son projet de réforme. »

## Les enjeux par domaines

Sans être exhaustif, nous avons identifié les enjeux principaux en reprenant les 4 piliers du développement durable et les questions de gouvernance et de démocratie

thèmes	Opportunités	Risques
ECONOMIE	Montée en puissance relative des pôles d'excellence	L'évolution de la VAD vers le « e-commerce » va conduire à des réductions d'effectifs  En l'absence d'un réinvestissement de Pôle Emploi et d'un déploiement des dispositifs d'aide à la reconversion, il sera

		difficile de positionner les personnels de la VAD
	Le pôle d'excellence de l'Union devrait accueillir plus de 3000 emplois sur le site et être générateur d'emplois indirects (gestion du site, sous-traitance, logistique, etc.)	La crise peut retarder les projets d'investissement et retarder l'achèvement de la zone
	Le territoire permet d'imaginer la création d'un pôle d'excellence d'innovation sociale soutenu par la Région, l'Etat, l'Europe et les entreprises. La ville peut initier une « alliance de la connaissance » sur ce thème.	La pente des politiques régionales et métropolitaines privilégie l'économie de la connaissance et l'environnement aux dépens de l'inclusion sociale active et du développement culturel
	Le caractère mondialisé de la population peut permettre des initiatives privées de développement à l'international	
	De la même façon, un investissement thématique de « commerce du monde » peut être tenté sur un linéaire ou avec un marché couvert	Les magasins « hard discount » sont trop nombreux dans le territoire pour dynamiser le commerce de rue
	Une proximité avec la frontière qui permet de créer un pôle logistique au nord de la métropole, à une heure des principales villes belges	Les difficultés de transport peuvent écartier une partie de la population de ces opportunités
	La présence de l'EDHEC sur le territoire doit permettre de conforter et valoriser les relations avec le tissu économique	L'absence de vie nocturne et d'offre de loisirs adaptée va tenir éloignés les étudiants de la ville
COHESION SOCIALE	La rénovation urbaine, Le PLH2 et la stratégie de	Le rythme de constructions neuves peut

	diversification de l'offre d'habitat apportent des réponses en matière d'attractivité de l'offre résidentielle	ne pas être tenu en terme d'offre résidentielle  Les conditions d'accès sociale ne sont pas adaptées aux ménages roubaisiens
	Les systèmes de solidarité de proximité, dans les quartiers populaires, s'appuient sur les savoir-faire des habitants acquis par l'expérience et non reconnus par des diplômes.	Les savoir-faire des habitants ne sont valorisés que dans une économie de proximité (travail au noir) et ne trouvent pas de réalité économique en dehors du territoire
	Le projet éducatif global et la réforme des rythmes scolaires permettent une remobilisation de la communauté éducative	Le poids des difficultés sociales pèse sur la capacité de mobilisation et des parents
	La livraison de nouveaux groupes scolaires relance l'attractivité de l'enseignement public	Fortes tensions sur les besoins de nouvelles classes du fait des effets de la rénovation urbaine. Difficulté à financer de nouveaux chantiers
	L'existence d'un fort potentiel de volontaires crée la base de réseaux de tutorat et de coaching individuel qui permettent de renforcer les services publics	L'ampleur des facteurs d'exclusion, le taux de chômage et les désordres urbains ordinaires exaspèrent la population et accélèrent le mouvement de départ de la ville
ENVIRONNEMENT	Le projet « Blue Link » de valorisation des boucles du canal et le projet de trame verte constituent une plus-value qualitative pour les projets de requalification urbaine qui les bordent	L'insuffisance de la gestion urbaine invalide les espaces reconquis
	L'existence de friches peut être reconvertie en jardins partagés	

	Le lancement des opérations du PNRQAD crée la base d'une filière de l'éco-construction et de l'isolation thermique	Crise de la précarité énergétique
	Possibilité de créer une filière du recyclage en s'appuyant sur les savoir-faire populaires en récupération	
	La crise de l'énergie favorise les transports doux et la sobriété	La crise économique renforce le poids des véhicules polluants en circulation
	Création de services d'utilité sociale en circuit court : groupement d'achat solidaire, épicerie solidaire, jardins partagés	
	Renforcement de services en co-opération : garages, taxis, covoiturage, réseaux d'échange de savoirs	Prise de pouvoir de l'économie grise dans des quartiers où le chômage et la pauvreté sont majoritaires
CULTURE	Le pôle danse fédère la ville et développe les activités sur le hip hop	Les difficultés de financement amènent le départ du CCN pour une autre ville de la Région
	Le Musée renforce ses positions grâce à l'extension et au mécénat culturel	Les difficultés de financement conduisent à la stagnation
		Les restrictions budgétaires conduisent à la fermeture temporaire de la Condition Publique
	Les initiatives sur la mémoire se fédèrent pour conduire une candidature des villes textiles au label « patrimoine de l'humanité » de l'UNESCO	
	La concentration des talents permet de	Le thème de la valorisation des cultures

	développer un pôle « art public, cultures urbaines »	du monde arabe végète faute de soutien politique
	La présence des migrations du monde entier aboutit à la création d'une école populaire internationale des langues	La situation de «majority minority city» dans certains secteurs de la ville conduit à un durcissement des logiques communautaristes
	La ville renforce ses compétences collectives sur la gestion du fait religieux et actualise son modèle de laïcité	Les logiques de secte et les extrémismes provoquent une réaction populiste violente
DEMOCRATIE	Forte de son expérience historique, la ville développe les capacités d'agir des habitants	Le vieillissement des dispositifs et des animateurs, l'empilement des comités épuise la démocratie participative
		L'abstention se renforce et crée une situation de séparatisme social
	Elle mobilise le volontariat pour créer de nouveaux services publics contributifs	
	La ville innove sur le champ des rapports au fait religieux. Elle définit des protocoles, crée des espaces de discussion	La confusion du religieux et de l'espace public provoque des conflits culturels et des stigmatisations réciproques. Le défaut de laïcité devient un motif de départ de la ville
GOUVERNANCE	Négocier avec Lille métropole des inflexions fortes du projet métropolitain : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modifier en profondeur les méthodologies des politiques de la ville et sociales</li> <li>- Réviser le PLH2 pour réduire la création de logements très</li> </ul>	Le thème de la « métropole internationale » oriente de fait l'action publique vers les segments les plus valorisés de la population, de la culture et de l'économie. Les inégalités se renforcent particulièrement entre Roubaix et la Métropole

	<p>sociaux dans les constructions neuves et mettre en place des formes innovantes d'accès à la propriété</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Défendre un financement de la culture équilibré</li> </ul>	
	Développer l'idée d'un cluster « Roubaix-Tourcoing » associant culture, mode, design, e-commerce, image et matériaux innovants	Le schéma de la ville polarisée sur celui de la ville connectée consacrant la centralité lilloise aux dépens d'une logique polycentrée complémentaire
	Le contrat unique de la politique de la ville permet de coaliser les politiques thématiques et de produire une ingénierie de bon niveau	La dimension intercommunale éloigne la politique de la ville des quartiers
	Les programmes européens ouvrent des opportunités sur les financements d'actions qualitatives et ambitieuses : éducation, mobilité, innovation	L'absence d'ingénierie fait perdre ces crédits comme lors des programmations précédentes
	la ville se rend capable de construire un nouveau dialogue avec ses entrepreneurs qui deviennent les contributeurs du projet	la gestion des enjeux économiques au seul niveau métropolitain conduit à une séparation destructrice entre l'économie et le territoire.
	La production d'un nouveau projet de ville réactive les énergies	Les contraintes budgétaires et l'organisation des services en silo achèvent  de démotiver les agents et les acteurs et

		accélèrent le mouvement de retrait et de départ des forces vives
--	--	--



## Trois scenarii

Proposer un scénario est un jeu dangereux : à décrire ce que pourrait être la ville, on a toutes les chances de se tromper. Il faut prendre ce qui suit à sa juste et modeste valeur : une provocation à réagir et réfléchir.

La ville de Roubaix est à un tournant dramatique : malgré un renouvellement urbain important et des politiques publiques intenses, la ville reste plombée par une question sociale hors-normes. Les inégalités territoriales sont reconduites et aggravées.

Le risque est là de voir les efforts de renouvellement ruinés par cette polarisation sociale.

Face à cette situation, la ville a développé le thème de l'attractivité mais elle semble hésiter sur les cibles : que veut dire vraiment « attirer les classes moyennes », ou pour le dire autrement, de quelles « classes moyennes » parle-t-on ? Un tel objectif ne signifie-t-il pas que la ville assume peu sa population, rêve de la voir disparaître au profit de gens plus convenables ?

Quelle est la vocation de cette ville ? Elle a de fait pour vocation au sein de la métropole d'être le premier pôle d'accueil des populations fragilisées ; en même temps, elle se rêve ville mixte, ouverte à la modernité économique. Elle est à la fois métropole, ville moyenne, banlieue sans entrer dans aucune de ces catégories.

A quoi rêve-t-elle et que va-t-il lui arriver ? une ville spécialisée dans l'accueil des populations fragilisées et fière de l'être ou une ville « mixte » tournée vers la nouvelle économie et la culture ? une ville normale, comme le rêvent beaucoup de roubaisiens sur la qualité de services, ou une ville différente et fière de l'être (« ici, vous êtes ailleurs »sic !)

C'est cette tension qui doit être surmontée, cette complexité qui doit être maîtrisée.

Pour y réfléchir, voici deux scenarii avec quelques options

### **Scenarion 1 : la cité de la pauvreté**

Imaginons : en 2030, la croissance n'est pas revenue, le chômage est à 40%. La ville, tenue à bout de bras par les dotations de l'Etat, voit ses ressources s'effondrer, la crise de la dette a eu raison de la capacité de soutenir la solidarité nationale. Comme Détroit, la faillite menace.

Dans ce contexte, plus personne ne parie un euro sur ce territoire, les investisseurs ont disparu, les « classes moyennes » ont fui. Seuls restent ceux qui sont assignés à résidence.

La ville devient un ghetto social, où la population d'origine extra-européenne est largement majoritaire.

Les services publics sont exsangues, l'espace public laissé à l'abandon.

La guerre des populismes fait rage : la xénophobie est le dernier rempart de ceux qui se pensent enfermés dans des zones qu'ils ne reconnaissent plus, le salafisme prospère sur le ressentiment et l'abandon. Les conflits religieux et la fragmentation sociale tiennent lieu de politique.

Dans les pays anglo-saxons qui pratiquent moins la langue de bois, on dit « garbage city », ville-poubelle, qui peut choquer les puritains ; il ne s'agit pas de considérer les gens comme des déchets mais de dénoncer le fait qu'ils sont traités ainsi.

## **Scenario 2 : la banlieue grise**

Allez, on continue comme maintenant.

La ville continue d'être le principal lieu d'accueil des difficultés sociales. Mais les acteurs publics continuent de financer une « politique de la ville » qui limite les dégâts et évite les émeutes. Le centre est sanctuarisé, les quartiers pauvres sont laissés à une gestion sociale de plus en plus communautarisée. On s'en fiche un peu, on a fait une croix dessus.

Territoire spécialisé de la métropole, Roubaix bénéficie à la marge de la pression immobilière qui amène des actifs qui ne peuvent acheter dans le triangle d'or lillois à acheter ou louer ici. C'est une étape, ils n'y restent pas. La hausse de l'immobilier accélère la rotation, donnant l'illusion du dynamisme.

La ville accueille le jour des travailleurs du tertiaire qui n'y habitent pas, le soir rentrent sur la ville ceux qui ont dû prendre le métro ou galérer dans les embouteillages pour gagner leur vie. Le week-end, les métropolitains fréquentent les lieux culturels et les commerces de « bonnes affaires » mais évitent de trop s'y attarder.

Roubaix est une ville dortoir, pas trop mal tenue, le soir les rues sont vides. Ennui profond.

Vous avez reconnu, c'est aujourd'hui vu par un observateur un peu dépressif.

### Scenario 3

Les roubaisiens ont réussi à faire comprendre à la métropole que les 2 premiers scenarii n'étaient pas impossibles et que cette situation plombait complètement le projet métropolitain. Car comment faire valoir un statut de métropole européenne quand un ghetto social campe au milieu et qu'un quart du territoire métropolitain est stérilisé ?

Les élus locaux, osant regarder la réalité en face, dépassant des patriotismes de clocher d'un autre âge, osent enfin faire la « ville connectée ». Celle-ci rassemble les forces de l'Union (y compris le canal et la Lainière), des centres-villes de Roubaix et Tourcoing et des espaces disponibles de Wattrelos.

Le quartier de l'Union n'est plus 59100 ou 59200, il est doté d'un code postal unique, ce qui évite le ridicule des batailles de domiciliation.

Avec les forces regroupées des 3 villes, émerge le 3<sup>e</sup> pôle d'excellence de la grande métropole, avec le pôle Euratechnologies/Eurasanté et le pôle « Fives/Hellemmes/Grand Stade/ La Haute Borne.

Ainsi sont dépassées les postures du misérabilisme ( Roubaix tendant la sébille...), de la guerre des versants et celle très actuelle du patriotisme lillo-lillois qui fait que la communication de la marque métropolitaine Lille's (sic !) ne propose qu'une seule image de Roubaix pour 40 de Lille centre ou que le tour de France arrive à Lille quand il finit une étape au..Grand stade de Villeneuve d'Ascq .

Cette « ville connectée » a un profil original

- Comme les autres pôles, elle entre de plein pied dans la troisième révolution industrielle : énergies renouvelables, technologies numériques associées à l'image, au e-commerce et au cloud computing, nouveaux matériaux et 3D,
- Comme toute la métropole, elle est devenue une ville durable, une smart city et elle parie sur la culture pour renforcer sa créativité (« creative city »)
- Mais elle a une originalité : elle assume avec fierté son statut de terre d'accueil et d'intégration des populations fragilisées, elle change le regard qu'on porte sur ces personnes, elle fait de cette mission une plus-value : elle crée un des premiers clusters de l'innovation sociale

La « ville connectée », métropolitaine, cosmopolite, alternative, créative, humaniste. C'est ce scenario que nous proposons de construire. C'est maintenant qu'il faut s'y mettre car il commence à être tard pour remonter la pente.



# Les carrefours stratégiques

Afin de relier ces enjeux dans une vision commune, il faut désormais identifier les « grands débats » que la ville doit mener pour clarifier son dessein stratégique. Nous identifions 4 « grands débats »

Pour construire le scénario 3, Roubaix doit sortir de l'ambiguïté sur quatre points : sa place dans la métropole, le peuplement qu'elle veut, le niveau de qualité urbaine qu'elle vise, l'ampleur des changements dans la conduite de l'action qu'elle va engager

## Débat numéro 1 : Roubaix et la métropole, de nouveau

En premier lieu, la place de Roubaix dans la métropole est de nouveau posée. Le déséquilibre métropolitain est une thèse vivace malgré une réalité plus complexe. En effet, si nous avons mis plusieurs déséquilibres en exergue (capacité à réduire les inégalités entre quartiers, confirmation de la spécialisation roubaisienne, rythme de remplissage des pôles d'excellence, répartition des financements culturels), il faut pour être juste rappeler le chemin parcouru par la communauté pour la prise en compte des besoins des territoires relégués. Un certain nombre d'échecs ou de ralentissements ont leur source dans un contexte économique et budgétaire national et européen. Enfin, Roubaix n'a pas le monopole des quartiers en décrochage. Et la ville doit s'interroger sur sa propre responsabilité dans ce contexte.

Mais il faut reconnaître que le projet métropolitain se représente volontiers comme un projet lillo-centré.

En témoigne cette image officielle de la communication métropolitaine. On suppose que Roubaix et Tourcoing sont « au-delà du périph »



### **Roubaix 3° ville après Tourcoing ?**

Mais ce qui est nouveau est un sentiment partagé de déclassement qui saisit les acteurs. Ce déclassement est vécu au regard des responsabilités politiques confiées en Région et à Lille Métropole à la majorité roubaisienne, il est aussi vécu dans l'appropriation supposée du projet de l'Union par la ville de Tourcoing, voire la gestion pro-tourquennoise des dossiers portés par le 1<sup>er</sup> VP de Lille métropole, alors le VP ville renouvelée donne le sentiment de ne plus penser qu'à l'intérêt général communautaire.

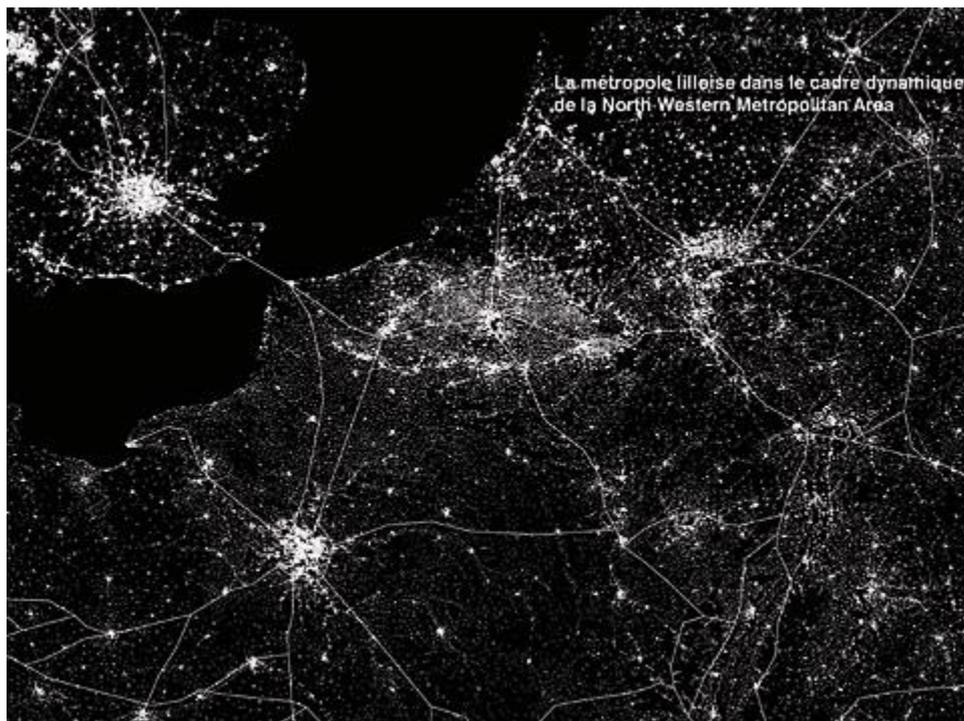
### **Négocier ou prendre sa place de nouveau ?**

Faut-il revenir une stratégie de rééquilibrage entre Roubaix et la métropole ? Ou inventer un nouveau positionnement DANS la métropole. Notre choix est évident et il s'appuie sur l'hypothèse du cluster de la « ville connectée ».

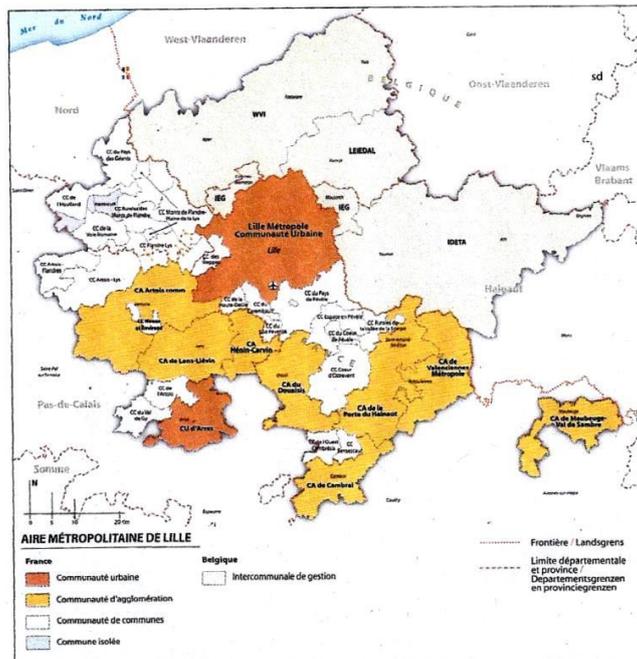
### **Le cluster de la « ville connectée »**

Situons en quelques cartes la place de Roubaix dans la métropole.

La métropole est ce pôle urbain à proximité de Paris, Londres, Bruxelles, l'axe rhénan et le Randstad.

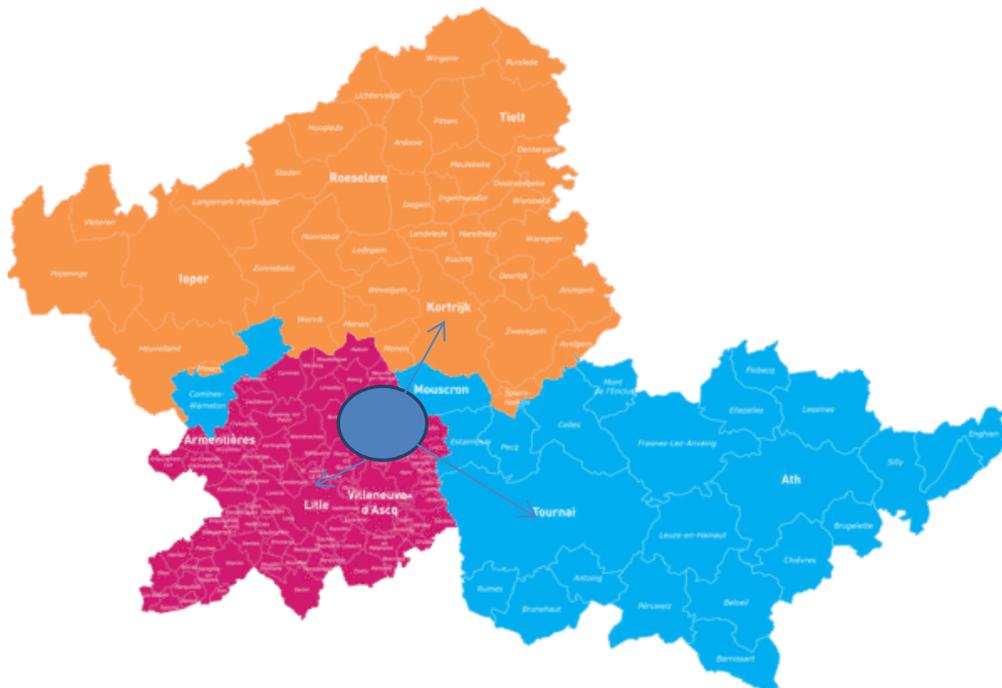


En 2005, avec 22 autres partenaires, Lille Métropole a construit l'Aire Métropolitaine de Lille (AML) qui rassemble 3 millions d'habitants. L'AML constitue aujourd'hui une réalité fonctionnelle et un espace de vie de plus en plus intégré par ses habitants. C'est au cœur de l'AML que s'échangent des enjeux communs et que se développent des capacités d'ingénierie.



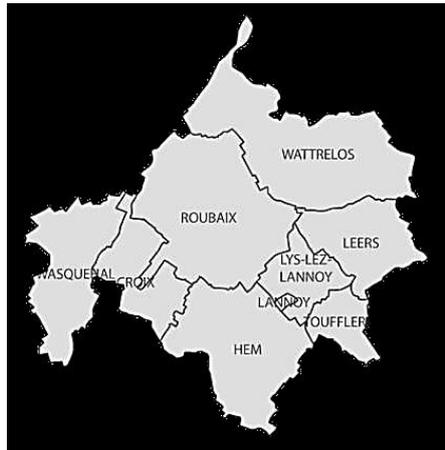
L'aire métropolitaine de Lille.  
 Source : LMCU, Sigale Nord-Pas-de-Calais.

Au niveau transfrontalier, le GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai créé en 2008, structure une coopération multiniveaux associant Etats, régions, départements et Lille Métropole.



Lille Métropole est un véritable **point d'appui régional** parce qu'elle concentre notamment une densité de population importante et majoritairement qualifiée, un grand nombre d'entreprises, des sites d'excellence, des grandes écoles et des universités de renom, et des établissements et événements culturels rayonnant au niveau international..

Au niveau intercommunal, Lille Métropole a conclu avec ses communes des **contrats de territoire** qui clarifient et identifient les actions à mener conjointement.



Nous proposons de tenir compte de ces échelles pour repositionner Roubaix au cœur

- Renforcer l'activité transfrontalière de Roubaix et de Tourcoing. Il faut engager la liaison rapide de type RER créera la métropole transfrontalière (Tournai-Wattrelos, Roubaix-Tourcoing- Mouscron, Courtrai)

- Combattre la tendance à la « ville polarisée » pour promouvoir la « ville connectée ». Ainsi dans le cadre de la consultation internationale Lille Métropole 2030, l'équipe X. DE GEYTER – F. ALKEMADE – M. DESVIGNE explique : « L'aboutissement « naturel » de la polarisation actuelle de la métropole semble conduire à un renforcement du poids de Lille. Roubaix et Tourcoing deviendraient des périphéries. L'ensemble de la ville mosaïque tendrait vers le modèle « français » d'une ville concentrique. Nous nous prononçons pour un modèle différent. Une ville mosaïque très différenciée et multipolaire. L'objectif est de créer, à partir du potentiel existant du grand boulevard, une ou deux nouvelles centralités économiques le long de celui-ci. Il s'agit d'étendre le bénéfice et le dynamisme d'Euralille jusqu'à Roubaix et Tourcoing. Le grand boulevard est densifié et son espace public est repensé. Les zones en difficultés de Roubaix-Tourcoing sont dédensifiées par l'amélioration des espaces publics (grand vides) et par la création de laboratoires urbains sur le logement. Afin de favoriser les conditions d'implantation d'activités économiques nous proposons de rapprocher Roubaix et Tourcoing d'Euralille en améliorant le temps de transport par une hiérarchisation des réseaux existants ou par la création d'un nouveau transport pour rapprocher Roubaix et Tourcoing à 10 minutes des gares de Lille. » L'équipe propose de renforcer la structuration en clusters : Euratechnologie-Eurasanté; Fives-Villeneuve-d'Ascq et Tourcoing-Roubaix. **Ce cluster réunirait l'Union et les gares, soit le Musée la Piscine, le quartier des modes, l'Ensaït, le campus de la distribution, l'Union avec la plaine Images et le CETI, Uptex, le Fresnoy, le CRAV et le pôle Design. L'EDHEC y serait associé. Le pôle d'excellence d'innovation sociale y serait développé**

Seule cette coopération est à même de produire une force de frappe à bonne échelle et de contrecarrer la tendance mécanique à la ville polarisée



- Enfin, Roubaix doit affirmer son leadership de projet sur le roubaisis, unité minimale de contractualisation avec Lille Métropole, le département et la politique de la ville.

## Débat numéro 2 : Turbine d'insertion ou mixité

Une tentation hante la ville : accepter son destin de pôle spécialisé de la précarité et rendre positive cette donnée en prenant le leadership de l'insertion.

S'il est un leadership que personne ne viendra nous contester, c'est bien celui-là. Pourtant, cette position peut apparaître réaliste et de plus innovante ; elle invite à changer le regard sur les habitants, à en faire une ressource plutôt qu'une charge ou un problème. Enfin cette position permet d'étayer l'idée de Roubaix, pôle d'excellence de l'innovation sociale, qui sera bientôt développée.

Cependant, une telle position conduirait à lâcher la question de l'excellence économique et de l'attractivité résidentielle pour ouvrir les vannes de l'arrivée des plus démunis. Cette idée généreuse se heurte à 2 réalités implacables : qu'on ne compte pas espérer une réorientation des financements « sociaux » au profit de Roubaix en échange de sa spécialisation ; la compensation est le principe même de la politique de la ville et on voit bien tous les freins à une redistribution massive ; par ailleurs, la concentration de la pauvreté conduirait à ruiner les conditions de réussite de ces populations (pour le dire en images, 1 pauvre + 1 pauvre = 3 pauvres !).

Mais on a vu par ailleurs que la mixité était un concept discutable. Il nous invite à privilégier la mixité d'usages et la mixité fonctionnelle. La mixité sociale à l'échelle des logements ne doit pas être une espèce de melting-pot social imposé mais accepter des formes de regroupement affinitaire en grumeaux. Plutôt que de rechercher une mixité introuvable, la ville doit définir son identité projetée, combinaison d'un héritage et d'une vision.

Elle doit comprendre que la mixité est la condition de l'insertion. A condition de ne pas être une mixité de dupes.

C'est donc qu'il faut clarifier une question centrale : qui voulons-nous attirer ?  
Question subsidiaire : comment retenir les éléments de valorisation du territoire ?

Le « concept » de classe moyenne ne risque pas de nous aider à voir clair. Cette notion floue a correspondu à l'illusion de la moyennisation de la population ; progrès social et réduction des inégalités auraient fait disparaître les classes ; on sait ce qu'il en est : les riches sont de plus en plus riches, les pauvres plus nombreux.

Les classes moyennes, c'est à la fois les « classes moyennes supérieures », les « catégories intermédiaires » ou classes moyennes inférieures. Mais pour bien comprendre le problème, il faut tenir compte des mutations actuelles liées aux transformations du travail

- Emergence de la « classe créative », disons les artistes, créatifs et professions intellectuelles liées aux technologies numériques. Cette population hétérogène se définit par des convergences de mode de vie (écologie, tolérance) mais peut recouper des situations économiques contrastées.
- Anxiété des classes moyennes centrales et inférieures qui vivent la peur de la précarité et du chômage, la pression fiscale et la diminution de la capacité d'épargne.

L'arrivée de quelques centaines de « bobos » (terme stupide), disons plutôt de créatifs dans les années 2000, la vague des lofts, l'effervescence culturelle, tout cela a pu faire croire que cette population était la cible des politiques menées, que par exemple, le développement culturel était mené à leur service.

C'est une fable dangereuse qui oublie que le développement culturel a permis un fragile mais réel changement d'image aujourd'hui perdu, que sans le Musée, pas de quartier des modes, et sans tout cela, pas de campus gare et de Plaine Images, qui oublie que le renouvellement urbain a bénéficié d'abord aux populations des quartiers, quoi qu'on en dise de l'insuffisance de ces changements.

Nous avons à Roubaix quatre profils de population

- Une population résidentielle classique, autour de Barbieux
- Une population créative nouvelle, et nous pouvons y ajouter les étudiants
- Des catégories intermédiaires (bi-actifs aux revenus modestes à moyens)
- Des catégories précaires et pauvres qui vont de la sortie progressive vers l'insertion à la grande pauvreté

Nous devons certes garder les deux premières. Nous devons à l'évidence travailler plus à retenir les catégories intermédiaires et les personnes en cours de stabilisation. Enfin, nous devons améliorer nos performances d'inclusion de la 4<sup>e</sup> catégorie.

Mais allons plus loin, là où ça fait mal.

2 positions s'opposent historiquement sur la question du peuplement :

- Ceux qui plaident pour une diminution importante de la population ( Gérard Vignoble évoquait autrefois le chiffre de 65 000 habitants !) pour améliorer la ville en dédensifiant et en démolissant massivement les logements insalubres et sociaux. Ceux-là veulent rééquilibrer la ville en faisant partir les pauvres, notamment immigrés. Où ? comment ? Mystère et boule de gomme !
- Ceux qui veulent densifier la ville et aller vers les 110 000 habitants par un programme massif de nouveaux logements de qualité (donc proposés aux classes moyennes

Ces deux positions conduisent à l'échec

D'un côté, nous avons une posture « anti-pauvres » qui fait fi du réel et du possible

De l'autre, nous nous heurtons aux impacts budgétaires de la prise en charge par la collectivité des besoins de ces nouveaux habitants et à l'absence de la promotion privée.

Notre objectif devrait être un retour à 100 000 qui suppose de recentrer l'action sur l'objectif de retenir les catégories intermédiaires et les personnes en sortie d'insertion, mais aussi de réduire l'attractivité de la ville pour des populations misérables pour qui l'arrivée à Roubaix est certes une solution à court terme mais aussi un piège. On ne sort pas aisément de la pauvreté quand on est en proie à un bailleur indélicat (comme on dit) qui vous fait payer très cher un taudis surpeuplé. Il faut réduire les trappes à pauvreté et travailler de nouveau avec les ...travailleurs.

## **Débat numéro 3 : Capitale ou ville moyenne ?**

Le 3<sup>e</sup> débat porte sur le niveau de standard urbain que nous visons.

L'identité de la ville a été fortement marquée par le traumatisme de la mort industrielle et le déclassement qui a suivi. Pendant longtemps, la restauration de l'état antérieur a été rêvée (dès le 500<sup>e</sup> anniversaire de la Charte des Drapiers en 1969) ; ce rêve a été d'une certaine manière renouvelée avec le thème du « renouvellement » c'est-à-dire d'une renaissance dont la Piscine est la métaphore. Mais l'idée d'un retour est prégnante : combien de fois évoque-t-on « Roubaix capitale » (de la culture, de la danse, des bonnes affaires ou du cloud computing).

Or Roubaix n'est pas une capitale mais une ville de moins de 100 000 habitants qui subit lourdement les séquelles de deux siècles de destruction sociale. Son identité est à chercher plutôt dans le temps long dans la combinaison de deux traits: son insertion dans les flux d'échanges internationaux (commerce, culture, migrations) et le courage de sa population et de ses acteurs face à la crise, leur capacité à inventer face au malheur : ce courage est une valeur essentielle en ces temps où tout le territoire vit ce que Roubaix a subi « en avance ». L'énergie renouvelable de Roubaix est sa population, à la condition qu'on porte sur elle un autre regard que celui de la compassion misérabiliste qui prévaut.

Ni capitale aux ambitions trop élevées, ni ville moyenne aux ambitions moyennes, Roubaix doit échapper à ces deux conduites d'échec pour inventer sa place, atypique. Qui voulons-nous être à l'horizon 2030 est un débat citoyen à mener. Nous en proposons les jalons.

Roubaix capitale ne le sera qu'en tant que quartier réussi de la grande métropole. Oui, grâce à Roubaix, Lille Métropole sera capitale du cloud, des bonnes affaires, des nouveaux matériaux, des cultures vivantes et de l'innovation sociale.

Mais pour que ceci ne soit qu'un rêve de privilégiés, elle doit aussi être une ville moyenne, une ville dans la bonne moyenne en terme de standards urbains : une ville où on répond aux courriers envoyés à la mairie, une ville où il y a de la vie le soir, une ville où la médiathèque ouvre deux fois par semaine jusque 22.00 , une ville où les démarches administratives sont rapides, une ville où les règles sont claires, une ville tranquilles pour les étudiantes, surtout quand elles sont blondes, une ville où bien travailler à l'école n'est pas ringard, une ville où les rues sont propres, une ville où le code de la route pratiqué est celui en vigueur dans le territoire national, une ville où la liberté et la tranquillité ne sont pas des simulacres, une ville normale quoi !

## **Débat numéro 4 : Changer de cycle**

Le 4<sup>e</sup> débat que nous devons mener est celui de la mesure des transformations en cours. Soit nous vivons une crise temporaire et il nous faut nous replier en bon ordre pour résister par une saine gestion de bon père de famille à la réduction des moyens, soit nous sommes devant une grande transformation et ce n'est pas le périmètre qu'il faut réduire mais la base de la pyramide qu'il faut reconstruire.

Notre position est simple, nous vivons une grande transformation, elle entraîne un changement de paradigme des politiques publiques, nous devons donc organiser la transition et pour cela mener la bataille de l'innovation sociale. Cette question est centrale et mérite quelques développements.

Changer de cycle, c'est considérer que demain matin, il faudra organiser autrement les services par la mutualisation et la coopération.

C'est considérer que l'hyper-proximité ne doit pas être le contraire de la mobilité.

C'est monter des partenariats entre le public et le privé quand ils sont avantageux. Rien n'empêche de travailler avec un constructeur à créer la maison durable et bon marché tout en soutenant ailleurs les salariés qui luttent pour leur pouvoir d'achat

C'est se dire que demain les services seront plutôt des « suites servicielles avec des services publics de collectivité, des délégations de services à des associations ou des entreprises, des réseaux et de l'économie contributive, des services marchands et que sinon on en va pas y arriver

C'est se dire que le numérique va tout changer et que ce n'est pas toujours mal.

C'est se dire que le service public n'est pas exempt de rendre des comptes, que la performance et la qualité sont des exigences normales, qu'un emploi aidé n'a de sens que s'il correspond à un travail effectif et que toute rémunération mérite travail

C'est se dire que les entreprises sociales devraient représenter 20% de l'emploi pour couvrir les besoins d'une population peu qualifiée et brisée par la crise depuis plusieurs générations

C'est se dire qu'une ville avec 100 nationalités, c'est d'abord une chance pour le développement international.

C'est se dire que la première énergie renouvelable à Roubaix ce sont ses habitants, et que la ville créative c'est la ville qui valorise d'abord la créativité des citoyens.

C'est se dire que la pseudo-participation, ça suffit et qu'il est temps de donner du pouvoir d'agir aux citoyens.

## **La condition de la réussite, une composition sociale qui crée les conditions de l'insertion et de la cohésion**

Le diagnostic a montré la dissymétrie des entrées /sorties, faisant perdre à Roubaix divers types de population : créatifs poursuivant leur parcours, milieux populaires et intermédiaires en accession, sorties de précarité pour qui la réussite est symbolisée par un déménagement hors de Roubaix.

Il est apparu que la ville avait une vraie capacité d'attractivité, mais que ces acquis étaient fragilisés par les difficultés rencontrées par les résidents dans leur environnement : propreté, stationnement, voisinage, délinquance, éducation et loisirs pour les adolescents.

Enfin l'enjeu de l'insertion reste majeur pour 1/3 de la population.

## **Insérer, attirer, retenir**

Insérer, attirer, retenir, voilà donc le triangle à tenir. Insérer renvoie à la définition des politiques sociales, attirer et retenir renvoient d'une part à l'amélioration de la qualité de ville (à la fois attractive et stabilisante) et à la diversification de l'offre de logements.

Sur l'amélioration de la qualité de ville, les enjeux principaux sont

- La propreté, symptôme et symbole d'une capacité à ordonner la ville
- La protection des biens et des personnes
- L'offre éducative et de loisirs pour les jeunes
- Un cadre de vie favorable à des usages doux : espaces verts, vélo.

Sur la diversification de l'offre de logements, il semble nécessaire de négocier une adaptation partielle du PLH2 dès 2014 tout en admettant que les parcours des personnes n'ont plus vocation à s'inscrire dans une même ville et que donc il s'agit moins de « garder un stock » que d'améliorer des flux

- Eviter des départs de désespérance ou d'exaspération
- Réduire les flux sortants de telle sorte qu'ils tendent à l'équilibre avec les flux entrants- ce qui induit une augmentation mesurée de la population pour atteindre progressivement les 100 000 Habitants
- Améliorer la composition sociale des flux entrants en réduisant les pompes aspirantes de la pauvreté

## **Penser les nouvelles conditions de la mixité sociale et culturelle**

Si on admet que la mixité est un concept à faire évoluer, on peut indiquer que les nouveaux enjeux de la mixité sociale et culturelle sont

- Réduire les situations où un logement dysfonctionne et détruit l'ambiance d'une rue
- Reprendre à nouveaux frais une action résolue d'intégration sociale résolue pour les nouveaux entrants axée sur la maîtrise minimale de la langue et le soutien aux femmes
- Renforcer les actions visant la non-discrimination et l'égalité de traitement afin de réduire les sources de sentiment d'injustice, de frustration et de ressentiment
- Agir pour une plus forte autorité, support de la cohésion sociale et condition du vivre-ensemble
- Développer les opportunités d'ouverture culturelle et de rencontres afin de réduire la tendance au ghetto communautaire

- Renforcer l'action en direction des milieux populaires et des professions intermédiaires en améliorant leurs conditions de vie : réduction de la dépendance énergétique, réduction du coût des transports en créant sur la ville et à proximité des emplois accessibles aux qualifications de base et moyennes
- Mener des actions d'appropriation citoyenne de l'espace public
- Faire de l'éducation le socle d'un fonctionnement solidaire de la société locale

## Un nouveau récit roubaisien

Ces grandes orientations invitent donc à prendre conscience des réalités sociales de la ville avec l'existence de plusieurs socio-types : les « résidentiels » (secteur Barbieux), les créatifs, les milieux populaires et intermédiaires, les personnes en situation de précarité et de pauvreté.

Ces 4 types doivent être traités avec le même respect ; il faut sortir d'une tendance à trop polariser l'attention sur les créatifs et les pauvres, pour reconquérir une sorte de bloc central et le secteur résidentiel, fortement contributeur sur le plan fiscal et qu'il faut réintégrer dans le système municipal.

Ces milieux peuvent être fédérés si la ville leur propose un nouveau récit. Dans un contexte où les anciens récits ont perdu leur efficacité (ville renouvelée, ville monde) car de larges segments de la population ne s'y retrouvent pas, il faut craindre que pendant un temps la convergence des récits sera difficile tant les statuts sociaux sont éloignés. On peut cependant tenter l'hypothèse suivante qui tient en 4 propositions

### **La ville-bouclier : Protéger la population de la mondialisation néo-libérale par des politiques d'inclusion active et une forte cohésion sociale**

Ce message fédère ceux qui souffrent de la mondialisation qu'ils en soient exclus ou fragilisés. 3 thèmes correspondent à ce message

- Le pari de l'éducation, la parentalité et le tutorat inter-générationnel. Parier sur une grande politique de la jeunesse, de la petite enfance à l'âge adulte, organisée autour du projet éducatif est une cause qui rassemble. Mobiliser les parents pour « sauver les enfants » et organiser la circulation des savoirs entre générations afin de mobiliser le potentiel des seniors et des étudiants sont des causes dont la justification morale est forte et qui ne sont pas abîmées par des polémiques paralysantes.

- Lutter contre la pauvreté en créant de nouveaux services sociaux d'utilité sociale avec les habitants. Le service public ne peut pourvoir à tout. Et les besoins sont immenses en terme de besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se chauffer, s'habiller, se déplacer. L'enjeu est de se servir des potentiels locaux, comme le fort réseau d'associations humanitaires et l'existence de nombreux délaissés urbains pour favoriser le passage du caritatif à l'auto-organisation accompagnée : vestiaires, épiceries solidaire, groupements d'achats solidaires, agriculture urbaine, micro-crédit, troc de livres, taxi social, covoiturage, garage solidaire, école mutuelle.
- Restaurer l'autorité, mener la bataille de la propreté et de la sécurité sans abandonner les territoires. Cette bataille ne sera pas gagnée ni seulement par la répression-sanction, ni par la « prévention », ni par la technique. Ces 3 types de moyens doivent être agencés mais mis au service d'une organisation décentralisée associant les moyens humains de la municipalité et des autres services, les moyens de l'insertion qui doivent être mobilisés sur la médiation- dissuasion, les moyens des habitants qui doivent être responsabilisés.

## **La ville énergie : l'énergie de la ville, ce sont ses habitants**

Ce second message propose de changer de perspective sur les habitants. L'ampleur des exclusions privilégie un regard porté sur les handicaps de la population. Cette attitude, bienveillante et compassionnelle doit être dépassée car elle occulte les potentiels et les qualités de cette population. Elle tend à enfermer les habitants dans une situation de dépendance.

Quelles sont les qualités et potentiels à surligner ?

- Le courage face aux difficultés
- L'ingéniosité dans la survie
- L'art du recyclage et de la récupération
- La résilience
- La jeunesse et la diversité
- La mobilité (quoi qu'on en dise, de nombreux roubaisiens travaillent loin de chez eux et l'ADICE a prouvé que les jeunes étaient capables de mener des projets de mobilité internationale)
- La capacité d'entreprendre (entreprises, auto-entrepreneurs, associations-projet)
- La volonté de préserver un héritage et une mémoire
- Les talents et les champions
- Le plurilinguisme et la biculture, atouts majeurs dans la mondialisation
- La solidarité et l'entraide

Or ces qualités sont essentielles pour affronter le monde qui vient. En quelque sorte, les roubaisiens ont vécu avant les autres l'amorce de la grande transformation et notamment parmi eux les immigrés qui ont essuyé les plâtres de la mobilité, de l'exil, de la désindustrialisation, du changement culturel.

Aussi, ces qualités, renforcées par un fort développement des connaissances peuvent être le socle d'une nouvelle compétitivité « sociétale »

- Tutorat, mécénat de compétences et bénévolat
- La diversité comme ressource : langues, religions, échanges internationaux, commerces
- Les cultures vécues vecteur d'une nouvelle impulsion culturelle
- Les services en réseau, nouvelle étape de la proximité
- Changer le paradigme de la participation

## **La ville des échanges et la nouvelle économie**

Le 3<sup>e</sup> message est la ville des échanges, renouant avec la tradition de la ville qui sur le long terme porte plus sur le commerce que sur l'industrie. La densité des échanges est aujourd'hui la base de la compétence économique.

- Anticiper la reconversion partielle de la VAD et promouvoir le e-commerce.
- Créer des ponts entre la population et les pôles d'excellence pour diffuser la nouvelle économie à forte dimension relationnelle.
- Sourcer les secteurs en développement de demain : Fabrication distribuée, isolation thermique, agriculture urbaine
- Développer la nouvelle économie sociale et solidaire autour d'entreprises sociales solides et à partir des réseaux d'échanges des habitants
- Affirmer la dimension internationale

## La ville innovante : innover et organiser la transition

La ville est en quelque sorte contrainte d'innover. Son économie publique repose sur une forte dépendance aux aides de l'Etat qui permettent de soutenir un fort secteur associatif qui est le 1<sup>er</sup> employeur du territoire. Il faut donc dans un cadre de fortes contraintes budgétaires, affirmer de vraies priorités ; le maintien à court terme de fortes dotations de l'Etat ne dispense pas de ces restructurations incontournables à moyen terme. Par ailleurs, si nous retenons l'hypothèse d'un bouleversement de l'action publique, notre enjeu est d'organiser la transition économique, écologique et sociétale par le développement d'une stratégie d'innovation sociale.

- Une grande politique éducative de la jeunesse de l'enfance à la vie active serait l'axe de toutes les politiques publiques. Elle réunirait les politiques de la petite enfance, de l'éducation (PEG) et de l'insertion des jeunes (Mission Locale, Ecole de la seconde chance) ; les politiques sportives et culturelles seraient en appui ; c'est au service de cette ambitions que seraient mobilisés en priorité les seniors, les volontaires et les parents. Les pôles jeunesse et les centres sociaux seraient les points d'appui décentralisés de cette démarche. Cette grande politique serait la colonne vertébrale du Projet social de territoire
- Organiser la grande migration du secteur associatif d'un régime à l'autre. La consolidation du réseau associatif suppose d'une part une politique pragmatique sur les locaux qui sont la première demande des associations et un chantier majeur du futur pôle d'excellence de l'innovation sociale.
- Faire de Roubaix un pôle d'excellence de l'innovation sociale. Mobiliser les ressources du territoire métropolitain (universités, clusters d'économie sociale performants comme Alter Eos ou Initiatives et cités, des entreprises sociales comme Vitamine T, de grandes associations et écoles de travail social) pour proposer à Lille Métropole et la Région la labellisation comme pôle d'excellence. Les financements mobilisables sont les entreprises responsables, (avec notamment le mécénat de compétences) les aides au développement économique de la région et de Lille Métropole, le fonds d'innovation sociale de la BPI et les crédits européens.

Le cluster pourrait

- Développer de nouvelles filières productives (fabrication distribuée par imprimantes 3D et découpe laser, isolation thermique, agriculture urbaine, recyclage) en proposant l'investissement sur Roubaix d'entreprises qui ont démontré leur savoir-faire,
- Créer de nouveaux outils de financement (fonds de dotation, crowdfunding).
- Elle devrait aussi expérimenter avec une dizaine de structures leur montée en gamme (ressources humaines, management de projet, modèle économique) : par exemple ADICE, le Centre d'activités sportives, Roubaix-Sport Culture, la MDA, les centres sociaux, ARA-Live, Angle 349, le Comité de quartier de l'Hommelet. le SIAVIC.



# Chapitre 4 : vers un plan d'actions

Ces propositions ne sont pas des plans d'action finalisés. Si leur opportunité peut être confirmée par l'ensemble du rapport, leur faisabilité reste à construire. Elles ont pour fonction de « donner à voir », voire parfois à rêver ; car si nous n'opposons pas des utopies réalistes à la souffrance actuelle, nous ne parviendrons pas remobiliser les habitants, brisés par la crise subissant les « dommages collatéraux » de celle-ci.

## Une nouvelle gouvernance

### **Créer un « Conseil de développement » avec les entrepreneurs et les citoyens de la ville**

La bourgeoisie (et le patronat) roubaisienne existe. Elle habite moins Roubaix mais continue d'y avoir des attaches. Bernard Arnault, Gérard Mulliez, quelques-uns des grands patrons de ce pays sont nés ici.

Les relations entre la commune et cette « bourgeoisie » ont connu plusieurs étapes

- la lutte politique avec Jean Lebas et une certaine forme de concurrence des interventions sociales
- le paritarisme avec Victor Provo : une forme de partage des eaux et de convergence sur le logement
- puis un « chacun chez soi » du temps de Pierre Prouvost
- la crise a conduit la municipalité à construire des partenariats de projet avec des opérateurs historiques (Camaïeu, ID group) ou des nouveaux venus ( Mac Arthur Glen, Casino, OVH, ANKAMA)
- les relations avec le groupe Auchan ont été notamment sur la question des surfaces en centre-ville... compliquées
- le Musée la Piscine a permis une forme de retour des « familles » dans la vie roubaisienne.

Il est temps de mobiliser ce formidable potentiel d'entrepreneuriat, de finances et de compétences pour faire entrer la ville dans le 21<sup>e</sup> siècle

Il est proposé de créer le Club R (comme Roubaix) qui, par des rendez-vous réguliers, associera les chefs d'entreprise à la gouvernance de la ville.

Plus largement le conseil de développement dont le Club R est le cœur doit être un espace de veille et d'observation, d'analyse des grandes politiques et de soutien aux programmes structurants

## **Le cluster de la Ville connectée**

La construction d'une alliance de projet entre Roubaix, Wattrelos et Tourcoing doit permettre de réinscrire la ville dans le projet métropolitain en évitant le syndrome de l'affrontement avec Lille.

Le cluster Roubaix-Tourcoing rassemble les forces des 2 centres et de l'Union où se structure en archipel des compétences économiques, universitaires et culturelles autour de l'économie créative, de l'innovation sociale, du numérique (e-commerce, image) et des nouveaux matériaux (uptex). Cette logique territoriale dépasse l'organisation des pôles en filières qui reste encore dans une logique industrialiste.

Il rééquilibre la métropole qui se structure entre 3 clusters : Euratechnologies/Eurasanté, Fives-Villeneuve d'Ascq et Roubaix-Tourcoing

De nombreux projets concrets peuvent être menés afin de créer une dynamique : le développement de l'IMA, le soutien à une dynamique sur la mémoire textile, un plan emploi pour le cluster, la création d'une université d'été du jeu vidéo et du transmedia pour repérer des talents des quartiers pour la Plaine Images ; créer Roubaix Plage en coopération avec Tourcoing Plage



Si la ville choisit de parier sur « le pouvoir d'agir des habitants », elle doit simplifier le millefeuilles participatif qui mange le temps et épuise les énergies

Par exemple

- Les comités de quartiers ayant des réalités hétérogènes, il conviendrait d'arrêter ceux qui ne fonctionnent pas et transférer leurs activités sur le centre social. Les postes de permanents habitants seraient réservés à des contrats aidés.
- Les conseils de quartier devraient être plus ouverts à des habitants tirés au sort pour rompre avec l'entre-soi. La co-présidence doit être abandonnée et la présidence exercée par une personne ni élue ni technicienne. Afin de leur donner du sens, il faut leur donner « du grain à moudre » : ils pourraient se voir confier l'animation du FPH et la gestion d'un budget participatif sur les investissements de proximité.

- La Fabrique pourrait devenir le « 6° quartier » à la condition que la machine soit au service des citoyens et non l'inverse.

## La pédagogie de l'excellence

Un repérage systématique des « talents » serait fait afin de créer une communication permanente sur les roubaisiens qui réussissent. Une fête annuelle de l'excellence serait créée.

Un club « creative citizens » serait mis en place

## Oser les labels, reprendre pied dans les réseaux

La ville de Roubaix est aujourd'hui absente des réseaux nationaux et européens. Sous prétexte d'économies, la ville perd toute visibilité. Or cette participation est indispensable pour créer les conditions de réussite de projets européens. Savoir-faire est utile mais doit être complété aujourd'hui par la « faire savoir »

Par exemple la participation à l'ANDEV, association des villes éducatives, au réseau URBACT qui organise les réseaux de capitalisation dans le domaine de la régénération urbaine, peut apporter les partenariats nécessaires à la conception de projets européens.

RBX a représenté LMCU au sein d'EUROCITIES depuis 2010 dans le réseau **Cities for active inclusion**. La ville a été présente dans Interreg franco-flamand, PEJA, Leonardo.

Ces bonnes initiatives doivent être renforcées. La participation aux réseaux est aujourd'hui la clé de la visibilité, un moteur de développement de projet par les énergies que les réseaux fédèrent et les apprentissages qui s'y font.

La ville peut s'appuyer sur les capacités de la Région et de Lille Métropole, d'autant que c'est à ce niveau que se monteront les projets européens ; elle doit être active sur les réseaux sociaux et les plates-formes web ; elle doit remobiliser les réseaux économiques et s'appuyer sur les dynamiques diasporiques qui émergent des migrations installées à Roubaix.

## Faire de la motivation des agents une ressource

Dans une ville où la municipalité joue le rôle de référent et de dernier recours, l'attitude des agents et leur motivation est la clé de la compétitivité de l'action publique.

La municipalité de Roubaix a fait des efforts conséquents pour être à l'image de la ville. Avec un effectif de 1555 agents en 2012, la ville a légèrement diminué ses effectifs sur 5 ans. En 2012, le nombre d'agents habitant Roubaix reste stable par rapport à 2011 et représente toujours 46 % de l'effectif total. Il est compréhensible que les roubaisiens demandent une évolution de ce ratio en leur faveur, alors que le chômage sévit. Cependant, du fait des règles régissant les recrutements, et de l'absence de recrutements massifs, une telle évolution ne peut se faire rapidement

et suppose en amont une préparation aux concours de la fonction publique dont les expériences précédentes montrent qu'elles requièrent de la part des candidats et de la ville des efforts significatifs.

Par contre, chacun s'accorde à reconnaître que face à une situation marquée par le gel des recrutements alors que les besoins sociaux augmentent, les seuls progrès possibles portent sur la motivation des agents.

Aussi des efforts doivent être faits pour valoriser l'initiative, considérer les agents, conduire un dialogue social constant et surtout donner du sens à leur travail par une approche plus transversale.

## **Construire une nouvelle organisation des services mutualisée, coopérative et numérique**

Une autre voie d'amélioration de la performance consiste à rechercher des modes de mutualisation des moyens ; ces efforts portent sur le rapprochement entre la ville et le CCAS, ainsi que des expérimentations de mutualisation de services entre villes voisines

Par ailleurs, les outils numériques et notamment le mouvement de libération des données libres (Open Data) commencent à dessiner une autre organisation possible des services publics et urbains : émergence de nouveaux services marchands et non-marchands, ceux-ci fondés sur l'économie contributive, agencement entre partenaires publics, privés et citoyens de « suites servicielles », et donc des services plus proactifs, des économies sensibles du fait de l'effet réseau et de la numérisation, la ville étant moins prestataire, plus coordinatrice et garante de l'intérêt général.

## **Organiser l'ingénierie en team projet et la centrer sur les nouveaux programmes européens**

La ville dispose d'une ingénierie conséquente. Mais elle est éclatée en divers services et n'est pas managée.

Il est proposé de réunir l'ingénierie disponible dans un réseau collaboratif associant la ville, les collectivités et les acteurs

Les missions de ce réseau seraient

- La préparation des dossiers européens
- La présence de la ville dans les réseaux
- La conception du cluster d'innovation sociale
- La coordination de l'observation et de l'évaluation

Plusieurs collectivités en Europe ont créé en interne des agences d'innovation publique, comme le Mindlab au Danemark.

Cette équipe a vocation à intégrer les équipes projets de la politique de la ville, y compris la rénovation urbaine, qui ont vocation à constituer le niveau d'animation locale de l'ingénierie qui sera chargée d'animer le contrat unique à l'échelle de l'agglomération.

Ce niveau local doit être organisé à l'échelle de la ville pour les « grands projets » comme le projet éducatif de la jeunesse ou la refonte des dispositifs de démocratie

participative, et à l'échelle des quartiers pour coordonner le projet social des PRU. Ces coordinations sont nécessaires pour les 3 ponts, le PNRQAD, les pôles d'appui et les projets des quartiers de la boucle du canal, les pôles d'appui des quartiers Ouest.

Il ne semble plus nécessaire de caler la mission de chefs de projet de quartier sur la géographie administrative des mairies de quartiers. Par contre les mairies de quartier doivent rester des lieux d'accueil administratif selon une logique de spot (je vais faire mes formalités administratives au plus près de là où je me trouve) et se concentrer exclusivement sur la gestion urbaine de proximité, y compris la propreté.

# Attirer et retenir, la bataille de la qualité

## Faire de la propreté une bataille de mobilisation générale

Les causes de l'absence de propreté sont multi-factorielles :

- Causes organisationnelles et techniques : non ramassage des sacs non conformes par Esterra, calendrier modifié des « encombrants », saturation de la déchetterie.
- Causes urbaines : délaissés et friches accessibles, maisons auto-réhabilitées générant beaucoup de détritrus, importance numérique des déménagements, maisons « découpées » non-gérées par un responsable, étroitesse des maisons
- Causes sociales et politiques : absence de maîtrise de la propreté du domicile, méconnaissance des droits et devoirs par la non-maîtrise de la langue, rejet d'une responsabilité personnelle sur l'espace public au profit d'emplois mairie, absence d'appropriation de l'espace public
- Autres causes : efficacité des équipes de balayage, faiblesse du nombre de sanctions, non-roubaisiens qui viennent à Roubaix déposer leurs ordures

De ce fait, la réponse doit être systémique

- Améliorations organisationnelles : une déchetterie supplémentaire, ramassage des sacs non-conformes, suppression des encombrants, capacité donnée aux agents de cadre de vie de verbaliser, ce qui fera passer le nombre d'agents habilités de 5 à 10, identification des délaissés et gestion par clôturage ou par affectation provisoire à un jardin.

- Améliorations sociales : éducation à la propreté urbaine systématique dans les écoles, opérations d'appropriation de l'espace public : interventions artistiques, gestion de petits espaces publics confiée à des collectifs d'habitants volontaires.

Plus largement, nous proposons de sortir de l'organisation actuelle partagée entre 2 directions et des équipes ville/association.

- Etudier l'impact en termes d'économies et de cohérence de l'intégration d'ICEO dans la structure ville
- S'organiser dans la proximité par mairies de quartier, dont ce sera la mission principale : 5 équipes de quartier avec un pôle central en appui (matériel lourd, coordination des services pour traiter complètement certaines situations.
- Principe d'ilotage : constituer des binômes par îlots pour gérer la relation habitants dans la proximité et la réactivité ; mobiliser les agents de SES qui sont actuellement sous-utilisés (environ 10/15 heures de travail mobilisables par agents) dans ces équipes d'ilotage
- Organisation par campagne : nettoyer complètement un quartier en appelant les habitants à participer à l'opération, médiatiser puis tenir le niveau de qualité.

## Etendre la convention GUP des trois-ports aux pôles d'appui de la rénovation urbaine et aux quartiers

La seconde mission des mairies de quartier sera d'organiser des plans d'action de la gestion urbaine sur tous les sites en rénovation

Une étude qualitative menée dans le cadre de travaux étudiants sera menée pour enquêter les habitants des opérations nouvelles (lofts, pôles d'appui...) pour identifier leur niveau de satisfaction, leur perception de l'environnement, les usages de la ville et la perception par leurs voisins de ces opérations

## **Identifier 500 volontaires référents jeunes**

La ville a un potentiel de volontaires immense : des milliers de bénévoles représentant 1200 ETP, bientôt 12 000 étudiants, de nombreux seniors actifs, quelques associations avec de nombreux adhérents (les amis du Musée, l'ADEP, l'AFEV), des correspondants Vivacité, des ambassadeurs du patrimoine

Nous proposons de lancer un concours pour recruter 500 référents jeunes. Selon le principe un jeune = un référent, il s'agit de créer un lien de tutorat inter-générationnel durable pour sortir des jeunes de l'échec scolaire, du chômage ou du risque de délinquance. Ce lien durable, volontaire, humain sera plus efficace que l'accumulation de spécialistes.

Ce type d'expérience a été expérimenté avec succès à Hanovre dans le cadre du programme Soziale Stadt (Ville sociale)

Les tuteurs seraient formés (formation de type « case manager »), indemnisés (accès gratuit à l'offre sportive et culturelle de la ville) et valorisés.

## **Réduire l'attractivité négative tout en apportant aux roubaisiens une vraie amélioration de leur logement**

La volonté d'améliorer les conditions de logement les plus indignes fait partie de l'ADN de la ville ; il est inconcevable d'y renoncer. Mais en même temps, il faut réduire les portes d'entrée dans la ville qui sont des trappes à pauvreté, où des bailleurs immoraux ajoutent du malheur au malheur

- Réduire les PLAI prévus dans le PLH2
- Promouvoir de l'habitat spécifique hors de Roubaix pour des populations qui viennent dans le parc indigne faute de places suffisantes dans ce parc
- Réduire la vacance en améliorant les logements et leur gestion
- Faire la guerre aux travaux de division des maisons qui détruisent le patrimoine et créent des situations ingérables qui perturbent une rue entière
- Réviser prudemment la ZPPAUP pour accélérer certaines démolitions et réduire les coûts de travaux pour des logements à vocation très sociale.
- Mettre en place des plans individuels d'intégration sociale pour des primo-migrants en lien avec le CRIC
- Réserver une part des emplois d'insertion sociale à ces néo-migrants bénéficiant d'un plan d'intégration sociale
- Renforcer l'alphabétisation dans un réseau coordonné par l'ADEP (intervenants ADEP, volontaires, étudiants, centres sociaux, éducation nationale, centre de ressources Alphabet)

- Veiller à ce que la protection des droits individuels sur le mariage ne soit pas détournée à d'autres fins. <sup>47</sup>

## Adapter le service public à l'hétérogénéité des publics

La prise en compte de publics hétérogènes ayant des exigences différentes, des temporalités différentes, des niveaux d'autonomie différents est une condition de la qualité de service public.

- Faire évoluer les points d'accueil administratifs en spots
- Systématiser la dématérialisation des actes
- Mettre en place l'open data pour mettre à disposition des citoyens l'ensemble des données (statistiques, rapports, délibérations)
- Faire une réponse systématique à tout courrier
- Transférer les écrivains publics dans les mairies de quartier pour soutenir les agents publics dans la gestion des situations qui réclament du temps et de l'accompagnement
- Modifier l'ouverture de certains services pour s'adapter aux besoins des étudiants et des actifs (expérimentation de l'ouverture un soir de la médiathèque)

## Le renouvellement urbain et l'habitat

### Le centre-ville

- Créer un cheminement attrayant et ludique entre Eurotéléport et le Musée
- Installer une sculpture ou une installation « point de rendez-vous » sur la grand Place
- Mettre la grande rue en piétonnier
- Interdire les voitures sur la Place de la Liberté
- Y créer éventuellement une halle couverte légère et traversante pour le marché et les manifestations afin d'économiser sur la location de matériels temporaires
- Mettre en place une animation régulière de « carte blanche » à des associations pour animer la Grand-Place.
- Interdire la mendicité sur le territoire de la ville.

---

<sup>47</sup> La nécessité du mariage ou d'une vie de couple stable pour la délivrance d'un titre de séjour pousse des femmes à se tourner vers le mariage comme condition du droit au séjour ou d'une régularisation.

L'exigence du maintien de la vie commune pour la délivrance ou le renouvellement des titres pose des problèmes en cas de séparation, de violences conjugales, permet des abus de la part du mari et place les femmes en situation de dépendance.

Les difficultés du regroupement familial sur place font que de nombreuses épouses d'étrangers sont maintenues en situation irrégulière.

Les épouses de polygames subissent lourdement les conséquences d'une situation dont elles ne sont pas responsables.

<http://maisondesfemmes.free.fr/images/raj/fiches/mariage.htm>

## Le campus gare et la gare

Le projet vise à implanter un campus des métiers de la distribution et du commerce comprenant le regroupement de trois établissements universitaires (IM MD, IUT C, LEA), mais également un restaurant universitaire, des locaux de vie étudiante, un centre de ressources de la distribution, un hôtel d'entreprises. Il s'agit donc de garantir un vrai "morceau de ville" contribuant à la mixité fonctionnelle du secteur et à une plus grande mixité sociale.

Septembre 2015, l'hôtel B&B, ouvrira, juste à côté de la gare, à la place de la friche laissée par les transports Dubois.

Les implantations universitaires créeront un pôle presque comparable à l'EDHEC. Sur ce pôle universitaire doit aussi se greffer une résidence étudiante de 220 logements, des commerces ainsi que 6 000 m<sup>2</sup> de bureaux dont les occupants sont encore à définir.

Une seconde tranche du projet vers la rue de l'Ouest est prévue à une échéance lointaine qui conduit à prévoir une gestion transitoire de ces espaces.



## Les quartiers en bordure de l'Union : les « franges de l'Union et les boucles du canal »

Les **franges de l'union** (Alma-Cul de four) sont des territoires à fort enjeu : comment développer l'Union si les quartiers qui jouxtent l'Union ( Epidème et Alma) sont les quartiers les plus en difficulté. Comment dans ces conditions rassurer des investisseurs et donner envie à des ménages ?

De nombreuses friches et des projets en attente sur le Cul de Four font de ce quartier un territoire mité et dégradé. Sa double vocation économique et résidentielle doit être replacée dans la perspective de la montée en puissance de l'Union et du potentiel des berges du canal.

Le quartier de l'Alma a connu des interventions publiques fortes : restructuration de l'îlot Fontenoy/frasez, MIE, Hôtel d'entreprises, Parc Cassel, Terrain barbe d'Or. Mais les difficultés dues à l'ancrage du trafic qui fait « partie du paysage », les incertitudes sur la Redoute et sur la MIE, la temporalité des grands projets en perspective (campus, Union) rendent ce quartier difficile à gérer. La fermeture de la MIE et la chute de la Redoute feraient de ce quartier la zone de tous les dangers.

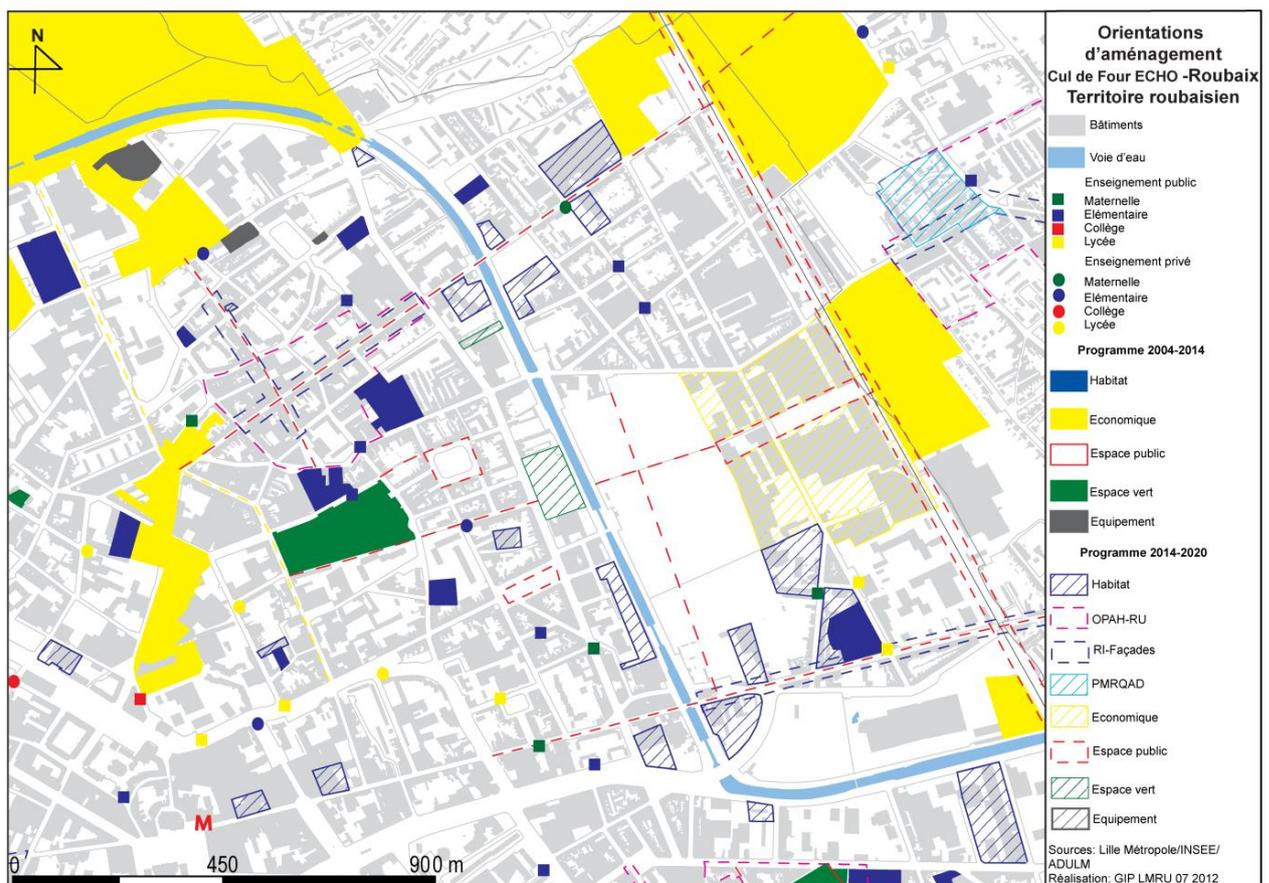
3 axes semblent devoir être privilégiés

- Conforter le Centre Social dans son rôle de coordinateur de proximité
- Mettre en oeuvre la ZSP
- Mettre à l'étude une opération « rue du Monde » de commerces du monde sur le linéaire qui va de l'Alma à la gare (y compris place de la gare)

La boucle du canal est dominée par une problématique de reconversion de grandes friches économiques qui font fait l'objet d'études.

L'enjeu est d'y installer à terme des activités économiques accessibles aux emplois des roubaisiens et wattrelosiens, compatibles avec une insertion urbaine.

Les limites actuelles de l'intervention publique nécessitent d'imaginer des formes d'intervention des investisseurs privés disposant de marges de manœuvre plus importantes.

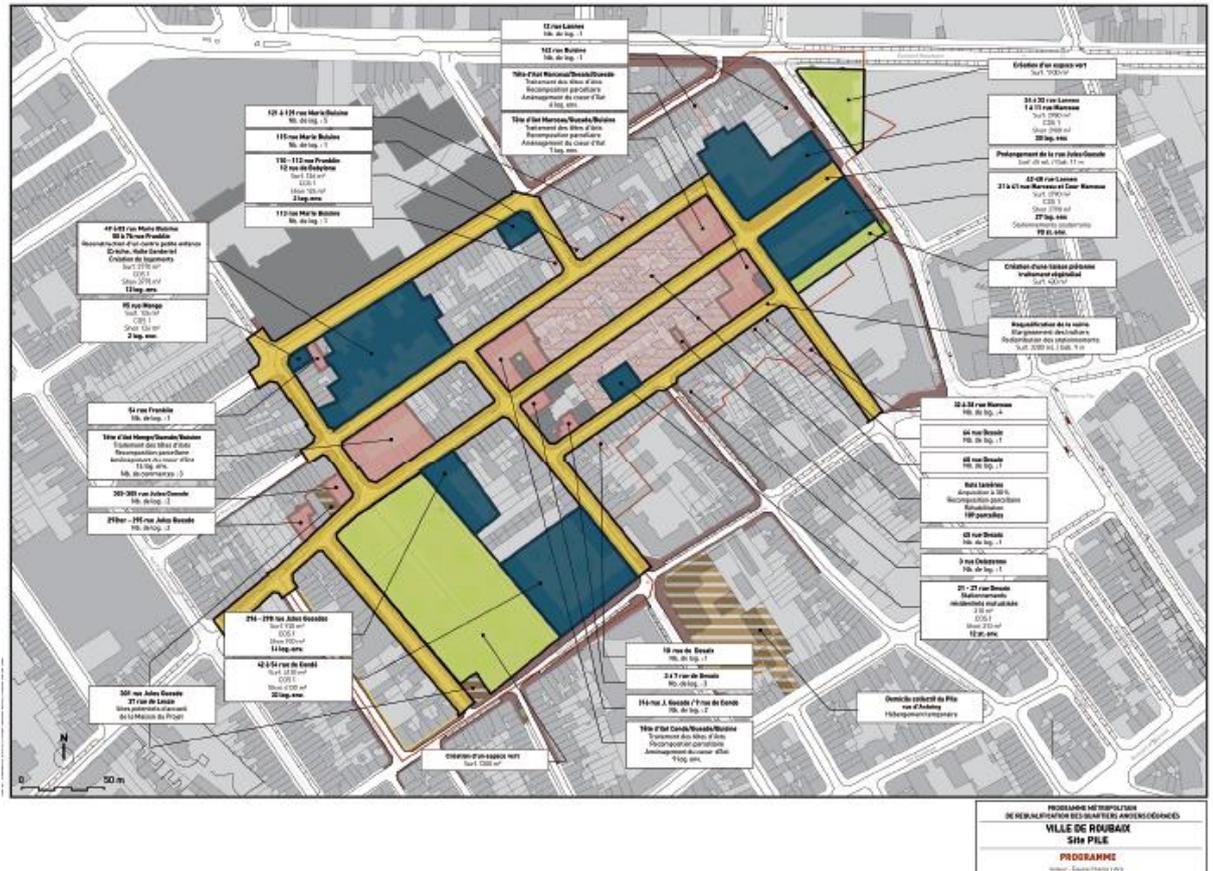


## Le PNRQAD

Mettre en œuvre le PNRQAD sur le site du Pile et plus particulièrement les fameux « îlots lanières » (« **Pile Fertile** »)

Cette opération doit permettre de tirer les leçons des méthodologies précédentes (RHI, maintien, Habitat-Patrimoine, Pôle d'appui Carnot du PRU) dans le traitement de ce type de logements et de préconiser des évolutions (ZPPAUP, rythme des démolitions, auto-réhabilitation).

Il doit aussi expérimenter la création d'entreprises artisanales labellisées sur les économies d'énergie et l'isolation thermique.



## Le PRU 2

La négociation du PRU 2 sera intégrée au Contrat Unique. Elle devra permettre de terminer les pôles d'appui et de poursuivre sur la partie sud l'intervention sur les 3 ponts.

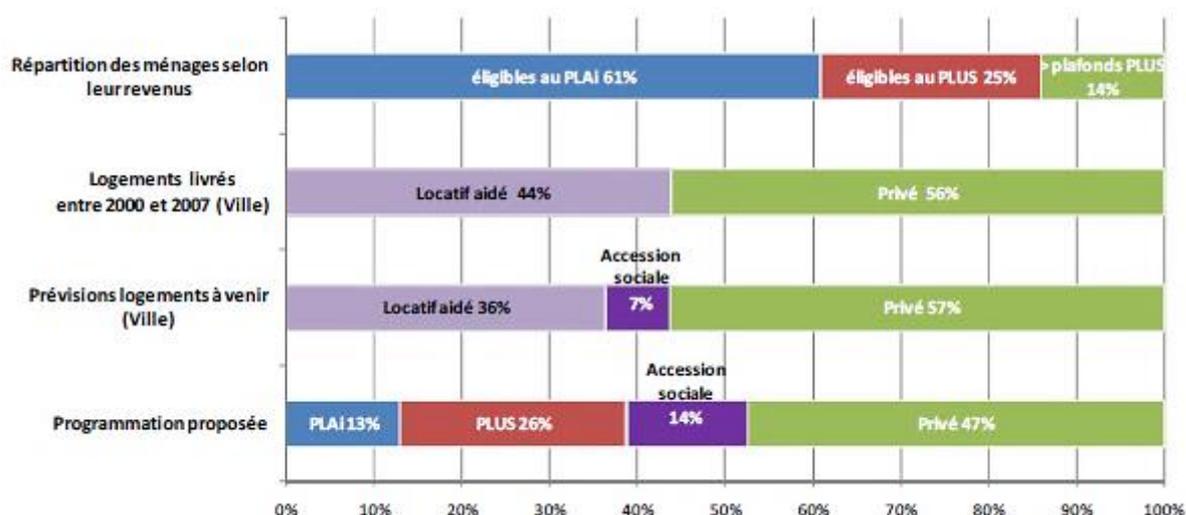
## Négocier un avenant du PLH 2

Le PLH 2 a fixé des objectifs sur le territoire de la ville.

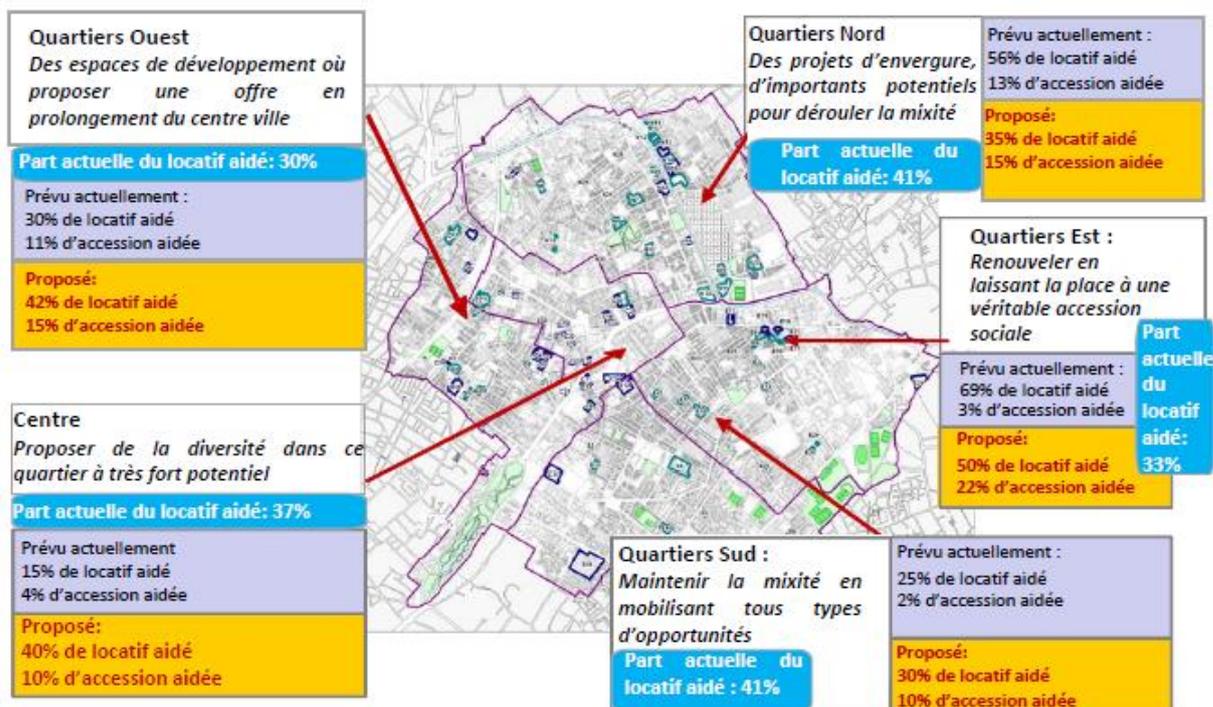
Rappel : Pour Roubaix, l'objectif fixé de production de logements neufs sur 6 ans est de 913/an (objectif haut) –dont 274 lgts/an de PLAI/PLUS- et 698/an objectif bas, soit 209 lgts PLUS/PLAI.

Sur l'objectif haut, il s'agit donc de construire 1644 logements sociaux supplémentaires, dont 328 PLAI

Le rapport CODRA 2009 a proposé une stratégie plus offensive. Partant du constat que « Les calculs montrent qu'un volume de 500 logements par an serait nécessaire pour satisfaire uniquement les besoins locaux (décohabitation, renouvellement du parc), sans même envisager d'augmenter le nombre d'habitants. Parallèlement, les 4 600 logements en projets recensés pour les années qui viennent (770 par an environ sur 6 ans), permettraient non seulement de satisfaire ces besoins minimaux mais encore de continuer à accroître la population à un rythme soutenu de +0,65% par an (contre +0,11% environ ces dernières années). », il propose sur une hypothèse évaluée au-dessus légèrement de l'objectif « bas » du PLH de réorienter la production selon le schéma suivant :



Cette stratégie porte sur un renfort d'accession sociale (doublement) mais aussi du « locatif aidé » (de 36 à 39%, alors que ce produit représente 44% des logements livrés depuis 2000 jusque 2007).



Il convient effectivement de re-négocier le PLH2 afin de renforcer l'accession sociale. Par contre cet objectif doit être adapté aux profils roubaisiens et nous proposons de ne pas augmenter la part de locatif aidé, voire de la diminuer et de réduire la part des PLAI, et de jouer plutôt sur l'amélioration de l'habitat ancien et sur le taux de vacance élevé du parc social pour répondre aux besoins urgents des roubaisiens.

Si la promotion privée ne tient pas le rythme (ce qui est probable aujourd'hui) il est préférable de « geler » les espaces disponibles en attente d'un produit de qualité ou en vue d'une réaffectation économique en diffus.

## Favoriser l'accession très sociale à la propriété

Les études ont montré l'enjeu de réduire le gap entre les capacités contributives des roubaisiens et le coût de l'accession sociale. Il est donc nécessaire de réfléchir à des produits innovants d'accession très sociale : produits innovants et sobres, maisons à « finir » en autoproduction, montages financiers intelligents avec des reports de foncier.

## Accueillir les nouveaux roubaisiens

Chaque néo-roubaisien devrait recevoir une visite sur place, puis pouvoir faire un point d'étape à 6 et 12 mois

## Renforcer la place des étudiants dans la ville

12000 étudiants à Roubaix, c'est un potentiel considérable. Mais à Roubaix ne veut pas dire en ville. Un plan « étudiants en ville » devrait être bonifié

- Développer les logements étudiants

- Mobiliser les étudiants sur les programmes « volontaires »
- Renforcer la coopération avec l'EDHEC sur les projets : recherche-développement, tutorat de projets
- Créer à Roubaix une auberge de jeunesse qui serait un lieu de vie et permettrait de renforcer les capacités de mobilité internationale (accueil de stagiaires, de correspondants, de groupes, hôtellerie légère)

## Un projet économique réorienté vers l'emploi des roubaisiens

### Engager le territoire dans la 3<sup>e</sup> révolution industrielle

La 3<sup>e</sup> révolution industrielle, c'est l'énergie propre distribuée et le numérique. La région s'y engage ; la ville de Roubaix a des atouts incontestables : cloud computing, image, nouveaux matériaux, e-commerce.

Roubaix doit être un pôle fort de la ré-industrialisation de la France à partir des compétences identifiées sur son territoire. Isolation thermique des bâtiments, textile, recyclage, usines du futur organisées autour d'imprimantes 3D, open et big data sont des chantiers prioritaires.

C'est sur cette base qu'on peut anticiper les reconversions inéluctables de la VAD en formant avant la disparition des emplois les travailleurs à de nouveaux métiers.

### Créer un leader roubaisien de l'insertion

Le développement de nombreux secteurs relevant en partie de l'économie sociale et solidaire est un besoin fondamental pour l'emploi.

La construction de cette filière pourrait être confiée à un opérateur reconnu dans ce domaine afin d'apporter sur le territoire les compétences nécessaires à la création d'une **entreprise sociale efficiente** sur la viabilité économique et sur l'insertion.

### Réorienter la coopération internationale et renforcer la mobilité internationale

La coopération internationale est centrée sur les régions dont est issue l'immigration présente à Roubaix.

Cette orientation doit être affirmée, mais il serait utile de promouvoir la coopération économique décentralisée et de mettre la coopération internationale au profit de projets économiques co-localisés.

Roubaix a des atouts pour développer des projets dans la grande région « Europe-Méditerranée-Afrique ».

En se fondant sur les compétences de l'ADICE, il est possible avec Erasmus pour tous de tripler le nombre de roubaisiens, élèves, apprentis, habitants, qui mène des projets de mobilité internationale.

## **Anticiper les évolutions du modèle « maison de l'Emploi »**

La balkanisation du territoire métropolitain en 7 MDE n'est ni tenable ni efficace. Il serait cohérent de créer une seule MDE métropolitaine avec 3 équipes légères de coordination locale et de confier à la mission locale la gestion du PLIE (ce qui suppose de couvrir les besoins de trésorerie générés par les FSE) afin d'en faire le partenaire privilégié de Pôle Emploi.

Le Club R pourra lancer des expérimentations à partir des besoins repérés par les entreprises. L'école de seconde Chance sera renforcée.

Le devenir du site devra faire l'objet d'une étude de reconversion.

## **Gérer le dernier kilomètre dans les liaisons habitat/travail**

Qu'est ce qui rend difficile l'accès des travailleurs aux emplois des zones d'activité frontalières et métropolitaines ? Comment diminuer le temps et le prix ? Comment donner de la mobilité à ceux qui en manquent ?

Vélos, location de véhicules, covoiturage, taxi solidaire, garage solidaire, adaptation des transports publics, l'émergence d'un service public de transports solidaire a été expérimentée avec succès à Portland (US) et dans d'autres villes.

## **Relancer une politique de non-discrimination**

La lutte contre les discriminations a disparu des écrans radar. Les raisons en sont diverses : faiblesse de la volonté politique, difficulté objective du sujet... Si on s'accorde à penser que la non-discrimination reste un enjeu central mais qu'elle ne peut être atteinte que dans une approche qui combine et non isole la lutte contre les inégalités sociales et la lutte contre les discriminations, un nouveau programme de non-discrimination devra être mis en place.

Le rejet des discriminations raciales, l'égalité hommes-femmes, la prise en charge du handicap sont toujours des sujets incontournables. Mais le contenu de l'action doit être adapté aux réalités locales.

- Mettre en place une politique des âges qui anticipe les effets de diminution des retraites à venir, l'isolement de personnes très âgées dans les quartiers. Cette politique des âges doit aussi créer des dynamiques inter-générationnelles décrites par ailleurs.
- Lutter contre les violences faites aux femmes
- Lutter contre l'homophobie
- Combattre l'islamophobie et l'antisémitisme.
- Prévenir l'exclusion des jeunes dans les stages
- Porter une attention spécifique aux jeunes diplômés bac +2 et plus

# Une grande politique des cultures vivantes

## Elaborer un agenda 21 de la Culture

Alors que les contraintes budgétaires s'appesantissent, que la cible du peuplement se recentre, il peut être tentant de réduire voire sans vision d'ensemble et de donner la désastreuse impression de lâcher les acteurs culturels qui ont tant donné à la ville.

Dans le même temps, des aspirations nouvelles s'expriment qui peuvent se résumer par la formule « donnons une place à toutes les cultures vécues », la prise en compte du hip-hop, qui va au-delà de la danse urbaine pour intégrer le graph, la mode, le slam est notamment une revendication récurrente.

Tout en gardant la thèse de la « culture comme ressource stratégique » la ville doit développer son propre modèle culturel qui se distingue de l'événementiel marketing (parfois nécessaire), de la réduction à l'économie créative (une des piliers de ce modèle mais pas le seul pour une raison de respect des droits culturels de toute la population).

Pour cela il est proposé d'élaborer un agenda 21 de la culture, alors que Lille vient de prendre le secrétariat du groupe CGLU agenda 21 culturel, prenant la suite de Barcelone.

## Négocier la prise de compétence communautaire sur la culture et plaider le Grand réseau métropolitain des Musées

La réussite du Musée la Piscine est incontestable. Mais son extension nécessaire amènera des augmentations du coût de fonctionnement.

Dans le même temps, le financement des musées en Métropole ne respecte pas les règles les plus élémentaires de l'égalité de traitement : le LAM est porté à 100% par LMCU et bénéficie de subventions conséquentes pour les expositions.

Il est donc proposé d'engager une négociation pour la prise de compétence métropolitaine sur les musées (Beaux-arts, MUBA, Piscine, LAM) ; la création d'un grand réseau muséal de Lille Métropole serait un atout majeur de positionnement en complémentarité avec le Louvre-Lens et à proximité de Bruxelles, Gand et Bruges.

Par ailleurs, le rééquilibrage de LMCU sur le CCN (alors que l'Opéra de Lille est soutenu par la métropole) serait justice.

Cette réflexion d'ensemble sur le financement de la culture intégrera une nouvelle configuration du financement du Colisée.

Salle de spectacle éclectique dirigée avec talent, le Colisée a vu le nombre de ses abonnés multiplié.

Cependant, le public y est très massivement métropolitain et les retombées locales pour le commerce sont faibles. Dans un contexte de crise, il n'appartient pas au budget municipal de payer les loisirs des métropolitains. La réduction de la subvention de la ville doit s'accompagner d'une réflexion sur les conditions de solvabilité économique du Colisée sur une base entièrement privée comme le Sébastopol ; ceci suppose une réflexion sur l'utilisation des espaces du Colisée par le CCN, ce qui réduit le nombre de soirées commercialisables.

Bien entendu, on nous dira, tout ceci n'est pas à l'ordre du jour ; certes. Mais Lille 2004 en 2000 n'était pas à l'ordre du jour, et le masterplan de la Région confié à Jérémy Rifkin en 2012, qui en parlait en 2010 ?

Que la construction solidaire d'un nouveau pacte métropolitain ne soit pas un dîner de gala n'est pas un scoop.

Mais c'est un combat politique majeur. On ne peut pas continuer à promouvoir une vision de la Métropole où ce qui n'est pas Lille n'est que le «s» de la marque « Lille's » ; tout simplement parce que ça ne marchera pas. La métropole doit être transfrontalière et pas seulement en paroles, la métropole doit être équilibrée et pour cela Roubaix doit concentrer les moyens de la politique de la ville à 50 %, la Métropole doit entraîner la Région sans l'absorber ; le Grand Lille ne doit pas être une oasis dans un grand vide. Il nous faut renouer avec la vision de Pierre Mauroy, faute de quoi Lille subira la révolte d'un hinterland dont le soutien conditionne son statut de capitale européenne.

## **Créer un évènement populaire du type « festival des habitants » autour de résidences et de pratiques amateurs**

De nombreuses actions sont menées chaque année : résidences, ateliers avec les habitants, les jeunes, jeunes talents : une grande fête présentant ces travaux serait un moyen peu coûteux d'animer la ville et de valoriser sa diversité.

La qualité des actions menées notamment dans le champ de la danse avec le CCN et Danse à Lille mériterait une publication ou une vidéo pour démontrer la vitalité du modèle culturel roubaisien.

Un tel « festival des habitants » miroir de la créativité citoyenne pourrait remplacer un Festival de l'Amitié moribond.

Le Festival en Mai serait préparé par des week-ends thématiques : week-end de l'Afrique, cultures du Monde Arabe, week-end danses, week-end art public et art de rue, évènement hip-hop.

Ainsi les manifestations culturelles trouveraient une cohérence et une visibilité qu'elles n'ont pas aujourd'hui.

## **Roubaix, place publique de l'art urbain**

La montée en puissance de l'art urbain (street art, skate art, graffeurs) est un phénomène mondial. Roubaix dispose de nombreux talents reconnus ou émergents.

Les mobiliser pour traiter les pignons aveugles et les palissades de chantiers et de friches serait une manière esthétique de gérer les transitions urbaines, de participer à un meilleur respect du cadre de vie et à la valorisation touristique de Roubaix. Des campagnes valorisant les figures roubaisiennes et la mémoire locale participeraient de la fierté roubaisienne.

## **Refonder le Projet de la Condition Publique et affirmer la vocation roubaisienne de leadership sur la danse**

La Condition Publique a été un projet innovateur de Lille 2004.

Elle n'a pu trouver complètement sa place dans son quartier du fait du passage du GPV au PRU qui a donné un coup d'arrêt à plusieurs opérations sur le quartier, dont un parking nécessaire.

L'EPCC se retrouve en difficulté dans une période de contraintes budgétaires, alors même que son projet artistique est discuté ; pourtant la Labo est rempli, l'Espace Croisé poursuit une programmation de qualité, Pile au Rendez-vous est devenu un ...rendez-vous régulier.

Il semble nécessaire de refonder ce projet, faute de quoi on peut craindre qu'il fasse les frais des régulations budgétaires.

- Que devient la place de la Condition Publique dans le projet du Pile ? pourquoi ne pas proposer la mise à dispositions de maisons du Pile à des artistes ou étudiants en échange de leur remise en état ? Cette stratégie à bas coût a permis le redémarrage d'un quartier paki à Birmingham
- En l'absence d'un centre municipal de valorisation du patrimoine, pourquoi ne pas faire évoluer le projet vers un centre intercommunal de valorisation du patrimoine ?
- Pourquoi ne pas développer une programmation de type « 104 » très éclectique, basée sur des cartes blanches et faire de la CP le hall des cultures vécues ?
- Pourquoi ne pas utiliser plus la rue couverte en y implantant un marché bio ?
- Pourquoi ne pas y implanter le « cluster de l'innovation sociale » ?

Aujourd'hui, la CP est à un carrefour : continuer en l'état est compromis, fermer le site aurait un coût politique et financier (même fermé, le site a un coût en maintenance), relancer le projet serait la solution la plus productive.

Cette relance du projet pourrait prendre la forme d'une plate-forme des cultures vivantes, populaire et multiculturelle, qui fonctionnerait à la manière du 104 à Paris avec une large ouverture aux résidences, ateliers et cartes blanches.

Elle prendrait sens dans un rapprochement avec le CCN qui a la mission de développer le pôle danse à Roubaix.

## **Soutenir les initiatives autour de la mémoire du travail et de l'immigration**

La question de la mémoire du travail et de l'immigration est un enjeu de reconnaissance symbolique majeur.

Plusieurs initiatives ont émergé sur ce champ : un rapport de Jean-Pierre Balduyck sur le projet d'un musée dédié au textile, une mission de la ville de Roubaix sur le projet « textile-ville monde » en partenariat avec l'ACHAC, les actions du Non Lieu, le projet de cité régionale des gens du textile portée par les anciens de la Tossée, le projet des anciens de la Lainière...

Ce grand désordre est un obstacle à l'émergence d'un projet crédible, dans un contexte qui interdit la création d'un nouvel équipement culturel.

Notre proposition est de soutenir l'idée d'une candidature des villes textiles au label « patrimoine mondial » de l'UNESCO, dans le sillage du bassin Minier. Cette candidature a besoin de temps pour prospérer mais il est possible de programmer une manifestation annuelle valorisant les initiatives locales.

## **Renforcer la capacité collective à affirmer la laïcité et gérer le fait religieux.**

La ville de Roubaix a une grande tradition laïque, dont le témoin historique est la FAL.

Elle a en même temps développé une forte compétence dans le dialogue des cultures et des religions : fête de l'amitié, soutien à Roubaix Espérance, création d'un collectif des musulmans de Roubaix, qui se situe plus dans la tradition du christianisme social.

Enfin, elle a en 2002 délibéré sur sa politique en direction des lieux de cultes qui a eu un fort caractère innovant.

Aujourd'hui, la ville connaît une forte présence des expressions religieuses : projet engagé d'une grande pagode, implantation de diverses organisations évangéliques et charismatiques, témoins de Jéhovah, nouvelles religions africaines

Mais c'est massivement l'Islam qui affirme sa présence. 7 mosquées prospèrent ( Bilal, Dawa, Abou Bakr, Sunna, Errhama, mosquée franco-turque, mosquée du Pile) et on estime à 9000 les fidèles témoignant d'une pratique assidue. Des efforts significatifs ont été menés sur la facilitation du culte (nouveaux espaces, facilitation du ramadan). L'islam roubaisien est pluriel : s'y reconnaît l'influence historique de la Grande Mosquée de Paris, et désormais de l'UOIF.

Les salafistes y sont minoritaires : il n'y a pas de mosquée salafiste (comme à Tourcoing ou Wattrelos) ou tabligh (Maubeuge, Valenciennes).

Mais l'influence wahabite s'exhibe dans la rue via le voile intégral, qui est souvent le fait de jeunes converties ; cette « contre-intégration » qui produit une forme de contre-société affichant des règles différentes de la norme majoritaire provoque de fortes inquiétudes. Les différences de sensibilité entre générations de musulmans peuvent conduire à un durcissement de cette contre-intégration.

Une attente forte se fait sentir d'une réaffirmation de la régulation laïque, qui refuse l'hostilité à la religion mais défend les principes de la cohésion sociale.

2 chantiers sont à mener :

- Un principe de zéro tolérance pour des comportements non professionnels dans le service public : refus de serrer la main des femmes, prières sur des lieux de travail ou dans des vestiaires de salles de sport. Un plan de formation des professionnels gestionnaires des équipements publics et animateurs d'activités en direction des jeunes doit être mis en place.

- Une réflexion doit être engagée pour faciliter l'émergence d'un pôle éducatif sur la laïcité, les religions et notamment l'Islam qui fournisse aux jeunes des références plus solides que ce que produit internet

## **Des politiques sociales coordonnées et inclusives**

### **Un projet social du territoire, une grande politique d'éducation et de jeunesse, cœur du contrat unique**

Le projet social du territoire est le cadre de l'ensemble des politiques sociales sur le territoire. Dans le respect des compétences, il devrait être co-produit par le Département et la Ville.

Il a donc vocation à s'intégrer dans le contrat de territoire avec le Département et dans le Contrat Unique de la Politique de la Ville pour les territoires prioritaires dont la géographie à Roubaix se recoupe.

La colonne vertébrale de ce PST serait le grand projet éducatif pour la jeunesse. Ce Grand Projet serait bâti entre la ville, l'équipe « politique de la ville » le CCAS, la CAF et le département.

### **S'engager progressivement dans le développement social local et l'auto-organisation accompagnée**

L'enjeu majeur du PST est la transformation des méthodes du travail social. Cette transformation qui concerne en 1<sup>er</sup> lieu les équipes du CCAS ne peut être que progressive et respectueuses des contraintes des équipes. Elle doit être engagée en valorisant les expériences déjà engagées et en s'appuyant sur des savoir-faire d'autres territoires. L'UNCCAS et l'ODAS peuvent être mobilisés.

### **Mettre en œuvre la priorité éducative à l'école et dans le sport.**

- Un objectif de doublement sur 5 ans des effectifs de moins de 3 ans est une priorité.
- La bataille des rythmes scolaires n'est pas qu'un changement de calendrier. Elle engage une remobilisation complète sur l'ensemble des temps éducatifs

L'enjeu essentiel est de construire une offre qui ne pénalise pas une catégorie de roubaisiens (ceux qui travaillent, ceux qui ne travaillent pas) et encore plus de former les intervenants pour faire un saut qualitatif dans le professionnalisme.

- La priorité éducative est aussi présente dans les choix d'investissement qui doivent privilégier les réhabilitations lourdes et les constructions neuves pour accompagner les évolutions d'effectifs.

- Conformément aux objectifs du Contrat local de Santé, la question sanitaire 1 est l'addiction et les comportements alimentaires. La bataille contre l'obésité, le diabète et les addictions est un axe fort et concret de ce projet éducatif.

- Une grande école mutuelle des langues. L'existence de toutes les nationalités à Roubaix est un atout dans le cadre de la mondialisation.

Des jeunes bi et tri-lingues sont mieux armés dans la compétition internationale. L'ADEP pourrait porter une école mutuelle des langues où s'échangeraient les compétences linguistiques de base.

- Une politique sportive de la citoyenneté et de la fierté

Le sport est l'espace privilégié d'expression des jeunes qui y trouvent une culture populaire qui ne sépare pas le corps et le cérébral, qui valorise la prouesse et l'adresse et fournit des motifs de fierté et des modèles. Il est temps de mieux relier sport et culture ;

Le football est le sport le plus populaire. L'absence de club fédérateur est une anomalie, alors même que les compétences sont nombreuses dans ce domaine (cf la Mondial Pouss cup)

Un club de foot en CFA est un objectif crédible ; le futsal est un sport d'excellence à Roubaix, il mérite que des efforts soient faits pour mener une équipe au top.

Le potentiel du vélodrome doit être exploité et le Vélo-club soutenu.

## **Roubaix, la « ville humaine »**

### **Le pôle d'excellence de l'innovation sociale**

Le pôle d'excellence de l'innovation sociale est un grand projet innovant de la ville. Roubaix serait le premier territoire à proposer un tel pôle, le premier à ne pas être à base technologique.

Ce pôle serait labellisé par la Région et Lille Métropole ; il serait financé par des fonds publics, des fonds privés (dont un fort apport de mécénat de compétences), des fonds d'Etat (BPI) et européens (FEDER/FSE, ERASMUS)

Il se déclinera en

- Un espace de co-working et un incubateur d'entreprises et de projets
- Un cluster de PME, entreprises sociales et universités
- L'appui à 10 structures pour leur montée en gamme
- Le développement de nouvelles filières d'économie sociale et solidaire
- Un portail des innovations

5 grandes actions lui donneront un contenu utile à tout le territoire

**Un audit des aides de la ville à la société civile pour rationaliser et renforcer l'égalité de traitement.** L'enjeu majeur d'aider le réseau associatif à changer de monde se décline sur la plan de l'emploi et du lien social. Ce plan majeur doit commencer par un audit général, indépendant qui pourra permettre de proposer des fermetures de crédits sur des opérations négatives, des regroupements rationnels, un plan de formation et des accompagnements  
**Accompagner le saut qualitatif de 10 structures associatives « pilotes ».**

La seconde phase de l'opération est le choix de 10 structures qui pourraient devenir des entreprises sociales ( en SCOP ou SCIC voire SARL) et/ou des points d'appui du réseau

**Créer un fonds de dotation et développer les nouvelles formes de financement**

La montée en charge patiente d'un fonds de dotation alimenté par les entreprises et les donateurs et de formules en croissance forte de financement éthique ou de « crowd founding » doit permettre d'adosser des financements privés à l'aide publique. Les contributions des entreprises peuvent prendre la forme de mécénat de compétences

**Associer les chercheurs à l'observation du territoire**

Pour constituer les bases d'un pôle d'excellence de l'innovation sociale, un socle de recherche-développement doit être constitué. Les équipes d'Infocom, de l'EDHEC, de Sciences-po, de l'IAUL de Lille 1, du CNRS sont d'ores et déjà mobilisables.

**Un portail des innovations**

L'offre internet de la ville s'enrichirait d'un portail des innovations sur le modèle ou en coopération avec Imagination for people

## **Porter un grand projet d'évènement autour de la ville humaine et de l'innovation sociale**

Si l'idée d'une grande exposition internationale est à ce jour en mode « pause », cette perspective à 10/15 ans ne doit pas être abandonnée. La ville pourrait proposer le thème de l'innovation sociale, celui de la ville humaine, la « **ville fertile** », thème qui correspond plus aux savoirs de la Région et qui est à ce jour moins traité que le développement durable et les technologies



# Annexes

## Les guides d'entretien

**GUIDE D'ENTRETIEN MISSION « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception et la rédaction du projet de territoire »**

### **ETAPE 1/ DIAGNOSTIC ACTUALISE**

#### **EN GENERAL...**

- Globalement, comment jugez-vous, en positif et en négatif, l'évolution de Roubaix depuis les années 90 ?
  - Quelles seraient les principales réalisations et les échecs les plus significatifs ?
  - Quel a été l'impact de la crise de 2007/2008 sur la situation locale ?
  - Comment décrivez-vous l'évolution démographique de la Ville en volume et en composition
- Comment apprécier l'attractivité générée par les grands équipements (Musée, EDHEC, Vélodrome, pôle Image, Condition Publique, Colisée, Centres commerciaux...) et l'intégration de ces équipements dans leur territoire ?
- Comment a évolué la position de Roubaix dans le système métropolitain et régional ? Quel rang ? quelle identité distinctive ? Quelles fonctions spécialisées ?
- Comment décrire l'image de la ville ? Pour ses habitants, ses utilisateurs ? à l'extérieur et dans les médias ? Quels sont les traits de la « réputation » de la Ville ? quelle stratégie de communication a été mise en place, avec quels résultats ?

#### **LE PROJET URBAIN/ HABITAT**

- En s'appuyant sur les démarches initiées par la politique de Ville renouvelée, la Ville ajuste et fait évoluer son cadre de référence du projet urbain.
  - Quel bilan de la construction d'une nouvelle centralité ? cohérence entre les pôles Grand-place/Liberté-Eurotéléport/ gare-Musée, vitalité des liaisons, déplacements urbains, vitalité commerciale, animation
  - Qu'espérez-vous des grands projets en cours, notamment l'Union ?
  - Comment éviter une mise à distance entre d'une part le centre et ses quartiers, et d'autre part les marges a plus fort potentiel de mutation (Union, Canal, Sud)
- Quel bilan de la rénovation des quartiers ?
  - Quels sont les points- clé de la réalisation et des résultats du Programme de Rénovation Urbaine ?
  - Constate-t-on des évolutions sur l'enjeu de la mixité sociale ?
- Dans le cadre de ce projet urbain, comment la ville met en place la transition écologique ? (déplacements, énergie, isolation, eau, air, éco-activités, nature en ville...)
- Quel est votre point de vue sur les thèmes du patrimoine industriel, de la réhabilitation, et par ailleurs de l'éradication de l'habitat indigne et insalubre et des démolitions ?
  - Lutte contre les bailleurs indécents et la défiguration du patrimoine architectural
  - Bilan de la présence de la « classe créative » et du mouvement des lofts

## **ECONOMIE URBAINE**

- Comment appréhender l'évolution économique de la ville depuis la crise de désindustrialisation ?
  - Pôles de compétitivité et d'excellence, filières et spécialisation métropolitaine
  - Economie résidentielle
  - Economie sociale et solidaire
  - commerce
  - Emploi des roubaisiens
- Quels sont les facteurs favorables et les facteurs défavorables de l'évolution de l'offre économique et par ailleurs de celle de l'emploi des roubaisiens ?
- Quel lien établissez-vous entre l'emploi (taux d'activité, taux de chômage, structure des emplois occupés) et la question de l'habitat (liaisons logement/travail, trajectoires résidentielles ?

## **CULTURE EDUCATION**

- La ville a fortement investi dans le développement par la culture, qu'il s'agisse d'équipements phares, d'offre culturelle. Quel regard critique porte-vous sur cette stratégie ?
  - Comment jugez-vous l'action des grands sites comme le Musée ou la Condition Publique ?
  - Quels liens se sont établis entre culture et économie dans la construction d'une nouvelle économie urbaine ?
- Dans quel état jugez-vous l'appareil éducatif sur Roubaix ?
  - De la naissance à l'école primaire
  - Scolarisation primaire
  - Les collèges

- Les lycées
- Les formations supérieures
- La contribution du sport et de la culture au développement éducatif
- Les questions spécifiques du décrochage, de l'alternance

### **COHESION SOCIALE, SERVICES PUBLICS**

- La ville de Roubaix a été classée récemment « ville la plus pauvre de France » ! quel est votre regard sur la pauvreté et la misère à Roubaix, et plus largement les vulnérabilités et précarités ? évolution, typologie...
- La ville de Roubaix a souvent été citée en exemple pour ses actions en faveur du « vivre ensemble » ( fête de l'amitié, participation, vitalité associative, gestion du fait religieux). Comment jugez-vous la réalité du « vivre ensemble » à Roubaix, dans ses différents thèmes ?
  - Tissu associatif
  - Diversité culturelle
  - Participation
  - Laïcité et gestion du fait religieux
  - Civilité et usages des espaces publics
- Comment analyser les évolutions dans le schéma des services publics ?
  - Atouts et faiblesses de l'offre de proximité en lien avec les thèmes de la mobilité et de la centralité
  - Qualité de l'offre de services publics : éducation, sport, santé, petite enfance, personnes âgées, handicap, psychiatrie...
- Comment a évolué la thématique transversale de la lutte contre les discriminations ?
- Malgré des efforts constants, la propreté est une source de forte insatisfaction. Comment analyser la performance des prestations ? causes de ce problème ?
- Quelle évolution de la délinquance sur la ville au regard des questions de réseaux, de trafics de toxicomanie ? Quels risques majeurs futurs ?

### **GOVERNANCE**

- L'institution municipale s'organise dans un agencement entre proximité et services centraux ? Qu'apporte cette évolution ? (mairies de quartiers, accueil)
- Comment a évolué la relation aux usagers en termes de qualité et de réactivité ?
- Au regard des contraintes durables ( niveau de la dette, capacité d'investissement, évolution des dépenses de fonctionnement, bases fiscales, dotations de l'Etat ...) quelles sont les marges de manoeuvre financières de la Ville ? Quels sont les scénarii possibles ?
- Comment la ville répond aux exigences d'ingénierie de projet et de gestion, par exemple sur les politiques contractualisées, les programmes européens, l'action internationale ?
- Quel bilan particulier de la « politique de la ville », en termes d'organisation des services, d'innovation, d'articulation avec les politiques de droit commun, d'échelle de territoire...

- Quelle cartographie des partenariats ? (Etat, Collectivités, acteurs économiques...)
- Comment la ville aborde les thèmes de l'engagement, du dialogue avec la société civile, du « pouvoir d'agir des habitants »
  - Soutien au bénévolat et au volontariat
  - Qualification du secteur associatif
  - Inter-génération
  - Actions des femmes
  - Système de participation
- Comment la ville aborde la question des partenariats entre la sphère publique et les partenaires privés ?

## ETAPE 2 / BILAN CRITIQUE DE LA POLITIQUE DE LA « VILLE RENOUVELEE »

La notion de « ville renouvelée » a été adoptée dans le début des années 90 par la Communauté Urbaine de Lille, sur la base d'un bilan critique des politiques de la Ville menées depuis les années 90.

Cette approche était en double rupture avec

- Les politiques publiques précédentes jugées insuffisantes
- les tendances lourdes à l'étalement urbain

Cette approche intégrée combine :

- une ingénierie de projet à bonne échelle et la mobilisation des moyens de droit commun sur les politiques à échelle multiple, de l'agglomération à l'ilot.
  - Une mobilisation de l'investissement public pour créer les bases d'un retour des investissements privés dans une logique de partenariats
  - Une logique stratégique de priorisation de périmètres ciblés
- Quel jugement porter sur les 25 ans de mise en œuvre de cette politique de Ville Renouvelée ? vérification des hypothèses, évolution des dispositifs, acquis, échecs ?
  - Sur l'enjeu « l'investissement public attire l'investissement privé », quels enseignements tirer des grandes opérations d'aménagement, de l'évolution des marchés immobiliers, de l'implantation d'activités en terme de retour d'investissements. (Equilibre financier des opérations, utilité sociale des aides publiques aux investisseurs)
  - Quelle actualité du thème de la valorisation patrimoniale (friches, démolitions, réhabilitation, restructuration d'ilots)

- Comment actualiser le thème du développement par la culture et renforcer les potentiels de l'économie créative ?
- Qu'en est-il notamment de la mise en cohérence des échelles de projets et de l'approche intercommunale et métropolitaine ?
- Qu'en est-il précisément de la mobilisation des politiques de droit commun : logement, économie, emploi-insertion, éducation, transports... ?
- Encore plus précisément, comment s'articule la politique de renouvellement urbain et les politiques de développement économique ?
- En quoi le thème de la « ville durable » fait évoluer la conception de la ville renouvelée ?
- De la même manière, comment situer les « concepts » de ville dense, intense, sensible, créative ?
- Quels seraient les contours d'une politique de ville renouvelée 2
  - Organisation et de gouvernance
  - Contractualisation et financements
  - Thèmes majeurs
- Quelle place de cette politique dans les grands documents de référence SCOT/PADD
- Quel agencement avec le projet régional ?
- Un PRU 2 ?
- Une nouvelle politique de la ville avec une géographie resserrée et un « contrat unique » ?
- L'opportunité des nouveaux programmes européens
- Quelles nouvelles modalités de partenariats publics/privés

## Les entretiens et contributions écrites (72 dont 68 entretiens)

Jean **Badaroux**, directeur SEM Ville Renouvelée, Thierry **Baert**, ADULM, Nadia **Belgacem**, élue-adjointe à l'emploi, Fabrice **Belin**, élu- démocratie participative, Lakhdar **Benelhadj**, chef de projet, Djamel **Benia**, ADICE, Sarah **Bennaceur**, directrice de cabinet, Moulouck **Bensafia**, Centre social Hommelet, Jean-François **Boudailliez**, élu-adjoint à la culture et au patrimoine, Patrick **Brasseur**, Théâtre tous Azimuths, Alain **Canonne**, DGA ; Myriam **Cau** (entretien non réalisé) ; Amar **Chalabi**, AJIR, Muriel **Chochois** DGA, Youcef **Chouaf**, élu-adjoint finances, Catherine **Dautieu**, Direction Urbanisme, Maurice **Decroix**, Amis du Musée « la Piscine », Nicole **Delforge**, centre social de l'Alma, Mathieu **Desormière**, DPCS, Serigne **Diop**, CRAO, Pierre **Dubois**, Maire de Roubaix, Jean **Duforest**, ID Group, Jean-François **Dutilleul**, Rabot-Dutilleul, Claude **Dujardin**, maison de l'Habitat, Eve **Flament**, élue- accueil, Roubaix Numérique, Ludovic **Fonck**, DGS, Christiane **Fonfroide** (entretien non réalisé), Elise **Gassiat Henu**, chargée de mission évaluation et prospective, Bruno **Gaudichon**, conservateur du Musée « la Piscine », Annette **Groux**, Lille 1, IAUL, Assya **Guettaf**, conseillère régionale, Gilles **Guey**, directeur Culture, Béatrice **Hatton**, DGA, Jean-Charles **Huet**, architecte, Catherine **Huguet- Buisine**, maire des quartiers ouest, Fatima **Jibidar**, comédienne, Reza **Khobzaoui**, DPCS, Yves **Lacomblez**, Directeur Consultant, Cepi Management, Stéphanie **Lamarche-Palmier**, Fondation Abbé Pierre, Jean-François **Lavoine**, DGA, Audrey **Leclercq**, Développement durable, Pierre **Lemonier**, ex-directeur du GIPGPV, Thierry **Lepers**, Cités et Entreprises, François **Loiseau**, Mission Observation, Nathalie **Loridan**, DGA, Tony **Macquet**, élu- vie associative, Alain Mahieu, Communicant, « intuitu Personae » Myriam **Maerten**, ADEP, Mehdi **Massrouf**, conseiller général, Michel **Mazingue**, ex-DDE, Dominique **Mirada**, Directeur inter-régional Caisse des dépôts et Consignations, Marie-Anne **Mocq**, DGA, Antoine **Montluçon**, DPRU, Xavier **Morin**, DGA, Nathalie **Olla**, élue-jeunesse, Richard **Olszewski**, élu, Didier **Paris**, Directeur Master Ville et projets, Lille1, Khalil **Patel**, chef de projets, Marjolaine **Pierrat-Féraïlle**, élue, Philippe **Pinquet**, informations générales, Sylvain **Prandi**, directeur communication Maubeuge, François-Xavier **Roussel**, consultant, ex-SCET, Anthony **Roux**, Ankama (en programmation), Michèle **Sabatier**, Centre social de l'Alma, Frederique **Salmon**, LMCU, ( entretien téléphonique avec son assistante), Bertrand **Sauvage**, DPCS, Zahra **Sayouri**, Direction de l'Habitat, Rose Secq, directrice du GIP LMRU, séverine **Soetaert**, directrice du CCAS, Jafar **Squalli**, entreprise Ecodas, Renaud **Tardy**, élu, 1<sup>er</sup> adjoint, VP Conseil Général, Anouk **Teneul**, DGA, Abdallah **Tizaghti**, élu- adjoint à l'éducation, Jef **Van Steyen**, LMCU, Alain **Vantroys**, directeur, Arnaud **Verspieren**, élu- adjoint économie, Georges **Voix**, LDH, Abdelaouab **Zahri**, directeur Education Nanterre,